

L'ÉGLISE CATHOLIQUE
DANS L'OUEST CANADIEN



Sincèrement à vous

A. J. Morice *avp.*

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS L'OUEST CANADIEN

Du Lac Supérieur au Pacifique
(1659-1905)

PAR LE

R. P. A.-G. MORICE, O.M.I.

Licencié ès lettres et Lauréat de la Société de Géographie de Paris ;
Membre de la Société Historique et Scientifique du Manitoba ; de la Société
Historique de Saint-Boniface ; de l'Association artistique, historique et
scientifique de Vancouver ; de la Société d'Histoire naturelle de la
Colombie Britannique ; de la Société de philologie de Paris ; de
l'Association anthropologique d'Amérique ; de l'Institut
Canadien de Toronto ; des Sociétés de Géographie de
Neuchâtel (Suisse) et de Québec, et du Comité
ethnologique de l'Association britannique
pour l'Avancement des Sciences

Auteur de

History of the Northern Interior of British Columbia
Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest
Aux Sources de l'Histoire manitobaine ; Au Pays de l'Ours Noir
Notes on the Western Dénés ; The Great Déné Race
Minor Essays, etc., etc.

AVEC DE NOMBREUSES ILLUSTRATIONS

VOL. I

WINNIPEG
CHEZ L'AUTEUR
West Canada Pub. Co.

MONTREAL
GRANGER FRÈRES
43, rue Notre-Dame O.

1912

Enregistré par l'auteur au ministère de l'Agriculture et de la Statistique, à Ottawa, en l'année 1912, conformément aux dispositions de la loi du Parlement du Canada concernant la propriété littéraire et artistique.

A SA GRANDEUR
MGR L.-P.-ADÉLARD LANGEVIN, O.M.I.
ARCHEVÊQUE DE SAINT-BONIFACE

CET OUVRAGE

QUI RELATE LES TRAVAUX DE CEUX DONT IL GARDE
SI FIDÈLEMENT LE DÉPÔT, AINSI QUE DE LEURS
COLLABORATEURS, ET DE CEUX QUI ONT SUCCÉDÉ
AUX UNS ET AUX AUTRES

EST RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉ

Imprimatur.

ADELARDUS, O. M. I.

Archiepiscopus Sti Bonifacii.

DECLARATION

Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous déclarons que chaque fois qu'il a pu nous arriver, dans le cours de cet ouvrage, de faire usage des titres de Saint, Vénérable ou autres semblables, nous leur avons donné le sens le plus large, sans vouloir en aucune manière prévenir le jugement de l'Eglise au sujet des personnages auxquels nous les avons appliqués.

PRÉFACE

L'histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien est une succession d'actes d'héroïsme, de fidélité au devoir dans les plus pénibles circonstances, de souffrances patiemment endurées et d'émouvantes aventures qui ont été à peu près sans parallèle dans les temps modernes. Dans le but d'améliorer la condition morale et matérielle des humbles de ce monde et de les faire entrer au bercail, les missionnaires ont dit un éternel adieu à leurs foyers, et se sont ensevelis dans les neiges du Nord, les sombres forêts de l'Extrême-Ouest et les vallées qui découpent les grandes prairies du Centre, y menant une vie de sacrifice inconnue des hommes, mais précieuse aux yeux de Dieu.

L'histoire de l'Eglise dans ces régions sans bornes est en pratique celle du pays lui-même. Les premiers sur le champ des explorations et des découvertes, les catholiques y restèrent longtemps les seuls représentants de la civilisation, et lorsque des gens d'autres croyances affluèrent à cette terre promise, les descendants des pionniers que furent nos explorateurs et nos coureurs de bois surent affirmer

leur droit non seulement à la vie dans leur pays natal, mais encore à une juste part d'influence dans la direction des affaires publiques.

Pour ne mentionner que ce qui a trait au territoire connu aujourd'hui sous le nom de Manitoba, le premier gouverneur de la colonie qui en fut l'embryon était un catholique convaincu; les premiers missionnaires de l'Evangile dans son périmètre étaient catholiques. Ce furent nos coreligionnaires qui arrachèrent la liberté du commerce au monopole sous le joug duquel gémissait le pays. Ces mêmes catholiques jouèrent plus tard un rôle prépondérant dans la direction de la jeune nation qui croissait lentement sur les bords de la Rouge, et ce sont aussi des individus de la même foi que les Manitobains d'aujourd'hui doivent remercier des garanties constitutionnelles dont ils jouissent ou auxquelles ils ont un droit légal.

Même dans la lointaine Colombie Britannique, nous voyons des catholiques agir partout en pionniers. L'exploration du nord de cette contrée et l'effroyable descente et exploration de sa grande artère fluviale, le torrentiel Fraser, furent l'œuvre d'un catholique secondé par un catholique accompagné de rameurs catholiques. Les premiers blancs qui résidèrent sur l'île Vancouver et la partie du continent qui lui fait face, ainsi que les missionnaires qui portèrent pour la première fois la lumière de l'Evangile à l'une et à l'autre de ces contrées étaient des catholiques. Même de nos jours,

nous voyons que le premier enfant né dans la métropole commerciale du Pacifique canadien, Vancouver, fut le rejeton de parents catholiques et reçut le baptême des mains d'un prêtre catholique.

Nous pouvons conclure de ce qui précède qu'il n'est point trop tôt de consigner sous une forme durable ce que l'Eglise a fait pour ces immenses régions. Pour la même raison, il doit être permis d'espérer que, à moins d'avoir complètement échoué dans la tâche que nous nous sommes imposée — ou plutôt que nous ont confiée des personnes dont nous n'avons pas le droit de négliger les désirs — notre ouvrage contient des éléments d'intérêt pour la plupart des lecteurs. L'historien devrait pouvoir y trouver des données qui dénotent une remarquable évolution de la sauvagerie la plus complète à une civilisation relative, l'ordre venant après le chaos, et cette organisation qui est caractéristique d'une société bien ordonnée succédant au stage le plus primitif par lequel a passé la grande famille humaine, tandis que ses dernières parties devraient révéler les progrès les plus satisfaisants et une extension presque sans précédent dans le champ d'action de l'Eglise catholique.

Abstraction faite de la satisfaction qu'il retirera de la contemplation de cet heureux résultat et des différentes étapes qui y ont conduit, le lecteur devrait trouver dans nos pages assez de matières à son goût pour le compenser de ce qui pourrait ne pas l'intéresser. Dans cet ouvrage, comme dans notre

History of the Northern Interior of British Columbia, que le grand public reçut avec une faveur si marquée, notre ambition constante a été de combiner l'intérêt avec l'exactitude des faits que nous relations. Dans ce but, nous n'avons point considéré comme contraire au sérieux et au discernement qui doivent être le propre de tout historien de donner un peu de vie à notre récit en y introduisant des détails concernant certains incidents d'une importance médiocre, mais d'un frappant qui ne pouvait manquer de faire impression. Nous avons toujours cru que la ressemblance d'un portrait, les traits caractéristiques d'une physionomie résultent souvent de coups de pinceau qui, pris séparément, ne signifient rien, mais qui n'en sont pas moins de la plus haute importance si l'on considère les éléments qu'ils sont appelés à modifier et à déterminer.

Cette considération expliquera la présence dans nos volumes de récits détaillés comme, par exemple, le massacre du P. Aulneau et de ses compagnons; l'épisode de Saint-Pierre avec les braves assiniboines; la déplorable affaire de la Grenouillère; l'émeute des métis pour venger l'insulte faite à l'un des leurs en 1834 et, plus tard, pour mettre fin aux exactions de la compagnie de la baie d'Hudson; le meurtre de M. Darveau; la bataille d'une poignée de métis avec deux mille Sioux; la rencontre de M^{rs} Grandin avec le faux Fils de Dieu, ainsi que le danger qu'il courut sur la glace du Grand lac des Esclaves; la terrible nuit passée par le P. Lacombe

entre deux partis de guerre, son intervention opportune contre la rage des Pieds-Noirs qui assiégeaient le fort Edmonton, non moins qu'en faveur des autorités du Canadien-Pacifique; la triste aventure de M. Goiffon et la destruction de la cathédrale de Saint-Boniface qui s'ensuivit; la fin prématurée des PP. Eynard, Lamure, Hert et Chapelière, de M. Gratton, du F. Hand et de Louis Dazé; le terrible sort du F. Alexis; la mésaventure du P. Lefebvre abandonné des Esquimaux sur les bords d'une rivière arctique; l'attentat contre la vie de M. Brabant; l'épisode de la Martre et ses conséquences; le massacre du lac la Grenouille; l'assassinat de M^{sr} Seghers, et tant d'autres circonstances du même genre.

Celui qui a des préférences pour l'histoire non religieuse trouvera aussi dans nos pages une relation absolument authentique des explorations et des découvertes des Français dans l'Ouest canadien; des détails inédits sur l'établissement de la colonie de la Rivière-Rouge et sur l'état de ce pays à l'époque où elle fut inaugurée. Il sera témoin de la naissance et du développement au centre du continent de l'Amérique du Nord de ces institutions coloniales qui eurent pour résultat final l'incorporation d'un Etat minuscule dans la grande Confédération canadienne.

Par-dessus tout, le lecteur y trouvera ce que nous nous sommes efforcé de rendre une relation impartiale, basée sur des sources d'information

absolument inattaquables, de l'Insurrection de la Rivière-Rouge. Cette relation a été écrite avec d'autant plus de soin qu'elle était originairement destinée à un public anglais. Nous nous permettons d'attirer l'attention sur cette partie de notre ouvrage, dans l'espoir que la lumière toute nouvelle que nous avons essayé de projeter sur cette période troublée ne contribuera pas peu à dissiper les ténèbres des contes et des insinuations sans fondement que presque tous les auteurs anglais ont donnés comme autant de points d'histoire incontestés.

L'alerte fénienne et les conséquences du mouvement de protestation contre les empiètements sur les droits des premiers Manitobains y trouveront aussi la place qu'elles méritent. Le soin tout particulier avec lequel l'Eglise a toujours veillé sur l'éducation de la jeunesse sera pareillement mis en lumière, et le lecteur désireux de s'instruire, au lieu de se laisser guider par ses préférences politiques, aura aussi dans nos pages un exposé aussi impartial que nous avons pu le faire des différentes phases qu'a suivies la fameuse question des écoles du Manitoba.

Rien n'a été épargné pour rendre cet exposé aussi exact que possible. Nous nous sommes dans ce but servi, non pas simplement des comptes rendus qui en ont déjà paru, mais des différentes publications contemporaines qui s'y rapportent spécialement, telles que, par exemple, les brochures si documentées de M^{sr} Taché et du P. Leduc, celles de l'avocat

Ewart et de son adversaire, M. Wade, ainsi que plusieurs autres qui ne portent point de nom d'auteur. Nous avons étudié le très rare et confidentiel volume sur la même question publié à Rome par les soins, apparemment, de Sir Wilfrid Laurier lui-même; nous avons parcouru avec soin les rapports des différents procès qui résultèrent de la lésion des droits des catholiques manitobains, et pris connaissance des volumineux débats — 1164 colonnes petit texte — pour et contre ces mêmes droits qui agitérent le Parlement fédéral au printemps de 1896.

Nous espérons également que, dans le récit des hauts faits au crédit de tous les rangs de la grande armée de l'Eglise sur les plaines de l'Ouest, l'économiste pourra se rendre compte de l'accroissement et de l'évolution de la population et observer la part que les catholiques ont prise dans la direction des affaires publiques au Manitoba et ailleurs, ainsi que le rôle qu'ils ont joué dans la fondation des nouveaux centres d'activité humaine.

Enfin nous nous flattons que celui qui s'intéresse aux choses du passé en général, et en particulier à ces figures qui sont sûres de passer à la postérité, ne sera pas fâché de voir, émaillant les pages de nos volumes, les autographes de nos principaux héros, laïques aussi bien qu'ecclésiastiques, ainsi que certaines illustrations pratiques des moyens dont se sont servis les missionnaires pour donner l'instruction religieuse et profane à leurs ouailles.

A propos d'illustrations, nous pourrions peut-

être en signaler deux qui méritent une mention spéciale : nous voulons parler de celle qui représente la fameuse cathédrale aux tours jumelles chantée par le poète Whittier, que nous présentons au lecteur sous sa forme authentique, et le portrait du chef métis de 1869 et de 1885, qui est la reproduction exacte d'une photographie très ressemblante — non pas un croquis plus ou moins fidèle le représentant tel qu'il était à une époque où les intérêts de sa sécurité personnelle le forçaient à se déguiser.

Un autre point sur lequel nous pourrions attirer l'attention sera surtout apprécié des gens qui se sont établis à l'ouest du Manitoba. Combien y a-t-il d'habitants, par exemple, de Calgary qui sont familiers avec l'origine de leur charmante cité ? Ils la trouveront exposée tout au long dans nos pages. On peut en dire autant des villes ou villages, non seulement de Winnipeg et de Saint-Boniface, ainsi que de la plupart des paroisses du Manitoba, mais encore de Régina, Lebret, Battleford, Prince - Albert, Saint-Louis, Bellevue, Domrémy, Bonne Madone, lac Canard, Marcellin, Végreville, Edmonton, Saint-Albert, Morinville, Legal, Saint - Paul des Métis, Sainte-Anne, Lacombe, Leduc, Lethbridge, Pincher Creek, Gleichen, etc., sur les grandes prairies, et celles de Victoria, New Westminster, Vancouver, Kamloops, Fernie, Vernon et d'autres places en Colombie Britannique.

Au cours du présent ouvrage, nous nous sommes appliqué à être aussi impartial que possible. Nous

ne sommes point par nature partisan des panégyriques, pas plus que nous ne croyons à l'opportunité de critiques à outrance. Nous pensons que, dans les choses de ce monde, le succès est loin d'être le partage de toutes les entreprises. Lorsqu'il est question d'actes humains, alors même que ceux-ci n'ont d'autre but que la plus grande gloire de Dieu, les échecs sont assez souvent la récompense de la bonne volonté.

D'un autre côté, parce que nous avons constamment voulu donner à chacun ce qui lui était dû, nous aurions voulu ne point rencontrer sur notre chemin une certaine classe d'individus, dont il nous était impossible de laisser les actes et les paroles sans un mot de blâme. Pour cette raison, quelques lecteurs non catholiques seront probablement tentés de voir dans notre critique de leur conduite des traces d'animosité contre les sectes auxquelles ils appartiennent, malgré les censures non déguisées que leurs propres coreligionnaires ne leur ont pas ménagées. Nous préférons pourtant dire la vérité, même lorsqu'elle est accompagnée de l'appréhension de pareils soupçons, plutôt que d'excuser des actes et des paroles qui violaient toute loi professionnelle.

De plus, au lieu de chercher des occasions de censurer les antagonistes de nos missionnaires, nous les avons, au contraire, évitées avec le plus grand soin, autant du moins que le permettait l'exposition des labeurs de ces derniers. Lorsqu'il nous a été impossible d'omettre toute mention des premiers,

nous nous sommes efforcé d'être aussi discret que possible.

Du reste, même nos meilleurs amis ne tarderont pas à s'apercevoir que nous avons usé vis-à-vis d'eux de la même liberté d'appréciation. L'historien a, croyons-nous, des droits tout spéciaux à la plus grande indépendance, et ce serait pour lui prévariquer que de ne point s'en servir.

Mais nous aimerions qu'il fut bien entendu que le principal mérite de cet ouvrage, s'il en a, consiste dans l'originalité de son contenu. C'est un livre de première main, écrit d'après des sources d'information jusqu'ici inconnues, ou du moins peu exploitées, non pas une vulgaire réédition de matériaux déjà publiés par différents auteurs, comme c'est le cas pour un trop grand nombre d'ouvrages qui paraissent de nos jours sur des sujets apparentés au nôtre. Même en ce qui touche des questions historiques qui ont déjà été traitées par des spécialistes, telles que, par exemple, les origines françaises du centre du Canada, nous nous sommes toujours fait un devoir de recourir pour nos autorités aux toutes premières sources, telles que les lettres manuscrites de Lavérendrye, ses mémoires et ses journaux de voyage ainsi que ceux du gouverneur de Beauharnois, de Legardeur de Saint-Pierre, etc.

Pour notre exposé de la fondation de la colonie de Lord Selkirk, nous avons parcouru avec soin la volumineuse correspondance de cet homme réellement supérieur, ainsi que celle de son lieutenant Miles Macdonell et de certains autres. En ce qui est de

l'établissement permanent de l'Eglise dans l'Ouest canadien et de son histoire pendant les premières années de ce pays, nous nous sommes basé sur les originaux des lettres échangées entre les évêques de Québec et leur représentant sur les grandes plaines occidentales, ainsi que son clergé. La publication officielle des Oblats de Marie Immaculée — qui ne circule point en dehors de leurs maisons et peut pour cette raison être comparée à un manuscrit qui dort sous la poussière d'une bibliothèque peu achalandée — nous a fourni la plupart de nos données sur les travaux de leurs missionnaires dans le territoire dont nous nous étions imposé l'étude. Enfin, lorsque nous en sommes venu à esquisser la fondation et les développements des différents groupes de l'Ouest, nous nous sommes adressé à la source la plus sûre en pareil cas : les registres de ces paroisses et ceux qui en ont aujourd'hui la garde, c'est-à-dire les curés actuels qui ont pu se renseigner près des pionniers locaux.

Ce sont là autant d'autorités de première main. Nous avons en outre recouru à l'occasion à des ouvrages d'une certaine importance, comme les histoires plus ou moins complètes du Manitoba, de l'Ouest et de la Colombie Britannique, par Ross, Gunn et Tuttle, Hargrave, Hill, Begg, Bryce, Dugas et nous-même, sans négliger les volumes et les brochures de cadre plus restreint, ou qui n'ont qu'un caractère partiellement historique, comme la vie monumentale de M^{sr} Taché par Dom Benoît, les *Vingt Années de Missions* de ce prélat, et les ouvrages ou

compilations de Masson, Ross Cox, Southesk, Milton et Cheadle, Mayne, Macfie, W. Pike, Petitot, Prud'homme et peut-être une cinquantaine d'autres, dont les titres figurent dans notre Bibliographie.

Pour les troubles politiques de 1869 et de 1885, nos autorités ont été des plus abondantes. On les trouvera souvent indiquées au cours des copieuses notes qui accompagnent les chapitres affectés à cette double époque. La pittoresque figure historique de Louis Riel occasionna toute une série de livres et de brochures, dont la plupart ne sont guère que des pamphlets dus aux passions politiques. Nous les avons tous vus, mais ils ne nous ont pas tous servi. Nous avons préféré nous en rapporter aux documents officiels, surtout aux comptes rendus des dépositions faites sous serment par des personnes qui avaient été mêlées aux événements dont elles parlaient. Le livre intitulé *The Creation of Manitoba*, par cet Anglais à l'esprit droit qui avait nom Alexandre Begg, nous a aussi été de la plus grande utilité relativement aux détails de l'Insurrection de la Rivière-Rouge.

Nous sommes fier de posséder tous les documents imprimés qui nous ont aidé dans l'accomplissement de notre tâche. Mais il va sans dire que les nombreux manuscrits que nous avons examinés en préparant cette histoire ne se trouvent point chez nous, mais soigneusement serrés en divers endroits à l'abri des indiscretions de tout œil profane. Nous n'avons pourtant rencontré aucun cerbère inexorable préposé à leur garde, mais au contraire des

intellectuels pleins d'obligeance et toujours prêts à permettre un examen approfondi de leurs trésors.

Il nous est donc on ne peut plus agréable de remercier publiquement ici le D^r L.-Saint-Georges Lindsay, gardien à l'archevêché de Québec de la plus précieuse collection de manuscrits qui existe au nord du Mexique, sinon dans toute l'Amérique du Nord; le R. P. A.-E. Jones, S. J., le savant archiviste des Jésuites de Montréal; les D^{rs} Doughty et Roy, respectivement directeur et assistant des Archives du gouvernement fédéral à Ottawa, ainsi que le D^r J. Prud'homme et l'abbé D. Lamy qui, sur l'ordre de M^{sr} Langevin, nous ont laissé avoir accès aux importants documents dont ils ont successivement été chargés à l'archevêché de Saint-Boniface.

D'autres personnes, trop nombreuses pour être mentionnées nommément, nous ont, comme nous l'avons donné à entendre, plus ou moins aidé par leurs réponses à nos questions. Le R. P. H. Leduc, O. M. I., vicaire général de Saint-Albert, mérite sous ce rapport une mention toute spéciale, ainsi que le R. P. Le Chesne, O. M. I., de Vancouver. L'un et l'autre ont droit à nos plus sincères remerciements, que nous envoyons également à tous ceux qui ont bien voulu nous aider dans la mesure de leur compétence.

Une ou deux remarques sur l'origine et le contenu de notre histoire sous sa présente forme compléteront ces notes préparatoires. La plupart de ceux qui la liront n'ignorent pas que, pour des raisons toutes spéciales et qu'on a reconnues comme parfai-

tement valables, elle a d'abord paru en anglais. N'était l'apparence extérieure de cette nouvelle publication, ils seraient peut-être étonnés de ne la point voir donnée comme une traduction de la première. Mais l'examen le plus superficiel du présent ouvrage suffira, pensons-nous, pour les convaincre que celui-ci a d'excellentes raisons pour prétendre à la nouveauté. Trois volumes d'environ 430 pages de matière à lire au lieu de deux qui n'en contiennent qu'une moyenne de 350 suggèrent une assez grande différence pour qu'un certain degré d'originalité s'attache à la nouvelle publication.

Nous ne pouvons nous empêcher de croire que celle-ci arrive à point. Winnipeg vient de célébrer le centième anniversaire de l'arrivée des premiers colons qui transformèrent ces régions autrefois si sauvages en un pays civilisé. Nous espérons que de nombreux lecteurs prendront occasion de l'apparition de notre livre pour se familiariser avec les hauts faits de ces colons, de ceux qui leur succédèrent, et surtout des missionnaires qui rendirent possibles leur établissement et leurs succès au milieu des hordes plus ou moins hostiles qui les avaient précédés dans ces immenses régions qui sont devenues le grenier d'abondance du Canada, en attendant qu'elles en forment le centre politique et social.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS L'OUEST CANADIEN

LIVRE I PRÉPARATION

CHAPITRE I

LES ABORIGÈNES ET LE COMMERCE DES FOURRURES

1659-1727

Il y a trois cents ans, la vaste région qui s'étend entre le lac Supérieur et les Montagnes Rocheuses pouvait passer pour un pays solitaire et silencieux. Ni les sombres forêts à l'est de la rivière Rouge, ni les prairies sans fin qui se déroulent à l'ouest de ce cours d'eau ne connaissaient en aucune manière ce qu'il nous plaît d'appeler la civilisation. C'est à peine si ça et là quelques hordes d'Indiens aux mœurs primitives, nombreux en comparaison de ce que sont aujourd'hui leurs descendants, bien que d'importance numérique insignifiante relativement à l'étendue des terres au travers desquelles ils

erraient, disputaient au bison la libre possession du sol.

Au sud du fleuve Churchill, d'une part, et de la branche nord de la Saskatchewan, d'autre part, ces peuplades étaient divisées en quatre tribus qui pouvaient se réduire à deux familles ethniques. Du Sault Sainte-Marie au lac des Bois, les Chippeways ou Sauteux, ainsi appelés du nom de leurs quartiers généraux, règnaient au nombre d'au moins 35,000, et peuplaient d'une certaine manière les bords rocailleux des lacs et les sombres retraites des bois.

Au nord et au sud de la présente frontière des Etats-Unis, leurs voisins immédiats à l'ouest étaient leurs congénères, les Cris ou Christinaux, comme les Français les appelèrent d'abord, appliquant à la tribu entière le nom d'une de ses bandes. C'était une puissante peuplade dont les membres, actifs et énergiques, passaient leur vie nomade dans un point ou dans un autre du territoire sis au sud de la Churchill, à partir du lac des Bois et de la baie d'Hudson à l'est, presque jusqu'aux montagnes Rocheuses à l'ouest, où ils confinaient à leurs ennemis héréditaires, les fameux Pieds-Noirs, tribu d'humeur belliqueuse de la même famille algonquine, qui était composée d'Indiens aussi essentiellement chasseurs des grandes plaines que les Cris étaient originellement citoyens des bois.

Les premiers eurent d'abord leur habitat le long de la Saskatchewan, où ils pouvaient compter 20,000 âmes. Mais, à l'époque qui nous occupe, ils venaient

d'être chassés au sud-ouest et regardaient comme leur patrimoine la région qui s'étend d'un point légèrement au nord de la rivière à l'Arc jusqu'au Missouri supérieur et au-delà. Ce déplacement avait été le résultat d'une alliance des Cris avec une des branches de la famille sious, désignée d'abord sous le nom d'Assiniboëls, et connus aujourd'hui comme les Assiniboines, c'est-à-dire « ceux qui font cuire au moyen de pierres ». Brouillés avec leurs frères des grandes plaines américaines, ces aborigènes avaient émigré vers le nord, où les Cris leur avaient donné l'hospitalité, leur assignant d'abord les terres incultes que nous voyons entre les lacs Winnipeg et Manitoba, au nord, et la vallée de la rivière à laquelle les nouveaux venus devaient donner leur nom, mais les laissant ensuite se répandre vers la source de ce cours d'eau et de ses tributaires.

Au moment de leur séparation du corps principal de leur race, les Assiniboines pouvaient être évalués à 15,000 âmes, tandis que les Cris étaient probablement alors quatre fois aussi nombreux¹.

1. Les Cris sont aujourd'hui près de 15.000. Or un "traiteur" de fourrures (mot employé au Canada dans le sens de "commerçant" en cette espèce de produits), John Macdonell, écrivait en 1797 que, "à cause de leurs guerres avec leurs voisins, la petite vérole de 1780-81 et d'autres calamités publiques, il ne reste pas aujourd'hui le tiers de la nation" (dans Masson, *Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest*, vol. II, p. 277). En supposant par impossible que les Cris n'aient pas diminué depuis 1797, ceci nous donne un total de plus de 45,000. On sait en outre qu'une autre visite du même fléau balaya en 1838 au moins la moitié de la population des grandes plaines de l'Ouest canadien. D'où l'on peut aisément conclure que le chiffre de 60,000 n'est pas du tout exagéré en ce qui est du nombre des Cris avant l'arrivée des premiers blancs, avec leurs maladies contagieuses et leur eau de feu non moins fatale à la race peau-rouge.

Ainsi que les Cris qui les avaient traités si généreusement, les Assiniboines étaient constamment en guerre non seulement avec les Pieds-Noirs, mais même et surtout avec leurs propres parents, les Sioux, qui de temps immémorial avaient en outre à repousser les attaques des Sauteux de l'est.

Au nord de ces importantes tribus, se mouvaient les bandes innombrables de la grande race dénée, dont ample mention sera faite en temps et lieu.

Toutes ces peuplades avaient des coutumes et une religion à peu près semblables. Vêtus au complet — ce qui arrivait rarement aux hommes en été — ils portaient en guise de manteau la peau d'un buffle, dont la chair leur servait aussi de nourriture, avec des mitasses ou guêtres et des mocassins, chaussure en cuir mou, de la même matière ou de quelque autre espèce de peau tannée. La pièce principale de leur vêtement consistait en une sorte de chemise en peau garnie de son poil. Pendant la saison chaude, les hommes se contentaient souvent d'un pagne et de mocassins, tandis que les femmes portaient une courte jupe, toujours de cuir, retenue à la taille par une ceinture ornée de diverses bagatelles comme des dents de castor; des griffes d'ours, etc.

Ces Indiens vivaient dans des *tipis*, espèces de loges coniques en peau, montées sur des perches

On les divise communément en Cris proprement dits — qui sont eux-mêmes subdivisés en Cris des prairies et Cris des bois — Muskégons et Monsonis.

assez légères pour être facilement transportées là où le demandaient leurs instincts nomades. En plus de la viande du buffle ou bison, qu'on trouvait alors en immenses troupeaux, le poisson, une variété de riz sauvage et plusieurs espèces de fruits servaient à leur subsistance.

Ils se procuraient le buffle soit par la chasse à courre, soit, le plus souvent, au moyen de fourrières, immenses enclos de branchages dans lesquels on pourchassait le gibier, qu'on expédiait alors avec des flèches à tête de silex ou autre pierre ou des casse-têtes de même matière.

Des armes de modèle identique servaient au guerrier. Les guerres indiennes consistaient plus en embuscades et en surprises, dont le résultat était le massacre du faible par le plus fort, qu'en rencontres à découvert entre partis jouissant des mêmes avantages. Et pourtant on portait aux nues la prétendue prouesse des guerriers vainqueurs, dont le meilleur titre à la considération publique n'était autre que la chevelure des vaincus, qu'on scalpait avec délices sans se préoccuper si ceux-ci étaient morts ou simplement blessés. Le nombre de ces trophées dans la loge d'un individu était considéré comme un sûr criterium de son courage et déterminait la considération à laquelle il avait droit dans sa tribu. Des danses spéciales, au cours desquelles les jeunes gens enduraient sans sourciller les tortures les plus horribles, préparaient au rang de guerrier, et des fêtes semblables, pendant lesquelles les che-

velures arrachées à l'ennemi étaient étalées avec complaisance, se célébraient après ce qu'on était convenu d'appeler une victoire.

Aucune tribu n'était remarquable par la pureté de ses mœurs ou l'honorabilité de son code. La polygamie était générale, et un échange temporaire des femmes était réputé la plus grande preuve d'amitié possible. Il s'ensuit que le sort de ces dernières était loin d'être heureux, d'autant plus que le divorce était chose commune.

La jeune fille n'avait presque jamais rien à dire quand il était question de mariage. N'ayant en vue que leurs propres intérêts, ses parents la donnaient généralement au plus offrant, sans se préoccuper de ses propres préférences. Une fois mariée, elle devenait l'esclave de son seigneur et maître. En voyage, elle devait, avant l'introduction des chevaux, porter à dos le bagage de la famille² et, le soir arrivé, c'est à elle qu'incombait le soin de planter la tente et de préparer le souper, pendant que son mari se reposait sur l'herbe d'avoir passé la journée à se pavaner, l'arc en mains et le carquois au côté, dans

2. Ce qu'un auteur anglais dit des Pieds-Noirs s'applique à tous les Indiens des Plaines — de fait à tous les Peaux-Rouges d'Amérique. "Un Pied-Noir", écrit cet auteur, "ne fera jamais aucune espèce d'ouvrage dont sa femme peut s'acquitter; et je crois que l'idée qui domine dans l'esprit d'un jeune homme qui se risque à prendre la "pucelle de son choix", est non pas la jouissance, mais le travail qu'il peut en retirer. Les femmes sont ses esclaves, des créatures prédestinées à le servir et à faire tout le travail manuel du ménage. Un guerrier pied-noir va à cheval, pendant que sa fidèle épouse chemine péniblement à pied sans murmurer, bien qu'elle soit chargée de nombreux fardeaux" (Cumberland, *The Queen's Highway*, p. 199; Londres, 1887).



SAUVAGE DES PLAINES CANADIENNES

l'attente d'un gibier qui ne paraissait pas toujours au temps voulu.

Les relations incestueuses n'étaient nullement rares chez les indigènes des grandes prairies. Ceux-ci ne se faisaient pas plus faute d'épouser simultanément plusieurs sœurs.

Aux misères dues à sa condition comme épouse, on pourrait ajouter celles qui découlaient des observations propres à certaines périodes de son existence en tant que femme ou en tant que mère, alors qu'elle était considérée comme légalement impure et évitée avec la plus grande sévérité. Elle devait alors vivre en recluse, sous un misérable abri de peaux, et ne pouvait même pas toucher au moindre ustensile du ménage de peur de le rendre impropre à tout usage ultérieur. Si l'on voyageait sur une neige épaisse, on lui refusait le privilège de suivre les traces de la bande, et, malade et littéralement à bout, elle devait frayer son propre sentier, les pieds chaussés d'énormes raquettes aussi nécessaires à la marche en pareille circonstance que fatigantes lorsque la neige n'avait pas la consistance voulue. Tout contact avec celui des hommes attirait, pensait-on, les plus terribles calamités, ou tout au moins avait pour résultat infaillible une malchance qu'aucun des chasseurs qui l'avait suivie ne pouvait éviter³.

3. Cette coutume barbare était commune à tous les Indiens de l'Amérique. Un des premiers explorateurs anglais des régions arctiques, le capitaine Back, rapporte sans en deviner la cause, l'incident suivant: "Une femme d'âge moyen vint, accompagnée d'une fille de six ans, nous trouver sous l'empire de la plus grande consternation,

Bien que *Natous*, ou le Soleil, parut être la divinité suprême des Pieds-Noirs, à en juger par les fêtes annuelles célébrées en son honneur, fêtes qui avaient leur équivalent dans la danse de la soif des Cris, *Kitchi-Manitou*, ou le Grand Esprit⁴, était généralement regardé, du moins à l'époque de la découverte de leur pays, comme le Maître de la vie, qui créa le monde et tout le bien qu'il renferme, tandis que le mal et les misères auxquelles l'homme est condamné étaient attribués au principe contraire, *Matchi-Manitou*, le Mauvais Esprit.

On apaisait ce dernier par des incantations dont les ministres officiels étaient des chamans ou sorciers, auxquels on attribuait un pouvoir surnaturel et dont la danse et les insufflations étaient accompagnées de chants frénétiques et de violents battements de tambour. Dans l'opinion des indigènes, maladie et mauvais esprit étaient des termes plus

cherchant près de nous protection contre un chasseur sur le fusil duquel elle avait passé par mégarde pendant la nuit. Voyant ce qui lui était arrivé, accident qui, dans l'opinion de l'Indien, détruit toute la valeur de l'arme et l'empêche de causer la mort, elle fut si alarmée que, bien qu'attachée à son mari, elle préféra fuir plutôt que de s'exposer aux mauvais traitements que sa furie pourrait lui suggérer. Cependant, après avoir laissé passer un laps de temps suffisant pour l'évaporation de sa colère, elle retourna vers lui, et comme l'Indien avait depuis le désastre eu la bonne fortune de tuer un animal avec ce même fusil, elle en fut quitte pour une bonne volée accompagnée de l'avertissement d'avoir à être plus cautiveuse à l'avenir. Etant donné le code indien, c'était là un traitement excessivement indulgent, vu que la femme coupable de pareil crime en sort rarement avec un châtimement moindre qu'un nez fendu ou une partie des oreilles coupée" (Back, *Narrative of the Arctic Land Expedition* p. 213-14; Londres, 1836).

4. Plusieurs auteurs anglais traduisent à tort cette expression par : Maître de la vie.

ou moins corrélatifs. Ils croyaient que le dernier ne cédait qu'aux objurgations d'un parti possédé d'un esprit plus puissant, une espèce de génie protecteur qu'on acquérait ou bien par un noviciat dont les traits saillants étaient le jeûne et le rêve, ou bien par suite d'attaques cataleptiques qui, pour l'esprit indien, n'étaient autre chose qu'une manifestation extérieure de l'absence de l'âme, momentanément partie pour le monde invisible.

Le Grand Esprit était honoré par des fêtes périodiques, au cours desquelles les chefs et les vieillards le remerciaient publiquement des faveurs dont il avait honoré la tribu et imploraient son assistance contre ses ennemis. Après quelques chants sacrés, la cérémonie se terminait par un banquet et l'usage solennel du calumet, dont le tuyau était dirigé vers le sud, le séjour de la Divinité, puis successivement vers la terre, le soleil levant et l'occident.

C'était là tout le culte public connu des aborigènes, et ses manifestations n'étaient point fréquentes. Les particuliers préféraient adresser leurs hommages au Mauvais Esprit, parce que lui seul était supposé capable de nuire. Un chien était alors sacrifié, ou bien quelque autre chose, comme une partie de la chasse ou tout objet de valeur, était offert par le suppliant, qui laissait son offrande sur un échafaudage, hors d'atteinte de la dent des bêtes féroces.

Pareil assemblage de pieux et de perches tenait généralement lieu de tombe parmi les aborigènes

des grandes plaines occidentales. Les morts y étaient déposés, enveloppés dans de nombreuses peaux tannées et accompagnées de ce qui leur avait été le plus cher dans ce monde et pouvait leur servir davantage dans l'autre, comme leur pipe, leurs armes, les chevelures dues à leurs prouesses ou, dans le cas des femmes, les ustensiles dont elles avaient fait usage et les ornements dont elles s'étaient parées.

Cette population primitive coulait ainsi ses jours dans une succession de paix et de guerre, sans soupçonner le moins du monde l'existence d'autres sociétés de l'autre côté du « grand lac », pas plus qu'elle n'avait conscience des bénédictions que le Rédempteur avait apportées à la terre, quand l'idée se fit graduellement jour dans son esprit que, bien loin dans le sud, des gens au visage pâle et barbu, qui avaient à leur disposition de merveilleux produits et de terribles engins, avaient fait leur apparition au milieu des Indiens.

Quelques-uns de ces étrangers devaient bientôt traverser le propre pays des Cris dans la personne de deux aventuriers français, Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart sieur Desgroseillers. Le premier venait de Paris, où il était né en 1636⁵, tandis que le second était natif de la Touraine, où il avait vu le jour vers 1621. Desgroseillers s'étant marié à la sœur de Radisson, les deux Français

5. Il vécut longtemps à Saint-Malo, d'où probablement le *lapsus calamé* de Mlle A.-C. Laut (*Pathfinders of the West*, p. 6; Toronto, 1904), d'après lequel il serait né à cette place.

s'étaient par là trouvés unis par des liens de famille qui, ajoutés à une similitude d'inclinations remarquable, les avaient préparés pour la carrière merveilleuse qu'ils devaient suivre.

Tous les deux ont été représentés comme protestants par le Dr Georges Bryce⁶ et d'autres écrivains, et, tout en répudiant pareille religion en ce qui concerne Desgroseillers, même l'abbé Geo. Dugas déclare⁷ qu'il n'y a aucun doute que Radisson n'eut été huguenot. Pourtant chacun des deux aventuriers était catholique.

Desgroseillers passa sa première jeunesse chez les Ursulines de Québec, et la Vén. Mère de l'Incarnation en parle dans les termes les plus flatteurs. Plus tard, il devint une espèce de frère convers, donnant son temps et son argent aux missions des Jésuites. De plus, on raconte que, au cours de ses pérégrinations, il exposa un jour aux yeux ébahis des Indiens une image religieuse qu'il n'est guère vraisemblable de voir conservée et portée si loin par un protestant. Mais une preuve irrécusable de sa foi catholique consiste en ce que son nom se trouve sur les registres des Trois-Rivières à côté de ceux de plusieurs enfants dont il était le parrain.

Quant à Radisson, il commence son journal par la célèbre formule « Pour la plus grande gloire de

6. *The Remarkable History of the Hudson's Bay Company*, p. 3; Toronto, 1900.

7. *L'Ouest Canadien*, p. 22; Montréal, 1896. Telle est aussi l'opinion du P. Lewis Drummond, S. J. (*The French Element in the Canadian Northwest*, p. 2; Winnipeg, 1887).

Dieu ». Cette circonstance trahit une familiarité remarquable avec l'ordre des Jésuites, qui l'avaient aidé de leur argent non moins que de leurs conseils. Voici ce qu'il écrit dans ses mémoires au sujet de ces missionnaires si souvent en butte à la calomnie : « Leur seul désir est l'agrandissement du royaume de Dieu. Ils font preuve d'une charité vraiment admirable envers tous ceux qui travaillent et qui, par leur conduite honnête, se montrent dignes d'être aidés. Ceci est la pure vérité. C'est la réponse que je fais à tous ceux qui voudraient jamais prétendre le contraire. Je parle ici avec connaissance de cause ⁸. »

Si nous considérons que ce témoignage se trouve dans un document de caractère privé, qui n'était nullement destiné à être publié du vivant de celui qui le rendait et par suite duquel il ne pouvait par conséquent attendre aucun avantage matériel, il ne sera pas difficile de décider si Radisson était catholique ou protestant.

De plus, comme A. C. Laut le fait remarquer ⁹, il admet avoir été à confesse au P. Pons, S. J. Cette circonstance devrait à elle seule trancher la question. Enfin, dans une lettre qu'il écrivait en 1683 à un correspondant de Paris, Radisson, qui s'était uni à une protestante d'Angleterre, dit expressément que son beau-père avait presque abandonné sa fille

8. Cité d'après L.-A. Prud'homme, *Notes historiques sur la Vie de P.-E. Radisson*, pp. 27-28.

9. *Pathfinders of the West*, p. 41.

(c'est-à-dire la femme Radisson) « dans la croyance qu'elle avait embrassé la religion catholique ¹⁰ », supposition qui ne serait guère venue à l'esprit de l'Anglais protestant si son beau-fils avait réellement professé la même foi que lui.

Cependant nous ne saurions nier que, après une vie passée presque tout entière au milieu des sauvages, Radisson ne pourrait être cité comme un modèle d'honorabilité. Il faut avouer que les scrupules ne le gênaient guère quand il s'agissait d'atteindre ses fins. Deux fois traître à son propre pays, il ne paraît pas avoir beaucoup plus respecté la vérité en décrivant ses voyages qu'il ne fit preuve de fidélité à l'égard de son roi. Son journal, outre qu'il est si vague dans ses détails topographiques, contient des assertions auxquelles il est difficile d'ajouter foi ; comme, par exemple, quand il dit avoir rencontré un jour une bande de trois cents ours ¹¹ ! Une autre fois, il voudrait nous faire croire que, de concert avec Desgroseillers, il tua six cents orignaux près d'un lac dans le voisinage de la baie James ¹². Rien d'extraordinaire, par conséquent, si quelques-unes de ses supputations soient exagérées. Par exemple, il est difficile de le croire quand il affirme avoir vu, au pays des Sioux, un village qui contenait « plus de sept mille guerriers ¹³ », ce qui ferait au moins vingt mille âmes.

10. N.-E. Dionne, *Chouart et Radisson*, p. 154; Québec, 1910.

11. Dans les *Notes historiques* de Prud'homme, p. 19.

12. *Ibid.*, p. 33.

13. *Ibid.*, p. 31.

Quoi qu'il en soit, il semble avéré que ces deux Français furent les premiers visiteurs de notre race au pays des Cris, bien qu'on ne puisse déterminer le lieu précis où ils rencontrèrent ces Indiens, ou même la route qu'ils suivirent au travers de leurs terres.

C'était en 1659-60.

Quittant les bords d'un des grands lacs ¹⁴ en compagnie de vingt-sept compatriotes, ils s'engagèrent dans le sud-ouest, atteignant peut-être le haut Mississippi, et retournèrent au nord par le territoire des Cris. Il est impossible d'être plus précis relativement à ce voyage sans s'exposer au danger de se tromper.

Cette tournée des deux amis fut le fait d'aventuriers et de *coureurs de bois* plutôt que de véritables explorateurs. Elle ne laissa aucune trace et ne versa aucune lumière sur la nature du pays visité pas plus que des indigènes qu'ils y avaient rencontrés. Ce n'est pas en cela que consistent les titres de Radisson à l'immortalité. Il nous faut les chercher ailleurs.

Mécontent de la manière dont il avait été traité par les autorités françaises, il se tourna vers les Anglais dans l'espoir d'en recevoir du secours, et leur fit entrevoir la quantité fabuleuse de riches fourrures qu'ils pourraient se procurer s'ils se mettaient en rapport avec les tribus des grandes

14. Que Radisson appelle le lac des Hurons.

plaines canadiennes. Ses intrigues eurent pour résultat final la formation d'une association commerciale destinée à avoir sur ce pays une influence qui devait durer des siècles. Nous voulons parler du « Gouverneur et de la Compagnie d'Aventuriers faisant le commerce dans la Baie d'Hudson ».

Cette corporation fut à l'origine composée du prince Rupert, du duc d'Albermarle, du général Monck et de quinze autres nobles ou marchands, auxquels Charles II accorda une charte conférant de si vastes pouvoirs que plus tard sa validité fut maintes fois contestée.

Ce document donnait à la compagnie « le commerce absolu de toutes les mers, détroits et baies, lacs, rivières, anses et golfes qui ne sont point déjà dans la possession d'un de nos sujets, ou des sujets d'un autre prince ou état chrétien ».

C'était indubitablement généreux. Mais il y en a qui, se rappelant l'axiome « personne ne donne ce qu'il n'a point », peuvent trouver cette libéralité facile, puisqu'aucun monarque anglais n'avait jamais réclamé comme lui appartenant ce que, le 2 mai 1670, le roi Charles II accorda avec tant de bienveillance à son parent et à ses futurs associés dans le commerce des fourrures ¹⁵.

15. Comme cette charte et les droits qu'elle était supposée conférer furent plus tard l'objet de beaucoup d'opposition de la part d'une corporation rivale et de ses associés catholiques, ce n'est que simple justice à ces derniers de donner (d'après le juge L.-A. Prud'homme) les raisons qui les portaient à contester si énergiquement sa validité. D'après les adversaires de cette charte :

1. — La Couronne n'avait pas le droit d'aliéner sans l'autorisation

Mais ceux-ci ne se firent pas faute de profiter de l'occasion, et ils le firent sans tarder. A partir de ce temps-là, des vaisseaux quittèrent périodiquement la Tamise pour les bords glacés de la baie d'Hudson, chargés de mousquets et de munitions, de haches et de hachettes, de couteaux et de chaudières, ainsi que de tabac et de spiritueux, d'habits et d'étoffes de toutes sortes, que les commerçants départissaient, avec d'énormes profits, en faveur des Indiens qui affluèrent bientôt à leurs postes de traite. En retour, ils reçurent de leur clientèle à peau rouge les meilleures pelleteries de ce qui est aujourd'hui le Canada central.

Les traiteurs anglais établirent des forts sur les rivières Albany et de l'Original (*Moose R.*); puis ils

du parlement un territoire plus vaste que la Grande Bretagne elle-même. Le souverain ne peut céder une colonie, parce que celle-ci appartient à la nation.

2. — La charte de la compagnie de la baie d'Hudson contient une clause qui exclut de la région qu'elle était supposée concéder tout pays appartenant déjà à un prince chrétien. Or, le 29 avril 1627, c'est-à-dire 43 ans avant l'émission de cette charte, Louis XIII avait donné le même territoire à la compagnie de la Nouvelle-France.

3. — Par le traité de Ryswick, conclu en 1696, c'est-à-dire longtemps avant qu'on eut commencé à faire opposition à la charte de la compagnie de la baie d'Hudson, toute la contrée de la baie d'Hudson fut cédée à la France sans qu'on fit mention d'aucun droit de la compagnie de la baie d'Hudson.

4. — D'après le droit international, la seule prise de possession d'un pays ne suffit point pour avoir des effets durables. Il faut qu'elle soit suivie d'une occupation effective et de la proclamation de droits de propriété indivise. Or les Français découvrirent, puis exploitèrent, le Nord-Ouest sans aucune protestation de la part de l'Angleterre.

5. — Le pays appartient d'abord à la France qui, par le traité de Paris, le rétrocéda, non pas à la compagnie de la baie d'Hudson, mais à l'Angleterre.

6. — Enfin cette compagnie se doutait elle-même que sa charte était pour le moins discutable, puisque, en 1690, elle la fit confirmer pour sept ans par le parlement.

fondèrent les forts Nelson et Severn, à l'embouchure des cours d'eau du même nom, et, dans la suite, ils donnèrent à l'immense contrée tributaire de cette baie le nom de leur premier gouverneur, le prince Rupert. Ces forts, des plus primitifs dans le principe, furent graduellement agrandis, jusqu'à ce que quelques-uns eussent atteint des proportions dignes de leur nom. De fait, l'un d'eux, nommé fort du prince de Galles, à l'embouchure du fleuve Churchill, était de pierre et avait la forme d'un grand rectangle avec bastions munis de nombreux canons.

Les premiers officiers de la compagnie de la baie d'Hudson n'étaient rien moins qu'explorateurs. Pendant très longtemps ils restèrent comme accolés aux rivages glacés de la baie qui leur avait donné son nom, et, bien que conscients de l'activité de leurs rivaux, les traiteurs français, qu'ils regardaient comme d'intolérables intrus dans leurs propres domaines, ils ne tentèrent jamais de les prévenir en pénétrant dans l'intérieur tant que le Canada appartenait à la France.

Une seule exception, celle d'Henry Kelsey, pourrait être citée. Mais même les découvertes de ce dernier, si l'on peut gratifier de ce nom de simples courses sans but déterminé, furent autant le résultat de l'accident que d'ordres explicites de la compagnie. Ayant été, dans sa jeunesse, maltraité par le gouverneur de la factorerie de York, Kelsey s'enfuit en 1691 dans l'intérieur des terres, où pendant quelque temps il mena la vie aventureuse des Indiens.

Un projet de loi qui devait confirmer la charte de la compagnie était justement à l'étude aux Communes d'Angleterre. Pour se rendre les législateurs favorables en se montrant dévoués aux intérêts de la science et du commerce en général, les autorités supérieures de cette corporation donnèrent ordre au « facteur » de York d'encourager la cause des découvertes géographiques.

Cet officier envoya donc des provisions au vagabond Kelsey et des présents pour les indigènes qu'il pourrait rencontrer, l'assurant de son pardon pour le passé s'il se rendait au pays des Indiens du sud-ouest.

Mais il est difficile de déterminer la nationalité de ceux avec lesquels il vint en contact. Il prétend avoir fait 514 milles en cinquante-neuf jours, au cours d'un voyage qui, dit-il, lui fit traverser une région boisée, après laquelle il trouva de vastes prairies sur lesquelles erraient d'innombrables bisons. Il admet n'avoir vu pendant tout son voyage qu'une seule rivière, large d'environ cent mètres, qui était peut-être la Saskatchewan. Il était de retour à la baie en juin 1692¹⁶.

L'exposé qu'il fit de la richesse en animaux à fourrure du pays qu'il venait de parcourir aurait dû faire naître chez les traiteurs anglais des diverses

16. Joseph Robson, *An Account of Six Years Residence in Hudson's Bay*, p. 23 et *passim*; Londres, 1752. Kelsey n'avait avec lui ni boussole, ni aucun instrument qui lui permit de computer exactement les distances. En outre, comme il n'était alors qu'un petit jeune homme, on ne peut raisonnablement supposer qu'il amoindrit l'étendue de ses explorations.

factoreries — comme ils appelaient leurs forts — l'envie de pénétrer dans l'intérieur des terres, d'autant plus que leur charte leur conférait le monopole du commerce sur toutes les contrées dont les eaux étaient tributaires de la baie d'Hudson ¹⁷.

Mais les Français, qui prétendaient avoir sur ce pays un droit de propriété découlant d'une priorité de découverte, ne pouvaient eux-mêmes s'empêcher de voir des intrus dans les établissements anglais. Ils capturèrent plusieurs fois quelques-uns d'entre eux, après des exploits comme ceux du chevalier de Troyes, d'Iberville et de la Pérouse, auxquels on ne peut refuser le tribut de son admiration. Ceux-ci durent pourtant être rendus à leurs premiers possesseurs, qui en reprirent aussi par la force des armes. Les complications politiques en Europe finirent par confirmer les Anglais dans la possession de ces postes.

En conséquence, le but principal des Français fut dès lors de détourner des chenaux anglais les chasseurs chargés des dépouilles des bois et des prairies.

Une autre raison de leur redoublement d'activité dans l'ouest consistait en ce que, après maints efforts infructueux pour découvrir un passage en Asie par la baie d'Hudson et quelque voie d'eau

17. Nous apprenons du même auteur, J. Robson, à qui nous devons la mention du voyage de Kelsey que les naturels de cette région "se conduisent bien vis-à-vis des Anglais, mais encore mieux à l'égard des Français, parce que ceux-ci se donnent plus de peine pour civiliser leurs coutumes", (*op. cit.*, pp. 53-54), témoignage en faveur de l'influence civilisatrice d'une nation catholique qui, venant d'un Anglais protestant, n'est pas à dédaigner.

qu'on crut longtemps découper de l'est à l'ouest le continent américain, les esprits dirigeants de l'époque avaient acquis la certitude que ce passage devait se chercher par terre, reléguant ainsi dans le domaine de l'imaginaire la voie par la mer dont quelques-uns affirmaient encore l'existence, mais que personne ne pouvait trouver.

Inutile d'ajouter que la géographie ne connaissait encore que peu de choses relativement à la côte du Pacifique. On savait qu'il y avait, par delà le continent américain, une mer qui s'étendait au nord jusqu'au 43° degré de latitude et ce qu'on appelait alors le détroit d'Avian. A cette étendue d'eau on s'imaginait qu'un soi-disant « golfe d'Amour » succédait, suivi lui-même d'un isthme qui reliait la terre appelée Bourbonnie, dans le sud-est, aux steppes de la Tartarie, dans le nord-ouest. En avril 1718, un prêtre de la Mission ¹⁸ du nom de Bobé écrivit une savante dissertation, qui représentait tout ce qu'on savait ou conjecturait alors touchant la géographie et l'ethnologie de cette partie du monde, sans oublier de mentionner que c'était par cet isthme que les Tartares et quelques Israélites avaient pénétré en Amérique.

Ce document se terminait en déclarant que la découverte de la « mer de l'Ouest », ainsi qu'on appelait originellement le Pacifique, serait un sujet

18. Ou Lazariste, non pas "l'un des missionnaires jésuites de la Nouvelle-France", comme le dit Lawrence-J. Burpee, p. 195 de sa *Search for the Western Sea* (Toronto, 1908).

de gloire pour le roi, utile à la France et méritoire aux yeux de Dieu ¹⁹.

Comme résultat pratique de ce mémoire et des discussions qui l'avaient précédé, il fut décidé de commencer par la fondation de trois postes, dont l'un serait établi sur le lac Supérieur, l'autre sur le lac des Christinaux ou des Bois, et le troisième sur celui des Assiniboëls (lac Winnipeg).

En conformité avec ce plan, Zacharie Robutel de la Noue, Canadien-français qui s'était en 1680 battu avec les Anglais de la baie d'Hudson, quitta Montréal en juillet 1717 et bâtit à Kaministiquia, sur le lac Supérieur, une maison qui devait être l'embryon du fameux fort William des années subséquentes. Il essaya même de pousser jusqu'au lac la Pluie; mais l'hostilité des Sioux l'obligea d'ajourner l'exécution de son projet. En sorte que, comme il restait cantonné à Kaministiquia ²⁰, il fut remplacé, en 1721, par un certain capitaine Deschaillons de Saint-Ours, qui ne s'aventura pas plus à l'ouest et dut lui-même quitter ce poste quatre ans plus tard.

Entre temps, d'autres conseils avaient prévalu. La découverte de la mer de l'Ouest, qui préoccupait tant les esprits dans les sphères gouvernementales

19. *Mémoire pour la Découverte de la Mer de l'Ouest*, en manuscrit dans les Archives du Canada, à Ottawa.

20. On pourrait remarquer ici qu'un M. de Noyon paraît avoir atteint le lac des Bois dès 1688. C'est du moins ce qui appert d'un mémoire de Michel Bégon daté du 17 nov. 1716: "Les sauvages Assiniboëls ont voulu mener à la Mer de l'Ouest de Noyon, voyageur, il y a environ vingt-huit ans. Il avoit alors hiverné à l'entrée du lac des Cristinaux sur la rivière Ouchichig, qui conduit au lac des Assiniboëls et de là à la mer de l'Ouest."

de Paris et de Québec, devait maintenant se tenter par la voie du territoire des Sioux. Dans ce but, le célèbre P. de Charlevoix fut envoyé faire une reconnaissance dans le sud, et, comme résultat de son rapport, bien qu'en dépit de son propre avis, on établit une mission chez les naturels du lac Pépin (1727). Ces terribles maîtres des plaines américaines venaient de massacrer des Français qui se rendaient en Louisiane, et l'on sentait qu'il était urgent de les pacifier et de les civiliser autant que possible avant que des partis d'explorateurs pussent traverser leurs terres avec quelque degré de sécurité.

Et comme ni l'amour des découvertes géographiques, ni même les intérêts de la religion ne pouvaient alors faire oublier les avantages d'ordre matériel à retirer des chasseurs indiens, une société fut fondée dont les opérations devaient se poursuivre simultanément avec celles des missionnaires.

Ainsi fut établi le fort Beauharnois, sur le lac Pépin, expansion du Mississippi entre ce qui est aujourd'hui le Wisconsin et le Minnesota. Ce poste vit bientôt quelque quatre-vingt-quinze loges de Sioux se dresser à l'ombre de ses murs. Et pourtant tous ces arrangements devaient n'aboutir à rien, pour des raisons que nous exposerons plus tard.

CHAPITRE II

HÉRAUTS DE LA CROIX

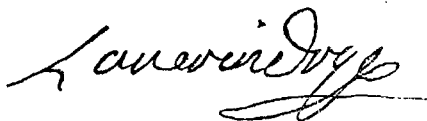
1727-1736

L'homme nécessaire au succès d'une entreprise aussi périlleuse que la découverte de l'Extrême-Ouest n'avait point encore attiré l'attention publique. C'était un Canadien au cœur noble qui avait embrassé la carrière de traiteur moins par goût que par nécessité. Il s'appelait Pierre Gaultier de Varennes, et avait assumé le surnom de la Vérendrye, (qu'il abrégéait d'habitude en Lavérendrye) sous sous lequel il est connu dans l'histoire.

Né aux Trois-Rivières le 19 novembre 1685 d'un gentilhomme français, René Gaultier chevalier de Varennes, et d'une jeune Canadienne, Marie, fille de Pierre Boucher, le premier de la célèbre famille de ce nom, Pierre Gaultier avait servi dans l'armée française et avait même été laissé pour mort sur le champ de bataille de Malplaquet, où il avait reçu neuf blessures.

Pourtant la récompense de son dévouement à la couronne de France n'avait consisté qu'en un vain titre, et, à l'instar d'autres nobles canadiens, il avait été comme forcé d'embrasser la carrière de traiteur de fourrures pour subvenir à ses besoins. Doué d'une

énergie inlassable, d'une droiture d'esprit et d'une honnêteté peu communes alors parmi les hautes classes de la société canadienne, et surtout dirigé dans sa conduite par des convictions religieuses inébranlables, Lavérendrye était indubitablement l'homme idéal pour la poursuite des projets de la Cour de France et de ses représentants sur les bords du Saint-Laurent.

A handwritten signature in cursive script, reading 'Lavérendrye', with a long, sweeping underline.

Signature de Lavérendrye

Etant en 1727 stationné au lac Népigon, il avait entendu les sauvages parler d'une voie qui devait conduire à la mer de l'Ouest, et avait en conséquence formé un plan qu'il soumit au gouverneur du Canada, Charles de Beauharnois, par l'entremise du P. Nicolas Degonnor, S. J., l'un des missionnaires de l'Ouest¹. Ce prêtre, s'étant rendu à Montréal, plaida la cause de Lavérendrye qui, en 1730, avait la charge du fort Kaministiquia. Comme résultat de son intervention, ce dernier partit de Montréal pour l'Ouest inconnu le 8 juin de l'année suivante, à la tête de cinquante hommes et accompagné de trois

1. Le P. Degonnor (dont nous trouvons le nom généralement écrit de Gonnor) naquit au diocèse de Lugon, France, le 19 nov. 1691 (d'autres disent 1671), et entra dans l'ordre à Bordeaux le 11 sept. 1710, arrivant au Canada en 1725. Il mourut à Québec le 16 déc. 1759.

de ses propres fils, ainsi que de son neveu, Christophe Dufrost de la Jemmeraye.

Dans l'impossibilité d'obtenir de la Cour un subside pour couvrir ses dépenses, il avait reçu le monopole du commerce des pelleteries dans les contrées qu'il découvrirait, privilège qu'on croyait, bien à tort comme on le verra, devoir amplement le compenser de l'absence de fonds spéciaux pour lui permettre de mener l'entreprise à bonne fin. Cette circonstance rendit toute marche rapide impossible, bien qu'elle dut aider efficacement à mettre Lavérendrye en contact avec les aborigènes de l'ouest et lui faire acquérir une réelle influence sur eux.

Pendant qu'il s'acheminait vers le but de son expédition, Lavérendrye prit comme chapelain le P. Charles-Michel Mesaiger, Jésuite né en France le 7 mars 1706 et arrivé à Québec dans le cours de 1722². Le P. Mesaiger est le premier prêtre qui ait jamais vu le lac des Bois.

Charles Michel Mesaiger S.J.

Signature du P. Mesaiger

Mais, longtemps avant d'y arriver, Lavérendrye devait avoir comme un avant-goût des nombreuses difficultés qui allaient l'assaillir au cours de ses

2. Il prononça ses quatre vœux le 2 fév. 1726, et fut envoyé chez les Miamis. Il retourna en France le 20 oct. 1749, et mourut à Rouen le 7 août 1766. Ses nombreuses lettres qui lui ont survécu nous le montrent comme un homme d'un gros bon sens et plus porté à la gaité qu'aux humeurs noires.

explorations. Le 27 août, alors qu'il était à quinze lieues de Kaministiquia, ses gens, terrifiés à la vue d'un portage de neuf milles, et peut-être aussi sous l'influence de commerçants jaloux, refusèrent d'aller plus loin. Mais, écrit notre explorateur, « à l'aide de notre Père missionnaire, je trouvay le moyen de gagner quelqu'un parmy le nombre de mes engagés, pour aller avec mon neveu la Jemeraye, qui était mon second, et mon fils, établir le poste du lac la Pluye. J'en eus assez pour équiper quatre moyens canots. Je fis faire sur-le-champ le portage et leur donnay un bon guide ³ ».

Avec ces gens de bonne volonté, on finit par atteindre le lac la Pluie, au débouché duquel fut fondé le fort Saint-Pierre, quelque temps avant l'hiver de 1731, pendant que le directeur de l'expédition elle-même devait s'en retourner à Kaministiquia.

Pendant ce temps, de la Jemmeraye n'était pas inactif au nouveau poste. Il invita les Indiens qu'il vit à venir troquer leurs fourrures avec lui. Malheureusement, comme l'arrivée des Français n'était encore connue que d'un petit nombre, la traite ne put être bien fructueuse cet hiver-là.

Le 8 juin de l'année suivante (1732), Lavérendrye partit encore avec le missionnaire, son neveu, qui l'avait rejoint, deux de ses enfants et sept employés

3. Dans Margry, *Mémoires et Documents pour servir à l'Histoire des Origines françaises des Pays d'Outre-Mer*, vol. VI, p. 586; Paris, 1888.

en plusieurs canots. Après une grande réception dont les Indiens du fort Saint-Pierre le gratifièrent, il poussa avec sa petite troupe jusqu'au lac des Bois, à l'extrémité occidentale duquel il érigea le fort Saint-Charles, qu'il nomma ainsi en l'honneur de son chapelain et du gouverneur du Canada, qui tous les deux avaient le même saint pour patron.

A propos du dernier, un mémoire qu'il adressa au ministre des colonies à Paris nous initie aux craintes, basées sur une ignorance bien excusable à cette époque, qui avaient alors cours, en même temps qu'il nous révèle le but réel que le gouvernement français avait en vue en entreprenant de pareilles explorations. De Beauharnois avait écrit ce qui suit à propos de Lavérendrye et de son œuvre :

« Il faut aussi qu'il ait des cartes bien exactes du Nouveau Mexique et de la Californie, afin de ne pas aller se jeter dans la mer Vermeille (le golfe du Mexique), où la rivière Rouge dont parle M. de la Véranderie a bien la mine de se décharger... A ces considérations j'en ajoute une qui sera sans doute d'un grand poids auprès d'un ministre qui a autant à cœur que vous l'avez la publication de l'Evangile parmi les nations nombreuses qui n'ont point encore entendu parler de Jésus-Christ; c'est que chemin faisant on pourra prendre des mesures pour ménager dans ces vastes contrées des établissements également utiles à la Religion et à l'Etat. Il seroit même difficile qu'un Religieux passât trois ou quatre ans à parcourir ces contrées sans y avoir occasion

de procurer par le baptême l'entrée du ciel à plusieurs enfants moribonds. »

Puis, en venant à sa propre expérience, le pieux gouverneur ajoute : « J'ay eu plusieurs fois cette consolation pendant ma course, et il n'en est point de plus flatteuse pour les personnes de mon état ⁴. »

Nous ne possédons aucun document contemporain qui établisse le fait que d'autres que les gentils-hommes canadiens-français et leurs employés purent jouir du ministère des premiers missionnaires jésuites au fort Saint-Charles ou ailleurs dans l'Ouest. Mais il est difficile de concevoir comment, avec un si grand nombre d'Indiens constamment à leurs trousses, aucun d'eux n'ait jamais été baptisé. De fait, la découverte récente des restes de trois indigènes qui avaient été enterrés à côté de Canadiens dans l'enceinte de ce fort, démontre clairement que quelques-uns d'entre eux avaient reçu le sacrement qui donne droit à la sépulture ecclésiastique.

Le fort Saint-Charles était un rectangle de cent pieds de long, avec une palissade composée d'une double rangée de pieux d'environ quinze pieds de haut, et plantés en terre de manière que l'un d'eux fit face au point de jonction de deux autres. Dans cet enclos se trouvaient une église, une maison pour le commandant, une autre pour le chapelain, ainsi que quatre cabanes avec cheminées pour les hommes de service, un magasin et une poudrière; le tout fait de

4. Document contemporain sans date ni signature, quoique évidemment de Beauharnois, dans les Archives du Canada, Ottawa.

troncs d'arbres et de claie avec des toits d'écorce⁵. Lavérendrye dit expressément qu'il adopta pour ces constructions le site que lui avait indiqué le P. Mesaiger, qui basa lui-même ses préférences sur l'abondance du poisson et du gibier.

Cette fondation se fit dans l'automne de 1732. Le manque de provisions empêcha d'aller plus loin cette année-là.

Le printemps suivant, l'explorateur envoya son neveu à Montréal, pour y rendre compte du progrès de l'expédition. Le P. Mesaiger, dont la santé laissait à désirer, s'en retourna avec lui.

Le 27 septembre, les canots qui avaient été expédiés à Michillimakinac, à l'extrémité occidentale du lac Huron, pour y chercher des provisions et des marchandises, revinrent. On découvrit alors que les effets qu'ils avaient amenés étaient mal assortis et de peu d'utilité pour le commerce avec les Indiens. Pourtant, comme les Cris et les Assiniboïnes du lac Winnipeg demandaient à grands cris un poste de traite plus rapproché d'eux, Lavérendrye en établit un, dans l'automne de 1734, à l'embouchure de la rivière Winnipeg, qu'il appela Maurepas, en l'honneur du ministre des colonies qui avait assez peu fait pour lui.

Jean-Baptiste, son fils aîné, dirigea l'érection de ce fort.

Quant au chef de l'expédition lui-même, écrasé

5. Beauharnois, 28 sept. 1733. Aussi, lettre du P. Aulneau au P. Bonin (*The Aulneau Collection*, p. 72; Montréal, 1893).

par de fortes dettes et des difficultés qui s'ensuivaient avec ses gens et ses fournisseurs, il crut nécessaire de descendre à Montréal, qu'il atteignit le 25 août 1734. Il ne devait alors pas moins de 43,000 livres. Pour satisfaire ses créanciers, il n'avait d'autre actif que la perspective des nombreux ballots de fourrures qu'il croyait devoir résulter de ses découvertes. Jusqu'alors ses trois postes ne lui en avaient rendu que six cents ⁶.

Il descendit jusqu'à Québec, et dut se résigner à affermer pour cinq ans ses établissements à ses créanciers, auxquels il accordait le droit de les exploiter au moyen d'agents pendant que lui, délivré de tous soucis commerciaux, se dévouerait complètement à la découverte de l'Ouest. Au moment même où il se sacrifiait ainsi, son plus jeune fils, un garçon de dix-huit ans nommé Louis-Joseph, se préparait par de sérieuses études à Québec pour la tâche de faire la carte de la contrée où il devait plus tard joindre l'expédition.

Puis, pour remplacer le P. Mesaiger qui ne pouvait retourner, le P. Jean-Pierre Aulneau de la Touche, S. J., reçut son obédience pour l'Ouest ⁷. Sa mission finale était l'évangélisation des Mandanes

6. De Beauharnois au ministre des colonies, à Paris.

7. Le nom du P. Aulneau a été écrit de bien des manières. Arnaud était, jusqu'à une date relativement récente, la forme la plus communément adoptée. Le P. Petitot prétend (*En route pour la Mer Glaciale*, pp. 192-93; Paris, 1877) que la véritable orthographe en est Arneau, et cite comme preuve de son assertion un vieux document qu'il dit exister à la factorerie de York, sur la baie d'Hudson, et qui porte le mot Arneau gravé sur sa reliure. Là, dit-il encore, se

du haut Missouri, dont les habitudes quasi-sédentaires portaient à espérer qu'ils se montreraient plus disposés à adopter la foi chrétienne et les mœurs de la civilisation que les hordes nomades des plaines canadiennes.

Né en France le 25 (ou 21) avril 1705 à Moutiers-sur-Laye, Vendée, d'une bonne famille qui donna à l'Eglise deux autres prêtres et une religieuse, le P. Aulneau avait été admis dans la compagnie de Jésus le 12 décembre 1720 et avait quitté La Rochelle le 29 mai 1734 pour le Canada, où il était arrivé le 12 août de la même année, après s'être conquis l'estime universelle par son dévouement aux victimes de la peste qui s'était déclarée à bord de son bateau.

Brûlant du désir de convertir les Indiens, le jeune missionnaire écrivait de Québec le 25 avril 1735 relativement aux plans qu'il pensait mettre à exécution une fois rendu dans l'Ouest. Il se proposait de passer l'hiver chez les « Assinipoëls » et les « Christinaux » ; puis de se diriger vers le pays des « Quant Chipouanes », c'est-à-dire, ajoute-t-il, « ceux qui

voit un bréviaire imprimé à Rouen en 1701, qui a aussi le nom Arneau écrit sur la première feuille, et, au-dessous, des références à Rouen 1705 et à Paris 1698, plus des bouts de phrases comme : "sur la côte septentrionale du lac Supérieur 1729. Tous les sauvages m'aiment et ont beaucoup de confiance en moi... L'hiver 1728 très long et des plus rigoureux... P. F. Arneau, Rouen".

Considérant le genre de mort attribué au P. Arneau du manuscrit de York, il ne peut y avoir aucun doute que celui-ci n'est point le Jésuite qui fut le compagnon de Lavérendrye. Les bouts de phrases et les dates que nous venons de reproduire d'après ce manuscrit contribuent à établir cette dualité des personnages. Du reste, l'autographe du P. Aulneau que nous offrons à nos lecteurs décidera la question de l'orthographe de son nom.

demeurent dans des trous » (les Mandanes), et il se réjouissait à la pensée que « si notre bon Dieu le veut... je seray le premier à leur porter la bonne nouvelle de l'Évangile ⁸ ».

Dans ses desseins impénétrables, Dieu en avait disposé autrement. Le P. Aulneau partit de Montréal pour l'Ouest avec Lavérendrye le 13 juin 1735, heureux et content, bien que son bonheur fut quelque peu tempéré par la perspective d'y rester sans confrère ⁹. Doué d'une conscience délicate, l'idée de rester si longtemps privé de ces consolations spirituelles qu'il allait lui-même dispenser aux autres lui répugnait. Ces scrupules devaient finir par décider de son sort.

Pendant ce temps, de nouvelles difficultés surgissaient sans cesse pour Lavérendrye. Les canots qui devaient apporter les provisions n'étaient point arrivés à temps : on dut donc passer l'hiver au fort Saint-Charles à s'ingénier pour économiser, malgré que l'explorateur eut précédemment envoyé au fort Maurepas son neveu, de la Jemmeraye, deux de ses propres fils et autant de serviteurs.

Quant à notre missionnaire, il acquérait quelques bribes de langue crise, bien malgré les Indiens eux-mêmes qui n'appréciaient point le don de Dieu. Dans une lettre au P. Bonin, de Michillimakinac, il admit franchement qu'il ne fondait aucune espérance sur

8. Lettre au P. H. Faye, 25 avril 1735 (*The Aulneau Collection*, p. 34).

9. Le P. Aulneau à sa mère; 29 avril 1735 (*Ibid.*, p. 45).



UNE VIEILLE SARCISE

ceux qui fréquentaient le fort Saint-Charles, puisque, en plus de leur nature superstitieuse et dépravée, le fléau des boissons enivrantes avait rendu leur conversion impossible.

« Les Anglais et les Français, par leur maudite avarice, leur ont donné de l'appétit pour l'eau-de-vie, » écrit le jeune prêtre, qui se croit pourtant obligé d'ajouter peu après : « Je dois dire cependant, en justice pour les Français avec lesquels j'ai voyagé, qu'ils n'ont rien à faire avec cet infâme trafic, et que, malgré les demandes réitérées des Indiens, ils ont préféré repousser toute offre de traite avec les différentes tribus plutôt que de leur donner de l'eau-de-vie en échange ¹⁰. »

Pour ceux qui connaissaient à quels excès en cette matière se portèrent tous les traiteurs subséquents, cette dernière remarque du P. Aulneau ajoute à la

10. Le même au P. Bonin; 30 avril 1736 (*Ibid.*, p. 75). En mettant ses propres compatriotes sur le même pied que les Anglais en ce qui regardait l'habitude de donner des boissons enivrantes aux Indiens, le P. Aulneau devait avoir en vue les Français de l'Est, et non ceux de l'Ouest. En effet, un auteur anglais contemporain qui écrivait après avoir vécu (en 1746 et 1747) avec les traiteurs de la baie d'Hudson, ses propres nationaux, déclare explicitement que les Indiens se procuraient leurs boissons fortes « des Anglais, contrairement aux sages maximes des Français qui n'en vendent point ». (Henry Ellis, *A Voyage to Hudson's Bay*, p. 187; Londres, 1748).

Un autre auteur qui y avait passé six ans à une date encore plus ancienne (puisque son premier séjour à la baie avait eu lieu entre 1733 et 1736, c'est-à-dire précisément à l'époque des premières explorations de Lavérendrye), Joseph Robson, rend témoignage aux « bons offices » pour les sauvages des Français établis à la source du fleuve Nelson, au moyen desquels ils avaient « obtenu une telle influence sur presque tous les indigènes que beaucoup de ces derniers se sont constitués les « facteurs » (ou représentants pour la traite des fourrures) des Français à nos propres établissements » (*An account of Six Years Residence in Hudson's Bay*, p. 63; Londres, 1752).

mémoire de Lavérendrye comme une auréole d'honorabilité suffisante pour en faire un homme d'une conscience vraiment exceptionnelle pour l'époque.

Au printemps de 1736, les provisions étaient excessivement rares au fort Saint-Charles. Pour comble d'infortune, le commandant eut la douleur d'apprendre, le 4 juin ¹¹, la mort de son neveu. Cette nouvelle fut apportée par le petit parti du fort Maurepas que pressurait la faim. De la Jemmeraye avait passé de vie à trépas le 10 mai 1736. C'est le premier chrétien qui fut jamais inhumé dans les limites de ce qui est aujourd'hui le Manitoba. Ses cousins élevèrent une humble croix de bois sur sa tombe et se réfugièrent au fort Saint-Charles.

Embarrassé par le manque de vivres que cette augmentation dans son personnel rendait encore plus pénible, Lavérendrye fut obligé d'expédier deux canots à Michillimakinac, sa base d'opérations la plus rapprochée. C'était là pour le P. Aulneau une trop bonne occasion de revoir ses confrères et de bénéficier de leur ministère pour qu'il n'en profitât point. Il résolut immédiatement de s'embarquer avec les employés, et sollicita la compagnie de Jean-Baptiste, le fils aîné de l'explorateur, que celui-ci ne put lui refuser.

Ils partirent le 8 juin 1736, dans des canots mon-

11. L.-A. Prudhomme a le 2 juin (*Pierre Gaultier de la Vérendrye*, dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada*, p. 32); mais le découvreur est explicite sur ce point, et mentionne lui-même le 4 (V. Margry, vol. VI, p. 589). De Beauharnois doit également se tromper quand il parle du 5 (Lettre au ministre, 14 oct. 1736).

tés par dix-neuf ¹² voyageurs, qui avaient eux-mêmes été précédés par cinq autres serviteurs. Ceux-ci s'étaient mis en route pour la même destination cinq jours auparavant.

Etrangers à toute intention désavouable et encore assez peu familiers avec le caractère traître des sauvages des plaines, ces Français ne songeaient à aucun danger pendant qu'ils ramaient gaîment sur les eaux émaillées d'îles du lac des Bois. Le père de Jean-Baptiste de Lavérendrye leur avait pourtant conseillé d'être prudents. Ils auraient pu aussi se rappeler un incident de date récente qui, tout insignifiant qu'il fût en lui-même, n'en était pas moins gros des plus graves conséquences.

Une bande de Cris, les ennemis héréditaires des Sioux, fiers de posséder quelques fusils obtenus au fort Saint-Charles, s'étaient amusés à tirer de son enceinte sur des Sioux de prairie qui passaient.

— Qui tire sur nous ? avaient demandé les étrangers du sud.

— Ce sont les Français, avaient ricané les Cris.

Réponse fatale, dictée par la lâcheté, quel résultat imprévu ne devait-elle pas avoir !

Le parti de cinq Français qui avait précédé celui de Jean-Baptiste de Lavérendrye et du P. Aulneau n'avait encore franchi qu'une faible distance quand,

12. Les documents contemporains ne s'accordent point sur le nombre des voyageurs dans le parti. Quelques-uns disent 18, d'autres 20, la plupart 19, et l'un d'eux va jusqu'à le mettre à 22. La récente découverte du site du fort Saint-Charles ne nous permet pas de douter que, en plus du prêtre et du gentilhomme, il y ait eu 19 employés, ni plus ni moins, dans la bande.

le 4 juin, il tomba sur une bande de quatre-vingt-dix ou cent Sioux montant une trentaine de canots, qui le cernèrent immédiatement et garrotèrent ses membres comme pour les mettre à la torture.

— Vengeance ! s'écrièrent-ils. Ces gens vont payer pour l'attaque contre nos frères à la maison des blancs !

— Mais ni nous ni nos amis ne vous avons fait aucun mal, plaida Bourassa, l'un des voyageurs.

— Les Français ont tiré sur les Sioux, déclarèrent les guerriers indiens.

— Vous vous trompez, dit Bourassa ; ce sont les Cris qui l'ont fait. Si vous voulez vous en assurer et venger l'insulte faite à votre nation, allez à notre fort. Vous y trouverez cinq ou six loges de Cris, qui sont les seuls coupables.

Ainsi parla le pauvre voyageur, en son nom et en celui de ses compagnons. Pourtant les Sioux n'étaient qu'à-demi apaisés.

— Les Français favorisent nos ennemis, objectèrent-ils. Ils leur vendent des armes et des munitions, et le fils de leur commandant a été fait chef des Cris.

— Je ne sais rien de cela, fit Bourassa ; mais vous recevez vous-même de notre fort toutes les armes que vous pouvez payer quand nous les avons. En outre, j'ai maintes fois entendu le chef des blancs prêcher la paix aux Cris et aux autres.

A ce moment même, une femme accourut en s'écriant :

— Qu'allez-vous faire, mes parents ? Je dois la vie à ce Français. Il ne m'a fait que du bien.

Cette intervention, jointe à la perspective d'une proie plus digne de leur vaillance, fit lâcher prise aux Sioux. Ils remirent Bourassa et ses compagnons en liberté, mais non sans s'être auparavant approprié leurs armes et avoir pillé leurs provisions. Puis ils se dirigèrent vers le fort, où ils ne purent trouver les loges des Cris, qui avaient décampé après le départ de Bourassa ¹³.

Frustrés dans leur espoir de se venger sur leurs ennemis séculaires, les Sioux revinrent sur leurs pas, leur soif de sang stimulée par le désappointement, et jurant probablement de se dédommager en tombant sur les voyageurs qui les avaient, pensaient-ils, honteusement trompé. Bourassa et ses compagnons avaient promis d'attendre leur retour, les armes qu'on leur avait prises devant alors leur être rendues ; mais ils s'étaient, au contraire, hâtés dans la direction de Michillimakinac.

13. Nous tenons ces détails d'une double source : de documents manuscrits (vol. XVI, fol. 189) dans les Archives coloniales de la Marine à Paris, et d'un rapport du gouverneur de Beauharnois daté de Québec, 14 oct. 1736. Ce dernier, écrit apparemment juste après la réception des premières nouvelles, ne paraît pas correct dans tous ses détails. Il dit, par exemple, que les Sioux des prairies, au nombre de 130, trouvèrent le canot du P. Aulneau monté par un certain Bourassa, et attribue la mise en liberté des Français uniquement à l'intervention de la sauvagesse, qui aurait dit aux Indiens de continuer leur chemin et qu'ils trouveraient "vingt-quatre" Français à exterminer. On ne voit guère comment cette femme pouvait avoir connaissance du parti du P. Aulneau, qui n'était parti que quatre jours après la rencontre des Sioux avec Bourassa. Il était en outre impossible que les sauvages vissent la bande des blancs en se rendant au fort de ceux-ci. Ils durent les rencontrer en s'en revenant, peut-être après les avoir suivis de loin depuis leur départ.

Les Indiens trouvèrent mieux. Une superbe occasion d'étancher leur soif de sang se présenta vite à eux. Sur une île, à quelque vingt milles du fort Saint-Charles, ils découvrirent le feu de bivouac d'un important parti dans lequel ils reconnurent bientôt Jean-Baptiste de Lavérendrye, le chef adoptif de leurs ennemis. Il est probable que, empêchés par le vif éclat des flammes, de s'apercevoir de ce qui se tramait sur l'eau contre eux, les Français furent pris par surprise. Dans un clin d'œil flèches ¹⁴, casse-têtes, poignards et même les outils du parti campé furent mis à réquisition. Les blancs furent tués jusqu'au dernier, mais pas avant que les Sioux n'eussent eu de bonnes preuves du courage de leurs victimes, s'il faut en juger par le fait que, dix jours plus tard, deux Cris-Monsonis trouvèrent plus de vingt canots sioux encore teints de sang et, à côté, des membres humains enterrés dans le sable. L'identité de ces embarcations était certaine : près des canots sioux s'en trouvaient deux qui avaient appartenu aux blancs ¹⁵.

Quelques jours après le massacre, les corps furent trouvés par un parti de Français. Leurs têtes, dont la plupart avaient été scalpées, reposaient sur des peaux de castor. Le sieur de Lavérendrye était étendu sur le sol, la face contre terre, le dos tail-

14. Au moins une, qui était de fer, a été retrouvée plantée dans l'un des crânes exhumés au fort Saint-Charles.

15. V. Appendice A. Par une étrange distraction, Alexandre Begg fait du fort Maurepas le théâtre de ce massacre (*History of the North-West*, vol. III, *Chronology*).

ladé avec un couteau et une houe enfoncée dans les reins ¹⁶. Sa tête, qui avait été détachée du tronc, était enrubannée de jarretières et de bracelets en piquants de porc-épic.

Quant au P. Aulneau, il se tenait sur un genou, la main gauche reposant sur le sol et la droite levée comme dans l'acte de donner l'absolution ¹⁷. On dit que la majorité des agresseurs était d'avis de lui laisser la vie sauve, et que ce ne fut que par pure bravade qu'un étourdi voulut montrer en l'exécutant qu'il était au-dessus de toute crainte.

La première conséquence de cet assassinat sacrilège fut, s'il faut en croire la même autorité, un coup de tonnerre assourdissant qui jeta la terreur dans tous les cœurs. La bande meurtrière décampa précipitamment avec son butin, parmi lequel se trouvaient les vases sacrés dont le missionnaire s'était servi pour la célébration de la sainte messe. Ceux-ci, ou pour le moins le calice, échurent à une veuve qui, dans un laps de temps incroyablement court, perdit presque tous ses fils. La malédiction qui semblait s'attacher au vase mystérieux l'impres-

16. D'autres disent "avec une grande trouée dans les reins". Tout dépend de la manière dont on lit le manuscrit original, vu que, dans l'écriture courante *trouée* et *houe* se ressemblent beaucoup. L'incision dans le sternum de Lavérendrye que l'auteur de ces lignes a constatée lui-même dans son squelette, fait instinctivement penser aux suites d'un coup porté avec un instrument plus ou moins émoussé.

17. Le document de la factorerie de York auquel nous avons déjà fait allusion, après avoir décrit comme ci-dessus l'état dans lequel le corps de Lavérendrye fut trouvé, continue ainsi: "Le Père Arneau, non décapité, avait une effroyable blessure dans l'abdomen, dont les entrailles avaient été arrachées et répandues sur le sol. La main gauche était coupée" (*En route pour la Mer Glaciale*, p. 192).

sionna si vivement qu'elle finit par le jeter dans la rivière.

Ma très chère mère.

Le long voyage que j'ai été, contre mon attente, obligé de faire à
Montreal, me procure encore une fois le plaisir de vous donner de
nouvelles assurances de mon respectueux attachement. J'en prie
d'autant plus, car, d'autre peine que celle de m'éloigner
de vous, nous pourrions vous donner de mes lettres, et recevoir de votre
côté, toujours que je le voudrais, paraitrait qu'à 340 lieues d'ég
J'aurais encore la dorée de vous écrire. J'en profiterai avec la plus
sensible plaisir. Voilà une grande carrière dans laquelle la Providence
me fait entrer, pour dire ma chère mère de me faire la grâce de
la fournir d'une manière digne de long séjour que j'espère pour son
amour de toutes sortes de consolations humaines, elle ne m'abandonnera pas
et que si au milieu des soucis ou je vais passer le reste de ma vie
au milieu des bêtes féroces, je ne trouve pas de quoi contenter mon
cœur, je le trouverai du moins de quoi le déviner et l'émouvoir
par mes larmes, comme la dignité de mon voyage, beaucoup, en
faisant sa divine volonté. Je prie presque tous les jours pour vous avec la
sacrilège de la mort et je continuais jusqu'à la mort de vous donner
cette unique marque que soit en mon pouvoir. Adieu juste, recommander
je suis ma chère mère avec un profond respect.

A Montreal le 12^e juin. 1833. votre très humble et obéissant
serviteur et fil. J. P. Aulneau
D. C. J. mil. m.

Lettre autographe du P. Aulneau

Ainsi se terminèrent les rêves d'évangélisation
du P. Aulneau. Il semblerait que, dans les derniers
jours de sa vie, il avait eu un pressentiment du
sort qui l'attendait puisque, quinze jours seulement

avant sa fin prématurée, il avait écrit au P. Degon-
nor : « Continuez de prier Dieu pour moi, mon cher
Père, et recommandez-moi à la Sainte-Vierge. J'es-
père bientôt terminer ma carrière, mais crains de la
terminer mal ¹⁸. »

Esprit cultivé, homme de devoir et prêtre rempli
du sentiment de son indignité aux yeux de Dieu, il
passa de vie à trépas sans ressentir cette appréhen-
sion angoissante qui fait alors le supplice de ses
semblables. Sa vie précédente était une digne pré-
paration à cette fin si brusque ¹⁹.

18. *The Aulneau Collection*, p. 88.

19. V. Appendice B.

CHAPITRE III

PROGRÈS ET DÉCADENCE

1736-1755

La tragédie de l'île au Massacre eut dans le sud les effets délétères qu'il était facile de prévoir. La nouvelle de ce qu'on appelait la défaite des Français sous Lavérendrye parvint le 23 août 1736 au fort Beauharnois, où commandait Legardeur de Saint-Pierre. Le 16 septembre suivant, un chef sioux entra dans le fort portant en guise de pendant d'oreille un sceau d'argent qui fut reconnu pour avoir appartenu au P. Aulneau. A cette vue, le commandant français, soldat impétueux bien plus qu'habile diplomate, arracha à l'Indien l'ornement improvisé, et avec lui une partie de l'oreille.

Peu après, les Sioux brûlèrent le fort d'une tribu alliée aux Français et, arrachant les piquets de la clôture de la mission catholique sur le lac Pépin, en firent un feu de joie. Dès lors ce ne fut plus qu'une suite ininterrompue d'actes d'hostilité contre le fort et la mission, en sorte que, après avoir consulté le P. Guignas, supérieur de cette dernière, de Saint-

Pierre évacua son établissement et le prêtre sa mission le 30 mai 1737¹.

Quand Lavérendrye apprit la calamité qui était venue s'ajouter à ses nombreux déboires, il fut comme anéanti par le coup qui le frappait. Dans les premiers moments de consternation, la pensée lui vint de se rendre aux pressantes instances des Indiens qui voulaient le voir à leur tête pour aller venger un crime si gratuit. Mais il se ravisa bien vite et, dans le but de laisser la première effervescence des passions se calmer, il donna des ordres sévères pour que rien ne fut fait dans ce sens avant qu'on ne connut l'avis du « Grand Père » de l'est, c'est-à-dire du gouverneur de Beauharnois.

Entre temps, il envoya, le 17 septembre 1737, chercher les restes des victimes de la cruauté siousse, à savoir les corps de son fils et du missionnaire, ainsi que les têtes des voyageurs², qu'il fit enterrer dans la chapelle de son fort.

Dès lors, nombreuses et retentissantes furent les clameurs pour une guerre d'extermination contre les Sioux. Lavérendrye n'en voulut point entendre parler. Pourtant, dans l'automne de l'année suivante, un parti de Français captura quelques-uns

1. Le gouverneur de Beauharnois écrivit dans son rapport de 1738 que "cet officier avoit ajouté qu'il seroit bon de détruire cette nation", tâche dont l'impétueux de Saint-Pierre était loin de soupçonner la difficulté.

2. On dut plus tard apporter au fort Saint-Charles les ossements de ces voyageurs, puisque quelques-uns y ont été trouvés dans un état d'irrégularité qui montre que ce furent les ossements, et non les corps, qu'on y enterra.

des meurtriers, parmi lesquels se trouvait l'Indien qui avait tué le prêtre. Mais comme on était sur le point de les mener aux quartiers généraux des blancs dans le but de leur faire expier leur crime, les prisonniers furent délivrés par des Indiens de la même tribu, qui avaient peut-être aussi trempé leurs mains dans le sang des étrangers³.

Loin de se laisser abattre par ce désastre, Lavendrye tourna son attention vers la reprise de ses découvertes. Mais, pour obéir aux incessantes sollicitations des Cris et des Assiniboines, il crut devoir se rendre d'abord à Montréal. Sa situation financière, maintenant critique, lui faisait une loi de cette démarche. De Beauharnois le reçut bien, et l'engagea fortement à suivre une politique d'apaisement vis-à-vis des sauvages ; mais les marchands furent sans pitié. Ils ne se gênèrent pas pour insinuer ouvertement que l'inanité de son administration avait seule pu l'acculer à pareille impasse. D'un autre côté, les envieux ne se lassaient point de proclamer qu'il visait plus à acquérir des pelleteries qu'à ajouter de nouvelles contrées à la colonie.

Cependant, à force d'explications et en refoulant dans son cœur l'indignation qui aurait pu le gagner, il parvint à équiper quelques canots avec lesquels il reprit le chemin de l'Ouest.

Le 2 septembre 1738, il revoyait le fort Saint-Charles.

3. *The Aulneau Collection*, p. 106.

Sur ces entrefaites, trois cents guerriers monsonis⁴ étaient partis pour le pays des Sioux, en compagnie de deux cent-cinquante Cris, bien déterminés à venger dans une expédition à leur propre compte le tort fait aux Français. Peu de temps après, huit cents Assiniboïnes avaient pris la même direction dans un but identique. Mais la petite vérole, apportée de la baie d'Hudson, se déclara dans leurs rangs et paralysa leurs efforts. Dieu se réservait de punir lui-même les meurtriers de son ministre et de ses compagnons.

D'un autre côté, désireux d'avoir les Français à la « Grande Fourche des Assiniboëls », les Indiens leur élevèrent un fort de leurs propres mains⁵. Il convenait dès lors que l'explorateur fit quelque chose pour les satisfaire. Dans l'automne de 1738,

4. On ne s'accorde pas absolument sur le rang que tenaient les Monsonis de Lavérendrye dans la grande famille algonquienne. D'aucuns voudraient voir en eux une subdivision des Cris, tandis que d'autres les croient plus proches parents des Sauteux du Nord. Ils paraissent avoir occupé la vallée de la rivière à l'Original (*Moose R.*). Ils n'existent plus en tant que division ethnique, ou du moins ils ne sont plus comptés comme tels.

5. Depuis le 14 oct. 1737, il fut constamment question de transférer le fort Maurepas à la « Grande Fourche de la rivière Rouge pour faciliter la navigation et le commerce » (Journal de Lavérendrye cité par de Beauharnois). Pour hâter la réalisation de ce plan, les Indiens « avoient fait un grand fort à la grande fourche des Assiniboïles pour y retirer les François ». (De Beauharnois au ministre en France, 1 oct. 1738). L'édifice dû à l'initiative aborigène ne paraît pas avoir été remarquable par son excellence architecturale; car Lavérendrye dit formellement dans son journal pour les années 1738-39 que M. de la Marche lui dit avoir amené à la Fourche M. de Louvière, avec deux canots pour y bâtir un poste qui subviendrait aux besoins des Indiens de la rivière Rouge, ajoutant qu'il consentait à cela pourvu que ceux-ci en fussent avertis. Ce nouvel établissement était le fort Rouge, dont le nom est aujourd'hui connu de tous les habitants de Winnipeg.

il partit pour le lac Winnipeg, et remonta la rivière Rouge dont il atteignit la jonction avec l'Assiniboine le 24 septembre de la même année.

Il se trouvait alors à l'emplacement même où devait plus tard s'élever la métropole du Canada central, la grande ville de Winnipeg⁶.

De là, malgré que l'Assiniboine fut extrêmement basse, il remonta ce cours d'eau jusqu'à un point où les Indiens avaient l'habitude de laisser leurs canots pour se diriger par terre au lac Manitoba — aujourd'hui le Portage-la-Prairie. Là il fonda un poste qu'il appela fort la Reine, en l'honneur de l'épouse du roi de France. Ce poste devait lui servir de seconde base d'opérations dans l'Ouest.

Il n'entre point dans nos plans de suivre Lavérendrye et ses fils dans toutes leurs expéditions, ni d'entrer dans les détails de leur commerce avec les aborigènes. Nous nous bornerons à mentionner le grand voyage au pays des Mandanes que l'explorateur-en-chef fit, du mois d'octobre 1738 à février 1739, et les excursions presque aussi importantes de son fils le chevalier⁷ aux lacs Manitoba, Dauphin, Winnipegosis et Bourbon, ainsi qu'à la Saskatchewan inférieure. Le chevalier de Lavérendrye fut le premier blanc à voir ces importants points géographiques.

6. Il faut espérer que, lorsque la mémoire du grand Lavérendrye sera honorée au Manitoba comme elle le mérite, cette date mémorable du 24 septembre sera reconnue par la célébration de quelque fête publique à Winnipeg.

7. Pierre Gauthier, son fils aîné depuis la mort de Jean-Baptiste.

Au printemps de 1741, son père dut encore retourner à Montréal, d'où il revint avec le P. Claude-Godefroy Coquart, S. J., qui fut pourtant forcé par quelque intrigue due à la jalousie de rester momentanément à Michillimakinac.

Dans le cours de l'année suivante (1742), eut lieu le fameux voyage qui eut pour résultat final la découverte par le chevalier et son frère François des montagnes Rocheuses, dont ils escaladèrent même un éperon après avoir fait face à des périls sans nombre au milieu de hordes de grossiers sauvages (janvier 1743). Les explorateurs atteignirent vraisemblablement un point dans le coin sud-ouest de ce qui est aujourd'hui le Montana.

Pour en revenir au missionnaire susmentionné, nous voyons que le P. Pierre du Jaunay, de Michillimakinac, s'était offert pour aller évangéliser les Mandanes abandonnés à leur sort depuis la mort de celui qui devait être leur missionnaire. « Il y avait grande apparence que notre religion jetteroit de profondes racines chez ces nations [à en juger par le] caractère dont on les dépeint et [parce] qu'ils ont sept villages dont le moindre est de quinze cents âmes, » avait mandé le gouverneur de Beauharnois en date du 14 août 1739⁸. Mais la présence du P. du Jaunay fut réputée nécessaire parmi des sauvages qui le connaissaient déjà, et on préféra un nouveau prêtre pour les missions de l'Ouest. Pour-

8. Au ministre des colonies, à Paris.

tant celui-ci ne put partir immédiatement, « au grand regret de tout le monde et de moi en particulier », écrit Lavérendrye ⁹.

Quand s'y rendit-il? L'explorateur ajoute dans le mémoire que nous venons de citer: « Par les invitations de Monsieur le Général, nous le possédons aujourd'hui au grand contentement de tout le monde. » Malheureusement ce document est sans date. Comme ce missionnaire est le premier prêtre qui vit jamais l'emplacement de Winnipeg et résida au Portage-la-Prairie, la question de son arrivée dans ces localités n'est pas sans importance.

Le juge Baby affirme ¹⁰ que le P. Coquart se trouvait au dernier poste de l'été 1741 à celui de 1744, assertion qui ne repose sur aucune fondation solide. Nous avons vu par le propre témoignage de Lavérendrye qu'en 1471 Coquart ne l'accompagna pas plus loin que Michillimakinac. D'autre part, les documents ne manquent point qui établissent péremptoirement qu'il se trouvait encore à cette mission le 27 juillet 1743 ¹¹.

Son séjour dans l'Ouest ne put être de longue

9. Margry, vol. VI, p. 594.

10. *The Gazette*, 13 déc. 1899.

11. Par les registres de Michillimakinac qui nous ont été conservés jusqu'à ce jour, nous apprenons qu'il fit un baptême dans cette mission le 20 juillet 1742, un autre le 10 septembre de la même année, et un troisième le 19 janvier 1743; en sorte qu'il ne se trouvait certainement pas dans l'Ouest pendant l'hiver 1742-43. Il est vrai qu'il fit une courte apparition à Kaministiquia en septembre-octobre, mais dès le 9 de ce dernier mois il était de retour à son poste, ainsi qu'on le voit par une lettre qu'il y écrivit au gouverneur (De Beauharnois au ministre, 12 oct. 1742).

durée, car le 21 juillet 1744 nous le retrouvons à Michillimakinac, où il suppléa les cérémonies du baptême sur l'enfant de Jacques et Marie Dumée. Tout nous porte à croire qu'il se rendit au fort la Reine dans l'été de 1743, probablement au mois d'août¹². Il n'a pu y rester plus de huit ou neuf mois.

A handwritten signature in dark ink, reading "P. Coquart" with a stylized flourish at the end.

Signature du P. Coquart

Le P. Coquart avait alors 37 ans. Il était natif de Calais, d'autres disent Melun, et avait vu le jour le 31 janvier (ou le 2 février) 1706. Il était entré dans la Compagnie de Jésus le 14 mai 1726, et était parti pour le Canada douze ans plus tard. Inutile de remarquer que, pendant le court espace de temps qu'il passa au fort la Reine, il dut limiter son ministère à la petite troupe de Lavérendrye.

Celui-ci avait lui-même grand besoin d'un cœur capable de le comprendre, et, dans sa détresse, il dut singulièrement apprécier les consolations de la religion. De faux rapports, émanant de rivaux jaloux, avaient aigri contre lui le ministre de Maure-

12. Cette opinion se trouve en quelque sorte corroborée par le fait que, d'après un document daté du 13 juin 1743, "à la demande du P. Saint-Pé, supérieur des Jésuites au Canada, la somme de 1,000 livres qui avait été allouée aux deux missionnaires des Scioux et qui avait été retirée, est remise aux missionnaires aux postes de M. de la Vérendrye" (Le président du conseil de la Marine à M. Hocquart).

pas, au point que le gouverneur du Canada avait cru de son devoir de le défendre de l'accusation de péculat au moment même où le pauvre officier devait 40,000 livres, et après que ses créiteurs lui avaient intenté des poursuites judiciaires pour recouvrer les fonds qu'ils lui avaient prêtés. « Des procès pour moy qui les ai en horreur, n'en ayant jamais eu de ma vie, » s'écrie l'infortuné gentilhomme dans ses mémoires.

A Michillimakinac on saisit même de son stock des marchandises pour la valeur de 4,000 livres, rendant par là problématiques ses chances de succès dans l'Ouest, succès qui dépendaient tant des présents qu'il pouvait faire aux Indiens et de la régularité qu'il mettait à payer ses employés.

Enfin ses épreuves en vinrent au point qu'en avril 1742 on suggéra de lui donner comme lieutenant un officier capable de l'aider dans ses opérations. Un sieur de Muy fut même proposé pour cette position. Les dettes de Lavérendrye s'élevaient alors à 50,000 livres, et ses revenus étaient presque insignifiants.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, à la vue des querelles sans cesse renouvelées de ses créanciers et des intrigues de commerçants rivaux, il ait demandé à être relevé de la responsabilité qui n'avait accumulé sur sa tête que trouble, anxiété et insultes.

C'était à l'automne de 1744. Il avait consacré les treize dernières années de sa vie à cette œuvre de découverte et de colonisation.

Quand il se retira de cette lutte inégale, six éta-

blissements étaient là pour attester son génie d'organisateur. C'étaient les forts Saint-Pierre, fondé en 1731 sur le lac la Pluie ; Saint-Charles, sur le lac des Bois (1732) ; Maurepas, à l'embouchure de la rivière Winnipeg (1734) ; Rouge, au confluent de l'Assiniboine avec la rivière Rouge ; la Reine, au Portage-la-Prairie (1738), et Dauphin, établi en 1741 au coin nord-ouest du lac du même nom. Le fort Rouge avait été érigé en octobre 1738 ; mais, vu sa proximité des forts Maurepas et la Reine, il ne fut pas longtemps occupé.

Par lui-même ou par ses enfants, Lavérendrye avait en outre non seulement exploré, mais décrit sur plusieurs cartes, la région située entre le lac Supérieur et les montagnes Rocheuses et depuis le Missouri, dans le sud, jusqu'à la Saskatchewan, au nord.

Et pourtant on ne fit à Paris aucun effort pour le tirer d'embarras, après qu'il eut défrayé de ses propres deniers les dépenses de tant de fondations et d'explorations. C'était un soldat : une commission dans l'armée l'eut considérablement aidé à équilibrer son budget. Le gouverneur de Beauharnois avait donc bien raison d'écrire au ministre des Colonies, en date du 27 octobre 1744, après avoir courageusement défendu la conduite de l'explorateur :

« C'est dans l'espérance où je suis que vous voudrez bien lui accorder [vos bontés] que je vous supplie, Monseigneur, de lui en donner des marques sensibles en lui procurant son avancement à la pre-

mière occasion, ainsi que [le permet] son ancienneté sur ceux qui ont été pourvus de compagnies vacantes cette année. Je ne connois aucun endroit par lequel il ait pu mériter la mortification qu'il a eue de n'être point avancé, et j'oserois même ne l'attribuer qu'à l'oubli que vous avez fait, Monseigneur, de la proposition que j'ai eu l'honneur de vous faire du sieur de La Vérendrye comme le plus ancien des lieutenans et le sujet qui me paroissoit le plus digne des grâces du Roy.

« En effet, Monseigneur, six années de service en France, trente-deux en cette colonie, sans reproches, du moins je n'en sache aucun à lui faire, et neuf blessures sur le corps, étoient des motifs qui ne m'ont point fait balancer à vous le proposer pour remplir une des compagnies vacantes, et si j'ai eu lieu de me flatter, Monseigneur, que vous êtes persuadé que je n'admettois sur mes listes que des officiers capables de servir et qui méritoient vos bontés, c'étoit particulièrement dans l'attention que vous auriez bien voulu faire en faveur du sieur de La Vérendrye ¹³. »

Le capitaine Charles-Joseph Fleurimont de Noyelle lui succéda dans la direction des explorations occidentales. Né de parents français en 1694 ou 1695, il avait servi dans une expédition contre les Indiens Renards. Il fit son possible pour éloigner les indigènes du sentier de la guerre ; mais il ne

13. Margry, vol. VI, p. 597.

pouvait s'attendre à posséder sur eux l'influence de Lavérendrye, et même ce gentilhomme ne réussit pas toujours à les tenir en paix. De plus, de Noyelle restait constamment dans l'un ou l'autre des postes de l'Est, n'éprouvant aucune inclination pour l'activité qui avait caractérisé son prédécesseur.

Mais il eut le bon esprit d'appeler à son secours les fils de Lavérendrye. De Beauharnois déplorait amèrement l'éloignement de ce gentilhomme des plaines de l'Ouest, et, en date du 15 octobre 1746, il n'hésitait pas à écrire au ministre des Colonies : « J'avanceray, Monseigneur, que cet officier est plus propre que personne à suivre cette découverte, et que, sur la demande que m'a fait (*sic*) le sieur de Noyelle de le relever, je ne balanceray point à renvoyer le sieur de la Vérandrye. »

Le rappel de Beauharnois lui-même empêcha l'exécution de ce projet.

Son successeur, le marquis de la Galissonnière, doit avoir aussi été d'opinion qu'on avait erré dans l'administration de l'Ouest, quand il écrivit ainsi au ministre à Paris, le 23 octobre 1747 : « Ce qu'on vous a mandé au sujet du sieur de la Vérandrye comme aiant plus travaillé à ses intérêts qu'à la découverte, est très faux, et au surplus tous les officiers qu'on y emploiera seront toujours dans la nécessité de donner une partie de leurs soins au commerce, tant que le Roy ne leur fournira pas d'autres moyens de subsister. »

Ce n'était là, naturellement, que l'expression du

simple bon sens. Pourtant la faute commise resta sans réparation. Après avoir encore temporisé dans l'Est, de Noyelle dut enfin se diriger vers son peu enviable domaine. Dans le cours de l'été 1748, il vit pour la première fois le fort la Reine, où il arriva en compagnie du chevalier de Lavérendrye, après que celui-ci eut eu relevé en chemin le fort Maurepas qui avait été brûlé par les Indiens ¹⁴. Pierre-Gaultier rendit un semblable service aux bâtisses du fort la Reine qui menaçaient ruine. Puis il se dirigea vers le nord et érigea cette même année sur le lac Winnipegosis un poste qui fut connu sous le nom de fort Bourbon, ainsi qu'un autre appelé fort Poskoyac, situé dans le voisinage de la fourche de la Saskatchewan.

Puis de Noyelle se retira d'une place pour laquelle il n'avait aucune aptitude (1749).

C'était là une bonne occasion d'y renvoyer le vétéran dont on avait partiellement reconnu en 1746 les droits à la reconnaissance publique en l'élevant au grade de capitaine, et plus récemment (1749) en le nommant chevalier de Saint-Louis. C'est aussi ce qu'on dut penser en haut lieu ; car, dans une lettre datée du 17 septembre 1749, Lavérendrye fait mention de l'ordre qu'il venait de recevoir de La Jonquière, le nouveau gouverneur canadien, de

14. Dans son livre sur *l'Ouest Canadien*, l'abbé G. Dugas prétend (pp. 109 et 125) que de Noyelle ne se rendit jamais plus loin que Michillimakinac, bien qu'à la p. 112 du même ouvrage il admette implicitement qu'il alla aux "postes de l'Ouest", où il "demeura", et d'où "il se hâta de demander son rappel à Montréal".

reprendre la série de ses découvertes. Il avait même envoyé à ce dernier une carte de la route qu'il pensait suivre (dont le document que nous reproduisons ci-contre est probablement la copie), et lui avait communiqué ses plans pour l'avenir.

Mais un suprême désappointement l'attendait même à cette heure de tardive justice. Il mourut le 6 décembre 1749¹⁵, âgé de 64 ans, et fut inhumé dans la crypte de l'église Notre-Dame, à Montréal.

Lavérendrye était, au dire de Beauharnois qui le connaissait intimement, « un homme doux, ferme et bien plus en état de tirer d'eux [les Indiens] les connaissances nécessaires aux progrès de cette découverte, à laquelle le sieur de Noyelle n'a aucunement avancé depuis deux ans¹⁶ ». La postérité, dont l'horizon est moins borné parce qu'elle est plus éloignée du héros, et qui peut apprécier à sa juste valeur les solides qualités de cet homme vraiment grand, de ce bon chrétien et de ce vrai patriote, décidera sans doute que pleine justice n'aura point été rendue à sa mémoire tant qu'on ne lui aura point élevé une statue dans le territoire qui fut le théâtre de ses hauts faits.

Son fils aîné, le chevalier, qui avait déjà tant contribué à la découverte et à l'exploitation de l'Ouest

15. Non pas le 5 comme le disent certains auteurs. Lavérendrye n'était pas un savant. Il avait évidemment plus travaillé et couru qu'étudié. Son style est celui d'un gentilhomme, mais son orthographe est abominable, et ses phrases sont jetées pêle-mêle sur le papier, sans ordre ni presque de ponctuation.

16. Au ministre de France; Québec, 15 oct. 1746.

canadien, semblait avoir droit à sa succession. On pensa autrement. Un homme qui n'avait jamais vu le pays fut proclamé « l'officier de toute la colonie qui connaissait le mieux ces régions ¹⁷ ». C'était Jacques Repentigny Legardeur de Saint-Pierre, le bouillant soldat que nous avons vu forcé d'évacuer le fort Beauharnois, à la suite du massacre du lac des Bois.

Frustré dans ses légitimes espérances, le chevalier demanda la permission de servir sous lui. De Saint-Pierre la lui refusa. Ruiné, avec des dettes qui se montaient à 20,000 livres et du crédit donné aux Indiens dont on l'empêchait maintenant de collecter l'équivalent, le chevalier n'eut d'autre ressource que de s'adresser au ministre, à Paris. C'est ce qu'il fit dans une lettre dont le ton pathétique et empreint de noble dignité, ainsi que la logique serrée, étaient de nature à toucher le cœur le plus endurci (30 septembre 1750) ¹⁸.

17. La Jonquière; Québec, 27 fév. 1750.

18. Voici le commencement de cette belle lettre:

"Monseigneur — Il ne me reste plus qu'à me jeter aux pieds de Votre Grandeur et de l'importuner du récit de mes malheurs.

"Je m'appelle La Vérendrye. Feu mon père est connu ici et en France par la découverte de la mer de l'Ouest, à laquelle il a sacrifié plus de quinze des dernières années de sa vie. Il a marché, et nous a fait marcher, mes frères et moi, d'une façon à pouvoir toucher le but, quel qu'il soit, s'il eut été plus aidé et s'il n'eut pas été surtout tant traversé par l'envie. L'envie est encore ici plus qu'ailleurs une passion à la mode dont il n'est pas possible de se garantir."

Après avoir déclaré que "l'envie de ce pays n'est pas une envie à demy", il entre dans le détail de ce que son père a fait, et parle ainsi de lui-même:

"Je n'en suis pas moins ruiné. Mes retours de cette année, recueillis à moitié et à la suite de mille inconvénients, achèvent ma ruine.

Tout fut inutile.

L'intendant Bigot avait alors la clef des coffres coloniaux de Québec, et l'on ne se gênait point pour remarquer qu'il voulait à la tête de l'entreprise un homme moins scrupuleux qu'un Lavérendrye. Le commerce et la concussion, non pas de sérieuses mais peu profitables explorations, tel était son but réel.

Legardeur de Saint-Pierre était né à la seigneurie de Repentigny dans le cours de 1701. On ne saurait nier qu'il n'eût eu quelque expérience de la vie indienne, puisqu'il avait vécu depuis l'âge de quinze ans en contact avec les naturels américains. Quand les circonstances le forcèrent à quitter en 1737 le fort Beauharnois, chez les Sioux, on lui confia une expédition chez les Chickasaws, et depuis lors, il avait maintes fois eu maille à partir avec les Indiens.

Pourtant on ne saurait voir dans ces antécédents la préparation qui convenait à son nouveau poste. Il

Comptes arrêtés tant du fait de mon père que du mien, je me trouve endetté de plus de 20,000 livres; je reste sans fonds, ni patrimoine; je suis simple enseigne en second... Voilà le fruit actuel de tout ce que mon père, mes frères et moi avons fait.

"Celui de mes frères qui fut assassiné il y a quelques années par les Scioux n'est pas le plus malheureux. Son sang n'est pour nous d'aucun mérite, les sueurs de mon père et les nôtres nous deviennent inutiles."

Il déclare alors que "certainement nous n'aurions point été inutiles à M. de Saint-Pierre", et termine ainsi sa touchante épître:

"Daignez, Monseigneur, juger la cause de trois orphelins. Le mal, tout grand qu'il est, seroit-il sans remèdes? Il est entre les mains de Votre Grandeur. Des ressources de dédommagements et de consolations, j'ose les espérer. Nous trouver ainsi exclus de l'Ouest, ce seroit nous trouver dépouillés avec la dernière cruauté d'une espèce d'héritage dont nous aurions eu toute l'ouverture et dont les autres auroient toutes les douceurs."

fit de sincères efforts pour faire toucher du doigt aux indigènes la nécessité de mettre fin à leurs guerres intestines. Mais ses propres manières n'étaient guère attrayantes. Au lieu d'atteindre son but, il s'aliéna les sympathies des Indiens qui étaient restés loyaux à Lavérendrye, alors même que cet officier avait cru devoir leur donner le même conseil.

Le P. Jean-Baptiste de la Morinie (que de Saint-Pierre appelle de la Morénerie) avait remplacé le P. Coquart au fort la Reine, où il était arrivé pendant l'été de 1750, en même temps que le nouveau commandant. Mécontents des manières de ce dernier, les Assiniboines, dans le territoire desquels se trouvait son établissement, étaient fort peu disposés à écouter un ministre de la religion qui lui était uni par des liens si étroits. Le prêtre se découragea à la vue du peu de bien qu'il pouvait faire. Peut-être aussi trouva-t-il la vie peu agréable avec un caractère comme celui de Saint-Pierre.

Il s'en retourna donc à Michillimakinac, d'où il était venu, disant adieu au fort la Reine le 22 juin 1751. Il devait être le dernier missionnaire de l'Ouest pendant près de 65 ans ¹⁹.

On croit reconnaître comme un écho de malentendus entre les deux personnages dans ce passage du journal de Saint-Pierre : « Fatigué des misères

19. Le P. de la Morinie naquit à Périgueux, France, le 24 déc. 1705 (ou 1704). Il entra dans la société de Jésus le 6 oct. 1724; arriva au Canada en 1736, et retourna en France au printemps de 1764.

dont je n'avois pas pu le mettre à l'abry, il [de la Morinie] prit le parti de retourner à Missilimakinac... Son départ m'auroit été sensible s'il m'avoit été possible, ou, à mieux dire, si j'eusse pu me flatter de luy procurer une vie moins dure. Je pense qu'il n'oubliera point cette caravane, et qu'il ne m'agréera pour son compagnon de voyage qu'à une meilleure enseigne.

« Je ne puis parler de ses travaux. Il ne prit point hauteur, ny ne fit aucune remarque ²⁰. Il est vrai qu'il étoit parti sans le moindre instrument de mathématiques, ce à quoy je ne m'attendois pas. Il fut aussi hors d'état de faire aucuns progrès au sujet de la Religion, parce qu'il ne savoit parler aucune langue sauvage, et que, d'ailleurs, son éloquence et sa piété n'auroient point été capables d'éclairer des barbares endurcis dans leur aveuglement ²¹. »

Possédant une excellente opinion de lui-même, de Saint-Pierre ne bornait pas ses critiques à son cha-

20. C'est-à-dire ne fit point d'observations astronomiques, ne prit point de latitude. Cette remarque semble donner à entendre que les autres Jésuites, du moins ceux avec lesquels de Saint-Pierre avait été en rapport, s'occupaient de pareilles observations.

21. Margry, vol. VI, p. 641. Devant les assertions si explicites du seul homme qui pouvait parler en connaissance de cause et qui le fit du vivant même du P. de la Morinie, on ne voit pas trop sur quelle autorité pouvait se baser le juge L.-A. Prud'homme quand il écrivait il y a quelques années: "Les sauvages ont toujours prétendu que ces deux missionnaires les visitèrent et leur donnèrent les premières notions de l'Evangile. Ils surent profiter des enseignements qu'ils reçurent; car, plus d'un demi-siècle après le départ de ces religieux, les traiteurs qui traversèrent cette vallée constatèrent à leur grande surprise que ces pauvres sauvages, malgré un abandon si prolongé, se rappelaient encore leurs prières" (*Revue Canadienne*, année 1908; vol. II, p. 460). Nous avons déjà vu que le P. Coquart n'avait pu, lui aussi, évangéliser les Indiens.

pelain. Lui seul, paraît-il, connaissait le secret de la route qu'on devait suivre pour arriver à la mer de l'Ouest. C'était, nous assure-t-il, par la source du Missouri ; ce qui le forçait à déclarer que « les projets de M. de la Vérendrye n'étoient pas bien solides, n'étant pas possible de réussir par d'autre voye ²² ».

Quel dommage que l'excellent homme soit mort avant d'apprendre la découverte par Mackenzie de cette mer si désirée par une voie encore plus septentrionale que celle tentée par Lavérendrye ²³ !

De Saint-Pierre avait pour lieutenant le chevalier Boucher de Niverville. Il lui donna ordre de se rendre à la Saskatchewan pour y établir un poste trois cents lieues plus haut que le fort Poskoyac. En conséquence, ce gentilhomme partit du fort la Reine vers la fin de 1750 ; mais, arrivé à la fourche de la Saskatchewan, il tomba sérieusement malade ; ce qui ne l'empêcha pas de faire remonter ce fleuve par dix de ses hommes, qui construisirent un fort spacieux sur la rivière de l'Arc, là précisément où s'élève aujourd'hui la ville de Calgary (29 mai 1751). Ce poste fut connu sous le nom de fort La Jonquière, mais ne servit jamais malgré l'approvisionnement complet qu'on y laissa.

De Saint-Pierre entreprit alors d'aller rejoindre

22. Margry, vol. VI, p. 642.

23. En 1792 Alexandre Mackenzie, gentilhomme écossais qui faisait partie de la compagnie du Nord-Ouest, traversa les montagnes Rocheuses par le 56e degré de latitude N., puis l'année suivante atteignit l'océan Pacifique en compagnie de Canadiens-français.

de Niverville. Mais il apprit en chemin que les sauvages qui devaient l'accompagner dans ses explorations, un parti qui comptait de quarante à quarante-cinq loges et avait campé dans le voisinage du fort La Jonquière, avaient été brutalement massacrés jusqu'au dernier par les Assiniboïnes. A cette nouvelle, de Saint-Pierre ne put que rebrousser chemin.

Les choses allaient décidément de mal en pis.

Cet officier était à peine rentré chez lui quand une aventure lui arriva qui faillit avoir des résultats désastreux pour lui et ses serviteurs. Le 22 février 1752, il se trouvait au fort la Reine avec seulement cinq hommes, les quatorze autres étant partis à la recherche de provisions, lorsque, vers 9 heures du matin, quelque deux cents Assiniboïnes armés envahirent son établissement. Se précipiter vers les intrus fut l'œuvre d'un instant pour un homme du caractère de Saint-Pierre.

— Vous êtes bien hardis d'entrer ainsi chez moi, leur cria-t-il par l'intermédiaire de son interprète. Que voulez-vous ?

— Nous sommes venus fumer, répondit quelqu'un en cris.

— Singulière manière de se préparer à fumer ! dit de Saint-Pierre. Allez-vous-en, fulmina-t-il en mettant de force à la porte quatre des intrus.

Puis il retourna à sa chambre.

Mais un soldat accourut bien vite lui annoncer qu'une foule de sauvages avaient envahi le corps de

garde, et s'étaient emparé des armes. Incontinent le commandant s'y précipita, et voulut préparer ses gens à la résistance.

— Oui, nous allons le tuer et saccager la place, fit en ricanant un Assiniboine qui se rendait compte de la parfaite impuissance des Français contre un tel nombre d'agresseurs.

Mais il comptait sans son hôte. De Saint-Pierre était un homme de ressources. Il saisit un tison et, entrant brusquement dans la poudrière, il défonça l'extrémité de deux barils de poudre.

— Ah ! vous voulez me tuer ! vociféra-t-il hors de lui-même. Eh bien ! sachez que je ne vais pas mourir seul...

Ce que disant il feignit d'appliquer son tison à la poudre²⁴. Mais ni éloquence, ni indignation n'était plus nécessaire. Les braves Peaux-Rouges ne se rendirent pas plutôt compte de la situation, qu'ils décampèrent précipitamment et manquèrent d'arracher la porte de ses gonds dans leur empressement à sortir tous ensemble.

En juillet de la même année (1752), de Saint-Pierre partit pour le Grand-Portage, dans l'est, avec le produit de sa traite, afin d'y rencontrer les canots qui devaient amener son approvisionnement pour l'année suivante. Après ce qui était arrivé, il crut prudent de prendre tous les engagés avec lui, con-

24. "Je défonçé un baril de poudre sur lequel je promené mon tison", écrit-il avec une pointe d'exagération. S'il l'avait réellement fait, il n'aurait pas vécu pour le dire.

fiant son établissement aux soins d'une bande d'Assiniboïnes dont il avait cultivé l'amitié.

Quatre jours après son départ, il n'en restait plus que des cendres.

De Saint-Pierre dut hiverner à la rivière Rouge. Avec le fort La Jonquière déjà abandonné et le fort la Reine détruit, cette retraite graduelle de l'Ouest pouvait présager une débâcle générale pour les Français du Canada central.

Persuadé que, étant donné l'hostilité des Indiens, il n'était pas possible de pénétrer plus avant qu'il ne l'avait fait ²⁵, bien qu'il se fût à peine avancé plus à l'ouest que le fort la Reine, il retourna à Montréal le 20 septembre 1753. En route, il rencontra le chevalier Saint-Luc de la Corne ²⁶, entre les mains duquel il remit le commandement de ses postes.

L'administration de la Corne survint en des jours mauvais. Un nuage qui était longtemps resté suspendu au-dessus de la France venait de se déchirer, laissant tomber sur elle la guerre de Sept Ans et ses

25. Margry, vol. VI, p. 651.

26. Le capitaine Louis Saint-Luc de la Corne était le frère de l'abbé du même nom bien connu dans l'histoire du Canada. Il naquit à Cataracoui, aujourd'hui Kingston, le 6 juin 1703, et se distingua comme soldat, surtout au fort Clinton en 1741 et à la bataille de Carillon, où il s'empara d'un convoi de 150 voitures appartenant à l'armée du général Abercrombie. Il prit part à plusieurs engagements au cours de la campagne qui se termina par la prise de Québec, et fut blessé à la bataille de Sainte-Foy. Puis il s'embarqua pour la France ainsi que nombre de nobles qui avaient vécu au Canada; mais, au lieu de périr dans le naufrage de l'*Auguste*, comme l'affirme Prud'homme (*Les Successeurs de la Vêrendrye*, p. 80) d'après certains auteurs, il revint au Canada, où il eut une honorable carrière. Il servit du côté anglais dans la guerre d'Indépendance, devint membre du Conseil Législatif, et ne mourut qu'en 1784.

horreurs. Pourtant, malgré l'anxiété générale que causa ce fléau, c'est à de la Corne que revient l'honneur du premier essai d'agriculture dans les plaines de l'Ouest canadien. Il eut lieu dans la vallée de la rivière Carotte, un des tributaires de la Saskatchewan, où quelques arpents de terre furent cultivés en 1754. Ces humbles champs se trouvaient dans le voisinage du nouveau fort Poskoyac.

M. de la Corne n'avait pas plutôt été nommé gouverneur de l'Ouest qu'il s'y rendit, en dépit de la saison avancée. Le fort la Reine, anciens quartiers généraux du commandant, ayant été détruit, il poussa jusqu'à Poskoyac sur la Saskatchewan, qu'il atteignit vers la fin de 1753. Il améliora considérablement cet établissement, qu'il dota de nouvelles bâtisses, en sorte que celui-ci finit par perdre son nom et prit celui de fort de la Corne, qu'il porta même longtemps après la cession du Canada.

Peu après, de la Corne éleva un autre poste non loin du lac Cumberland, dont les ruines se voyaient plusieurs années après son départ de l'Ouest.

Mais le temps de l'expansion française et des nouvelles fondations dans les grandes plaines canadiennes touchait à sa fin. Le Canada était assailli par les Anglais. Incapable de conserver ce qu'il avait, il ne pouvait guère songer aux découvertes et fut forcé d'oublier la mer de l'Ouest. Graduellement sa détresse devint plus grande : la patrie avait besoin de tous ses enfants. Comme de la Corne était un officier de l'armée, il fut rappelé au cours de



INDIEN DE L'EXTREME-OUEST

1755, et, à la tête de troupes indiennes, il se distingua dans des batailles qui ne purent sauver le pays.

Le Canada français avait vécu.

Ainsi finit la première partie du rôle de l'Eglise dans l'Ouest canadien. Ces humbles commencements ne devaient être que le prélude de jours plus glorieux.

CHAPITRE IV

ÉPOQUE DE TRANSITION

1756-1810

Nous voici arrivés à une époque de transition et d'effacement pour l'Eglise catholique. Désormais elle se retire pour mieux avancer lorsque l'heure fixée par la Providence aura sonné. Au lieu d'agir directement par ses ministres sacrés, elle va maintenant exercer son influence par l'intermédiaire de ses enfants laïques.

Et ceci n'était point pour elle un choix volontaire. Des événements sur lesquels elle n'avait aucun contrôle lui interdisaient toute autre ligne de conduite. Lors de la cession du Canada à la Grande Bretagne (1763), un bon nombre de prêtres retournèrent en France plutôt que de servir sous les nouveaux maîtres du pays¹. Il en résulta une grande difficulté de pourvoir aux besoins spirituels même des paroisses régulièrement constituées. De plus, dans la suppression des Jésuites en 1773 l'Eglise perdit les

1. Sur 181 prêtres que possédait l'immense diocèse de Québec pendant les dernières années de la guerre de Sept Ans, 136 seulement restaient en 1760, et, avant même la suppression officielle des Jésuites, les nouvelles autorités du Canada les condamnèrent à une mort lente, mais sûre, en leur défendant, ainsi qu'aux Récollets, de recevoir des novices.

seuls missionnaires qu'elle possédât alors dans le nord-ouest de l'Amérique. Il ne pouvait donc plus être question de l'Extrême-Ouest, qui venait d'être abandonné par les autorités civiles.

Il est pourtant plus que probable que quelques-uns des Canadiens et des Français qui s'étaient épris de la vie libre et errante des prairies, ou se trouvaient déjà engagés dans les liens d'une alliance matrimoniale avec quelque femme indigène, aimèrent mieux rester au pays et se montrer fidèles à leurs nouveaux amis que de retourner s'assujettir aux entraves d'une vie qui n'avait plus de charmes pour eux.

On a certainement fixé à une date trop rapprochée de nous l'origine de la merveilleuse race des Métis². Dès 1775, les Indiens de l'Ouest canadien les trouvaient supérieurs à eux-mêmes à la guerre et à la chasse³, circonstance qui suppose naturellement que leur race était déjà assez ancienne pour avoir fait ses preuves. De fait, une famille métisse du nom de Beaulieu fut trouvée en 1778 jusqu'à la rivière des Esclaves, quand les traiteurs de fourrures l'atteignirent pour la première fois⁴. On ne peut donc

2. Dans un traité de grande valeur sur l'élément français au Nord-Ouest, L.-A. Prud'homme donne l'année 1775 comme la date possible, sinon probable, des premières unions des Français avec les sauvagesses (*L'Élément français au Nord-Ouest*, p. 29).

3. "Un des chefs m'assura que les enfants de leurs femmes par des Européens étaient de plus braves guerriers et de meilleurs chasseurs qu'eux-mêmes" (Alexandre Henry, *Travels and Adventures in Canada and the Indian Territories*, p. 248; Toronto, 1901).

4. De plus, John Macdonell, avec lequel nos lecteurs feront bientôt connaissance, épousa une métisse du nom de Poitras, apparemment plusieurs années avant 1800.

raisonnablement douter que plusieurs serviteurs des explorateurs Français n'aient contracté avec les indigènes des unions matrimoniales qui reçurent peut-être la bénédiction de l'Eglise. Ces voyageurs, une fois chargés de familles métisses, ne durent pas être plus pressés de quitter leur pays adoptif que les gens de leur condition ne l'ont été dans la suite.

Ces coureurs de bois, malgré ce qui pouvait leur manquer au point de vue moral et en ce qui est des aménités sociales, possédaient l'ineffable don de la foi, et ils s'efforcèrent de le communiquer à leurs enfants. Les événements subséquents devaient se charger de prouver qu'en cela ils réussirent pleinement.

Il est même très probable que c'est à eux et à leurs maîtres que revient le mérite de certains actes de prosélytisme qui ont été communément mis au crédit des missionnaires. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, Daniel-W. Harmon, traiteur de l'Extrême-Ouest, rapporte qu'un prêtre français eut sa résidence à l'embouchure de la rivière Dauphin et que « il y a encore des Indiens qui se rappellent les prières que leur enseigna le missionnaire ⁵ ».

Cette remarque était écrite en 1800.

Or il n'y eut jamais de prêtre à la rivière Dauphin ou au lac de ce nom sous le régime français. Mais, en 1741, le chevalier de Lavérendrye établit un poste sur cette dernière pièce d'eau. Les formules dont parle Harmon devaient avoir été ensei-

5. Journal, p. 26 de l'édition de New York (1903).

gnées par cet officier ou ses engagés, peut-être par certains qui s'étaient mariés dans la tribu desservie par ce fort ⁶.

Et puis, abstraction faite de ces pionniers, nous avons les Canadiens-français qui émigrèrent vers les « Pays d'en haut », comme on appela longtemps ce qui est aujourd'hui le Manitoba et les autres provinces des plaines canadiennes. Parmi ces coureurs de bois plusieurs s'y portèrent entre la cession du Canada et l'organisation de la compagnie du Nord-Ouest. Ainsi nous voyons qu'un certain Louis Nolin s'établit dans la vallée de la rivière Rouge dès 1776, Un autre catholique de même race, Augustin Cadot, s'y trouvait en 1780. Ce sont là des cas qui représentent une classe, celle des fameux « hommes libres », qui devait devenir très nombreuse dans les plaines de l'Ouest.

Avant la Cession, tous les traiteurs de l'Ouest avaient été français, vu que les Anglais de la baie d'Hudson n'avaient jamais osé s'aventurer dans l'intérieur des terres. Profitant de l'expérience qu'ils avaient acquise dans le Bas-Canada, les autorités avaient limité le nombre des commerçants en fourrures à quelques rares individus, auxquels elles avaient délivré des permis pour des territoires déterminés, dans le but d'identifier plus facilement tout

6. Le passage du livre de Ross Cox (*Adventures in the Columbia River*) qu'on cite communément, ou auquel on fait allusion, pour établir l'influence acquise par les premiers Jésuites sur les Indiens de l'Ouest, a trait à la région contiguë au lac Supérieur et non au Canada central.

parti qui se serait rendu coupable d'infraction aux lois qui prohibaient la vente des spiritueux aux Indiens.

Les nouveaux maîtres du pays abolirent ces restrictions.

En conséquence, quelques particuliers de race anglaise, et généralement protestants, en prirent occasion pour pénétrer dans le mystérieux Occident à la recherche des pelleteries. Malheureusement, les boissons enivrantes formaient généralement une partie notable de leur équipement, et il serait impossible d'exagérer les désordres auxquels l'eau de feu donna lieu chez les indigènes. Les meurtres et les accrocs à la morale, les vols à main armée et des violences de toute sorte découlaient de ces excès dans le boire comme la lumière résulte des rayons du soleil⁷.

Un jeune Ecossais du nom d'Alexandre Henry fut un des premiers protestants qui se lancèrent

7. Les cas suivants, pris au hasard dans le journal de l'un de ces traiteurs, donnent une idée assez exacte de l'effet des boissons enivrantes sur les sauvages à l'époque où nous en sommes arrivés dans notre récit. "Wm. Henry a donné un baril de 10 gallons de boisson alcoolique gratis. Pendant l'état d'ivresse générale qui s'en est suivi, le fils de la Queue de Porc-Epic a été tué par son beau-père, Courte Oreille. Il a reçu quinze coups de poignard dans le ventre et la poitrine, et est tombé mort sur place. Quelques jours avant cette affaire, le même Courte Oreille avait tiré sur lui; mais comme son fusil était chargé à blanc, ce dernier en fut quitte pour quelques grains de poudre qui se logèrent dans sa peau et ne lui firent aucun mal. Il y a une dizaine de jours, un Saulteur (*sic*) fut assassiné par sa femme, qui lui mit le canon de son fusil dans la bouche et lui fit sauter la cervelle... Les meurtres sont si fréquents parmi ces gens-là que nous y faisons peu attention. Leur unique excuse pour ces outrages est qu'ils sont ivres" (*Journals of Alexander Henry and of David Thompson*, vol. I. p. 429; New York, 1897).

dans le commerce des fourrures après le départ des Français (1761-76). Il était de société avec un Jean-Baptiste Cadot et guidé par un autre catholique, Etienne Campion, tandis que chaque membre de son équipage appartenait également à la race des anciens voyageurs.

D'autres suivirent bientôt son exemple et en peu de temps amassèrent des quantités de fourrures qui ne contribuèrent pas peu à faire grossir les rangs des traiteurs anglais. Dès lors, aucun riche marchand de Montréal n'hésitait plus à leur avancer les approvisionnements nécessaires.

Mais cette même surabondance de commerçants en pelleteries, outre qu'elle occasionnait une démolisation indescriptible, finit par ruiner quelques-uns des aventuriers, qui se trouvèrent battus par d'autres dont la provision de rhum était plus abondante et dont les scrupules gênaient moins les aspirations de leur cupidité.

D'autre part, la compagnie de la baie d'Hudson, qui depuis la Cession était en relations commerciales suivies avec les Indiens des plaines, vit d'un très mauvais œil cette nouvelle nuée de sauterelles qui s'abattaient sur ce qu'elle considérait comme son domaine exclusif. Ses membres furent alors pris d'une vigueur à laquelle on n'était point habitué dans les glaces de leur baie. Ils fondèrent de nouveaux postes, envoyèrent des représentants arracher les fourrures aux mains des sauvages qui leur

devaient et s'efforcèrent d'affirmer leur monopole d'une manière quelque peu efficace.

Les marchands de Montréal qui fournissaient les effets aux aventuriers qui leur tenaient lieu d'agents, s'aperçurent bientôt qu'une action commune devenait nécessaire si les Canadiens voulaient se mesurer avec quelque chance de succès avec leurs rivaux anglais qui jouissaient d'une si forte organisation. Telle fut l'origine de la fameuse compagnie du Nord-Ouest. MM. Benjamin et Joseph Frobisher, avec M. Simon McTavish, en furent les fondateurs et premiers actionnaires (1783-84).

En très peu de temps, cette énergique corporation couvrit l'Amérique Britannique du Nord d'un véritable réseau de sentiers menant à chacun de ses postes de traite, qui bientôt laissèrent fort peu à faire à sa riche mais moins entreprenante rivale, la compagnie de la baie d'Hudson. Lorsque, pour sauver sa propre existence, celle-ci constata la nécessité d'adopter en grande partie les méthodes des Français, comme on appelait alors les Canadiens dont les ancêtres étaient venus de France, et établit des forts tout près des siens, il s'ensuivit une lutte dont on ne pourra jamais soupçonner l'acéribité, à moins d'avoir vécu dans les régions lointaines où se fait encore le commerce des animaux à fourrure, et où les conventions et les codes de la civilisation sont chose à peu près inconnue.

Néanmoins, toutes les chances étaient du côté de la corporation canadienne. Connaissant la préfé-

rence des Indiens pour les Français⁸, la compagnie du Nord-Ouest se fit une règle d'être représentée sur les plaines par autant d'individus que possible de cette nationalité. De fait, à peu près tous ses employés, contremaîtres, voyageurs, ouvriers, guides et interprètes, étaient de langue française, et partant catholiques, tandis que beaucoup de ses commis appartenaient à la même race⁹.

Aussi arriva-t-il que, pendant plus de cinquante ans, le français fut la langue universellement parlée dans l'Ouest canadien, en dehors des factoreries de la compagnie de la baie d'Hudson. Même les officiers écossais préposés aux principaux forts devaient connaître cette langue, et la facilité avec laquelle ils parsemaient leur correspondance de locutions, et parfois même de phrases entières, de la langue de Racine et de Bossuet, alors même qu'ils écrivaient en anglais, est là pour démontrer jusqu'à quel point ils étaient devenus familiers avec elle.

Considérés dans leur ensemble, les enfants du Saint-Laurent transformés en coureurs de bois, privés dans la sauvagerie de l'Ouest de tout ce qui rappelle la religion et les aménités sociales, n'auraient pu être cités comme des chrétiens exemplaires. Il ne serait pas moins injuste de les décrire comme

8. Qu'ils aimaient mieux, mais craignaient moins, que les Anglais, au dire de Saint-Pierre.

9. L'abbé G. Dugas affirme que "les trois quarts de ses commis étaient anglais et écossais" (*L'Ouest Canadien* p. 163). En réalité, en 1804, l'année même que cet auteur cite à ce propos, sur 72 commis dans l'emploi de la Compagnie il y en avait 31 de race française.

irréguliers. Leur langage dénotait trop souvent une impiété qui, chez eux, était pure bravade et n'avait aucune racine dans le cœur. Il n'était nullement un indice de leurs intimes convictions. Ils restaient souvent tout aussi fidèles à l'observation des lois de Dieu et de l'Eglise que le permettaient leur condition, l'état du pays et l'obéissance qu'ils devaient à leurs maîtres.

La récitation quotidienne de quelques prières, sans être générale, n'était point rare parmi eux. Ils se rappelaient et gardaient autant qu'il le pouvaient les principales fêtes de l'année liturgique, administraient le baptême aux enfants et aux mourants, et ceux qui passaient de vie à trépas étaient toujours honorés d'un enterrement accompagné de prières publiques.

« C'est aujourd'hui le dimanche de Pâques, d'après les Français, » écrit à la date du 11 avril 1799 James Mackenzie, traiteur qui n'était rien moins que partial aux gens de notre race¹⁰. Il continue son journal par la mention suivante : « La femme de Cadien Leblanc étant tombée malade... Dusable, bien que le *plus bête*¹¹, fut ordonné prêtre, et il baptisa la moribonde¹² ». De même Alexandre Henry, le jeune, consigne dans sa chronique de l'année suivante une semblable reconnaissance, par les membres de son équipage, d'un jour de fête d'obli-

10. Dans Masson, *Les Bourgeois du Nord-Ouest*, vol. II, p. 385.

11. Cette expression se trouve en français dans le texte anglais du traiteur.

12. *Ibid.*

gation, à la célébration de laquelle, à défaut d'exercice religieux, il dut lui-même concourir à la façon du pays. « J'ai donné une goutte à chacun de mes gens, parce que c'est aujourd'hui jour de fête pour eux », écrit-il à la date du 1^{er} novembre 1800¹³. C'est ainsi que fut célébrée dans l'Ouest l'Épiphanie de l'année suivante¹⁴.

Enfin nous constatons une manière plus chrétienne de célébrer les fêtes de l'Eglise quand, le 1^{er} novembre 1810, le même traiteur remarque simplement : « Les hommes n'ont pas travaillé aujourd'hui¹⁵. »

Ce souvenir de solennités si religieusement observées sur les bords du Saint-Laurent, ajouté aux pratiques déjà mentionnées, sans compter des entretiens d'occasion sur Dieu, sa loi, ses représentants sur la terre et ce qu'on savait d'histoire sainte, ne pouvait qu'impressionner favorablement la population indigène. C'est ainsi que les catholiques de cette période d'abandon religieux prenaient insensiblement la place des missionnaires qu'on ne pouvait trouver pour l'Ouest.

On pourrait même ajouter que la civilisation, telle qu'on l'entend généralement, bénéficiait de leur présence parmi les enfants des plaines et des bois. Il est de notoriété publique que, dans la société de ces derniers, la femme n'est guère plus considérée

13. Journal, vol. I, p. 133.

14. *Ibid.*, *ibid.*, p. 165.

15. *Ibid.*, vol. II, p. 660.

que la brute. Son principal rôle pendant les voyages est d'être la bête de somme de la famille entière, puisque son seigneur et maître, c'est-à-dire son mari, est bien trop au-dessus d'elle pour s'abaisser à porter le moindre fardeau.

Or voici ce que nous lisons dans le journal d'un des *bourgeois* écossais, comme on appelait les traiteurs-actionnaires, ou commandants des principaux forts de l'une ou de l'autre des deux compagnies de traite : « Lambert s'en est allé avec sa *Bona Roba* ramasser de la mousse pour son fils¹⁶. . . Peu après il est revenu avec une immense charge sur le dos, pendant que Madame se prélassait en arrière, ne portant que son petit marmot. Masquasis¹⁷ le voyant arriver dans cet accoutrement, a fait remarquer qu'il ne lui manquait plus qu'un manteau doublé de rouge et frangé de noir pour en faire une femme¹⁸. »

Pareille considération pour la mère de son enfant, alors même qu'elle n'était qu'une Indienne, ne nous paraît que naturelle chez un blanc. Tel n'était pas le cas pour les sauvages, et une semblable conduite en cette circonstance et en d'autres analogues devait à la longue avoir sur eux une influence civilisatrice.

Comme nous l'avons déjà dit, la plupart des commerçants de langue anglaise étaient protestants. Il

16. Matière dont on se sert comme de langes parmi les naturels de l'Amérique du Nord.

17. Un Indien.

18. *Les Bourgeois du Nord-Ouest*, vol. II, p. 373.

y avait pourtant des exceptions. L'une d'elles était le cas d'un nommé John Macdonell, dont le frère Miles devra bientôt attirer notre attention. John Macdonell nous apparaît comme une figure unique, strict et consciencieux, au milieu d'une tourbe d'officiers de traite dont la vie était un défi continuuel à toutes les lois de la justice et de la décence. Il était un excellent catholique, et ses employés l'avaient surnommé *le Prêtre*, à cause de sa scrupuleuse observation des fêtes de l'Eglise et de l'abstinence hebdomadaire, ainsi que de son zèle à les faire garder par ceux qui étaient sous lui¹⁹.

Issu d'une famille écossaise de l'Empire-Uni, John devint sociétaire de la compagnie du Nord-Ouest vers 1796 et resta dans l'Ouest jusqu'en 1815. Dès 1793 nous le trouvons stationné dans la vallée de l'Assiniboine, où il représentait sa corporation et, selon toute apparence, blâmait ses procédés si violemment hostiles contre la compagnie de la baie d'Hudson. C'est du moins ce que nous sommes en droit de déduire de sa probité bien connue et de la conduite que nous savons qu'il tint en d'autres localités. Il se trouvait en 1806 au poste important que sa corporation possédait à l'Ile-à-la-Crosse, où son compétiteur au compte de ses rivaux était un M. Fiddler qui venait d'arriver de la factorerie de Churchill, suivi de dix-huit hommes qui devaient établir un fort de traite à côté de celui de la compagnie du

19. On raconte qu'on le rencontra dans l'Est encore à jeun, un jour de jeûne, bien que midi eût sonné et qu'il fût en voyage.

Nord-Ouest. L'historien de ce dernier corps commercial, Beckles Willson, déclare formellement que Macdonell en fut éloigné parce qu'il ne voulait pas « braver tout principe de loi et de justice ²⁰ », le plus honorable témoignage dont un homme en sa position put être gratifié ²¹.

L'hostilité entre les deux compagnies devint de plus en plus ouverte, tellement que, fatiguée de sa majestueuse inaction dans la retraite où elle avait vu le jour, et où elle avait l'habitude d'attendre les chasseurs au lieu de courir après eux, la dernière résolut enfin de porter la guerre en Afrique. C'est de cette résolution que naquirent les postes qu'elle établit sur l'Assiniboine supérieure (1790), à Brandon (1794), près du Portage-la-Prairie (1796) et sur la rivière Rouge (1799).

20. *The Great Company*, vol. II, p. 118; Londres, 1900.

21. En 1815 John Macdonell vendit ses intérêts dans la compagnie du Nord-Ouest et se retira à la Pointe Fortune, dans le canton de Hawkesbury, où il établit un magasin et une ligne de bateaux faisant périodiquement le trajet de Montréal. En sept. 1814, il résidait au Long Sault, sur le Saint-Laurent, où il donna une généreuse hospitalité à Gabriel Franchère et à son parti d'Astoriens qui s'en revenaient de la Colombie. Juste trois ans plus tard (17 sept. 1817), il s'y trouvait encore, et reçut la visite d'un parti qui venait du même pays. Ross Cox remarque à propos de l'ancien traiteur :

« Nous rencontrâmes là un ancien associé de la compagnie du Nord-Ouest, M. John McDonald (*sic*), qui insista pour que nous visitions sa maison... Ce monsieur était un stricte catholique romain, et pendant sa résidence dans les pays sauvages, les Canadiens le distinguaient d'autres individus du même nom en l'appelant Le Prêtre, à cause de la manière rigide avec laquelle il faisait suivre à ses gens les différents jeûnes de l'Eglise catholique... Cette circonstance, jointe à ce qu'en disaient les voyageurs, m'avait porté à m'attendre trouver un second Saint François dans M. McDonald. Mais, au lieu du moine austère, nous vîmes dans l'ancien traiteur un vieillard satisfait et de bonne humeur, aussi bien qu'en bonne santé. « Ce qui prouve », ajoute l'auteur anglais, « que la véritable piété

L'influence de la religion était des plus nécessaires pour contenir dans de justes bornes des gens qui, émancipés de toute loi humaine, étaient dévorés d'une soif ardente d'or, représenté par les pellete-ries, et devaient se faire une guerre à outrance pour la possession d'un pays qu'une faction réclamait en vertu d'une charte royale, tandis que l'autre était non moins sûre de ses droits qu'elle basait sur sa priorité de découverte, sans compter qu'elle considérait ce pays comme ayant été dévolu au Canada lors de sa cession à la couronne britannique.

Mais Dieu, qui sait tirer le bien du mal, avait décrété que l'instrument de l'établissement permanent de son Eglise dans ces lieux lointains et sauvages serait un homme qui n'appartenait point à son corps visible. Il voulait aussi que même les excès dont les traiteurs devaient se rendre coupables fussent le moyen de hâter l'accomplissement de ce dessein.

n'est point incompatible avec la gaieté sociale" (*Adventures on the Columbia River*, pp. 302-03).

LIVRE II

ÉTABLISSEMENT

CHAPITRE I

LA COLONIE DE LA RIVIÈRE ROUGE

1811-1815

Pendant que les deux compagnies rivales s'efforçaient de s'exclure mutuellement des vallées de la rivière Rouge et de ses tributaires, un homme à l'esprit noble et au cœur grand et généreux mûrissait dans la lointaine Ecosse un projet philanthropique qui avait pour but d'améliorer le sort des classes inférieures de son pays natal ainsi que de la catholique Irlande.

Thomas Douglas, comte de Selkirk, ayant acquis un grand nombre d'actions dans la compagnie de la baie d'Hudson, en même temps qu'il en achetait quelque 110,000 milles carrés d'excellente terre dans les vallées des rivières Rouge et Assiniboine, se mit à la recherche de colons pour peupler ce vaste domaine ; puis il confia la direction de son entreprise à un ancien officier du régiment royal de New York,

promu en 1796 au rang de capitaine dans la milice canadienne.

Cet officier était Miles Macdonell, frère du sociétaire de la compagnie du Nord-Ouest dans la vallée de l'Assiniboine.

Né en 1767 à Inverness, en Ecosse, Macdonell¹ était probablement venu en Amérique avec son père en 1773. Il avait d'abord vécu sur la rivière Mohawk, puis, à l'ouverture de la guerre d'Indépendance,



Signature de Miles Macdonell

était passé en Canada. Ayant fait un voyage en Angleterre dans les premières années du dix-neuvième siècle, Miles s'était mis en rapport à Londres avec quelques-uns des directeurs de la compagnie de la baie d'Hudson et, par eux, avec le comte de Selkirk. Comme encouragement pour accepter la position très onéreuse que celui-ci lui offrit, il en reçut, outre la moitié des émoluments attachés au grade d'enseigne², la concession d'une grande étendue de terre dans la colonie dont il devait être le gouverneur³.

1. Dont le nom est quelquefois écrit McDonell, McDonnell, et même McDonald. La reproduction ci-dessus de sa signature indique la véritable orthographe de son nom.

2. Grade qu'il avait dans l'armée anglaise.

3. Lettre de Macdonell au comte de Selkirk. Telle est l'ignorance

Avec la largeur de vues qui le caractérisait, Lord Selkirk n'avait fait aucun cas des différences confessionnelles dans le choix de ses colons. Il avait même obtenu pour ceux d'entre eux qui professaient la foi catholique les services d'un chapelain dans la personne d'un M. Charles Bourke.

La première bande d'émigrés quitta Stornoway, dans les îles Hébrides, le 26 juillet 1811, et arriva à la factorerie de York, sur la baie d'Hudson, le 24 septembre suivant, après un passage qui avait été orageux de plus d'une manière. Le nombre total des passagers était à leur départ de « quatre-vingt-dix ouvriers et de quinze écrivains », ou commis destinés aux établissements de la compagnie de la baie d'Hudson. Parmi les premiers nous trouvons des noms irlandais, et partant catholiques, comme Costello, John Burke, Michael Bourke, Pat Flynn, Henry et Bryan Gilgan, Pat Quinn, Michael et Phil. Rooney, Davey McRooney, Jo. Walsh, Pat. Corcoran, Cornelius Hoys et Sweeney.

Le « facteur » William Auld, préposé à la factore-

des origines du Canada central trahie par la plupart des écrivains, qu'ils regardent généralement l'histoire de cette partie du pays comme commençant à la fondation de la colonie de Lord Selkirk. Robert-B. Hill a une référence, brève et hors de propos, à la présence d'un missionnaire dans l'Ouest à une époque incertaine (*Manitoba*, p. 11; Toronto, 1890); Alexandre Ross n'a pas un mot des premiers missionnaires ni des explorateurs français, pas plus que J.-J. Hargrave ou Donald Gunn. Bien que, pour écrire l'histoire de l'Ouest canadien, ce dernier se croit obligé de se reporter jusqu'à Christophe Colomb dans son curieux volume, il n'a pas la moindre allusion au glorieux Lavérendrye, pas un mot sur ses pénibles explorations! Autant écrire l'histoire de l'Est canadien sans parler de Champlain!

rie de York, déclare que les Irlandais se montrèrent intraitables et impropres au pays dans lequel on les avait fait venir. Mais l'officier anglais trahit immédiatement le motif secret de son aversion pour eux. « La différence de leur religion, » écrit-il, « sert à confirmer l'hostilité des Ecossais et des Orcadiens [et sans doute la sienne aussi] pour eux. » D'un autre côté, Macdonell, qui devait pourtant bien les connaître, affirme qu'ils « n'étaient pas plus tracassiers que les autres », et que « les gens de Glasgow étaient à l'origine les plus turbulents ⁴ ».

Néanmoins, on ne peut nier qu'il y eut eu des troubles sur le bateau des émigrés, et que les Irlandais n'y eussent été mêlés pour des raisons que révèle une lettre de William Auld. Il parle dans cette communication d'un William Finley, qui avait tourné en ridicule « les cérémonies observées dans la célébration de l'office divin par le prêtre (qui est si différent de nos propres ministres). « Je pense », ajoute le traiteur, « qu'il reçut en conséquence un traitement tel qu'un individu obstiné et revêche comme lui ne put le supporter sans se laisser aller à des actes peu convenables ⁵ ».

Même avant d'avoir contemplé la terre promise, le Moïse de ce nouvel Exode fut assailli par des difficultés qui lui vinrent de tous les côtés. Le représentant de la compagnie de la baie d'Hudson voyait d'un mauvais œil ses opérations à cause de l'espèce de colons qu'il amenait au pays ; parce que, en soldat

4. Lettre à A. Wedderburne, 5 oct. 1811.

5. Lettre datée du 12 sept. 1812.

qu'il était, Macdonell se riait des obstacles, et aussi parce que ce dernier donnait « n'importe quelle somme pour la viande dont ses gens avaient besoin, ce qui, déclarait le commerçant, doit faire tort à notre marché même dans l'avenir »⁶.

Quant à la compagnie du Nord-Ouest, son opposition au projet de colonisation dans un pays où elle croyait avoir les premiers droits commençait à se dessiner sérieusement. Avant même que les colons de Macdonell fussent arrivés à la Rivière-Rouge (comme on devait appeler le pays où ils allaient s'établir), l'un de ses membres les plus en vue, John McLeod, écrivait en toutes lettres qu'il ne voulait point voir au pays « le mélange de canaille irlandaise et d'honnêtes Ecossais » rêvé par le chef des nouveaux venus, et il remarquait, avec une sollicitude évidemment intéressée, que, dans la contrée qu'on se proposait de mettre en culture, « la mouche maringouin » causait en été une détresse encore moins supportable que « la morsure du froid en hiver »⁷.

Cependant, comme la saison était trop avancée lorsque la troupe de Macdonell aborda à la baie d'Hudson, elle dut hiverner dans des cabanes élevées à la hâte sur les bords du fleuve Nelson, quelques milles en haut du fort.

Pendant l'ennuyeuse période d'inaction qui s'ensuivit, Macdonell put se convaincre que l'abbé Bourke n'était point l'homme qu'il lui fallait comme

6. Auld à A. Wedderburne, York Factory, 5 oct. 1811.

7. A. D. McKenzie, Stornoway; Hill River, 28 juin 1812.

chapelain de ses catholiques irlandais et écossais. En outre de ses excentricités, on avait à lui reprocher le fait, maintenant connu, qu'il avait quitté l'Irlande sans l'autorisation de son ordinaire, l'évêque de Killala, qui était en voyage à Dublin lorsque le bateau qui avait amené le prêtre avait mis à la voile.

M. Bourke avait pourtant ses bonnes qualités. « Il s'intéresse vivement à l'accroissement de notre colonie, » écrit Macdonell ; « il m'assure qu'il peut faire venir des milliers de personnes de Mayo. Il a en outre envoyé des lettres très encourageantes à ses propres parents et écrit dans le même sens pour presque toutes ses ouailles à leurs amis ».

Une autre lettre du gouverneur Macdonell à son noble patron montre que ces bonnes dispositions du chapelain continuèrent malgré le mécontentement général occasionné par l'inaction forcée, la sévérité du climat et la difficulté de se procurer la nourriture convenable. « Le chapelain est plein de confiance dans le succès de la colonie et continue d'écrire chez lui des lettres encourageantes », remarque-t-il à la date du 31 mai 1812. « Je crois qu'il va s'adresser à Votre Seigneurie pour lui offrir ses services personnels, qui seraient plus utiles là qu'ici... Je ne pense pas qu'il puisse jamais convertir une seule âme à la religion catholique. »

Cependant, ni le gouverneur, ni ses coreligionnaires ne pouvaient se passer du ministère d'un

prêtre. Il ajoute donc aussitôt : « Je ne voudrais pourtant pas m'en défaire avant de savoir qu'un autre est en chemin pour venir nous rejoindre. Je m'imagine que nous n'aurons maintenant pas de difficulté à trouver un prêtre recommandable pour venir ici. »

Miles Macdonell devait être désappointé dans cette attente.

M. Bourke retourna en Irlande par le bateau suivant. Aucune accusation bien sérieuse n'avait été portée contre lui, si ce n'est d'avoir quitté son diocèse irrégulièrement et d'avoir des manières par trop excentriques, lesquelles l'empêchaient d'avoir la moindre influence sur ses gens. Il semblerait qu'il avait passé une bonne partie de son temps à ramasser des spécimens de différentes pierres qu'il croyait excessivement précieuses. Lord Selkirk en écrivait un an plus tard, faisant usage en cette occasion d'une expression écossaise dont la langue française ne peut rendre la douce ironie : « On a découvert que les minéraux de M. Bourke ne sont que de gentils cailloux, » dit-il ; « M. Lasserre⁹ est bien meilleur juge en pareille matière, et s'il peut vous trouver du minerai de fer sous quelque marais couvert de pruches¹⁰, je suis persuadé que ce minerai aura plus de valeur que tous les diamants que M. Bourke pourra jamais trouver¹¹. »

9. Chirurgien qui mourut en 1813, en se rendant d'Europe à la baie d'Hudson.

10. Arbre du genre pin (*Tsuga Canadensis*).

11. A Macdonell, 12 juin, 1813.

Le premier contingent de colons, dans lequel, comme nous l'avons vu, l'élément catholique n'était point insignifiant¹², partit pour la Rivière-Rouge dans les premiers jours de juillet 1812 et arriva à destination le 30 du mois suivant.

La seconde bande était composée d'Irlandais sous la conduite d'un compatriote, Owen Keveney, dont les manières despotiques devaient plus tard lui être si funestes¹³. Cette sévérité eut pour premier résultat des troubles sérieux à bord de son vaisseau, et le détracteur des Irlandais, Wm. Auld, ne put s'empêcher de se gaudir à la vue de l'impasse où gémissaient ses gens, mandant à Lord Selkirk: « Les Irlandais se sont montrés dignes de la fêrule de ce féroce caractère¹⁴. »

Une conséquence fâcheuse de ces difficultés fut que, entendant parler si souvent des dispositions

12. Circonstances que paraissent ignorer la plupart des historiens anglais, qui donnent généralement comme des Ecossais protestants les émigrés qui se rendirent à la Rivière-Rouge en 1811 et en 1813.

13. En se rendant de la baie d'Hudson à la Rivière-Rouge, Keveney voyagea tout à fait à la militaire: sentinelles pendant la nuit et armes toujours prêtes pendant le jour. Une nuit, il saisit la baïonnette de la sentinelle qu'il avait trouvée endormie et la lui plongea dans la hanche. Puis, comme un des rameurs, épuisé par une nuit passée dans l'insomnie après le rude labeur de la veille, avait eu le malheur de se laisser surprendre par le sommeil, il lui tira à la face un coup de fusil chargé à poudre qui le défigura momentanément.

14. York Factory, 12 sept. 1812. Keveney périt misérablement aux mains des mercenaires de la compagnie du Nord-Ouest, qui l'avaient arrêté pour cause de cruauté vis-à-vis des membres de son équipage. Pendant qu'on l'emmenait dans l'Est, un Indien aux gages de cette corporation tenta mainte fois de l'assassiner, mais en fut constamment empêché par deux Canadiens-français. Ayant finalement débarqué sur une île, un métis, évidemment aux ordres du même parti, lui tira un coup de fusil, et un ex-Meuron lui donna le coup de grâce en le hachant de coups de sabre (19 septembre 1816).

tapageuses des émigrés irlandais, le fondateur de la colonie contremanda l'ordre qu'il avait donné d'en chercher d'autres dans leur pays d'origine. Un autre résultat des mêmes rapports consista en ce qu'il abandonna son plan d'envoyer un prêtre à Macdonell après qu'il eut échoué près d'un évêque auquel il s'était adressé¹⁵.

Le nombre des émigrés qui vinrent d'Irlande en 1812 a généralement été estimé à quinze ou vingt.

Le troisième contingent pour ces pays lointains mit à la voile à un port écossais dans le cours de 1813. Il était composé de vigoureux montagnards qui avaient résisté à main armée lors de leur éviction des fermes qu'ils occupaient. C'étaient des presbytériens, pleins de foi dans leur système religieux et ayant des vues assez étroites concernant celui des autres. Lord Selkirk avait promis de leur envoyer un ministre de leur culte en même temps qu'il procurerait un prêtre aux catholiques. Il recommanda à Macdonell de ne rien faire ou dire qui put « alarmer les préjugés de ces gens », lui faisant remarquer que « le commerce personnel avec les catholiques romains finirait par les convaincre qu'une personne de cette religion peut être un excellent citoyen¹⁶ ».

Ces colons arrivèrent dans la vallée de la rivière Rouge en 1814. Ils étaient quatre-vingt-treize.

L'année 1815 vit paraître dans la même région le plus fort parti d'émigrés que les agents du comte de

15. A Macdonell, 12 juin, 1813.

16. Au même, même date.

Selkirk y aient jamais envoyé. Il consistait en cent personnes de tout âge, dont la plupart étaient originaires de la paroisse de Kildonan, en Ecosse. Cette dernière accession porta à 280 le nombre total des colons dus aux efforts des représentants du milord.

Après l'arrivée de ce contingent, l'apport annuel à la population du pays consista en quelques individus plutôt qu'en des groupes de familles.

Loin de nous l'intention d'amoindrir en aucune manière l'importance du mouvement dont le résultat fut connu sous le nom de Colonie de la Rivière-Rouge. Mais quand l'histoire du Manitoba sera traitée avec le soin scrupuleux qu'elle mérite, un fait devra être mis en relief que tous les auteurs ont, ou bien passé sous silence, ou bien exposé d'une manière absolument inadéquate. Quand les premiers colons de Lord Selkirk parurent sur les bords de la rivière Rouge, ils trouvèrent dans sa vallée ou sur les plaines avoisinantes une population blanche ou métisse qui surpassait de beaucoup en nombre celle que le comte y fit jamais émigrer.

Comme nous l'avons vu, le personnel de la compagnie du Nord-Ouest se composait de Canadiens-français et de leurs enfants, généralement métis, en âge de travailler¹⁷. Suivant l'exemple de son anta-

17. En 1814 ceux-ci formaient un total de "près de deux mille personnes, y compris les bourgeois et les commis" entre le lac Supérieur et l'océan Pacifique, au dire des directeurs de la compagnie eux-mêmes dans leur mémoire au secrétaire d'Etat britannique pour la Guerre et les Colonies (*A Narrative of Occurrences in the Indian Countries of North America*, p. 55; Londres, 1817).

goniste, même la compagnie de la baie d'Hudson avait réussi à prendre à son service quelques voyageurs de la même nationalité. Des calculs faits avec soin nous permettent d'avancer que, sans compter les femmes et les enfants en bas âge, la corporation canadienne avait, dans les premières années du dix-neuvième siècle, pas moins de 311 employés de race française, et partant catholiques de fait ou de droit, rien que dans les vallées de la Rouge et de l'Assiniboine¹⁸. Si l'on ajoute à ce chiffre les quelques Canadiens qui se trouvaient dans les rangs de sa rivale et la classe autrement nombreuse des « gens libres » — anciens serviteurs de l'une ou de l'autre compagnie ou coureurs de bois venus directement du Bas-Canada¹⁹ — on trouvera que le nombre total des catholiques à la portée des nouveaux venus s'élevait à plus de sept cents.

Comment ces anciens habitants des plaines centrales reçurent-ils les premiers colons de Lord Selkirk ? L'historien Alexandre Ross va répondre pour nous :

« Quelques heures s'étaient à peine écoulées depuis leur arrivée dans leur nouvelle patrie, » écrit-il, « quand une troupe d'hommes armés, d'aspect grotesque, la figure peinte et habillés à la mode des sauvages du pays, les avertirent qu'on ne pouvait

18. Ou près de huit cents dans tous ses postes.

19. En avril 1816 Lord Selkirk disait qu'ils étaient « un grand nombre » (Lettre à l'évêque de Québec), et à la même date Miles Macdonell écrivait au même parti qu'il y en avait des « centaines ».

leur souhaiter la bienvenue. Ces guerriers à la tête empanachée étaient pour la plupart des employés de la compagnie du Nord-Ouest, et, comme leur ordre péremptoire de s'en aller fut bientôt aggravé par la peur de mourir de faim, on résolut d'aller chercher refuge à Pembina, à 70 milles de distance ²⁰. »

Tout inhospitalière que puisse paraître cette réception, elle cessera d'étonner lorsqu'on apprendra que la compagnie du Nord-Ouest, qui voyait dans la colonie en voie de formation un danger très réel à sa suprématie dans l'Ouest, remuait ciel et terre pour en empêcher l'établissement. La vallée de la rivière Rouge était la partie du pays qui fournissait surtout la viande de buffle dont on préparait le pemmican ²¹ qui servait à ravitailler ses nombreux postes. Or, une colonie devait avoir pour résultat inévitable d'éloigner, sinon d'annihiler, les animaux qu'elle croyait alors nécessaires à la subsistance de ses employés.

De plus, cette corporation avait alors le dessus sur ses rivaux, et elle entendait maintenir à tout prix cette position. Mais une colonie ferait affluer dans le pays une foule de gens qui deviendraient les témoins plus ou moins désintéressés de procédés que n'approuverait le code d'aucune nation civilisée.

Enfin les colons lui arrivaient sous les auspices

20. *The Red River Settlement*, p. 21; Londres, 1856.

21. Le pemmican, la nourriture journalière de l'Ouest et du Nord tant que durèrent les buffles, était fait de viande maigre, taillée en minces bandes, puis séchée au soleil, pilée en une espèce de poussière et enfin convertie en une pâte solide par l'addition de graisse

d'un homme qui était alors le principal actionnaire de la compagnie de la baie d'Hudson. Cette seule considération suffisait, aux yeux des traiteurs du Nord-Ouest, pour légitimer toute l'opposition qu'on pourrait faire à la réussite de ses projets.

C'est pourquoi ils déguisèrent en Indiens leurs employés métis stationnés au fort Gibraltar, leurs quartiers généraux situés dans l'angle formé par la jonction de l'Assiniboine avec la Rouge ²², et ces prétendus sauvages s'acquittèrent si bien de leur rôle qu'ils frappèrent de terreur les pauvres Ecos-sais et Irlandais dont pas un « n'avait jamais mis le fusil à l'épaule ou tiré un coup de feu dans sa vie », comme Miles Macdonell nous l'apprend ²³.

Or, les mêmes individus qui gratifièrent les nouveaux venus d'une si hostile démonstration étaient précisément ceux qui les guidèrent à Pembina et méritèrent par leurs bons procédés la reconnaissance des émigrés. Quand ceux-ci parurent pour la première fois à la Rivière-Rouge, les métis « agissaient sous l'influence de la compagnie du Nord-Ouest », remarque Ross ; « mais en se rendant à Pembina dans cette occasion, ils étaient libres d'agir à leur gré. Et il est bon de remarquer ici que l'insolence et la hauteur de ces gens quand ils se trouvaient sous les yeux de leurs maîtres [de riches

fondue. Le tout était conservé dans des sacs de cuir appelés "taureaux", qui donnaient souvent leur nom au contenu.

22. Et fondé en 1804.

23. Macdonell à Selkirk, 1 oct. 1811.

Ecossais] n'étaient pas plus frappantes que leurs manières affables vis-à-vis des émigrés quand ils suivaient l'impulsion de leur propre cœur ²⁴ ». D'où les colons écossais et irlandais n'avaient pas de peine à conclure que « lorsqu'ils n'étaient point poussés au mal par des gens animés d'intentions inavouables, les métis étaient de dispositions humbles et bienveillantes, et aimaient à vivre en harmonie avec leurs semblables ²⁵ ».

La principale difficulté qui se présenta à Macdonell fut le soin de nourrir tant de bouches dans un pays où l'on n'avait probablement pas recolté la valeur d'un arpent de blé avant 1813. Les champs minuscules que les colons avaient ensemencés promettaient, il est vrai, un rendement encourageant; mais il fallait attendre plusieurs mois avant d'en pouvoir profiter. En outre, de nouvelles bandes de colons allaient arriver, et il était évident que les premiers habitants du pays étaient secrètement poussés par les autorités de la compagnie du Nord-Ouest à demander des prix exorbitants pour les produits dont les colons avaient besoin.

24. *Op. cit.*, pp. 22-23.

25. *Ibid.*, p. 23. Le Dr G. Bryce écrit (*Romantic Settlement of Lord Selkirk's Colonists*, p. 85; Toronto, 1909) que "le gouverneur Macdonell fit tout ce qu'il put pour eux, et réussit à leur assurer les services des Indiens Sautaux, qui étaient bien disposés, pour les guider et les protéger pendant qu'ils iraient chercher des quartiers généraux à Pembina". Or la seule autorité de première main que nous ayons sur ce point, Alexandre Ross, dit expressément que les prétendus Sautaux "étaient une bande composée d'un mélange de gens libres [c'est-à-dire Canadiens-français], métis et quelques rares Sautaux" (*Red River Settlement*, p. 22).

Et ces menées cruelles des représentants de cette corporation n'étaient pas adoptées comme représailles pour l'arrogance de Miles Macdonell, ainsi qu'ils le prétendirent ensuite. Nous lisons, en effet, dans une lettre que William Auld écrivit de la factorerie de York avant même que le gouverneur eut jamais vu la rivière Rouge : « Je sais que les Canadiens ²⁶ auront un parti d'hommes qui précéderont [M. Sinclair] dans le but d'alarmer et de pourchasser les bisons afin d'arrêter la marche [de Macdonell] ²⁷. »

Dans ces circonstances, mû par le sentiment de sa responsabilité vis-à-vis de tant de monde dont la vie était comme entre ses mains, le gouverneur se crut autorisé à mettre l'embargo sur celles des provisions de bouche qui n'étaient point absolument nécessaires au soutien des traiteurs et de leurs gens. Se basant sur les droits qu'il tenait du comte de Selkirk sur le territoire dont celui-ci était le propriétaire, il défendit (8 janvier 1814), sous peine de confiscation, l'exportation de ces denrées durant l'espace de douze mois. Elles devaient être « prises pour l'usage de la colonie », et « elles seraient payées au taux usuel en billets de banque du Royaume-Uni ».

Les traiteurs du Nord-Ouest (comme leur compagnie était souvent appelée par abréviation) furent pris d'indignation en apprenant cette mesure, et

26. C'est-à-dire les gens de la compagnie du Nord-Ouest.

27. York Factory; à A. Wedderburne, 1 oct. 1811.

jurèrent que l'édit de Macdonell resterait lettre morte.

Aussi, le printemps suivant, le gouverneur dut-il envoyer sous double escorte un nommé John Spencer saisir les provisions qu'ils avaient accumulées à leur fort de la rivière Souris, procédé rigoureux et peut-être prématuré qui ne servit qu'à envenimer les rapports entre la colonie et les traiteurs français. Ceux-ci protestèrent, mais ne firent aucune résistance. Après avoir enfoncé les portes avec des hachettes, les satellites de Spencer saisirent 500 sacs de pemmican, 100 ballots de viande sèche et 96 barils de graisse : en tout 60,000 livres environ de denrées qu'ils emportèrent à leur propre établissement, le fort Brandon.

Une autre saisie fut faite pendant l'hiver de 1814-15 sur les plaines de ce qui est aujourd'hui le Dakota septentrional. Un parti de quinze hommes s'empara, au nom du gouverneur, des provisions qu'un Canadien-français, nommé Desmarais, avait faites pour la compagnie du Nord-Ouest avec l'aide de plusieurs autres employés.

Ces actes de violence, que des courriers spéciaux portèrent à la connaissance de tous les postes de la corporation, exaspérèrent maîtres et serviteurs, ces derniers surtout auxquels on fit croire que les organisateurs de la colonie — gens inféodés à la compagnie de la baie d'Hudson — ne se proposaient rien moins que de les chasser du pays où beaucoup d'entre eux avaient vu le jour.



MACDONALD LISANT LA PROCLAMATION DE SELKIRK

Malheureusement, certaines déclarations de Lord Selkirk semblaient justifier ces appréhensions. Aveuglé par un excès de zèle pour sa grande œuvre philanthropique, il avait écrit à l'un de ses agents : « Nous devons les avertir solennellement, » parlant des traiteurs canadiens, « que ce pays appartient à la compagnie de la baie d'Hudson et qu'ils doivent s'en retirer. Après cet avertissement, on ne devrait pas leur permettre d'y couper du bois soit pour des bâtisses, soit comme combustible. On devrait également leur défendre de pêcher dans nos eaux, et s'ils y tendent des rêts, qu'on les saisisse comme on ferait en Angleterre de ceux d'un braconnier²⁸ ».

Cette lettre étant tombée entre les mains d'un des *bourgeois* de la compagnie du Nord-Ouest, elle servit à activer les flammes du mécontentement qui ne brûlaient déjà que trop ardemment.

28. Gunn, *History of Manitoba*, p. 112; Ottawa, 1880.

CHAPITRE II

BATAILLE DE LA GRENOUILLÈRE

1816-1817

Il ne nous appartient point de relater en détail les actes d'agression et les représailles qui s'ensuivirent. Pourtant, pour comprendre ce qui devait arriver, événements qui eurent pour résultat final l'établissement de l'Eglise dans l'Ouest, il est nécessaire de savoir qu'un mandat d'arrêt fut lancé contre le gouverneur Macdonell, qui d'abord le regarda comme non venu parce qu'il le croyait *ultra vires*. Puis, le 25 juin 1815, le fort Douglas, principal poste de la compagnie de la baie d'Hudson sur la rivière Rouge, situé à environ deux milles du point où ce cours d'eau reçoit l'Assiniboine, fut attaqué par des métis dirigés par des gens de langue anglaise, à l'instigation de la corporation rivale, après que neuf pièces de canon eurent été capturées de force en l'absence de Macdonell.

Comme résultat de cette escarmouche, quatre employés du fort anglais furent blessés, dont l'un mourut le lendemain. Une autre conséquence fut la dispersion des colons, qui durent partir pour le lac Winnipeg et l'Ecosse, pendant que certains de leurs compatriotes étaient emmenés au Canada.

Peu après, une bande de vingt Canadiens-français, dont quelques-uns étaient accompagnés de leur famille, arrivèrent de l'Est sous la conduite d'un Colin Robertson, commerçant qui avait passé du service de la compagnie du Nord-Ouest à celui de ses antagonistes anglais. En leur promettant pleine et entière protection, Robertson finit par persuader aux fugitifs, qui venaient d'atteindre le lac Winnipeg, de retourner à leurs champs.

Puis arriva le contingent de cent colons que nous avons déjà mentionné. A sa tête se trouvait un gentilhomme du nom de Robert Semple, qui arrivait au pays avec la direction de tous les intérêts de la compagnie de la baie d'Hudson dans l'Amérique du Nord.

Epuisé par la multiplicité de ses soucis et les difficultés sans nombre dont chacun semblait prendre plaisir à joncher son chemin¹, le capitaine Macdonell avait demandé² à être relevé de ses fonctions; puis il s'était livré aux mains de ses adversaires, qui

1. Par exemple, il dut porter tout l'odieux de sa mesure contre l'exportation de denrées, après qu'elle eut été suggérée et approuvée à l'unanimité à la factorerie de York. "Ce fut la ferme opinion de tous ceux qui se trouvaient à York qu'une semblable mesure convenait tout à fait. Vous *vous prononçâtes fortement* en sa faveur", écrivait Macdonell à Auld, qui déclinait lâchement toute responsabilité en cette matière, bien qu'il eût écrit à Macdonell: "Je suis entièrement d'accord avec vous sur l'à-propos d'empêcher qu'on exporte les vivres de votre territoire sans votre permission, surtout une fois que vous en aurez prévenu le public."

2. 2 sept. 1814. Les services de Macdonell étaient réellement appréciés par son patron en Ecosse, ainsi qu'on le voit par la remarque: "L'adresse avec laquelle vous avez dirigé les Montagnards écossais et les Irlandais, qui montre que ces derniers ne sont pas si absolument indomptables qu'on les représente, mérite ma plus chaude approbation, et me fait espérer les plus heureux résultats une fois que

l'emmenèrent à Montréal subir un procès qui n'eut jamais lieu.

Pourtant on considérait ses services comme beaucoup trop précieux pour qu'on put s'en dispenser. Quand donc il retourna à la Rivière-Rouge, au printemps de 1816, il continua de gouverner la colonie pendant que Robert Semple était son supérieur en tant que gouverneur-en-chef de la compagnie de la baie d'Hudson en Amérique³.

Le 17 mars 1816, Colin Robertson, qui remplaçait le premier pendant son absence, fit arrêter Duncan Cameron, bourgeois de la compagnie du Nord-Ouest, qui avait tramé et dirigé tous les complots de ce corps commercial contre ses rivaux, et avait notamment causé la dispersion des colons. Puis, sous prétexte de recouvrer les canons qui appartenaient au fort Douglas, il prit et rasa le fort Gibraltar, quartiers généraux de la corporation canadienne dans l'Ouest.

Par ces actes de violence il est facile de voir que les torts étaient des deux côtés.

Mais on nous permettra de faire remarquer que lorsque les habitants de langue française suivirent

vous serez placé dans des circonstances plus favorables" (14 juin 1813).

3. C'est là un fait que la plupart des auteurs ont ignoré ou méconnu. Même Alexandre Ross dit dans sa "Liste des Gouverneurs de la Colonie de la Rivière-Rouge de 1812 à 1855" qu'Alexandre McDonell lui succéda au mois d'août 1815. Nous le verrons pourtant bientôt demander des prêtres pour la colonie aussi tard que le mois d'avril 1816, et, le 24 janvier 1817, il écrivait *du fort Douglas* une lettre à Cuthbert Grant qu'il signait : "Miles Macdonell, gouverneur", et que nous trouvons *in extenso* à la p. 158 du *Report of the*

leurs propres inclinations et ne furent point trompés par leurs maîtres, ils se rangèrent constamment du côté de la paix et de la légalité. Le défenseur du fort Douglas dans l'attaque si déloyale du mois de juin 1815 dit formellement dans son journal qu'il s'assura « les services d'hommes libres autour de la place — Canadiens-français et métis qui n'étaient point dans l'emploi de la compagnie du Nord-Ouest — pour remettre tout sur pied et se préparer pour l'avenir ⁴ ».

De plus, nous lisons dans les écrits du temps qu'à l'approche de l'orage final ces soi-disant hommes libres gagnèrent le large pour n'être point forcés d'y prendre part.

Cet orage ne vint que trop tôt.

Convaincus que les directions de Lord Selkirk en ce qui était de l'expulsion des commerçants canadiens du Nord-Ouest avaient déjà reçu un commencement d'exécution, et que la double saisie de vivres, la destruction du fort Gibraltar, la prise du fort Pembina et l'emprisonnement de ceux qui le gardaient, non moins que l'attaque sur le fort Qu'Appelle (qui n'avait pas réussi aux agresseurs) faisaient partie d'un plan d'extermination, la compagnie du Nord-Ouest résolut d'aller aux extrêmes pour sauver sa propre existence et protéger ses

Proceedings connected with the Disputes between the Earl of Selkirk and the North-West Company. Il fut par conséquent gouverneur de la colonie cinq années entières au lieu de deux et dix mois comme le voudrait Ross.

4. Bryce, *History of the Hudson's Bay Company*, p. 223.

intérêts dans un pays où elle avait si longtemps régné en maîtresse absolue.

Dans ce but, elle ramassa autant de métis et de Canadiens-français qu'elle put en trouver de disponibles. Elle alla même si loin qu'elle ne dédaigna pas de briguer les bons offices des Indiens — mesure aussi dangereuse que mal avisée — dans le but bien déterminé de frapper un coup décisif à la domination de la corporation rivale. De ses quartiers généraux du fort William elle dépêcha une expédition munie de deux canons, qui devait arriver le 16 juin 1816⁵ à un point en bas du fort Douglas. Une autre bande, composée surtout de métis français et anglais accompagnés de quelques Canadiens-français, dont le nombre total s'élevait à soixante-quatre, sans compter six Indiens, devait le même jour se joindre à la première. La petite troupe qui résulterait de ces forces combinées devait alors faire une attaque désespérée sur le fort Douglas.

Afin de passer inaperçue et d'opérer plus facilement sa jonction avec la brigade du fort William, la bande de métis, qui avait à sa tête un nommé Cuthbert Grant, avait reçu l'ordre de se tenir aussi loin que possible du fort anglais. Mais la nature marécageuse du sol la força à passer en vue de la sentinelle de ce poste. Celle-ci, s'apercevant que les métis étaient à cheval et armés, en avertit le gouverneur Semple.

5. Elle n'arriva que le 20 de ce mois.

✓ C'était l'après-midi du 19 juin 1816⁶.

— Il nous faut aller rencontrer ces gens-là, dit alors l'officier anglais. Que vingt hommes me suivent.

C'était là sans aucun doute une résolution des plus téméraires, que pouvait seule excuser son ignorance du caractère des étrangers et du but désespéré qu'ils poursuivaient.

Au lieu d'envoyer des éclaireurs faire une reconnaissance et s'assurer du nombre et des intentions des métis, Semple partit avec vingt-sept hommes. Arrivé à une certaine distance, il s'aperçut que les cavaliers étaient plus nombreux qu'il n'avait cru, et envoya chercher une pièce de canon. Mais comme celle-ci tardait à venir, il se remit en marche dans la direction des employés de la compagnie rivale.

A la vue du parti anglais, ceux-ci se rangèrent en forme de croissant. Puis l'un d'eux, un Canadien du nom de François-F. Boucher, s'avança vers le gouverneur en faisant signe qu'il voulait parler.

— Que voulez-vous ? demanda-t-il quand il fut assez près.

— Que voulez-vous vous-mêmes ? fit Semple.

— Nous voulons notre fort, répondit Boucher.

— Eh bien ! allez à votre fort.

— S— coquin, vous l'avez détruit, s'écria le Canadien.

Les deux interlocuteurs se trouvaient alors près l'un de l'autre. S'entendant apostropher avec ce

6. Non pas le 17, comme le dit Sandford Fleming, p. 194 de son livre *England and Canada* (Montréal, 1848).

sans-gêne, le gouverneur anglais, qui était de nature délicate et habitué à être traité avec respect, ne put contenir son indignation.

— Misérable, s'écria-t-il, est-ce à moi que vous osez parler ainsi?

Ce que disant, il saisit d'une main la bride du cheval de Boucher et mit l'autre sur le fusil de ce dernier. Puis se tournant vers les siens :

— Faites-le prisonnier, commanda-t-il⁷.

Là-dessus le Canadien sauta à terre. En même temps un coup de feu tua un des agresseurs anglais nommé Holt⁸. Boucher s'échappa alors, partielle-

7. D'après la déclaration de Boucher, au cours de l'enquête qui s'ensuivit à Montréal, "le Gouverneur se saisit de la crosse du fusil de l'examiné, et ordonna à ses gens d'avancer. Ceux-ci n'obéissant pas et l'examiné disant que s'ils tiroient ils étoient tous morts, le Gouverneur Semple leur dit qu'il ne falloit pas craindre, qu'il n'en étoit pas tant et qu'il falloit tirer. Aussitôt l'examiné a entendu le rapport (*sic*) de deux coups de fusil tirés par les gens de la Baye d'Hudson" (*Statement respecting the Earl of Selkirk's Settlement upon the Red River*, p. XCVIII; Londres, 1817).

Dans son ouvrage *The Conquest of the Great Northwest*, vol. II, p. 172, Agnès-C. Laut fait de François-Firmin Boucher "le fils de l'éclaireur tué sur la Saskatchewan du sud". Malgré son érudition incontestable, l'auteur de ces volumes est certainement dans l'erreur; car tous les documents contemporains disent expressément que son père était un respectable propriétaire de Montréal. Dans son livre plus récent, *Canada the Empire of the North* (p. 394; Toronto, 1909), elle en fait un métis. Or nous avons la meilleure preuve qu'elle se trompe dans la publication contemporaine, aujourd'hui excessivement rare, qui a pour titre: *Narrative of the Occurrences in the Indian Countries of North America*, qui représente Boucher comme "a Canadian," c'est-à-dire un Canadien-français (p. 53). Dans le *Statement* déjà mentionné, vieux bouquin presque aussi rare mais écrit pour servir des intérêts contraires, John Bourke appelle également Boucher un Canadien au cours de sa déposition sous serment, et ajoute qu'il était le fils d'un aubergiste de Montréal" (p. LI).

8. Holt, ou Holte, était un natif de Suède, où il jouissait du grade de lieutenant de marine; mais il avait été quelque temps au service de la compagnie de la baie d'Hudson, qui l'avait fait jouer le rôle d'amiral improvisé. Dans le but d'intercepter les canots de

ment traîné par son cheval effrayé dont il avait empoigné la crinière, mais qu'il ne pouvait monter. Presque immédiatement le gouverneur tomba blessé d'un coup de fusil.

A la vue des conséquences de son imprudence, il s'écria s'adressant à ses gens :

— Faites ce que vous pourrez pour vous sauver.

Mais la fusillade était devenue générale. Au lieu de suivre l'avis de leur commandant, les amis de Semple serrèrent leurs rangs autour de lui pour s'assurer de la gravité de sa blessure. Le résultat fut qu'ils devinrent pour les métis un point de mire on ne peut plus facile à atteindre. En très peu de temps ils furent tous tués ou blessés, à l'exception de cinq ou six qui parvinrent à s'enfuir.

Il est triste d'avoir à ajouter que la plupart des blessés furent massacrés par les Indiens hors d'eux-mêmes. Quelques métis s'abaissèrent même au point de se faire les bouchers de leur prochain. Ainsi un M. Rogers fut tué par un métis écossais pendant qu'il demandait grâce.

Cependant le gouverneur était couché sur le côté, la cuisse cassée et la tête dans la main.

— N'êtes-vous point M. Grant? demanda-t-il à un métis qui passait.

Sur une réponse affirmative, Semple continua :

la compagnie du Nord-Ouest qui revenaient du nord chargés d'un riche butin, la corporation rivale l'avait stationné sur le lac Winnipeg, où elle lui avait confié un schooner transformé en vaisseau de guerre, avec lequel il se faisait fort de "donner une bonne volée à la canaille du Nord-Ouest".

— Je ne suis point blessé mortellement, et si vous pouviez me faire transporter au fort je crois que je vivrais.

Cuthbert Grant le promit, et laissa le gouverneur à la garde d'un Canadien nommé Vasseur. Mais un sauvage, survenant alors, reconnut le blessé.

— Vilain chien, s'écria-t-il, c'est toi qui es la cause de tout le mal. Tu ne vivras point.

Et il tua l'infortuné d'un coup de fusil dans la poitrine.

Non loin de là, un Anglais du nom de John Pritchard allait être massacré. En un clin d'œil il reconnut un Canadien-français parmi ceux qui l'entouraient.

— Lavigne, dit-il en s'adressant à lui d'un ton suppliant, vous êtes Français, un homme et un chrétien. Pour l'amour de Dieu, sauvez-moi. Je me rends; je suis votre prisonnier.

Cet appel pathétique émut vivement le Canadien. Se plaçant entre Pritchard et ses assaillants, Lavigne parvint, au péril de sa propre vie, à l'amener dans un lieu sûr⁹.

L'orage qui grondait depuis si longtemps, hors de l'influence pacificatrice de la religion, venait d'écla-

9. Les dialogues qui précèdent et les détails qui les accompagnent sont strictement historiques. Leur authenticité est entièrement garantie par les dépositions sous serment de témoins ou d'acteurs dans les scènes décrites, ainsi que par les documents contemporains. John Pritchard naquit en 1777, dans le Shropshire, Angleterre, bien que plusieurs l'appellent un Ecossais. Après avoir passé quelques années au service de la compagnie du Nord-Ouest, il s'était mis du côté de ses rivaux en 1815. Il devint plus tard membre du conseil d'Assiniboia, et mourut à Kildonan en 1855.

ter. Vingt-et-un tués d'un côté¹⁰ et un tué avec quatre blessés de l'autre, tel en fut le résultat. En outre, les Anglais durent évacuer le fort Douglas, afin de prévenir un massacre dont Cuthbert Grant ne se gênait pas pour menacer les habitants.

Telle fut la malheureuse rencontre connue dans l'histoire sous le nom de bataille de la Grenouillère, du nom d'un marais près duquel elle eut lieu, et que les Anglais ont appelée escarmouche des Sept-Chênes, parce qu'elle se donna à l'ombre de sept arbres de cette espèce¹¹.

10. Parmi lesquels au moins sept étaient irlandais. J.-P. Bourke, le garde-magasin du fort Douglas, fut blessé, mais trouva son salut dans la fuite. Peu de temps après, il fut pris par un M. McLeod, qui le fit prisonnier et l'envoya au fort William. Sandford Fleming se trompe quand il écrit (*England and Canada*, p. 194) qu'on "ne mentionne aucun mort du côté des Bois-Brûlés, ou métis".

11. Le sort de Semple et de ses compagnons est certainement fait pour exciter la compassion. Mais, tout légitime que soit ici ce sentiment, il ne doit pas interférer avec le devoir de l'historien qui est de donner à chacun ce qui lui est dû, comme nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'il l'a fait dans le cas de G. Dugas et de G. Bryce. Malgré qu'on ne puisse absoudre la compagnie du Nord-Ouest de préméditation, il est évident que le gouverneur de la corporation rivale ne pouvait blâmer que sa propre témérité pour la tournure que prit cette affaire. A part de son imprudence en sortant de son fort sans s'être assuré des intentions et du nombre des métis, il avait, quelque temps auparavant, entretenu avec la partie adverse certaine correspondance qui ne le montre pas sous un jour des plus favorables.

Ainsi, le 23 mars 1816, nous le voyons écrire de Brandon un billet plutôt sec, dans lequel il dit à Alexandre McDonell, un des sociétaires du Nord-Ouest: "Je soupçonne que vos associés se trompent sur mon caractère. Rappelez-vous ce que je vous dis maintenant: Si vous, ou vos alliés indiens ou moitié indiens, essayez jamais de rien faire à l'établissement de la baie d'Hudson à Qu'Appelle ou ailleurs, les conséquences en seront terribles pour vous." En outre, le 14 mai de la même année, il termine ainsi une longue lettre au même parti: "J'ai, moi aussi, mes plans de représailles et encore de représailles au cas où j'y serais obligé, et, si je ne me trompe, le choc que celles-ci causeront se fera sentir d'Athabaska à Montréal" (*A Report of the*

Quand il apprit le désastre final qui venait de s'abattre sur la colonie à laquelle il tenait tant, Lord Selkirk, qui s'était rendu dans l'Est du Canada, leva immédiatement une troupe d'anciens soldats appelés Meurons, du nom d'un de leurs officiers, le lieutenant-colonel comte de Meuron, Suisse français de Neufchâtel, puis se hâta de partir avec eux pour le fort William, dont il s'empara. De là il se dirigea vers la Rivière-Rouge, qu'il atteignit trois mois après ses soldats, c'est-à-dire dans la dernière semaine de juin 1817. Le fort Douglas ayant été repris, le milord s'appliqua à étudier les questions qui avaient jusque-là attendu une solution, annula par des traités les titres des Indiens aux territoires qu'il avait acquis et y offrit des terres à ceux des militaires qui voudraient y rester.

Beaucoup de ceux-ci étaient des catholiques, et il y avait parmi eux des Allemands, des Français, des Italiens et des Suisses. C'est peut-être pour cette raison que le protestant Alexandre Ross les traite dans son histoire de « chenapans sans foi ni loi ¹² ». Pourtant le 26 juillet de l'année précédente, sir John Sherbrooke, gouverneur du Canada, les avait publiquement félicités de ce « qu'ils avaient maintenu par leur conduite au Canada la réputation qu'ils avaient acquise à bon droit par leurs services passés », mentionnant en particulier comme dignes

Proceedings connected with the Disputes between the Earl of Selkirk and the North-West Company, p. 115; Londres, 1819).

12. *The Red River Settlement*, p. 41.

de louange « la conduite rangée, la discipline et la bonne condition de ces régiments ¹³ ».

La plupart des Meurons qui restèrent au pays étaient de race allemande. Ils s'établirent sur le cours d'eau connu aujourd'hui sous le nom de Seine (Saint-Boniface), mais qui fut pendant quelque temps appelé pour cette raison rivière des Allemands.

13. *Statement respecting the Earl of Selkirk's Settlement*, p. XCI.

CHAPITRE III

—

LE BIEN DU MAL

1817-1818

Il n'était dès lors que trop évident pour le comte de Selkirk que, sans le puissant secours de la religion, les meilleurs plans pour la réussite d'une entreprise comme la sienne étaient condamnés à n'aboutir à rien. Pendant six longues années, il avait été obligé de se passer de l'aide de tout ministre d'un culte parmi ses colons et la population remuante au sein de laquelle ils s'étaient établis. Le résultat avait été désastreux.

Et maintenant que les rangs des catholiques étaient grossis par l'arrivée de nouvelles familles canadiennes-françaises et l'accession de ses Meurons, ceux qui professaient cette religion devaient comprendre à peu près les trois-quarts de la population non absolument indigène. Il lui fallait donc à tout prix un prêtre s'il voulait que l'œuvre qu'il avait tant à cœur jouit d'un peu de stabilité.

Faute de chapelain, Miles Macdonell s'était vu dans la nécessité de remplir lui-même celles de ses fonctions qui n'étaient point incompatibles avec l'état laïque. « J'ai marié l'hiver dernier deux de

nos serviteurs à des filles de colons et baptisé quatre enfants nés parmi nous, » écrivait-il à son patron en date du 25 juillet 1814. Venait alors l'inévitable refrain : « J'espère que l'arrivée de quelque ministre du culte me soustraira à une si terrible tâche¹. »

Il était maintenant évident qu'on chercherait inutilement ce prêtre en Irlande. Sans compter l'insuccès de Lord Selkirk auquel nous avons déjà fait allusion, il y avait la question de langue aussi bien que celle de juridiction. Bien qu'encore dénuées de toute organisation ecclésiastique, ces immenses régions appartenaient de droit à l'évêque de Québec. Et puis, au moins les neuf-dixièmes des catholiques qui s'y trouvaient avaient le français pour langue maternelle.

Heureusement qu'il y avait à la tête de ce vaste diocèse un homme qui n'avait rien tant à cœur que l'extension du royaume de Dieu, M^{sr} Joseph-Octave Plessis, homme supérieur, aussi zélé pour la conversion des âmes dans les pays lointains que pour la sanctification de celles de ses propres diocésains. Il avait déjà tourné les regards vers l'ouest et, dès 1815, il avait fait des ouvertures à la compagnie du Nord-Ouest dans le but d'en obtenir les facilités nécessaires pour le passage d'un missionnaire de Montréal au lac la Pluie.

C'était d'abord son intention d'exécuter lui-même cette tournée apostolique; mais les circonstances

1. Preuve évidente que les premiers baptêmes et mariages faits au Manitoba furent célébrés selon le rite catholique.

l'avaient forcé d'en charger un de ses prêtres. Après avoir consulté M. McGillivray et d'autres grands personnages de la compagnie du Nord-Ouest, il avait reçu de M. Angus Shaw une réponse favorable écrite au nom de cette corporation².

Ce voyage devait se faire dans l'été de 1816. Mais avant que le prélat eut pu mettre son projet à exécution, Miles Macdonell lui adressa au commencement du printemps une lettre qui lui fit changer ses plans. Après avoir remercié Dieu de la préservation de la jeune colonie de la Rivière-Rouge « malgré les actes inouïs de barbarie dont on s'était rendu coupable dans le but de l'étouffer à son berceau », le gouverneur plaidait ainsi sa cause :

« Vous savez, Monseigneur, qu'il ne peut y avoir de stabilité dans le gouvernement des Etats ou des royaumes si la religion n'en est constituée la pierre angulaire. Mon but principal en acceptant la direction de cette entreprise ardue, bien que louable, était de faire en sorte que la foi catholique fut la religion dominante dans notre établissement, si la divine Providence me jugeait un instrument digne de mettre ce projet à exécution. Avec l'esprit libéral qui le distingue, le comte de Selkirk avait consenti sans peine à me laisser emmener la première année un prêtre irlandais. Votre Grandeur connaît le résultat fâcheux de ce premier essai.

« Nos besoins spirituels augmentent avec notre nombre. Nous avons beaucoup de catholiques d'E-

cosse et d'Irlande³, et, de plus, les Canadiens sont toujours avec nous, et nous allons avoir une vaste accession à nos rangs dans les gens de ce pays même. Il y a des centaines de Canadiens libres qui errent autour de notre colonie. Ils ont des familles par des femmes indiennes et sont tous dans un état déplorable faute de secours spirituels.

« Une grande moisson religieuse pourrait aussi se récolter parmi les indigènes qui nous entourent. Leur langue est celle des Algonquins. Ils sont faciles à mener et bien disposés, étant donné la corruption des mœurs introduite au milieu d'eux par des traiteurs rivaux et d'autres habitudes démoralisatrices.

« J'ai appris avec grand plaisir que vous envoyiez cette année deux missionnaires jusqu'au lac la Pluie. Je serai heureux de donner passage dans mon canot à l'un de ces messieurs d'ici⁴ à la rivière Rouge, qui n'est qu'à six jours de marche de là. S'il devait rester en permanence avec nous, la Compagnie lui fournirait une fois par an le moyen d'aller voir ses confrères dans la vigne du Seigneur au lac la Pluie⁵. »

C'était là, il faut l'admettre, des sentiments bien réellement chrétiens.

3. Nouvelle preuve que nous avons raison de prétendre que le nombre des catholiques parmi les premiers émigrés d'Europe à la Rivière-Rouge était assez considérable.

4. Montréal.

5. Montréal, 4 avril 1816. Miles Macdonell quitta la Rivière-Rouge dans le cours de 1817, et mourut en 1828 sur une ferme qu'il avait acquise à Osnaburg, Haut-Canada. Les terribles scènes qui avaient été son partage dans l'Ouest avaient laissé sur son esprit une empreinte indélébile, qui contribua probablement à hâter sa mort.

Le noble fondateur de la colonie lui-même, sans être catholique, ne crut point déroger à sa dignité en s'y associant et en appuyant hautement la requête de Macdonell dans une communication qui accompagnait la lettre de ce dernier :

« Je suis absolument persuadé », écrivait-il à l'évêque de Québec, « qu'un ecclésiastique zélé et intelligent pourrait faire un bien immense à ces gens [les Canadiens] parmi lesquels tout sentiment de religion semble presque éteint. Ce serait une bien grande satisfaction pour moi de coopérer autant qu'il est en mon pouvoir à une si bonne œuvre; et si Votre Grandeur veut bien choisir une personne apte à l'entreprendre, je ne puis avoir aucune difficulté à l'assurer que je lui procurerai toutes les commodités et tout l'appui que Votre Grandeur pourra juger nécessaires ». »

De si touchants appels ne pouvaient rester sans réponse. M^{sr} Plessis fit donc savoir par le courrier qui suivit que, en conformité avec de si louables sentiments, l'abbé Pierre-Antoine Tabeau, prêtre canadien, accompagnerait M. Macdonell jusqu'à la Rivière-Rouge dans un voyage d'exploration, avec ordre d'envoyer un rapport sur la question de savoir s'il était judicieux d'y établir une mission permanente ou non. L'évêque de Québec faisait de ce prêtre l'éloge suivant à Lord Selkirk :

« Santé robuste, solidité de caractère, intelligence remarquable, zèle et bonne volonté, tout se réunit

dans cet ecclésiastique en faveur de l'œuvre projetée. Etranger à toute vue temporelle, il ne se propose que le salut des âmes et le doux plaisir de seconder les louables intentions de Votre Seigneurie en faveur des pauvres créatures dont les vices doivent croître en proportion de l'ignorance où ils sont de Dieu et de sa religion ⁷. »

M. Tabeau naquit à Montréal dans le cours de 1784. Ordonné prêtre en octobre 1805, après une jeunesse quelque peu turbulente qui avait fini par laisser son mérite réel triompher de dispositions qui avaient un moment fait craindre pour sa vocation ⁸, il avait été nommé vicaire à la cathédrale de Québec, où il remplissait aussi les fonctions d'organiste. Puis on l'avait élevé à la cure de Sainte-Anne des Plaines, où il était arrivé vers la fin de 1810. Trois ans plus tard (septembre 1813), il fut transféré à Saint-Jean Port-Joli, d'où on l'envoya comme curé à Boucherville.

M^{sr} Plessis avertit à temps M. A. Shaw du changement dans ses plans, et lui apprit le voyage qu'on se proposait de faire au siège même des malheureuses dissensions qui préoccupaient l'opinion pu-

7. A Lord Selkirk, 8 avril 1816.

8. M. Roux, vicaire général de Montréal, écrivait à Mgr Plessis (24 mai 1803): "Il a paru un peu dissipé; mais au total je crois qu'il fera un bon sujet. S'il est en bonne compagnie, il fera un prêtre fervent." Plus de deux ans après, le vicaire général était heureux de constater qu'il avait été bon prophète. Il dit, en effet, dans une lettre au même prélat datée du 13 oct. 1805: "Nous avons été très édifiés de sa conduite pendant son séjour à Montréal, et spécialement pendant la retraite. Ce jeune homme a du talent, de la santé, de la vertu, et il y a lieu de croire qu'il rendra des services à l'Eglise."

blique, ajoutant comme pour prévenir toute objection de la part de la compagnie du Nord-Ouest : « L'ange de paix que j'envoie a pour objet de se rendre utile à tout le monde sans prendre aucun parti ⁹. »

En conformité avec ce plan, M. Tabeau partit pour la Rivière-Rouge. Mais ayant appris au lac la Pluie le massacre du 19 juin, il jugea parfaitement inutile d'aller parler de mission catholique dans un pays déchiré par une discorde qui enfantait de si sanglants résultats. Il retourna donc dans l'Est sans avoir été plus loin, mais il prit son temps pour envoyer son rapport à l'autorité épiscopale, lequel était opposé à tout établissement de nature permanente à la Rivière-Rouge. Dans les circonstances, des visites périodiques étaient, pensait-il, parfaitement suffisantes.

Mais les raisons mêmes qui détournaient Tabeau de l'idée d'un poste fixe poussèrent le comte de Selkirk à remuer ciel et terre pour en obtenir un pour sa colonie éprouvée. Sa détermination sur ce point était si bien prise que, avant que M^{sr} Plessis put recevoir le rapport de son représentant, le milord Ecossais chargea un M. F. de Chambault (ou plutôt Deschambeault) de rappeler à l'évêque la nécessité d'envoyer immédiatement un prêtre à ses colons et aux gens plus ou moins vagabonds dont ils étaient entourés.

Ce prélat reçut donc de Montréal une communication datée du 9 janvier 1817 dans laquelle M. Deschambeault disait : « Permettez-moi de vous réitérer de la part de Lord Selkirk la prière et la demande d'un prêtre au printemps pour la Rivière-Rouge. Sa présence, s'il pouvait passer un hiver avec le lord, ne peut faire que l'effet le plus certain de ramener à la religion les métis. Lady Selkirk se joint fortement à [son mari pour] vous supplier de l'accorder. »

Puis, une fois arrivé dans la vallée de la rivière Rouge — été de 1817 — le noble lord fit circuler dans sa colonie une pétition en bonne et due forme qui fut envoyée à M^{sr} Plessis.

On y parlait indirectement des troubles de l'année précédente, dont on rejetait la responsabilité sur les maîtres des métis, tandis que ces derniers étaient, assurait-on, « tous bien disposés et d'un caractère doux et paisible, et n'auroient pas eu part dans les malheureux événements qui ont eu lieu l'année dernière s'ils n'avoient pas été poussés par leurs supérieurs. Mais, ayant été informés par des personnes mal disposées qu'ils étoient les maîtres absolus du sol, c'étoit de leur devoir de chasser les gens qu'on nomme ordinairement les Anglois, et ayant reçu des promesses d'être soutenus et récompensés, ils ont cru qu'en les expulsant du pays ils ont fait un acte glorieux et méritoire ».

On y déclarait en outre que presque toute la population chrétienne, soit parmi les colons, soit parmi

les Canadiens libres, professait la foi catholique.

En conséquence, les signataires de la pétition suppliaient le prélat, « au nom de leurs espérances d'une vie à venir, de vouloir bien leur accorder le secours d'un prêtre de leur sainte religion, secours que leur conduite aura mérité si elle est irréprochable, et qui ne leur sera que plus nécessaire si elle est regardée comme fautive ».

Ce document était signé par vingt Canadiens-français et trois Ecossais. Parmi les premiers nous relevons des noms comme Louis Nolin, Jacques et Jean-Baptiste Hamelin, François Eno dit Delorme et Charles Boucher, bien connus dans l'histoire subséquente du pays. Les Ecossais ou fils d'Ecosais étaient Jacques Bain, Joseph Frobisher et Angus Macdonell. Le nom de Justin Latimer paraît anglais. MM. Louis Nolin et Pierre Chrysologue Pambrun — ce dernier l'un des principaux commis de la baie d'Hudson, qui avait été arrêté par ses adversaires quelques jours avant la bataille de la Grenouillère — attestaient l'authenticité des signatures apposées à cette pétition. Celle-ci fut confiée aux soins d'un Samuel Gale, Anglais qui joignit ses prières à celles des signataires et suggéra même l'idée d'une souscription pour aider au succès de la mission proposée¹⁰.

Précédé comme il l'était de requêtes venant de si haut, le rapport de M. Tabeau n'avait guère de

10. Samuel Gale à Mgr Plessis, 29 janv. 1818.

chances de faire impression sur l'évêque de Québec. A l'encontre de ses conseils temporisateurs, M^{sr} Plessis lui écrivit, le 8 mars 1818, qu'il voyait maintenant qu'une mission permanente était nécessaire à la Rivière-Rouge, remarquant en même temps que « si, pour travailler au salut de ces pauvres chrétiens, il faut attendre que les deux compagnies aient cimenté une paix que l'une et l'autre se croient intéressées à reculer, on ne fera rien avant dix ans et peut-être davantage ».

Le prélat pourra paraître pessimiste à ceux qui ne saisissent point la véritable situation dans ce pays si affligé à l'époque où nous sommes rendus dans notre récit. Personne n'eut alors pu prévoir que, dans trois ans, la source de toute difficulté aurait été éliminée par la fusion des deux factions rivales en un tout homogène sous l'ancienne raison sociale de compagnie de la baie d'Hudson.

Il est très probable que la mission catholique contribua largement à cet heureux dénouement, en rendant impossibles les actes de violence sans lesquels la rivalité des deux adversaires ne pouvait plus s'exercer. Toute lutte par des moyens honorables étant dès lors à peu près hors de la question, la disparition de l'une des deux compagnies s'imposait ¹¹.

Le résultat des requêtes et pétition dont nous venons d'entretenir le lecteur fut l'envoi dans l'Ouest des deux prêtres qui devaient fonder l'Eglise de

11. La coalition des deux compagnies fut effectuée le 26 mars 1821.

Saint-Boniface. Il fut même décidé qu'une autre mission serait en outre ouverte au Sault Sainte-Marie ou au fort William, laquelle ne devrait pourtant pas être de caractère absolument permanent ¹².

12. Lettre de Mgr Plessis à M. Tabeau, curé de Boucherville; Québec, 8 mars 1818. Voici un passage de la lettre dans laquelle le prélat annonçait sa décision à Lord Selkirk: "Rien ne pouvoit mieux entrer dans mes vues que la requête que M. Gale me fit parvenir au mois de janvier dernier de la part des habitants de la Rivière-Rouge. Je suis rempli de consolation à l'idée de l'établissement solide d'une mission catholique qui peut devenir d'une importance incalculable au vaste territoire qui l'environne. La protection de Votre Seigneurie, l'intérêt qu'y met Son Exc. le Gouverneur-en-chef, le zèle des plus respectables citoyens de Montréal, les souscriptions déjà reçues, tout cela me persuade que la divine Providence veut favoriser cette entreprise."

L'évêque lui annonce alors qu'il va envoyer dans l'Ouest deux prêtres et un séminariste. Il demande en même temps si le comte a fait des plans pour rendre leur voyage plus facile et leur séjour à la Rivière-Rouge supportable (18 mars 1818).

CHAPITRE IV

FONDATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-BONIFACE

1818-1820

Celui qui devait être l'instrument immédiat de la Providence dans l'établissement de l'Eglise au Canada central était l'abbé Joseph-Norbert Provencher. Né à Nicolet, Bas-Canada, le 12 février 1787, il avait été ordonné prêtre le 21 décembre 1811 et avait d'abord rempli les fonctions de vicaire dans une paroisse de la ville de Québec. En 1814 il avait été nommé curé de Pointe-Claire, près Montréal, et deux ans après son évêque l'avait promu à la cure importante de Kamouraska. Il était à la tête de cette dernière paroisse quand M^{sr} Plessis lui fit pour la première fois part de son intention de lui confier la direction de la lointaine mission de la Rivière-Rouge.

C'était là une offre rien moins que tentante. Le Canada tout entier ne parlait plus que des atrocités commises dans l'Ouest. Avait-il assez de tact pour faire éviter à sa barque les écueils qui devaient de tous côtés attendre le nautonnier dans cette mer de conflits sans fin? De plus, la langue anglaise ne lui était point familière, et il pouvait à peine voyager

à cause d'une pénible infirmité dont il était affligé¹. Que pourrait-il faire dans un pays vaste comme un océan, peuplé de tribus nomades et, en partie, de Canadiens guère plus sédentaires? Enfin il avait des dettes qu'il devait en justice payer sans délai, alors que l'insuffisance des revenus provenant de la dîme rendait ce paiement impossible cette année-là.

Ces circonstances le poussaient à mander à M^{gr} Plessis: « En réfléchissant sur la grandeur de l'ouvrage proposé dans cette pénible mission, il m'a semblé que je n'étais pas l'homme qu'il fallait. Je ne me défie pourtant pas de la Providence; je crains qu'en acceptant cette mission, si toutefois elle m'est dévolue, j'en empêche ou retarde le progrès par mon incapacité. »

Cependant il ne me demandait pas mieux que de seconder les vues de son évêque; car, disait-il, « si cette mission était retardée ou éprouvait quelque autre contretemps par ma faute, je craindrais les reproches des hommes et de Dieu² ».

1. Une hernie.

2. Kamouraska, 15 mars 1818. Les dettes de Provencher se montaient à 252 livres sterling, 12 chelins et 9 pences. C'est un signe significatif de l'estime dont il jouissait à Kamouraska que de voir un de ses paroissiens, A. Dionne, écrire alors à Mgr Plessis: "Je n'ai jamais tant désiré la fortune qu'en ce moment, afin de pouvoir le tranquilliser de ce côté" (Mgr H. Têtu, *Histoire des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault*, p. 467; Québec, 1898).

Et pourtant, humainement parlant, Provencher aurait pu avoir des raisons d'ordre personnel pour désirer changer le théâtre de ses travaux; car il avait rencontré à Kamouraska l'opposition de quelques esprits brouillons, qui avaient essayé d'entraver ses plans. Mais M. Dionne déclare positivement dans la même lettre que "les larmes qui ont été répandues dans l'église... quand le respectable M. Provencher a annoncé son départ pour la Rivière-Rouge sont des témoignages non équivoques du bien qu'il a fait dans cette paroisse, durant

Mais Provencher était l'élu de M^{sr} Plessis. Il dut donc se soumettre et refouler dans son cœur les protestations de son humilité.

Aussitôt qu'il lui eut trouvé un compagnon dans la personne de l'abbé Joseph-Nicolas-Sévère Dumoulin³, l'évêque de Québec envoya à tous les curés de son immense diocèse — alors le seul dans tout le Canada — une circulaire par laquelle il sollicitait des contributions pour l'établissement de la mission de la Rivière-Rouge⁴. Datée du 29 mars 1818, cette missive assurait qu'une souscription avait déjà été ouverte dans ce but qui était « puissamment encouragée par nombre de protestants », et exprimait le vœu que les catholiques considérassent comme un point d'honneur de les surpasser en générosité pour une œuvre destinée à étendre graduellement notre sainte religion dans les immenses territoires de l'Ouest.

Puis M^{sr} Plessis conféra à M. Provencher les pouvoirs et facultés de vicaire général et adressa aux deux missionnaires des instructions détaillées sur la ligne de conduite qu'ils devaient tenir dans la poursuite de leur grande entreprise⁵.

Les futurs apôtres devaient apprendre les dialectes de leurs néophytes et en préparer des gram-

le peu de temps qu'il l'a desservie, et elles ont bien prouvé qu'il est généralement regretté, sans en excepter ceux qui l'ont tourmenté l'hiver dernier ».

3. Né à Sainte-Anne, île de Montréal, le 5 déc. 1793, et ordonné le 23 fév. 1817. Il avait fait ses études au séminaire de Nicolet.

4. 29 mars 1818.

5. 20 avril 1818.

maires et des dictionnaires. On leur recommandait de régulariser les unions des Canadiens-français avec les femmes du pays; on leur enjoignait de prêcher la parole de Dieu et de s'efforcer de faire observer sa loi. Mais avant tout les missionnaires veilleront, y était-il dit, avec un soin jaloux sur l'éducation de la jeunesse et établiront des écoles partout où ce sera possible.

Puis le prédicateur du fameux sermon sur la défaite des forces françaises par la flotte de Nelson⁶ se révèle dans le neuvième paragraphe de leur « obédience ». « Ils feront connaître [aux indigènes et autres] les avantages qu'ils ont de vivre sous le gouvernement de Sa Majesté Britannique », dit l'évêque de Québec, « leur enseignant de parole et d'exemple le respect et la fidélité qu'ils doivent au souverain⁷ ».

Et comme on craignait que la compagnie du Nord-Ouest n'essayât d'entraver l'œuvre de conciliation des deux prêtres, le prélat leur obtint des lettres testimoniales de sir John Cape Sherbrooke,

6. Depuis la cession du Canada à la Grande-Bretagne, les évêques de Québec n'avaient jamais réussi à faire reconnaître leur titre par les autorités anglaises. On leur défendait même de s'en servir officiellement. M. J.-O. Plessis, qui avait été nommé coadjuteur de l'évêque de cette ville, prêcha, à l'occasion de la défaite de la flotte française, un sermon destiné à se concilier l'élément anglais au Canada. Pour la première fois depuis l'extinction du régime français, il donna son titre ecclésiastique à l'évêque de Québec dans une brochure qui contenait le mandement du prélat et le texte de son propre sermon, et, en considération de ce dernier, on ferma les yeux sur cette innovation.

7. Nous aurons à enregistrer bien des faits qui montrent avec quelle scrupuleuse fidélité cette recommandation de l'évêque fut mise en pratique par ses représentants dans l'Ouest canadien.

His Excellency Sir John Coape
 Sherbrooke B. C. S. Captain General
 and Governor in Chief in and over the
 Provinces of Upper and Lower Canada
 and Commander of His Majesty's Forces
 therein &c &c &c

To all to whom these Presents shall come

Whereas the Reverend Joseph Norbert
 Prouvencher, Sieur Joseph Nicolas Dumoulin, and
 Guillaume Etienne Edge, have been appointed by
 the Most Reverend the Roman Catholic Bishop of
 Quebec to proceed as Missionaries to the Red River
 and the Adjacent Indian Territories there to disseminate
 the Christian Religion and to afford to the Inhabitants
 the benefit of the Rites thereof Now Know ye that
 being desirous of furthering so pious and useful a work
 and of affording the fullest protection and support in
 my power to the Persons engaged in it, I do hereby
 call on all His Majesty's Subjects Civil and Military
 and do request all other Persons whomsoever to whom
 these Presents shall come not only to permit the said
 Missionaries to pass without hindrance or molestation
 but to render them all good Offices assistance and
 protection wherever they shall find it necessary to go
 in the Exercise of their holy Calling.

Given under my hand and Seal at Arms at the Castle
 of St Lewis in the City of Quebec the Twenty Ninth day
 of April in the Year of Our Lord one thousand eight hundred
 and thirteen and in the fifty eighth Year of His Majesty's reign

By His Excellency's Command
 Charles W. O'Sullivan
 Secretary

J. Sherbrooke

Par Son Excellence Sir John Coape
 Sherbrooke B. C. S. Capitaine General
 et Gouverneur en Chef dans et sur les
 Provinces du Haut et du Bas Canada
 et Commandant des Troupes de sa Majesté
 dans celles — &c &c &c

A Tous ceux qui les Presents verront

Attendu que les Reverends Joseph Norbert
 Prouvencher Sieur Joseph Nicolas Dumoulin, et
 Guillaume Etienne Edge, ont été nommés par le
 Reverendissime Evêque Catholique de Québec pour se
 rendre à la Rivière Rouge et aux Territoires voisins
 y agerans en qualité de Missionnaires pour y répandre
 la Religion Chrétienne et procurer aux habitants les
 avantages de ses Rites Sachant donc que désirant
 favoriser une œuvre si précieuse et si utile et
 accorder aux personnes qui y sont engagées toute
 la protection et le soutien qui sont en mon pouvoir
 d'envoyer par les présentes à tous Les Sujets de sa
 Majesté Civile et Militaire et de requérir toutes
 autres personnes quelconque à qui ces présentes
 parviendront passer sans aucun empêchement de permettre
 aux dits Missionnaires de passer sans obstacle, ou
 molestation, mais aussi de leur rendre tous les bons Offices
 et de leur prêter l'assistance et la protection toutes fois qu'ils
 la trouveront nécessaire pour procéder dans l'exercice de
 leurs saintes fonctions

Donné sous mon Sceau et le Sceau de Mes Armes au Chateau Saint
 Louis dans la Cité de Québec le vingt neuvième jour d'Avril dans
 la année de notre Seigneur mil huit cent dix trois et dans la
 cinquante huitième année du Règne de sa Majesté

Par ordre de son Excellence
 A. W. O'Sullivan
 Secrétaire

« capitaine général et gouverneur-en-chef dans et sur les provinces du Haut et du Bas Canada et commandant des troupes de Sa Majesté dans icelles ». Ce document, écrit en anglais et en français, était daté du 29 avril 1818. A cause de la position de celui qui le signa nous le reproduisons en majeure partie ci-après :

« Attendu que les Révérends Joseph-Norbert Provencher, Sévère-Joseph-Nicolas Dumoulin et Guillaume-Etienne Edge ont été nommés par le Révérendissime évêque catholique de Québec pour se rendre à la Rivière-Rouge et aux Territoires indiens y adjacens en qualité de missionnaires pour y répandre la religion chrétienne et procurer aux habitants les avantages de ses rites, sachez donc que, désirant favoriser une œuvre si pieuse et si utile et accorder aux personnes qui y sont engagées toute la protection et le soutien qui sont en mon pouvoir, j'enjoins par les présentes à tous les sujets de Sa Majesté civiles (*sic*) et militaires et je requiers toutes autres personnes quelconque (*sic*) à qui ces présentes pourront parvenir non seulement de permettre aux dits missionnaires de passer sans obstacle ou molestation, mais aussi de leur rendre tous les bons offices et de leur prêter l'assistance et la protection toutes fois qu'ils le trouveront nécessaire pour procéder dans l'exercice de leurs saintes fonctions ».

De plus, à la suggestion de Lord Selkirk, qui

craignait l'hostilité de la compagnie du Nord-Ouest et de ses agents, le même gouverneur des deux Canadas leur donna pour escorte le chevalier Jean-Baptiste de Lorimier, un des officiers du département indien les plus respectés. Puis, pour assurer encore davantage l'avenir de la mission qu'ils allaient fonder, le noble lord la dota, « en considération de la somme de cinq chelins de bon et légal argent de la province du Bas Canada », d'une seigneurie de cinq milles de long sur quatre de large à l'embouchure de la rivière la Seine, sur la rive droite de la Rouge, presque en face de la jonction de l'Assiniboine. A ce domaine il ajouta encore, de l'autre côté de la rivière Rouge, une pièce de terre de quinze chaînes carrées.

Cette mesure avait naturellement pour but de pourvoir aux besoins de la mission proprement dite, et ne devait servir aucun intérêt d'ordre personnel. Mais Lord Selkirk voulut encore donner aux missionnaires eux-mêmes des marques non équivoques de son estime, pendant les quelques jours qu'ils durent passer à Montréal pour faire leurs derniers préparatifs de départ.

Et le comte écossais ne fut point seul dans les attentions dont il les combla. Lady Selkirk elle-même fit tout ce qu'elle put pour leur être utile. « Je n'ai encore jamais vu de dame aussi savante, spirituelle et prévenante que Milady Selkirk, » écrivait M. Dumoulin à son évêque. « Elle a fait l'inimaginable pour nous procurer tout ce dont nous pouvons

avoir besoin, et toujours de si bonne grâce qu'elle augmente de moitié le prix de toutes ses attentions. Il paraît que Milord ne fait rien sans la consulter⁹. »

De son côté, M. Provencher appréciait tout autant ses prévenantes attentions. « La comtesse de Selkirk nous a préparé une belle chapelle, » écrit-il, « et elle se propose de faire davantage¹⁰ ».

Ce n'est que rendre simple justice à la mémoire des deux nobles bienfaiteurs que de faire connaître aux catholiques de l'Ouest et d'ailleurs ce que leur Eglise leur doit.

Ainsi prémunis contre tout obstacle possible, les deux missionnaires dirent adieu à Montréal, le 19 mai 1818, en compagnie du séminariste G. Edge, qui pensait continuer ses études à la Rivière-Rouge.

Leur itinéraire était la vallée de l'Ottawa qu'ils devaient remonter jusqu'à Mattawa; de là par le lac Nipissing aux lacs Huron et Supérieur jusqu'au fort William. Puis, après avoir navigué le long de la Kaministiquia jusqu'à la hauteur des terres, ils allaient se trouver en face d'une chaîne de petites pièces d'eau sans communication entre elles qui devait donner lieu à de longs et ennuyeux portages, au bout desquels ils allaient atteindre le lac la Croix (*Cross L.*). De là le voyage était plus facile: ils n'auraient qu'à descendre les cours d'eau et tra-

9. Montréal, 30 août 1818.

10. Montréal 1818 (sans autre date). En style de missionnaire catholique, une chapelle est un assortiment d'ornements sacerdotaux et de tout ce qui sert à la célébration de la sainte messe.

verser les lacs la Pluie et des Bois, pour aboutir au lac Winnipeg par la rivière de ce nom. Après une trentaine de milles de navigation, ils entreraient dans la rivière Rouge, qu'ils remonteraient ensuite jusqu'à leur point de destination.

Au lac Nipissing, MM. Provencher et Dumoulin eurent comme un avant-goût des mœurs introduites parmi les Indiens par la rivalité des commerçants. Les Peaux-Rouges étaient civils : en retour des bons conseils des missionnaires, ils leur offrirent du poisson et leur demandèrent... du rhum, manifestant bruyamment leur surprise quand ceux-ci leur eurent déclaré qu'ils n'en avaient point.

Le 20 juin, ils atteignirent le fameux fort William, où commandait un gentilhomme canadien-français, M. de Rocheblave, qui leur souhaita la bienvenue par la voix puissante du canon.

Le 16 du mois suivant (juillet 1818) fut un grand jour de fête pour les catholiques de la Rivière-Rouge. Une foule composée des éléments les plus divers, en majeure partie Canadiens-français et métis de tout âge et de toute condition, avait été convoquée au fort Douglas par courrier spécial et en assiégeait les abords. Tout à coup, vers les 5 heures du soir, on aperçut deux canots qui remontaient péniblement la rivière.

— Les voilà, cria une voix sur la grève.

— Oui, les voilà, répétèrent cent poitrines près du fort.

Inutile de faire remarquer que ceux qui étaient

la cause d'une telle commotion et occasionnaient une joie si pure là où, depuis des années, ne retentissaient plus guère que des malédictions ou les provocations de gens aveuglés par les passions, étaient les deux missionnaires attendus depuis si longtemps. Simples et dignes à la fois, souriant avec bonté au peuple qui allait être leurs ouailles, Provencher et Dumoulin, drapés dans les plis de leur sombre costume, remontèrent la grève et reçurent les salutations de la foule, dont une bonne partie tremblait d'émotion. Les deux prêtres étaient de haute stature et avaient le port de parfaits gentils-hommes¹¹. Ils firent une profonde impression sur

11. M. Provencher avait six pieds quatre pouces de haut, et était remarquablement bel homme. Jusqu'ici tous les auteurs ont été unanimes à admettre que ces deux prêtres catholiques ont été les premiers ministres d'un culte à pénétrer et résider dans ce qui est aujourd'hui le Manitoba, depuis le commencement du régime anglais au Canada. Il était réservé au Dr G. Bryce de découvrir qu'un M. James Sutherland, qui accompagna comme *elder*, ou "ancien" les premiers colons écossais fut "le premier homme dans les ordres qui se rendit à la colonie de Selkirk" (*The Romantic Settlement of Lord Selkirk's Colonists*, p. 111; Winnipeg, 1909). C'est là une assertion bien hardie, pour employer un euphémisme, et tout à fait caractéristique de celui dont elle émane. Quels ordres, en effet, avait reçus Sutherland? Absolument aucun, et son coreligionnaire G. Bryce le sait mieux que personne. Il sait aussi que le ministre presbytérien qui devait accompagner les Écossais refusa au dernier moment de partir pour la Rivière-Rouge, et que ce fut cette circonstance qui porta les autorités de sa secte à demander à Sutherland de le remplacer autant que le pouvait faire un laïque. Cela est si vrai que, d'après Bryce et tous les autres auteurs protestants, les colons écossais ne cessèrent d'importuner les autorités pour avoir enfin le ministre de leur secte qu'on leur avait promis. Pourquoi ces plaintes si Sutherland était réellement "dans les ordres"?

Comme nous allons sous presse, nous nous apercevons qu'en réalité le Dr Bryce n'a pas droit à l'honneur de cette trouvaille. En effet, John McLeod, déjà mentionné plusieurs fois dans nos pages, ayant dit dans son journal publié pour la première fois en 1908 (c'est-à-dire un an avant le livre du Dr Bryce) qu'il partit de Montréal avec une quarantaine de Canadiens-français "conduits par mes deux bons

tous, sans excepter Alexandre Macdonell, catholique lui-même, qui avait temporairement succédé à Miles Macdonell.

Après avoir adressé quelques bonnes paroles aux Canadiens et autres coreligionnaires réunis pour les recevoir, parmi lesquels quelques-uns pleuraient de joie à la vue du costume ecclésiastique qu'ils avaient presque oublié, tandis que les métis étaient frappés d'une crainte révérencielle en contemplant ces hommes de Dieu dont on leur avait tant parlé, ceux-ci reçurent du gouverneur de la colonie une hospitalité généreuse, bien que nécessairement assez frugale.

Avant leur départ de l'Est, les deux prêtres avaient recruté du renfort pour la compagnie de la baie d'Hudson ainsi que pour la colonie elle-même¹². Le résultat de leurs efforts, une quarantaine de Ca-

amis les prêtres, qui étaient les premiers missionnaires dans le Nord depuis le régime français", son annotateur H.-G. Gunn (qu'il ne faut pas confondre avec l'historien Donald Gunn), le rappelle immédiatement à l'ordre en disant que le premier missionnaire était J. Sutherland, qu'il admet pourtant n'avoir été qu'un simple catéchiste (*Collection of the State Historical Society of North Dakota*, vol. II, p. 133).

En sorte qu'après tout chacun des deux presbytériens a simplement voulu payer d'audace. Gunn avait nié au profit de sa secte un point acquis depuis longtemps à l'histoire, et avait fait un missionnaire d'un simple catéchiste, tandis que, pour renchérir encore sur l'exploit de son coreligionnaire, Bryce l'avait "ordonné" d'emblée. Il est pourtant possible que ces deux partis se prennent au sérieux!...

L'explorateur Palliser pêche d'une autre manière relativement au même point. Il est si peu familier avec l'histoire de l'Ouest, qu'il n'hésite pas à écrire que "le premier missionnaire qui fut dans la Terre de Rupert" fut M. West (*Exploration of British North America*, p. 49; Londres, 1860), bien que ce ministre ne soit arrivé à la Rivière-Rouge que plus de deux ans après MM. Provencher et Dumoulin.

12. Mémoire de John McLeod.

Je me ferais toujours un devoir de communiquer à votre grand
des les observations que vous et les curés de la paroisse m'adresserez.
à portée de faire plus la suite, en attendant que j'en aie de plus
intéressantes à faire, parvenir à votre Excellence, permettre
que j'en fasse l'insertion avec le plus profond respect.

De votre grandeur

Le très humble

très obéissant serviteur.

Provencher fort vicaire général

Du Fort Douglas
à la Rivière Rouge
le 13 Août 1868.

nadiens-français, dont quelques-uns étaient accompagnés de leurs femmes, suivirent en sept canots les premiers missionnaires de la Rivière-Rouge, sous la conduite d'un John McLeod, et arrivèrent peu après à la « Fourche ».

« Ce pays est vraiment beau, » écrivait M. Provencher; « la rivière est suffisamment large; elle est bordée de chênes, d'ormes, de lierres, de trembles, etc. Derrière cette lisière de bois sont des prairies à perte de vue. Le sol paraît excellent. »

Telle fut sa première impression du pays. Elle se trouve consignée dans une lettre écrite à son évêque par M. Provencher, le lendemain même de son arrivée aux lieux qui devaient être témoins de ses sacrifices, de ses labeurs et de ses succès, aussi bien que de ses déboires. Il attendit un peu afin de pouvoir parler en connaissance de cause de la situation au point de vue moral. Elle n'était guère encourageante. Parlant de la population indigène, il écrivait, le 13 septembre 1818 :

« L'on peut dire sans crainte de se tromper que leur commerce avec les blancs, bien loin de les approcher de la civilisation, les en a éloignés, parce qu'ils ont gâté leurs mœurs par les liqueurs fortes dont ils sont extraordinairement amateurs et qu'ils leur ont appris le libertinage par leur exemple. La plupart des engagés ont des femmes, avec lesquelles ils ont des enfants qu'ils laissent ensuite au premier occupant. C'est, paraît-il, la politique des bourgeois de faire prendre des femmes à leurs engagés, parce

que par là ils ont occasion de dépenser leurs gages en prenant des effets à haut prix pour habiller leurs femmes et leurs enfants.

« Tous les commis et bourgeois ont aussi des femmes, et ce qu'il y a de pire c'est qu'on ne se met pas plus en peine des enfans issus de ces prétendus mariages que s'ils n'avoient pas d'âmes ¹³. »

Cet état de choses faisait augurer un travail opiniâtre et peut-être aussi beaucoup de difficultés pour les missionnaires de la Rivière-Rouge. Mais l'ouvrage était précisément ce qu'ils étaient venus chercher.

Leur premier soin fut de se faire une habitation quelconque où ils pourraient passer l'hiver. Tout en profitant de l'hospitalité du gouverneur, ils se bâtirent en humbles troncs de tremble une maison de 50 pieds sur 30, dont une partie devait leur servir de chapelle.

Moins de deux semaines après leur arrivée, ils avaient déjà fait 72 baptêmes d'enfants, dont l'un était celui d'une petite Sauteuse qui mourut presque immédiatement après avoir été régénérée; en sorte

13. Fort Douglas, 13 sept. 1818. Le mois suivant (17 octobre), Lord Selkirk parlait à Mgr Plessis, dans une lettre autographe en excellent français, (comme étaient la plupart de ses communications adressées à ce prélat) de sa joie en apprenant la manière dont les missionnaires avaient été reçus à la Rivière-Rouge, remarquant que, s'ils connaissaient seulement la nouvelle mission, nombre de riches catholiques, et même certains protestants d'Angleterre, pourraient contribuer efficacement à son succès. Il manifeste en outre sa satisfaction de la manière dont l'évêque a conduit cette entreprise, et espère que, au cas où le Haut-Canada serait constitué en un diocèse distinct comme on en parlait alors, la mission de la Rivière-Rouge resterait toujours sous la juridiction de l'évêque de Québec.

que ce fut à une Indienne qu'ils ouvrirent pour la première fois les portes du ciel. Ce fut également leur premier enterrement dans la colonie. Leur second fut celui d'un blanc, adulte du nom de Brousse qui était le fils de l'interprète officiel de la colonie. Il eut lieu le 29 août 1818¹⁴.

Dès les premiers jours, les missionnaires firent aller les intérêts des âmes de pair avec les soins d'ordre matériel dont ce même intérêt nécessitait la poursuite. Ainsi nous les voyons pendant les mois de leur premier été à la Rivière-Rouge faisant journellement le catéchisme aux enfants en âge de l'apprendre pour se préparer au baptême, et instruisant de leur mieux les sauvagesses qui devaient être admises dans le giron de l'Eglise comme préparation à la réception du sacrement de mariage: nous parlons ici, on le comprend, de celles qui s'étaient unies à des Canadiens avant l'arrivée du prêtre. Ces femmes montrèrent de la bonne volonté; mais leurs progrès furent assez lents, à cause de leur âge généralement assez avancé et de leur peu de connaissance de la langue française.

Le contingent canadien que nous avons déjà mentionné arriva le 12 août 1818. L'intention des nouveaux venus était de s'établir à proximité du fort Douglas; mais des nuées de sauterelles venaient d'envahir la colonie et avaient détruit les récoltes dont on avait jusque-là admiré la belle apparence.

14. Dumoulin à Mgr Plessis, 30 août 1818.

Découragés à la vue des dégâts causés par cette invasion, les Canadiens se rendirent à Pembina, quelque soixante milles plus haut. Le vicaire général se vit par là dans la nécessité d'envoyer à cette localité son confrère, M. Dumoulin, avec le séminariste Edge.

Pembina se trouvant plus près de la route ordinaire des bisons, contenait déjà toute une population canadienne et métisse. M. Dumoulin mit de bon cœur la main à la charrue. Non content d'enseigner la science du ciel à son peuple, il voulut encore lui donner quelques connaissances des choses de la terre. Dans ce but, il ouvrit immédiatement une école, qu'il confia aux soins de M. Edge. Cette école eut bientôt soixante enfants et aurait pu en compter quatre-vingts sans la distance qui séparait ce centre de population des troupeaux de buffles sur lesquels on avait à compter pour la nourriture quotidienne¹⁵.

Le zèle pour l'instruction du peuple mena même plus loin le missionnaire. Ayant fait la connaissance d'un jeune Canadien du nom de Legacé, qui avait une éducation passable, il porta les gens de la plaine à profiter de ses services comme maître d'école pour leurs enfants. Legacé alla passer l'hiver avec l'un des campements les plus nombreux, et en peu de temps il put se vanter d'avoir plus d'élèves même que M. Edge¹⁶.

Cette activité pour l'éducation ne fut pas unique-

15. Provencher au même, 5 janvier 1819.

16. Du même au même; Pembina, 14 fév. 1819.

ment le fait de M. Dumoulin. Son supérieur à la « Fourche » y était non moins dévoué, et avait dès les premiers jours de sa résidence dans la vallée de la Rouge, fait lui-même l'office de maître d'école pour les petits garçons qui s'y trouvaient. Ainsi furent mises en pratique les recommandations de M^{sr} Plessis à ce sujet.

Au commencement de 1819, M. Dumoulin avait conféré 52 baptêmes et réhabilité nombre de mariages parmi les quelque 300 personnes qu'il avait avec lui à Pembina. Le vicaire général ne pouvait donc lui refuser la permission de s'y bâtir un presbytère et une chapelle. Le 31 janvier de cette même année, les murs de l'un et de l'autre étaient déjà élevés; mais les bâtisses restaient inachevées faute de clous. Le logis du missionnaire avait 40 pieds sur 27 et l'église 60 sur 30.

Ces travaux d'ordre matériel ne nuisaient aucunement aux soins que Dumoulin avait à donner aux âmes de ses néophytes. Il était même si désireux de ne point errer en ce qui concernait la conduite qu'il devait suivre comme pasteur d'âmes qu'il avait, trois semaines auparavant, adressé à son ordinaire, l'évêque de Québec, toute une série de cas de conscience qui projettent une bien étrange lueur sur les mœurs de ce pays. Nous n'en mentionnerons que deux sur quinze. A la date du 4 janvier 1819, il demandait de sa retraite à Pembina ce qu'il y avait à faire dans les circonstances suivantes :

« Premièrement, que doit-on exiger d'un employé qui a traité pour son bourgeois de la manière suivante, laquelle est généralement reçue dans ces pays :

« Le traiteur, rendu dans un campement, donne à boire aux sauvages *gratis*. Les ayant enivrés, il traite avec eux, met de l'eau dans le rhum et finit par avoir tout ce qu'ils ont pour très peu de chose ; de manière qu'il a payé la pelleterie, etc., au-dessous même du bas prix convenu entre les bourgeois et les sauvages. L'engagé n'a fait cela que pour faire plaisir à son bourgeois, qui ne lui a pas directement commandé de mettre tant d'eau, mais qui lui reproche à l'occasion d'avoir gaspillé ses effets s'il n'a pas traité de cette manière. . .

« Deuxièmement, nous est-il permis, lorsque nous mangeons chez les autres, de manger indistinctement de tout (de que l'on nous présente, quand même on nous diroit que ces viandes ont été traitées des sauvages pour du rhum, ou illicitement ¹⁷ ? »

Les conditions que pareilles questions trahissent doivent avoir paru bien extraordinaires à un jeune prêtre fraîchement arrivé de la catholique province du Bas-Canada. L'attitude religieuse de ceux qui n'avaient aucune attache avec le commerce des pelleteries n'était guère plus encourageante. Moins de six semaines après que M. Dumoulin eut écrit ce qui précède, le 14 février, il mandait à son évêque relati-

17. Ces détails sur la manière dont on obtenait les fourrures sont pleinement corroborés par un témoin indépendant, R.-M. Ballantyne, dans son livre *Hudson Bay* (p. 129 de la quatrième édition ; Londres, 1896).

vement à ses propres compatriotes dispersés sur les plaines de l'Ouest: « J'ai eu assez de peine à les faire consentir à se marier. Ils aiment cette liberté qu'ils ont de renvoyer leurs femmes... Il ne faut pas parler des Meurons et de ceux qui sont à la tête de la colonie qui, excepté M. McDonell, n'ont pas plus de religion que les sauvages qui nous environnent ¹⁸. »

Mais le zèle des missionnaires devait triompher à la longue de cette indifférence religieuse. Quant aux excès même révélés par la consultation de M. Dumoulin, la confession, ce grand remède à tous les mots d'ordre moral, devait graduellement les éliminer de la conduite de ceux qui se réclamaient encore de l'Eglise catholique.

Pendant que cette Eglise s'implantait ainsi sur les bords de la rivière Rouge, la mission du fort William, que la compagnie du Nord-Ouest paraît avoir elle-même sollicitée depuis 1814, n'était pas négligée, bien que cette localité dut rester assez longtemps sans prêtre résident.

Ce poste avait été confié aux soins de M. Tabeau qui, pour des raisons valables, avait décliné l'hon-

18. Provencher paraît plus satisfait de ceux qui vivaient dans son voisinage. " Les Meurons que nous avons ici sont de tous les pays et de toutes les religions ", écrit-il, quelque peu en opposition avec le juge A. Martin, qui déclare dans son ouvrage *The Hudson's Bay Company's Land Tenures* (p. 27 et 29; Londres, 1898) qu'ils étaient presque tous protestants. Le prêtre ajoute: " Ils se comportent assez bien. Ils n'ont pas de rhum facilement; ils ne sont point mariés: trois ou quatre ont pris des sauvagesses. Il y en a un en chemin de se marier avec une métisse qui est une de nos catéchumènes " (Fort Douglas, 13 sept. 1818).

neur de fonder l'établissement de la Rivière-Rouge¹⁹. De sa paroisse de Boucherville il visitait périodiquement le Sault Sainte-Marie et le fort William. Le 13 août 1818, M^{gr} Plessis lui donna un assistant dans la personne d'un abbé Crevier, alors vicaire à Détroit. Le supérieur ecclésiastique des deux prêtres enjoignit à ce dernier d'aller offrir ses services aux Canadiens français et anglais qui fréquentaient ces deux postes ou y résidaient.

Le 11 mars de l'année suivante (1819), M. Tabeau reçut une autre lettre dans laquelle son évêque le consultait relativement aux gages à offrir aux jeunes gens qu'on pourrait embaucher pour aller aider de leur travail manuel les missionnaires de la Rivière-Rouge. Il paraît que ceux qu'on avait engagés sur place ne donnaient point satisfaction. On leur reprochait une honnêteté plus que douteuse et des mœurs par trop légères. Le bon prélat était heureux d'annoncer pour l'Ouest « cinq jolis garçons de la paroisse de Kamouraska, choisis par M. Dionne, l'estimable ami du P. Provencher ».

Il ajoutait en même temps qu'il comptait sur le curé de Boucherville pour continuer la mission du fort William commencée l'année précédente, ainsi que sur la collaboration de M. Crevier. Il admettait aussi avoir fait de vains efforts pour s'assurer de la manière dont les directeurs de la compagnie du Nord-Ouest regardaient cette fondation. Il craignait

19. L'auteur du *Panthéon canadien* affirme, à l'article Tabeau, qu'il mourut le 18 déc. 1834, évêque-nommé de Spiga.

que, après l'avoir suggérée, l'établissement de la mission de la Rivière-Rouge, qui s'était fait sous les auspices de la corporation rivale, n'eût considérablement refroidi leur zèle pour celle du fort William.

Mais là se bornent à peu près les relations qui existèrent jamais entre l'une et l'autre. Inutile maintenant de nous attarder à noter les progrès de la dernière. Retournons à la Rivière-Rouge.

Seul à la « Fourche », comme on appelait encore les environs du fort Douglas, M. Provencher fit tout ce qu'il put pour hâter l'achèvement de son humble logis. Il n'est point de travail manuel auquel, en cette circonstance et en mille autres dans sa vie subséquente, le missionnaire ne se prêtât dans le but d'aider ses ouvriers. Pénétré du sentiment de la responsabilité qui s'attachait à sa charge et connaissant l'extrême modicité de ses ressources, Provencher fit toujours tout ce qu'il put pour diminuer les dépenses, au risque de donner le change et de se faire passer pour ce qu'il n'était point.

La partie de sa maison qui devait servir de chapelle temporaire fut terminée pour la Toussaint 1818. C'est donc à cette date qu'il faut reporter la première messe célébrée à la Rivière-Rouge dans un local qui y était spécialement affecté ²⁰. Il mit cette chapelle sous le patronage de Saint-Boniface, afin

20. Le jour de l'ouverture de la première chapelle à la Fourche, trois enfants, Jean-Baptiste Lagimodière, Reine Lagimodière et Josette Houle, firent leur première communion, tandis qu'un ancien soldat Meuron du nom de Rodger s'y maria avec Marguerite Lagimodière.

d'attirer, par l'intercession de leur patron national, les bénédictions du ciel sur les Meurons allemands, catholiques qui ne brillaient point par leur ferveur ²¹. Par extension, ce nom fut ensuite appliqué à toute la petite colonie catholique composée des fermes échelonnées sur les bords de la Seine.

C'est le 15 janvier 1819 que nous voyons pour la première fois cette colonie ainsi désignée dans la correspondance de M. Provencher. Il était alors en visite chez son confrère de Pembina. Il mentionne en cette circonstance que, à part sa maison-chapelle encore inachevée, il avait préparé les matériaux — des troncs de chênes partiellement équarris à la scie — pour une église de 80 pieds de long qu'il pensait élever à « Saint-Boniface ».

Il ajoute : « Nous sommes en très bonne intelligence avec les deux compagnies de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest. Ces derniers sont toujours prêts à nous rendre tous les services qui peuvent dépendre d'eux. » Puis vient l'assertion assez significative que « les gens de la baie d'Hudson ne sont pas aussi prévenants qu'eux ». A son avis, l'ancienne corporation pouvait encore en apprendre sous d'autres rapports de sa rivale, plus jeune mais bien plus vigoureuse. C'est ce qui lui fait dire en parlant des membres de la première : « Il s'en faut qu'ils entendent aussi bien le commerce de ce pays. »

Il termine sa lettre à M^{gr} Plessis par un sujet qu'il

21 Provencher à Mgr Plessis; Pembina, 14 fév. 1819.

avait autant à cœur que M. Dumoulin: « Déjà, » dit-il, « si nous avions des sœurs pour l'instruction des filles, elles trouveroient de l'occupation. . . Je ne crois pas [qu'il soit] hors de saison de s'en occuper. Votre Grandeur a déjà des vues là-dessus, je n'en doute pas ²². »

Pendant le mois de mars suivant, M. Provencher entreprit un voyage bien plus important que celui de Pembina. Il se rendit en traîneau à chiens jusqu'aux postes de la rivière Qu'Appelle, à quelque trois cents milles de Saint-Boniface, et à la rivière Souris, où il eut la consolation de baptiser une quarantaine d'enfants de Canadiens-français et d'entendre la confession de tous les employés catholiques, deux cent-soixante environ, y compris les gens libres qui fréquentaient ces forts.

A son retour, il envoya son confrère donner une mission au lac la Pluie, à l'époque où les engagés des traiteurs du nord visitaient cette localité.

Tel fut le commencement d'une série de courses apostoliques par lesquelles les missionnaires prirent graduellement possession du pays au nom de Jésus-Christ. Au cours de ces voyages, les principaux postes alors en existence reçurent leur visite, et au printemps de 1820 M. Dumoulin alla même jusqu'à la baie d'Hudson.

Retournant à leurs quartiers généraux, sur la rivière Rouge, nous entrevoyons, à la lumière d'une lettre du vicaire général, quelques signes de l'ex-

22. Pembina, 15 janvier 1819.

trême pénurie qui régnait à son humble foyer. Il avait, il est vrai, été charmé de recevoir une cloche de cent livres que le comte de Selkirk lui avait envoyée de Londres²³. Mais non seulement il n'y avait pas une miette de pain sur sa table pendant de longs mois, mais il possédait à peine assez de farine pour en faire des hosties, et sa provision de vin pour le saint Sacrifice touchait à sa fin.

Cette pauvreté était, du reste, assez en harmonie avec les conditions générales de la colonie elle-même. Après avoir remarqué dans une lettre du 29 juillet 1819 que « les esprits s'échauffent » par suite de la rivalité des deux corporations commerciales, Provencher nous donne des détails qui projettent quelque lumière sur la situation matérielle de la colonie. Il nous apprend, par exemple, qu'il n'y avait encore que quelques bêtes à cornes à la Rivière-Rouge, à savoir trois vaches, deux veaux, un bœuf et peut-être soixante porcs. Pas d'autres animaux domestiques, si ce n'est une femelle de buffle qui était parfaitement apprivoisée.

23. Provencher à Mgr Plessis, 24 nov. 1819. En présence de ce fait, attesté par M. Provencher lui-même, que faut-il penser de l'assertion du premier ministre protestant de la Rivière-Rouge (qu'il ne vit que l'automne de l'année suivante) d'après laquelle un officier de la Compagnie lui aurait dit: "Je dois admettre que j'ai hâte de voir la première église chrétienne avec son clocher de bois, s'élever lentement dans la solitude et d'entendre le son de la première cloche du sabbat qui aura sonné ici depuis la création" (*The Substance of a Journal during a Residence at the Red River Colony*, p. 155; Londres, 1824). Peut-être cet officier ne considérait-il point l'église de Provencher comme chrétienne, ou bien croyait-il que sa cloche n'était point une "cloche de sabbat" parce qu'elle servait à une mission "romaine"; ou bien encore serait-il possible que le prédicant ait attribué à un autre la création de son propre esprit prévenu?

Sans compter les misères d'ordre matériel auxquelles le missionnaire devait se soumettre, celui-ci avait encore à supporter de grandes épreuves morales provenant de l'apathie religieuse des Indiens, corrompus par le contact avec les blancs sans principes, et l'endurcissement de quelques Canadiens et Allemands habitués depuis longtemps à la licence la plus effrénée.

A Saint-Boniface même, une autre source d'anxiété, qui demandait de la part du pasteur une vigilance de tous les instants, consistait dans l'arrivée et les agissements d'un Rév. M. West, ministre anglican envoyé d'Angleterre aux presbytériens de la colonie (4 octobre 1820). Pendant longtemps ces protestants n'apprécièrent point ses services, à cause des différences dans la foi, et surtout dans la liturgie et les pratiques extérieures, qui les séparaient du guide spirituel qu'on leur avait imposé, au lieu du ministre de leur secte qu'on leur avait promis. Incapable de produire une grande impression sur ces non-conformistes, le ministre anglais tourna son attention du côté des ouailles de M. Provencher, et, dans un petit livre où il narre ses hauts faits pendant les trois ans qu'il resta dans la colonie, M. West mentionne le cas d'un Canadien²⁴ qu'il maria à une Suisse protestante²⁵.

24. A cette époque et longtemps après, cette expression voulait dire Canadien-français, même lorsqu'elle se trouvait sous la plume d'un Anglais.

25. *The Substance of a Journal*. Plusieurs Meurons catholiques furent ainsi mariés en dehors de l'Eglise.

La question des mariages mixtes fut pendant quelque temps une source de grands ennuis pour les missionnaires. Etant donné la grande ignorance du peuple et la facilité avec laquelle les unions s'étaient contractées avant leur arrivée, cette question demandait toute la vigilance dont ils étaient capables. Dans le cas susmentionné, M. Provencher crut de son devoir de faire des remontrances à la partie coupable et de lui faire voir la grandeur de sa faute. D'où l'expression d'une sainte horreur de la part du ministre, qui écrit dans son journal à cette occasion : « Ces circonstances prouvent que le papisme comme il existe aujourd'hui, du moins dans cette partie du monde, ne diffère pas de ce qu'il était aux jours de la Réforme ²⁶. »

Il y en a sans doute qui ne manqueront pas d'ajouter que ce « papisme » ne changera pas jusqu'à la consommation des siècles, simplement pour faire plaisir aux caméléons religieux qui se transforment du jour au lendemain pour suivre les caprices des novateurs à la mode.

West n'était rien moins qu'un partisan de la « haute Eglise » d'Angleterre. Il tenait en haute estime « nos grands réformateurs ²⁷ », et semble avoir considéré que, une fois qu'une de ses bibles avait été acceptée par une personne de n'importe quelle croyance, ou sans croyance aucune, alors même que cette personne ne savait ni lire ni écrire,

26. *Ibid.*, p. 76.

27. *Ibid.*, p. 75.

celle-ci avait dans son exemplaire des Ecritures tronquées et plus ou moins mutilées un passeport qui devait infailliblement lui ouvrir les portes du ciel.

Son but principal était donc de faire des prosélytes par ce moyen facile; mais il dut finalement changer de tactique, en face du ridicule dont il se couvrit en donnant ses volumes à d'humbles métis qui n'auraient pu les distinguer d'un livre de cuisine ²⁸. Même à la Rivière-Rouge on sentait que l'âge des fétiches était passé.

Malgré que ce ministre eût une si piètre idée de l'influence du clergé catholique dans le pays, on s'aperçut vite que la paix et la concorde commençaient à régner là où le chaos et les plus violentes passions avaient auparavant dominé. « Les protestants d'ici sont extrêmement contents de la mission catholique, » écrivait M. Dumoulin à M^{sr} Plessis. « Ils paraissent y prendre le plus vif intérêt, particulièrement le colonel Dickson. Il est, dit-il, enchanté de nos travaux et en écrit souvent en Angleterre. J'ai

28. A la page 79 de son Journal, West prétend que, un certain jour de fév. 1822, (pendant une de ses visites à Pembina), des émigrés suisses "assistèrent à l'office divin, et se montrèrent très reconnaissants de ce qu'il leur avait lu le Testament français, ainsi que du ministère qu'il avait accompli au milieu d'eux". M. West doit avoir eu une facilité toute spéciale pour l'acquisition des langues, ou bien les remerciements des Suisses doivent avoir été basés sur la bonne volonté manifestée par le ministre plutôt que sur la manière dont il s'était acquitté de sa tâche. Car, à peu près un an auparavant, ce même ministre avait demandé à M. Destroismaisons de lui enseigner le français en retour de leçons anglaises qu'il s'offrait à lui donner, et ce dernier avait été dissuadé d'acquiescer à sa demande (Dumoulin à Mgr Plessis, 6 janvier 1821). Ne pourrait-on voir dans ce refus une des raisons de cette aversion pour les prêtres de la Rivière-Rouge dont il fait si souvent preuve dans son journal?

fait faire, le jour de Noël, la première communion à sa fille et à M^{lle} Powell, née d'un père protestant ²⁹. »

Cette salubre influence du prêtre en faveur de l'ordre en des localités qui avaient peu auparavant été déchirées par la plus affreuse discorde, apparaît d'une manière encore plus sensible si nous comparons le nouvel ordre de choses introduit par son ministère avec les luttes sans cesse renouvelées et les échauffourées se terminant trop souvent par l'effusion du sang, qui troublaient à cette même époque le lointain district d'Athabaska, que la main bienfaisante de la religion ne pouvait encore atteindre ³⁰.

Le 25 mai 1821, il y avait déjà 313 baptêmes, 53 mariages et 31 enterrements au crédit de la mission de Pembina, tandis que l'école locale prospérait sous

29. 6 janvier 1821.

30. Le Rév. M. West écrit à propos des Canadiens et des métis français: "Il est difficile de se faire une idée exacte de la dégradation morale de ces gens, ainsi que de celle des voyageurs canadiens. Qu'il suffise de dire que c'est une dégradation qui surpasse sous certains points celle des Indiens eux-mêmes" (*Journal*, p. 137). Leur état devait être réellement bien déplorable, d'autant plus qu'ils ne voulaient avoir rien à faire avec le ministre, tandis que, en ce qui était de leurs prêtres, M. West ne pouvait "s'imaginer que le système qu'ils enseignaient put leur faire aucun bien au point de vue moral" (*Ibid.*, p. 121.)

Quel dommage que le brave homme ne soit pas resté au pays pour y constater la régénération opérée par eux au milieu de ces pauvres métis sur le sort desquels il paraissait s'apitoyer tant! Il y aurait vu une régénération telle que même un ministre de la trempe du Dr G. Bryce devait plus tard lui rendre hommage (*Manitoba*, p. 312). Les éloges prodigués par les protestants à des métis français comme le juge F. Bruneau, les Honorables Dauphinais, P. Delorme, P. Breland et Salomon Hamelin, ainsi qu'à de parfaits gentilshommes comme les MM. Charles Nolin, Roger Goulet, oncle et neveu, Xavier Batoche, Roger Marion et tant d'autres, suffisent non seulement pour attester leur parfaite intégrité et leur honorabilité, mais encore pour prouver l'excellence du "système" si méprisé de M. West.

la direction d'un M. Sauvé, autre séminariste qui avait même six élèves dans les éléments latins.

Le vicaire général crut alors nécessaire de faire un voyage à Québec, afin de rendre compte verbalement du progrès et des besoins de sa mission, et aussi pour prévenir, s'il était possible, une mesure de la plus haute importance pour lui-même et pour la colonie de la Rivière-Rouge. Il se croyait d'autant plus libre d'entreprendre ce grand voyage qu'il venait d'obtenir les services d'un autre missionnaire, M. Thomas Destroismaisons qui, ordonné le 17 octobre 1819, était arrivé à la Rivière-Rouge avec le M. Sauvé, natif de Vaudreuil, dont nous venons de parler. La présence du nouveau prêtre dans l'Ouest rendait moins fâcheuse l'absence du vicaire général.

Celui-ci partit le 16 août, emmenant avec lui M. Edge, qui ne paraissait pas avoir de vocation à l'état ecclésiastique.

Nous allons présentement voir ce qu'était la mesure dont Provencher se croyait menacé.

CHAPITRE V

PREMIER ÉVÊQUE DE L'OUEST

1821-1823

En fondant l'Eglise de Saint-Boniface, les autorités religieuses n'étaient pas sans prévoir que, eu égard à la distance qui séparait la Rivière-Rouge de Québec, elle ne pourrait longtemps exister sans avoir un évêque à sa tête. De fait, il semblerait qu'on avait plus d'une fois fait allusion devant M. Provencher à l'imminence de cette évolution commune à tout établissement de ce genre. Moins de deux mois après son arrivée à la « Fourche », le fondateur de la mission avait mentionné ce sujet dans une lettre à M^{sr} Plessis. Il écrivait :

« Ce pays-ci est encore bien jeune pour avoir un évêque... Une chose qu'il seroit peut-être bon de considérer, c'est que le choix de ce premier pasteur pourroit tomber mieux sur un autre que sur moi. Vous trouverez facilement dans votre diocèse un prêtre plus capable que moi de remplir cette haute dignité. Je suis déjà bien haut¹. »

M. Provencher admettait sans peine la nécessité d'un ecclésiastique muni de pouvoirs épiscopaux.

1. Fort Douglas, 15 août 1818.

pour diriger sa mission ; mais il espérait que le choix des autorités tomberait sur d'autres épaules que les siennes. Le seul fait d'être évêque à la Rivière-Rouge impliquait une résidence à laquelle la mort seule pourrait mettre fin dans cette contrée alors si peu favorisée de la fortune. Rien que la pensée d'un si long exil suffisait à donner le frisson. Avait-il assez de détachement de lui-même pour se résigner à pareil sort ?

De plus, est-ce que les mots évêque et supériorité intellectuelle ne sont pas généralement considérés comme synonymes ? Or Provencher savait ce qui lui manquait sous ce rapport. Et puis, il n'était pas sans avoir ses antipathies aussi bien que ses sympathies : il ne pourrait évidemment, pensait-il, gouverner avec ce degré d'impartialité nécessaire pour commander une prompte obéissance.

Grande fut donc sa consternation lorsque, à son arrivée à Montréal, le 17 octobre 1820, il apprit qu'on avait obtenu pour lui des bulles datées du 1^{er} février précédent qui le nommaient évêque titulaire de Juliopolis et coadjuteur de l'évêque de Québec pour le Nord-Ouest. Quand, quelques jours plus tard, on les lui remit à Québec, il ne voulut même pas en prendre connaissance, mais les rendit aussitôt à M^{sr} Plessis, demandant du temps pour réfléchir sur les conséquences de pareille nomination et se réservant le droit de la refuser.

M^{sr} Plessis jugea à propos de ne pas insister pour le moment ; puis, comme le pauvre missionnaire était

dépourvu de presque tout², il le mit temporairement en charge de la paroisse de Yamachiche.

Là, Provencher médita à loisir sur le terrible dilemme dans lequel il se trouvait. Il n'aurait pas voulu pour tout au monde retarder même indirectement les progrès de la mission de la Rivière-Rouge, et pourtant tout en lui semblait militer contre l'acceptation de la dignité qu'on lui offrait. Son humilité cachait à ses yeux cette pureté d'intention, ces vertus sacerdotales dont personne autre que lui ne pouvait douter, ce zèle brûlant pour la gloire de Dieu et le salut des âmes qui remplaçaient facilement chez lui des qualités intellectuelles plus brillantes, mais moins utiles, dont il avait d'ailleurs sa bonne part.

Dans sa retraite à Yamachiche il écrivit à son évêque un longue lettre à propos des plans qu'on faisait sur lui, lettre dont nous ne pouvons nous empêcher de citer une bonne partie. Parlant de lui-même à la troisième personne, il plaide ainsi la cause de l'humilité :

« Naturellement timide, aimant la vie retirée et solitaire, il feroit peut-être un pauvre religieux occupé à se sanctifier lui-même, mais jamais un homme d'affaires, jamais surtout un évêque, qui n'a pour ainsi dire le temps de penser à lui qu'après

2. Il écrivait à ce propos : "Quand j'arrivai à Montréal, je n'avois plus rien : ni argent, ni habits convenables pour paroître en public. Je fus obligé d'emprunter quelques piastres pour m'acheter une soutane, des souliers et un chapeau. En attendant ces trois articles, il me fallut rester enfermé au logis, tant se trouvoient en mauvais état ceux qu'ils devoient remplacer."

avoir pensé aux autres. Vous lui avez montré une voie qui va le perdre et qui perdra tout. Il s'agit de fonder une Eglise; y avez-vous bien pensé? Pauvre Eglise, que tu seras mal fondée!

« En vérité, je ne vois pas comment je pourrais accepter un fardeau si visiblement au-dessus de mes forces. Vous avez trop bonne opinion de moi, Monseigneur. Vous me croyez capable de tout; vous croyez me connaître, et je croyais aussi que vous me connaissiez. Elevé par vous, pour ainsi dire, aurais-je jamais pu soupçonner que vous songiez à m'élever si haut? En entrant dans le clergé, je me suis toujours proposé de me laisser conduire par mes supérieurs sans hésiter ni murmurer; je l'ai fait passablement, je crois. Me défiant de ma jeunesse, me confiant dans votre prudence, j'ai tout sacrifié pour exécuter je ne dis pas vos ordres, car vous ne m'avez jamais rien commandé, mais votre volonté suffisamment marquée. Je ne me plains pas de vous; vous m'avez toujours donné plus que je ne méritois. . .

« Vous m'avez fait grand vicaire; c'étoit déjà trop. J'ai accepté cette place parce que vous vouliez donner un peu de lustre à cette mission qui commençoit. On a murmuré contre ma promotion: on n'avoit pas tout à fait tort en cela. Que n'en êtes-vous resté là? Pourquoi me mettre à la tête d'un clergé quand j'ai peine à me soutenir dans mon état actuel? Mon Dieu, que ne suis-je encore dans le simple rang des vicaires! On ne songeroit pas à moi. Hélas! faut-il



MGR PROVENCHER

qu'en avançant en âge plus qu'en vertu, je me vois forcé de regretter un état pour lequel j'ai eu de l'attrait dès mon enfance? »

Puis, la pensée lui vient qu'on peut attribuer à de la lâcheté son refus de l'épiscopat. Il continue donc : « Ne croyez pas que ce soit la peur des misères et des fatigues qui me fasse parler ainsi. Je ne me suis pas fait prêtre pour amasser de l'argent; j'irai s'il le faut consacrer ma jeunesse à la Rivière-Rouge, mais comme simple prêtre; parlez, je vous obéirai. Mais pour l'épiscopat, c'est autre chose: jamais je ne pourrai me persuader que je suis né pour être élevé à un si haut rang³. »

M. Provencher écrivit le même jour à un ami personnel qui devait, cinq jours plus tard, être sacré évêque de Telmesse et devenir coadjuteur de l'évêque de Québec pour Montréal. Il sollicitait de lui une opinion sans réticence sur la ligne de conduite qu'il devait suivre dans les circonstances. « Monseigneur [de Québec] devrait me connaître assez pour ne pas penser à moi, » mandait-il à M^{gr} Larigue. « Enfin, je suis bien décidé, sans faire grand bruit, à me défendre tant que je pourrai. »

Le comble de l'humilité est, pensons-nous, de vouloir passer pour un orgueilleux et un ambitieux. Or, M. Provencher appréhendait les jugements du monde sur le refus qu'il faisait de la dignité offerte; il craignait aussi de malédifier par une contention

trop prononcée avec son ordinaire. Aussi se hâtait-il d'ajouter : « Je n'aimerais pas que le monde connût mes sentiments sur cette matière. J'aime mieux que l'on me croit désireux de l'épiscopat que de me rendre responsable du mal qui pourroit résulter d'une rupture ouverte. »

Il terminait en disant : « Voilà sincèrement ce que je pense ; dites-moi avec la même franchise ce que vous pensez vous-même. J'ai beaucoup de confiance dans vos conseils, vos lumières et votre esprit de Dieu. »

Son correspondant lui conseilla de céder. En conséquence, le 19 mars 1821, M. Provencher notifia son ordinaire de son consentement.

Il resta pourtant encore un an à Yamachiche, dans le but de créer des ressources à sa pauvre mission et aussi pour chercher des recrues dans les séminaires et les collèges. Il n'en trouva qu'une, M. Jean Harper, un Canadien-français caché sous un nom anglais, qui consentit à le suivre.

Le 12 mai 1822, Provencher fut sacré par M^{sr} Plessis, et devint par là même coadjuteur de ce prélat pour le Nord-Ouest, vu que les autorités civiles refusaient encore de permettre au Canada la création d'une hiérarchie catholique, avec métropolitains et suffragants. Le 1^{er} juin de la même année, il repartait pour sa lointaine mission, avec M. Harper comme compagnon.

Le voyage de retour fut pour le nouvel évêque l'occasion d'une sorte de désappointement, vu que,

au dernier moment, les officiers de la compagnie de la baie d'Hudson l'avertirent qu'ils ne pouvaient lui accorder le passage dans leur bateau sur lequel il avait compté. Il dut donc équiper un canot à ses propres frais, et ainsi furent dissipées les épargnes qu'il avait faites à Yamachiche et ailleurs.

En route, il régénéra de nombreux enfants dans les eaux du baptême et réconcilia plusieurs pécheurs avec leur Dieu. Le 7 août 1822 il rentrait à Saint-Boniface, où ses anciens paroissiens, maintenant ses diocésains, lui firent une réception remarquable par les bruyantes démonstrations de joie dont elle fut accompagnée.

Il ne s'y trouvait que depuis un jour quand il dut s'occuper d'une question qui pendant longtemps menaça de dégénérer en une source de grands ennuis pour lui et pour son peuple. Nous avons déjà vu que, en raison de sa proximité des bandes de bisons, Pembina était alors le grand point de ravitaillement de la colonie, tandis que Saint-Boniface et ses environs avaient été trois fois visités par des nuées de saute-relles qui avaient détruit les récoltes des champs et l'herbe de la prairie. Ces circonstances expliquaient facilement la prépondérance de la population à la première place.

Mais un traité conclu le 20 octobre 1818 entre les gouvernements de Londres et de Washington avait laissé aux Etats-Unis tout le territoire au sud du 49° degré de latitude, et l'on venait de découvrir que Pembina se trouvait juste en-dehors des possessions

britanniques dans l'Amérique du Nord. D'un autre côté, l'exécuteur testamentaire de Lord Selkirk (mort à Pau, France, le 8 avril 1820) avait vu avec une peine qu'il ne put dissimuler l'abandon relatif de la « Fourche » par les métis et les Canadiens-français.

Cet exécuteur était un nommé John Halkett, et il était le beau-frère de Lord Selkirk. Malheureusement il était loin de partager la sympathie de ce dernier pour les catholiques. Il venait de partir pour le fort Norway, d'où il pensait passer à la baie d'Hudson et de là en Angleterre, après avoir réglé certaines affaires concernant la succession aux droits du défunt lord. Mais il avait laissé en partant une lettre adressée à M^{sr} Provencher, dans laquelle il somrait le nouveau prélat, en termes assez raides et plutôt inconvenants, de rappeler son peuple du territoire américain et de l'établir dans le voisinage du fort Douglas.

Les raisons qu'il avançait en faveur de pareille mesure étaient assez plausibles, mais son exécution n'était pas aussi facile qu'il se l'imaginait. C'est pourquoi l'évêque déclara carrément dans une lettre qu'il adressa à Halkett trois jours après son propre retour à la Rivière-Rouge, que « cette émigration est absolument impossible cette année, parce que personne ne sera pressé de s'établir à la Fourche pour évidemment y mourir de faim ». Il va même jusqu'à affirmer que « bien loin que la Fourche soit capable de nourrir des émigrés de Pembina, il faudra qu'une

partie des habitants de la Fourche aille encore cet hiver chercher la vie à Pembina ».

Il ajoutait que le plus tôt qu'une mesure comme celle que Halkett avait en vue put se réaliser était le printemps suivant; puis il finissait par dire à son peu aimable correspondant: « Je crois qu'il auroit été mieux de faire connaître vous-même vos intentions aux gens de Pembina. Pour moi, je ne puis que les engager à quitter l'endroit. »

Halkett reçut cette communication à la factorerie de York. Il y répliqua le 30 août dans une missive, qui se faisait remarquer par un ton presque aussi péremptoire, et à la demande du prélat qu'il fut permis de s'établir au lac Manitoba, où ceux des Canadiens et des métis qui n'aimaient point l'agriculture eussent pu vivre de la pêche, l'inexorable Ecossais répondit par un refus formel.

Par suite de cette correspondance, l'évêque de Juliopolis dut aller passer quelques jours à Pembina (janvier 1823), afin de préparer ses ouailles à l'exode décrété par le successeur de Lord Selkirk. Il leur dit alors que l'exécution de cette mesure le mettait dans la nécessité de rappeler M. Dumoulin et les engagea à transférer leur domicile à Saint-Boniface ou aux environs.

Quelques-uns suivirent son conseil. D'autres remontèrent l'Assiniboine et, à quelque vingt milles de la Fourche, fondèrent sur la plaine du Cheval-Blanc l'établissement qui devait plus tard s'appeler Saint-François-Xavier. D'autres encore se rendi-

rent au lac Manitoba malgré l'édit de l'Écossais Halkett. Enfin, trente-cinq Canadiens envoyèrent à Washington une pétition dans laquelle ils demandaient la protection du gouvernement américain.

Cette pièce fut l'occasion de plaintes de la part de quelques-uns des officiers de la compagnie de la baie d'Hudson qui semblaient disposés à en rejeter tout le blâme sur M^{sr} Provencher, bien qu'en réalité celui-ci eut fait tout ce qui dépendait de lui pour obtenir un résultat contraire. Ces rumeurs étant parvenues aux oreilles de son supérieur à Québec, ce dernier, qui connaissait par expérience l'animosité de Halkett contre les missionnaires catholiques, craignit un instant que cet homme ne réussit à mettre en danger l'avenir de leur établissement à la Rivière-Rouge.

En conséquence, il demanda que si, en dépit de leur conduite irréprochable, des plaintes étaient envoyées à Londres contre ces prêtres, on ne préjugât point la question, mais qu'on fournit aux accusés l'occasion de se défendre⁴. Halkett répondit qu'aucune plainte de cette nature n'était parvenue à Londres, mais que le comité de la Compagnie avait reçu avis que la pétition aux autorités américaines avait dû être dressée et passée de main en main avec l'approbation, sinon l'intervention active, du prêtre catholique. Halkett s'empressait d'ajouter que « cela paraît extrêmement invraisemblable ».

4. 19 janvier 1824.

5. Londres, 14 avril 1824. Le 12 juin de l'année suivante, Proven-

En ce qui regardait le personnel de la mission, l'abandon du poste de Pembina eut un fâcheux résultat. L'abbé Dumoulin, tout excellent prêtre qu'il était, avait déjà laissé la vision d'amis, parents et clocher paroissial envahir son imagination et retirer graduellement son cœur du théâtre de ses travaux apostoliques. Il prétexta sa retraite forcée de Pembina pour demander à retourner au Canada.

Ce n'était là que le commencement d'une longue série de semblables départs, qui devaient être la source d'angoisses sans cesse renouvelées pour le chef de la mission qui, n'ayant aucun moyen de recruter son clergé, tenait naturellement à le garder le plus longtemps possible. L'évêque ne s'était pas plus tôt réjoui de l'arrivée d'un nouvel ouvrier dans la vigne du Seigneur, qu'un autre qui n'était resté que quelques années avec lui jetait déjà des regards d'envie sur ceux qui venaient de retourner au pays natal et faisait des plans pour arriver à les suivre dans le plus bref délai.

cher, qui connaissait sa position délicate en pareille occurrence, écrivait à Mgr Plessis: "Il est bien vrai que lorsque le major Long est passé à Pembina, les gens du lieu l'ont chargé d'une requête pour le Congrès Américain; mais il est très faux qu'elle ait été faite à notre instigation, puisqu'aucun de nous n'y étoit, qu'il n'en avait jamais été question, et que nous ne l'avons su que longtemps après le passage du major. Je ne sais comment étoit conçue cette requête, qui a fait peu de bruit ici."

Quant à John Halkett lui-même, il paraît avoir été un homme instruit, mais qui se laissait trop influencer par ses préjugés religieux. En 1825 il publia à Londres un livre intitulé *Historical Notes respecting the Indians of North America*, qui dénote de l'érudition et des qualités intellectuelles, mais est parfois défiguré par l'exhibition d'idées préconçues contre tout ce qui est catholique. Par exemple, à la page 371, il parle sur un ton dédaigneux des "doctrines abstruses, vaines cérémonies, règlements gênants et pénitences vexatoires ap-

A part le sentiment naturel qui pousse les âmes trop faiblement trempées à se reporter sans cesse au foyer paternel et aux amis d'enfance, il y avait à la Rivière-Rouge les privations extrêmes que les missionnaires avaient à souffrir. Il y avait en outre l'état de pénible insécurité dans lequel ils devaient passer leur vie, et qui n'était nulle part plus prononcé qu'à Pembina. A la date du 10 novembre 1822, le pasteur de cette localité écrivait que, si le côté spirituel de sa mission était satisfaisant, il s'en fallait qu'il en fût ainsi de son état au point de vue matériel.

Les choses étaient allées si loin que, au printemps de l'année précédente, les colons avaient dû envoyer au roi une pétition dans laquelle ils demandaient l'envoi de troupes pour les protéger contre les incursions des sauvages américains. M. Dumoulin avait même adressé une requête à l'évêque de Québec, qu'il priait d'appuyer cette pétition de son influence⁶. Et, pourtant, vers la fin de 1822, ce même prêtre enregistrait le massacre, en quatre différentes attaques, de pas moins de douze de ses gens par les Sioux dans l'espace d'une seule année!

Une autre modification dans la liste des hommes publics de la Rivière-Rouge, due au passage de M. Halkett, fut la destitution d'Alexandre Macdonell, qui dut céder sa place de gouverneur de la colonie au capitaine André Bulger.

prouvées par les premiers Jésuites" (en Amérique) — il aurait sans doute pu ajouter "et par l'Eglise catholique entière".

6. Dumoulin à Mgr Plessis, 5 juin 1821.

Alexandre Ross représente Macdonell comme ayant été un fonctionnaire peu idéal. Cet historien va même jusqu'à assurer ses lecteurs que « le peuple lui donna par dérision le sobriquet de « gouverneur sauterelle », parce qu'il fut aussi destructeur à la maison que les sauterelles le sont dans les champs⁷ ». L'auteur presbytérien parle alors des secrétaires, assistants-secrétaires, comptables, ordonnances, valets, cuisiniers et sommeliers dont il s'entoura, et se plaît à mentionner les « bals, danses, désordres et orgies » qui régnèrent au fort Douglas pendant son administration.

Il est pour le moins étrange que, au cours d'une volumineuse correspondance dans laquelle ils se montraient aussi explicites que possible sur une foule de questions, MM. Provencher et Dumoulin n'aient pas eu un seul mot à dire des festins et de la débauche qui, s'il faut en croire Ross, semblent avoir régné en permanence au poste de Macdonell. L'un et l'autre ecclésiastiques furent les hôtes de cet officier, et plus tard le premier se permettait souvent de rappeler certains détails qui trahissaient clairement la pauvreté de sa table.

De plus, l'historien D. Gunn, qui non seulement avait été huit ans dans le pays lorsque Macdonell fut mis à la retraite, mais fait preuve d'une amertume constante pour tout ce qui touche de près ou de loin à la compagnie de la baie d'Hudson, n'a pas la plus

7. *The Red River Settlement*, p. 64.

petite allusion à la prétendue dissipation du gouverneur catholique.

C'est pourquoi, sans vouloir faire de cet officier un modèle de perfection, le seul fait que son renvoi fut dû à l'intervention d'un homme si anti-catholique que John Halkett, nous porterait à mettre au compte d'une étroitesse d'esprit provenant de préjugés religieux beaucoup des accusations lancées contre lui par l'historien presbytérien.

Quoi qu'il en soit, M. Dumoulin s'en alla le 16 juillet 1823, après exactement cinq ans de bons services à la Rivière-Rouge. Un seul prêtre, M. Destroismaisons, restait à l'évêque, et M. Dumoulin n'était pas plus tôt parti que le premier commençait déjà à penser à son propre retour dans l'Est⁸.

Et pourtant le besoin de bons ouvriers se faisait vivement sentir dans ces missions où presque tout était encore à créer. Sans parler des Indiens, pour lesquels rien de sérieux n'avait jusque-là pu être tenté, le nombre des catholiques croissait de jour en jour, soit par l'accession de nouveaux venus; soit par l'accroissement naturel, ou même par les conversions du protestantisme. Dès le mois d'août 1821, les catholiques étaient au nombre de 800 dans la vallée de la rivière Rouge. Saint-Boniface en comptait 350 avec 46 catéchumènes, et Pembina 450, plus 50 catéchumènes. De plus, il ne faut pas oublier que ces fidèles étaient dispersés sur une assez grande

8. "M. Destroismaisons reverroit le Canada sans peine" (Provencher à Mgr Plessis, 16 juillet 1823).

étendue de pays, puisque, jusqu'à une époque relativement rapprochée de nous, il n'y eut aucun centre de population, ou au moins aucune agglomération ressemblant même à un village, dans ce qui est aujourd'hui le Manitoba.

Au commencement de 1822, des émigrés suisses étaient arrivés, parmi lesquels se trouvaient aussi sept catholiques⁹. Puis, par suite de la fusion des deux compagnies de traite en 1821, de nombreux postes qui avaient été établis simplement dans un but de compétition se trouvèrent inutiles. Ils furent donc abandonnés, et leurs engagés, désormais sans emploi, tournèrent les yeux vers la Rivière-Rouge, où ils se rendirent avec leurs familles et contribuèrent ainsi à grossir considérablement les rangs de la population catholique.

Cette augmentation et les besoins qui s'ensuivirent suscitèrent pour les missionnaires certaines questions d'ordre matériel. Les 10,392 arpents de terre concédés à la mission par lord Selkirk lui eussent été parfaitement inutiles s'il n'eût été loisible à ceux qui devaient en bénéficier pendant le temps qu'ils y exerçaient le ministère de mettre ce domaine en culture, ou d'en retirer quelque avantage pécuniaire en le louant ou le vendant, en tout ou en partie. Cette alternative avait porté M. Dumoulin à envoyer, au nom de l'évêque de Juliopolis, une série de neuf questions au gouverneur Bulger. L'une d'elles avait trait aux droits de la mission

9. Destroismaisons à Mgr Plessis, 30 août 1821.

relativement aux baux, et avait pour but de savoir si l'on ferait objection à ce que Provencher concédât des terres sur la Seine, moyennant une rente déterminée avec les droits de « lods et ventes » dont les seigneurs du Bas-Canada jouissaient alors.

En date du 14 septembre 1822, le gouverneur répondit du fort Douglas que n'importe quel parti pouvait acheter ou louer une terre de la mission catholique, pourvu qu'il ne fût pas tenu par un engagement préalable de s'adresser pour cela à la succession de Lord Selkirk. Mais il ajoutait que les droits seigneuriaux n'étaient point reconnus et « qu'on ne permettrait jamais de les voir en vigueur dans le territoire concédé au comte de Selkirk par la compagnie de la baie d'Hudson ».

Dumoulin demandait en outre si l'on pouvait céder une partie de la terre de la mission aux Meurons. La réponse fut négative, parce que, disait-on, les Meurons s'étaient engagés à prendre des terres directement dans le domaine de Lord Selkirk¹⁰.

Il est donc évident par cette correspondance que

10. Ces questions sont, avec les sept autres, consignées dans l'ouvrage du juge A. Martin, *Hudson's Bay Land Tenures*, pp. 100-02. Nous y trouvons aussi le tarif des rentes qui se payaient alors à la Rivière-Rouge, et qui étaient comme il suit:

Les première et deuxième années on ne demandait pas de rente. La troisième année la rente était de 10 boisseaux de blé par 100 arpents.

La quatrième année la rente était de 15 boisseaux de blé par 100 arpents.

La cinquième année la rente était de 20 boisseaux de blé par 100 arpents et elle restait la même pour toutes les années subséquentes.

La terre s'était d'abord vendue à raison de \$2.00 l'arpent; mais en 1822 on n'en demandait plus que 5 chelins.

l'arrivée des gens du Nord en 1822 ne fut pas sans faire impression, ni sans créer certaines complications parmi les catholiques de la Rivière-Rouge. D'autre part, les abjurations du protestantisme, sans être fréquentes, réjouissaient pourtant parfois le cœur du directeur de la mission. En août 1822, la conversion d'une dame écossaise est enregistrée dans la chronique locale, et deux ans plus tard Provencher prenait plaisir à annoncer celle de plusieurs femmes suisses mariées à des catholiques. Il ajoutait même que d'autres devaient vraisemblablement suivre dans un avenir rapproché. Il y avait en outre les enfants d'autres Suisses qui, ne comprenant pas l'anglais, étaient aussi destinés à tomber tôt ou tard dans le sein de l'Eglise catholique ¹¹.

Ces accessions faisaient plus que contrebalancer les défections des premières années mentionnées par le ministre protestant, dont l'influence, du reste, ne paraît pas avoir beaucoup effrayé M^{sr} Provencher, puisqu'il allait jusqu'à écrire à la date du 29 novembre 1822: « Celui qui est ici ne paraît pas fort estimé, ce qui le rend moins dangereux. Il n'a pas encore de chapelle, mais seulement une maison d'école, où il y a un maître et une douzaine d'écoliers. Il a aussi un ou deux petits sauvages, mais qui ne sont pas d'ici. »

Bien qu'il eût quitté la mission de la Rivière-Rouge, M. Dumoulin ne continuait pas moins à la

11. Provencher à Mgr Plesis, 15 juillet 1824.

porter dans son cœur, et faisait tout ce qu'il pouvait, étant donné les circonstances, pour en favoriser l'extension. Il publia en 1824 un petit mémoire destiné avant tout à justifier la création d'un évêché dans ce pays lointain. Plusieurs en parlaient comme d'une mesure inutile, ou du moins prématurée. Il en prit occasion pour remarquer qu'à son départ de l'Ouest, on avait déjà administré 800 baptêmes, célébré ou régularisé 120 mariages et fait faire la première communion à 150 personnes. Il ajoutait que ce pays contenait déjà plus de catholiques que n'en avait le district de Boston quand il fut érigé en diocèse.

Puis M. Dumoulin portait aux nues les vertus de l'évêque de Juliopolis, et terminait son factum en sollicitant des souscriptions pour l'aider dans son grand œuvre, se portant lui-même le premier sur la liste de ses bienfaiteurs pour la somme de quinze livres sterling ¹².

Cette donation, et celles qu'elle appelait, devaient être reçues avec d'autant plus de reconnaissance que la mission de la Rivière-Rouge avait alors grandement besoin du nerf de la guerre. « Les exécuteurs de Lord Selkirk épargnent le plus qu'ils peuvent », écrivait M^{sr} Provencher, qui allait jusqu'à dire : « Je doute que si la mission était à demander elle ne le serait [pas d'ici à] longtemps. Je doute qu'on nous voit d'un bon œil; M. Halkett

12. *Notice sur les Missions de la Rivière-Rouge*; Saint-Pierre, 10 mars 1824.

a fait voir [que non] en plus d'une rencontre. Il paraît être parti monté de York. Il avoit écrit au capitaine Bulger de ne nous point donner de vin, et il paraît qu'il en avait dit autant à l'agent de la Compagnie ¹³. »

13. 16 juillet 1823. Il va sans dire que le vin était pour la célébration des saints mystères.

CHAPITRE VI

ÉDUCATION ET INDUSTRIE

1821-1829

Une des principales causes de dépenses à la mission de la Rivière-Rouge était les écoles entretenues par l'évêque et ses prêtres. On peut dire sans exagérer que le clergé catholique fut constamment unanime à les regarder comme une œuvre d'importance vitale. Quand on considère l'extrême instabilité de la population qui formait alors son troupeau, il nous est bien permis d'admirer ses persévérants efforts dans cette direction, d'autant plus qu'ils étaient si peu appréciés des parents, Canadiens ou métis habitués à la vie errante des prairies, où la possession d'une bonne éducation littéraire était loin de paraître indispensable.

Ainsi, en 1821, M. Sauvé demandait d'autres livres de lecture élémentaires, quelques grammaires, des *Epitome* et autres livres de classe¹. Quelques mois après, il avait besoin d'ouvrages sur l'histoire et de livres de piété².

Et ce n'était pas tout. Même à cette époque si rapprochée de la fondation de la mission, la pensée

1. Lettre de Mgr Provencher; Yamachiche, 14 juin.

2. *Ibid.*, 1 oct. 1821.

du clergé se portait vers l'avenir. Les missionnaires auraient voulu tirer des éléments si disparates dont se composaient leurs paroisses en formation des recrues pour remplir leurs propres rangs lorsqu'ils se seraient vus forcés d'abandonner leurs travaux. Dans ce but, ils s'efforçaient de préparer au sacerdoce des enfants canadiens ou métis. Nous voyons en 1822 Provencher se préoccuper de l'acquisition de dictionnaires français-latins et latins-français, ainsi que de quelques exemplaires des classiques de Rome dont il avait besoin pour ses élèves³. Plus tard, en juin 1824, il parle de deux jeunes gens, assez bien doués au point de vue intellectuel, qui avaient passé par l'école élémentaire de M. Harper à Saint-Boniface et allaient incontinent commencer leur cours collégial.

Même alors il avait deux autres garçons dans les classiques latins auxquels il faisait lui-même la classe. Ils avaient déjà vu tout l'*Epitome*, le *De Viris illustribus*, *Cornelius Nepos*, quatre livres de Quinte-Curce, les quatre Evangiles, les Actes des Apôtres et l'*Imitation* en latin. « Ils commencent à entendre la versification, » écrit-il; « ont un abrégé de géographie, et suivent les belles-lettres pour les voir cet été ».

Puis vient l'expression significative d'un souhait cher à son cœur: « Dieu veuille, » dit-il, « qu'ils ne m'échappent point!⁴ »

3. Yamachiche, 18 mai 1822.

4. 1 juin 1824.

Ce souhait ne devait pas se réaliser.

Ni de son propre vivant, ni pendant la plus grande partie de l'épiscopat de son successeur immédiat, aucun métis ne parvint à la prêtrise dans l'Ouest canadien. Mais au point de vue des avantages qui découlent d'une éducation supérieure, on ne peut assurément qu'admirer et enregistrer pour la postérité ces efforts d'hommes qui manquent presque du nécessaire et donnent pourtant à ces humbles enfants de mères indiennes une éducation qui les place intellectuellement au-dessus de la plupart des blancs.

Eu égard à l'état prospère de la grande institution maintenant si universellement connue dans l'Ouest sous le nom de collège de Saint-Boniface, il peut être opportun d'ajouter un mot sur ses débuts. Ses premiers élèves dont les noms nous soient parvenus furent un Canadien-français du nom de Sénécal et un métis appelé Victor Chénier, dont le père, originaire de Lachine, se trouvait en 1825 à Pembina, où il vivait dans des conditions de fortune peu brillantes.

Quant à la date de la fondation du cours classique, et partant du collège actuel, nous croyons pouvoir la fixer à l'année 1821. En effet, dès le mois de juin 1821, M. Sauvé avait, comme nous l'avons vu, demandé des livres de classe latins à M. Provencher, alors à Yamachiche, et, vu l'enthousiasme que ce dernier manifesta dans la suite pour l'éducation supérieure, il est invraisemblable qu'il ait négligé de faire droit à la requête de son séminariste, alors

qu'il lui était si facile de l'accorder. D'un autre côté, rien ne nous porte à croire que ces livres une fois à la Rivière-Rouge, on les ait laissé moisir dans les armoires de la mission.

De plus, en se rendant en 1822 à Saint-Boniface avec M^{sr} Provencher, M. Harper dut prendre avec lui « un exemplaire de chant avec quelques dictionnaires latins-français et français-latins ⁵ ». Enfin par les progrès que les latinistes de Provencher avaient déjà faits et les auteurs qu'ils avaient traduits en entier au printemps de 1824, il est évident qu'ils avaient dû commencer leurs études classiques beaucoup plus d'un an auparavant.

Nous sommes donc fondés à croire que le présent collège de Saint-Boniface fut fondé peu avant le retour de M^{sr} Provencher à la Rivière-Rouge comme évêque, alors que les responsabilités de sa nouvelle charge lui faisaient penser aux moyens à prendre pour se recruter un clergé.

Pendant nombre d'années consécutives, nous voyons le bon prélat s'occuper péniblement de son collège en formation, demandant des livres ici, des fonds là, et périodiquement forcé d'admettre son amer désappointement. Les capacités mentales des élèves étaient tout ce qu'il fallait; mais, arrivés à un certain âge, ceux-ci devaient s'en aller faute de vocation ecclésiastique.

En 1827, il se résout à prendre des pensionnaires s'il peut amasser assez de provisions pour les nour-

5. Yamachiche, 18 mai 1822.

rir. Il en a déjà deux, et quelques autres n'attendent qu'un mot de lui pour venir. Un métis du nom de Bruneau⁶ doit finir ses études dans deux ans, dit le prélat; mais une triste expérience le porte à se demander si ce jeune homme est réellement fait pour le service des autels (22 juin 1827). L'année suivante il était encore avec lui, à la tête de son cours classique, et Provencher chérissait à son sujet des espérances qui devaient être encore déçues.

Une autre question, déjà mentionnée incidemment dans cet ouvrage, préoccupait vivement M^{sr} Provencher; nous voulons dire l'éducation des filles. En 1821, M. Harper qui devait bientôt être promu à la prêtrise, faisait la classe à Saint-Boniface tout en terminant ses propres études théologiques. Mais les filles étaient plus ou moins négligées, et l'évêque eut voulu fonder pour elles un établissement spécial.

Or il avait fait la connaissance, à Pembina, d'un ancien traiteur nommé Nolin qui avait cinq filles métisses, dont quelques-unes avaient reçu une éducation soignée au Canada. L'une d'elles, Angélique, pourrait, pensait-il, faire une bonne religieuse, ou du moins une maîtresse d'école passable. En juillet 1824, il en écrivit à son père, la lui demandant pour la fondation de son école de filles à Saint-Boniface. Mais la réponse du vieillard ne fut point telle que l'évêque la désirait. Nolin prétexta son grand âge, 82 ans, pour la retenir près de lui.

6. Le même qui devint plus tard un magistrat respecté de tout le monde pour son intégrité et autres qualités bien connues.

Provencher ne put s'empêcher de le croire un peu déraisonnable, puisqu'il avait quatre autres filles en âge de lui être utiles. Il soupçonna pourtant que l'opposition au départ d'Angélique venait plus de ses sœurs que de son père.

L'année suivante il revint à la charge, mais sans plus de succès. Le vieux traiteur paraissait inexorable, bien que sa fille eût hâte, apparemment, de se consacrer à Dieu. Provencher dut attendre jusqu'à 1829 pour mettre ses plans à exécution. Angélique Nolin vint alors à Saint-Boniface, accompagnée d'une de ses sœurs. Sans être « métamorphosée en religieuse », comme son père spirituel s'attendait à la voir quand il jeta les yeux sur elle⁷, cette jeune fille ouvrit, au mois de janvier 1829, la première école de jeunes filles qui ait jamais été en opération dans les limites de ce qui est aujourd'hui le Manitoba, de même que l'évêque catholique avait lui-même fondé en 1818 la première école élémentaire et en 1822 le premier collège dans le même territoire.

Jusque-là le prélat, qui avait sous lui un district presque aussi vaste que l'Europe, ne possédait qu'un seul prêtre, M. Destroismaisons. Le 1^{er} novembre 1824, il promut au sacerdoce M. Jean Harper, que nous avons vu lui prêter le concours de sa bonne volonté à la tête de son école de paroisse, à Saint-Boniface. M. Destroismaisons était un homme doux et de dispositions bienveillantes ; mais ce n'était point un orateur. Avec l'aide d'un interprète, il

7. Lettre de Mgr Provencher, 13 juin 1824.

donna parfois de petites retraites aux indigènes qui fréquentaient l'embouchure de la rivière Pembina. Les résultats n'en étaient point brillants. Pourtant le bon prêtre avait la consolation de se voir écouté. Il expliquait alors de son mieux les principaux mystères et enseignait quelques cantiques, de facture plutôt primitive, aux enfants de la prairie, qui malheureusement étaient loin d'apprécier le bon Dieu à sa juste valeur.

Il retourna au Canada en 1827, et sa place fut alors prise par un ecclésiastique du nom de François Boucher, qui n'avait encore reçu que la tonsure⁸.

A cette époque toute une petite colonie de Canadiens et de métis, la plupart originaires des environs de Saint-Boniface, se formait sur les bords du lac Manitoba, en dépit du veto de John Halkett. Après

8. L'abbé Thomas-Ferrier Destroismaisons, dit Picard (que l'abbé G. Dugas écrit Piquart) naquit le 12 janvier 1796 à Saint-Pierre de la Rivière du Sud, et, bien qu'il eut toujours joui de l'estime de Mgr Provencher, on peut dire que son départ ne causa pas grand regret. Il était trop timide pour prêcher et n'avait point de voix pour chanter. Il fit constamment de son mieux pour aider son supérieur pendant les sept années qu'il resta dans l'Ouest; mais il n'était point fait pour réussir comme missionnaire. "M. Picard a fait une mission il y a quelques jours chez les sauvages qui demeurent en été à l'entrée de cette rivière", écrivait à la date du 8 août 1825 son évêque, qui ne pouvait alors s'empêcher d'ajouter: "Il n'a pas fait grand'chose", c'est-à-dire: son succès n'a pas été brillant. D'autre part, ses insuccès lui étaient si peu imputables que, à son départ pour l'Est, le 22 juin 1827, Provencher écrivait à Mgr Panet, évêque de Québec: "M. Destroismaisons est un brave prêtre, plein de bonne volonté. Il ne donnera pas de trouble à son évêque."

Quant à Boucher, il était né le 12 mars 1804, à Saint-François de la Beauce, et avait fait ses études à Nicolet.

M. Destroismaisons prit passage, apparemment du fort Alexandre à Montréal, dans le canot du fameux explorateur, le capitaine (plus tard sir) John Franklin, qui en parle comme d'un "Monsieur Picard", vol. II, p. 315 de l'édition en deux volumes de son journal (*A Second Journey to the Shores of the Polar Sea*; Londres, 1818).

trois ans écoulés sans la visite des sauterelles qui avaient fait tant de mal à la colonie (1822-25), il avait plu à la divine Providence d'envoyer un autre fléau au pays. Ce fléau avait pris la forme d'une inondation qui affecta toute la vallée centrale de l'Amérique du Nord au printemps de 1826⁹.

L'hiver avait été rigoureux et la neige plus épaisse que d'habitude; en sorte qu'un dégel qui arriva plus tard que les autres années, à un moment où les jours étaient plus longs et les rayons du soleil plus chauds, fit hausser d'une manière absolument anormale les eaux de la rivière Rouge¹⁰. Elles dépassèrent de quarante pieds le niveau maximum atteint jusque-là, d'après la tradition, ce qui les fit sortir de leurs rives et, en se répandant dans la plaine, détruire tout ce qu'elles trouvèrent sur leur passage. Sur la rive droite de la rivière, la résidence épiscopale fut la seule habitation épargnée par le torrent.

D'où l'émigration aux Etats-Unis d'un grand nombre de colons découragés, parmi lesquels les Suisses se faisaient remarquer, tandis que d'autres se portaient vers le lac Manitoba. Par bonheur, près de 150 personnes arrivèrent du Nord cette année,

9. Au mois d'avril de cette année-là, le Missouri monta si rapidement que les habitants de quinze tentes d'Indiens du Dakota furent noyés, et un Canadien-français, Toussaint Charbonneau, dut se réfugier sur un hangar qui flottait sur l'eau, où il resta trois jours sans feu.

10. Elle était alors notablement moins large qu'aujourd'hui, d'après le juge L.-A. Prud'homme, qui cite dans la *Revue Canadienne*, mars 1910, p. 228, diverses autorités à l'appui de son dire.

qu'on appela longtemps l'année du Déluge (*the year of the Flood*) au pays. C'étaient d'anciens voyageurs accompagnés de leurs nombreuses familles, qui prirent bientôt une bonne partie des places vacantes à Saint-Boniface et aux environs.

La population catholique devenait ainsi de plus en plus homogène. Les deux Macdonell avait quitté le pays, emportant avec eux les regrets des gens de bien, qu'ils avaient mérité par leur intégrité et leur attachement à la foi de leurs pères. Un autre ami de langue anglaise restait aux missionnaires, et lui aussi menaçait de leur dire adieu. C'était John McDonald, surnommé le Borgne, pour le distinguer d'autres individus du même nom dans l'Ouest.

John McDonald avait été un des « propriétaires » de la compagnie du Nord-Ouest. A la date du 16 août 1817, nous le trouvons au fort William, et le 22 octobre 1818 il était impliqué, avec un grand nombre d'autres bourgeois pour avoir connivé après coup au meurtre de Robert Semple, dans un procès qui s'instruisit à Toronto et eut pour résultat l'acquiescement des inculpés ¹¹. Et maintenant (2 février 1826) M^{sr} Provencher regrettait d'avoir à mentionner qu'il était gravement malade à la rivière Winnipeg inférieure.

M. Destroismaisons avait passé les fêtes de Noël de cette année-là au nouvel établissement du lac Manitoba. Il fut le premier prêtre qui y exerça le

11. Cette accusation peut paraître un peu extraordinaire à qui n'est point versé dans les subtilités de la loi anglaise. John Macdonell n'en fut pas moins appelé à témoigner au cours du même procès.

saint minisère. Quant à Pembina, cette place comptait encore, malgré l'édit de Halkett, plus d'habitants qu'elle n'en avait jamais eu du temps de M. Dumoulin.

Le jour de la Pentecôte 1828, M^{sr} Provencher ne confirma pas moins de 53 personnes; ce qui indiquerait pour la vallée de la rivière Rouge une population catholique sans cesse croissante. M. Harper lui était alors d'un grand secours, « presque toujours en route pour le bien des âmes », comme l'écrivait son supérieur ecclésiastique¹². Au mois d'août de l'année précédente, il était allé séjourner deux mois avec les chasseurs de bison; mais son ministère fut assez stérile à cause de l'excitation de la chasse et des distractions qu'elle comportait forcément. Il passa l'hiver à la prairie du Cheval-Blanc (St-François-Xavier), enseignant et distribuant le pain de la parole de Dieu, surtout aux enfants et aux femmes qui ne pouvaient se rendre à Saint-Boniface pour les exercices religieux.

M. Harper fut ainsi le premier prêtre qui s'occupa de cette mission. Peu après (juin 1828), il partit pour la factorerie de York, où il prêcha également une retraite.

Quant à l'évêque lui-même, non seulement il veillait sur les intérêts spirituels des adultes, mais son biographe nous le montre faisant le catéchisme aux enfants presque chaque jour de sa vie¹³.

12. 18 juin 1828.

13. Geo. Dugas, *Monseigneur Provencher*, p. 137; Montréal, 1889.

Cependant les soucis inhérents à la charge pastorale n'absorbaient point tout son temps. Provencher était le père de son peuple et l'ami par excellence de tous ceux qui se réclamaient de son ministère. Nous doutons que jamais pasteur eut aussi à cœur tout ce qui touchait à leurs besoins temporels. Dans un pays si éloigné de tout centre de civilisation, la vie était parfois bien difficile. L'évêque catholique s'appliqua constamment à la rendre aussi douce que possible à son troupeau, et dans ce but il n'est point de détails dans lesquels il n'entrât.

Dépourvus de toute espèce d'industrie et d'ailleurs peu portés à l'agriculture, ses Canadiens, métis et sauvages ne pouvaient, pensait-il, briser avec leurs habitudes de vagabondage si l'on ne faisait quelque chose pour les attacher à la glèbe. Il se crut donc personnellement obligé de les pousser à abandonner cette vie errante qui, pour beaucoup, était l'occasion de danger d'ordre moral, en même temps qu'il voulut contribuer de son mieux à la prospérité générale de la colonie.

Il voulut leur enseigner l'agriculture, et il le fit d'exemple aussi bien que de parole, ne rougissant pas, en dépit de son caractère sacré et du rang qu'il occupait dans la société, de mettre lui-même la main à la charrue. Nombreux sont encore à Saint-Boniface et dans les environs ceux qui se rappellent l'avoir vu, la soutane retroussée jusqu'à la ceinture, labourer son champ ou engerber du blé en compagnie de gens auxquels il rendait par là un double

service: il les aidait à vivre en les gardant à son emploi, et il leur enseignait à faire vivre leurs familles en leur montrant le moyen de faire contribuer le sol à leur subsistance.

Et cette sollicitude ne se borna pas aux seuls Canadiens et métis. Dès 1822, il avait, à force de bonnes paroles, porté les Sautaux à semer du blé en quatre différentes localités ¹⁴. De plus, il fit venir du Canada plusieurs espèces d'arbres à fruit et s'efforça de les faire croître et produire. Puis, comme il ne pouvait réussir avec des plants importés, il essaya de leur semence, malheureusement sans plus de succès.

Il tourna ensuite son attention du côté de l'industrie.

L'oisiveté de son peuple lui faisait mal. Il comprenait qu'elle ne pouvait avoir que les plus désastreuses conséquences pour leurs mœurs aussi bien que pour leur bien-être matériel. Afin de leur procurer du travail à la maison et pour les tirer, autant qu'il était en lui, de la pauvreté dans laquelle un trop grand nombre croupissaient, il fit enseigner l'art de filer et de tisser à son école de filles. Cette industrie lui suggéra de cultiver le chanvre, et nous le voyons aussi faire venir des cardes à laine du Bas-Canada ¹⁵.

De fait, une des raisons pour lesquelles il plaida avec tant d'insistance en faveur du concours des

14. Saint-Boniface, 16 août 1822.

15. *Ibid.*, 2 fév. 1826.

demoiselles Nolin comme maîtresses d'école était précisément qu'elles étaient familières avec ce genre d'industrie. « Elles ont l'intention », écrivait-il à M^{gr} B.-C. Panet, le nouvel évêque de Québec, « de travailler pour la mission et de faire de l'étoffe et de la toile. » Puis il ajoutait : « Cette fabrique est absolument nécessaire ici ¹⁶. »

Mais il n'attendit pas l'ouverture de l'école spécialement consacrée aux filles pour faire enseigner une industrie si utile dans un pays comme était alors la Rivière-Rouge. « On compte trop sur le magasin pour les habits, » avait-il écrit quelques jours auparavant. Aussi était-il heureux d'annoncer qu'il avait « commencé cet hiver à faire montrer, par la femme de son fermier qui est canadienne, aux filles de l'école à travailler le lin et la laine, afin d'en donner l'idée et l'envie aux autres ». « J'avais peu de lin cette année, » continue-t-il; « mais je vais en faire semer et engager les autres à en faire autant. »

Puis une espèce de scrupule lui vient. « Je ne sais, » dit-il, « si toutes ces choses temporelles entrent dans les desseins de Dieu. J'en jugerais peut-être autrement ailleurs qu'ici; mais je crois que si la mission ne met pas cela en marche, personne ne s'en mêlera, et la pauvreté ira toujours croissant ¹⁷. »

Trois ans plus tard (26 septembre 1831), il mandait à son correspondant de Québec : « Nous atten-

16. *Ibid.*, 18 juin 1828.

17. *Ibid.*, 2 fév. 1826.

dons des moutons l'été prochain. Leur arrivée rendra grand service à nos pauvres gens, qui ont beaucoup de difficulté à s'habiller ¹⁸. »

Cette sollicitude de M^{sr} Provencher pour le bien-être matériel des colons ne fit qu'augmenter avec les années, et quand le Conseil d'Assiniboia fut devenu le corps législatif du pays, une de ses décisions fut de mettre l'évêque de Juliopolis, réservé et timide comme il était avec les Anglais, à la tête d'un « comité d'économie chargé d'encourager par des prix ou autrement les manufactures et les branches de l'agriculture qui y ont trait, soit en produisant la matière première, soit en abrégeant la durée du temps nécessité par le travail ¹⁹ ».

Etant donné cette activité de l'évêque catholique, il n'y a rien d'étonnant si nous le voyons recevoir du gouverneur-en-chef de la compagnie de la baie d'Hudson en Amérique, M. Georges Simpson, une lettre dans laquelle cet officier l'assure qu'il « va être très heureux d'informer le comité de Londres des importants services que la mission rend au pays ²⁰ ».

Moins d'un mois plus tard, le conseil annuel de la même corporation tenu à la factorerie de York reconnaissait officiellement « les grands services rendus par les efforts bienveillants et inlassables de la mission catholique de la Rivière-Rouge pour la pros-

18. Saint-Boniface, 26 sept. 1831.

19. *Minutes of the Council of Assiniboia*; 19 juin 1845.

20. Saint-Boniface, 12 juin 1825.

périté et l'éducation morale et religieuse de ses nombreux adhérents, et remarquait avec beaucoup de satisfaction que l'influence de l'établissement dirigé par le Très Révérend évêque de Juliopolis a toujours été en faveur des vrais intérêts de la colonie en particulier et du pays en général ²¹ ».

Comme gage de sa reconnaissance, la Compagnie accorda alors à la mission une gratification annuelle de 50 livres sterling et un assortiment de provisions de bouche que le pauvre prélat reçut avec la plus vive satisfaction.

Tout cela nous autorise à conclure que, par l'intérêt qu'il prenait à l'éducation de la jeunesse et à tout ce qui pouvait promouvoir la prospérité générale des colons, au double point de vue spirituel et temporel, M^{sr} Provencher était en bonne voie de devenir le grand citoyen de la Rivière-Rouge.

Ce qui nous surprend après cela c'est le silence que les historiens anglais ont uniformément gardé relativement à l'influence et à l'esprit public de l'Eglise catholique dans les premiers temps du pays. Alexandre Ross, en particulier, est si complet et si impartial que non seulement il ne tient aucun compte du rôle important qu'elle joua alors, mais il ne condescend même pas à nommer M^{sr} Provencher une seule fois dans les 416 pages de son précieux volume!

C'est ainsi qu'on prétend écrire l'histoire en certains quartiers!

21. York Factory, 2 juillet 1825.

Nous nous permettrons d'établir un contraste entre cette étroitesse d'esprit et la franchise d'un auteur qu'on pourrait presque regarder comme un incroyant en dépit de son nom italien. Dans le *Pèlerinage en Europe et en Amérique* de Beltrami, nous trouvons une allusion à la grande figure qui nous a occupés au cours de ce chapitre, qui est d'autant plus importante qu'elle reflète une impression acquise sur les lieux par une connaissance personnelle de celui qui en est l'objet et par la constatation de l'opinion publique à son sujet. Nous traduisons aussi littéralement que possible de l'anglais :

« Plus bas, au fort Douglas, il y a encore un évêque, Monsieur Provençais (*sic*). Son mérite et ses vertus font l'objet d'éloges universels. On me dit qu'il ne mêle point la politique avec la religion, que son zèle n'est point le fruit de l'ambition, que sa piété est pure, son cœur simple et généreux. Il ne fait point de largesses publiques aux dépens de ses créanciers; il est hospitalier aux étrangers, et la dissimulation ne souille jamais son esprit ni son paternel ministère ²². »

22. Vol II, p. 356; Londres, 1828. Dans un ouvrage contemporain (Cox, *Adventures on the Columbia River*, vol. II, pp. 396-97), nous trouvons les statistiques suivantes, qui peuvent n'être pas sans valeur ici. En 1827, il y avait dans la colonie de la Rivière-Rouge: 189 hommes mariés et 37 qui ne l'étaient point; 193 femmes mariées ou veuves; 96 jeunes filles et 227 enfants du sexe féminin; 90 jeunes gens, et 210 petits garçons: en tout, 1052 âmes. Cette petite population possédait 178 maisons, 126 étables, 251 chevaux, 545 bêtes à cornes, 20 porcs, 90 charrettes, 13 bateaux, 173 canots, 31 charrues et 39 herses.

Cet auteur écrivait au mois d'août 1823, pendant qu'il était en visite à la Rivière-Rouge. Les relations de M^{sr} Provencher avec la compagnie de la baie d'Hudson étaient alors quelque peu tendues par suite des difficultés résultant du passage de John Halkett, et il semblerait qu'on eût eu des doutes sur la stabilité de la mission catholique dans ce pays, car Beltrami ajoute immédiatement : « Comme il ne peut naturellement prêcher aux catholiques d'une manière qui plaise à la Compagnie, il est très à craindre que les infortunés habitants ne soient bientôt privés de leur excellent pasteur. »

La suite fera voir que ces craintes étaient sans fondement. Mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver précieux ces aveux d'un mangeur de Jésuites comme était Beltrami.

CHAPITRE VII

PREMIÈRES MISSIONS INDIENNES

1830-1836

En 1830 la mission de la Rivière-Rouge comprenait trois stations, à savoir, Saint-Boniface, Pembina et Saint-François-Xavier, ou la prairie du Cheval-Blanc. Chacune d'elles possédait une modeste église ou chapelle¹. La seule qui put réellement prétendre au titre d'église était l'édifice en chêne érigé par M^{sr} Provencher au cours de 1820². Bien que celui-ci n'eût jamais été achevé, et qu'il eût souffert sérieusement pendant l'inondation de 1826, il servait encore de cathédrale.

Mais il semblait que le temps était venu de bâtir une église digne de ce nom. En 1829 le gouverneur Simpson, qui estimait beaucoup l'évêque de Julio-polis, offrit spontanément de souscrire pour la somme de £100 si l'on élevait à Saint-Boniface une cathédrale en pierre³. L'expérience avait prouvé

1. Un ex-commis des traiteurs faisait aussi la classe à Saint-François-Xavier.

2. L'abbé G. Dugas dit dans son *Monseigneur Provencher* qu'on ne put la mettre à l'épreuve de la neige et de la pluie avant 1825. Etant donné l'assertion de M. Dumoulin que "l'office divin se faisait avec solennité dans la nouvelle église de Saint-Boniface" (*Notice*, etc.) avant son départ, qui eut lieu en 1825, la remarque de M. Dugas ne s'explique guère.

3. Provencher à l'évêque de Québec, 6 juin 1830.

que pareilles bâtisses n'étaient nullement impossibles à la Rivière-Rouge, et M^{sr} Provencher était justement occupé à remplacer (1829-1830) par une maison de ce genre celle qui lui avait jusque-là servi de « palais ». La pierre en était ramassée le long de la rivière et transportée à Saint-Boniface dans des bateaux plats.

Cette offre du gouverneur fit impression sur le bon prélat. Il résolut de passer en Canada et d'y chercher des fonds supplémentaires, ainsi que des recrues pour son clergé.

Il partit donc au mois d'août 1830, et passa plus d'un an à solliciter des aumônes dans le Bas-Canada. On ne les ménagea pas à l'homme apostolique. En 1832 il retourna dans l'Ouest, arrivant à Saint-Boniface le 17 juillet. Mais l'absence de maçons le contraignit à ajourner le commencement de son entreprise, vu que le seul homme de ce métier dans le pays avait déjà promis ses services à la compagnie de la baie d'Hudson.

Les fondations du nouveau temple furent posées dans le mois de juin 1833, et cinq maçons à l'œuvre firent bientôt des progrès si satisfaisants qu'en juillet de l'année suivante le prélat se plaignait d'être dans l'impossibilité de les fournir assez vite de pierre pour éviter toute interruption dans leur travail.

L'église avait 100 pieds de long sur 45 de large, et lorsqu'elle fut achevée, elle devint l'orgueil de la colonie et fut immortalisée par le poète Whittier

comme l'édifice « aux tours jumelles ». Elle ne fut terminée qu'en 1837, et, en juillet de cette année-là, il restait encore un peu de maçonnerie à faire au porche ⁴.

En rendant compte des travaux qu'elle occasionna, M^{sr} Provencher mentionne sa nouvelle résidence en pierre, qu'il déclare tomber insensiblement en ruines, et qu'il nous montre comme la cause de beaucoup d'embarras les jours de pluie. Comme la chaux n'était pas encore connue à la Rivière-Rouge quand elle fut bâtie, l'évêque avait cru la remplacer avantageusement par une espèce d'argile qu'on trouvait dans certains endroits, le long de la rivière. Il avouait maintenant son erreur. En même temps, il constatait que, après les grandes dépenses nécessitées par l'érection de sa cathédrale, il ne pouvait être question de bâtir une nouvelle maison pendant quelque temps.

Les fonds destinés à ces travaux ne furent pas l'unique résultat de son voyage au Canada. Il en avait amené un sujet qui, le premier de tous ses prêtres, devait s'appliquer exclusivement à l'évangélisation des tribus indiennes éparpillées sur les prairies et dans les bois de son vaste domaine.

Le lecteur n'a pas oublié que le premier point des instructions données par M^{sr} Plessis aux missionnaires de la Rivière-Rouge avait été la prédication

4. " Mon église est couverte en planche et se couvre en bardeau. Il y a en ce moment un peu de maçonnerie à faire pour finir le portail. Tout ce qui est fait paraît solide " (Mgr Provencher à Mgr Signay, 4 juillet 1837).

de l'Évangile aux indigènes et la préparation des grammaires et dictionnaires de leurs langues. Mais il est inutile de remarquer que, avec l'insuffisance numérique parfaitement évidente de son clergé, tout ce que M^{sr} Provencher pouvait faire était de pourvoir aux besoins spirituels des catholiques, Canadiens, métis et autres. Pourtant, de faibles efforts avaient de temps en temps été faits pour se conformer quelque peu aux directions de l'évêque de Québec sous ce rapport.

Humainement parlant, cette œuvre n'avait rien d'attrayant, et les résultats obtenus n'étaient guère encourageants.

M. Dumoulin, en particulier, n'avait pas emporté le meilleur souvenir possible des Indiens de la Rivière-Rouge. En 1820, l'un d'eux lui avait tiré un coup de fusil pendant qu'il disait son bréviaire le long de la rivière Pembina, et la balle avait traversé son chapeau. M. Georges Dugas, donne à entendre que l'objet du Peau-Rouge était alors de constater si le prêtre était vulnérable ou non⁵. Si c'était là réellement le cas, il faut croire que la première expérience de l'Indien ne le satisfît point, puisque le printemps suivant le même individu la renouvela avec un résultat identique⁶.

Cette fois quelques-uns des paroissiens de M. Dumoulin étaient proche. Ils s'emparèrent du sauvage et le garrottèrent. « Un bon nombre voulaient

5. *Monseigneur Provencher*, pp. 314-15.

6. Dumoulin à Mgr Plessis; Pembina, 25 mai 1821.

le tuer », écrit le missionnaire lui-même; « mais heureusement qu'il s'est échappé. »

Outre qu'on n'avait eu personne pour l'entreprendre, la conversion des indigènes de la Rivière-Rouge était, comme nous l'avons dit, une tâche excessivement ingrate. M. Dumoulin en avait vite deviné l'obstacle principal. Il consistait, mandait-il dans une lettre à l'évêque de Québec, en « cette malheureuse coutume établie dans le pays d'enivrer les naturels lorsqu'on veut avoir quelque chose d'eux. La colonie le fait avec aussi peu de scrupule que la Compagnie. Dans les conventions mêmes faites avec les sauvages pour l'achat de l'établissement de la Rivière-Rouge, une des principales clauses est que tous les ans la colonie délivrera aux principaux chefs tant de rhum, de sorte qu'ils en ont beaucoup plus qu'il ne faut pour s'enivrer tous⁷ ».

7. Du même au même; *ibid.*, 5 janvier 1819. On pourrait ajouter des témoignages sans nombre pour corroborer cette assertion. Nous n'en citerons qu'un, parce qu'il est à peu près contemporain et emprunté à un auteur protestant. Le Rév. M. West, dont il a déjà été question, écrit à la date du 2 avril 1821: « L'un des principaux colons m'a informé ce matin qu'un Indien avait poignardé l'une de ses femmes dans un moment d'ivresse à un campement près de sa maison. Je me suis immédiatement rendu à la loge pour prendre des informations, et j'ai trouvé que la pauvre femme avait été poignardée par pure cruauté dans l'épaule et le bras, mais pas mortellement. Les sauvages étaient encore ivres, et comme quelques-uns avaient leurs couteaux, j'ai cru très prudent de me retirer de leurs tentes sans offrir aucune assistance. »

Là-dessus le ministre anglican moralise ainsi: « Les Indiens me paraissent en général inoffensifs et par nature hospitaliers; mais les boissons fortes, à l'instar de la guerre, les mettent en fureur et leur inspirent des sentiments de vengeance et de barbarie. Ils le savent si bien eux-mêmes qu'ils ont l'habitude de livrer leurs fusils, arcs et flèches, ainsi que leurs coutelas aux officiers avant de commencer à boire au poste de la Compagnie, et lorsqu'ils sont dans leurs tentes, le

Le missionnaire mentionne alors que, dans l'automne de 1818, une sauvagesse avait été tuée pendant une des orgies occasionnées par l'abondance des boissons fortes, ajoutant que pareils excès n'étaient nullement rares.

La situation s'améliora peu avec le temps.

Il n'y a donc pas à s'étonner si M. l'abbé Belcourt paraît avoir eu ses craintes quand l'évêque de Québec l'envoya à la Rivière-Rouge. Il était alors curé de Sainte-Martine, dans le Bas-Canada. L'espèce d'appréhension qu'avaient tous les prêtres du Canada quand il était question de ce pays déshérité de la fortune suffirait à elle seule pour expliquer les lignes suivantes de M. Belcourt à son ordinaire :

« J'avoue sincèrement que je vois avec surprise et frayeur l'ordre exprès que vous me faites de me préparer à partir pour la Rivière-Rouge, au moment où toutes mes craintes étaient tombées. Ce qui m'étonne c'est de voir combien je suis peu connu de Votre Grandeur. Les personnes qui vous ont parlé si avantageusement de moi, Monseigneur, m'attribuent gratuitement les qualités qu'elles me donnent; je n'ai reçu de Dieu que des avantages bien communs, et celui qui pourra me remplacer à Sainte-Martine pourra tout aussi bien que moi figurer à la Rivière-Rouge. »

C'étaient là certainement des paroles dictées ou bien par un excès de modestie, ou bien par le désir

d'écarter la mission offerte. Viennent alors les déchirements d'un homme chez lequel les élans de la nature ne sont pas encore morts.

« Je laisse un père et une mère inconsolables, qui se sont épuisés pour me procurer mon instruction; mon père, je le sais, ne survivra pas à mon départ. Je crois que la conscience, d'accord avec la nature, me dit impérieusement qu'il n'est pas plus permis d'être ingrat avec des parents qu'avec des étrangers qui m'auraient rendu le même service pour me permettre ces réclamations. Tandis que Votre Grandeur a fait instruire des sujets qui n'auraient pas eu tous ces obstacles à vaincre; tandis qu'il y a des Français qui ne seraient pas plus expatriés à la Rivière-Rouge qu'en Canada...

« Je dirai de nouveau à Votre Grandeur: si mes représentations ne peuvent rien, si je suis inutile ou nuisible dans ce diocèse, si la Providence m'a fait naître ici pour une autre patrie, en tremblant j'obéis^s. »

Malgré ces protestations de la nature, M. Belcourt fit son sacrifice, ne se doutant guère que, dans son cas particulier, peu de consolations et d'abondantes mortifications d'un genre qui n'est point commun l'attendaient dans l'Ouest.

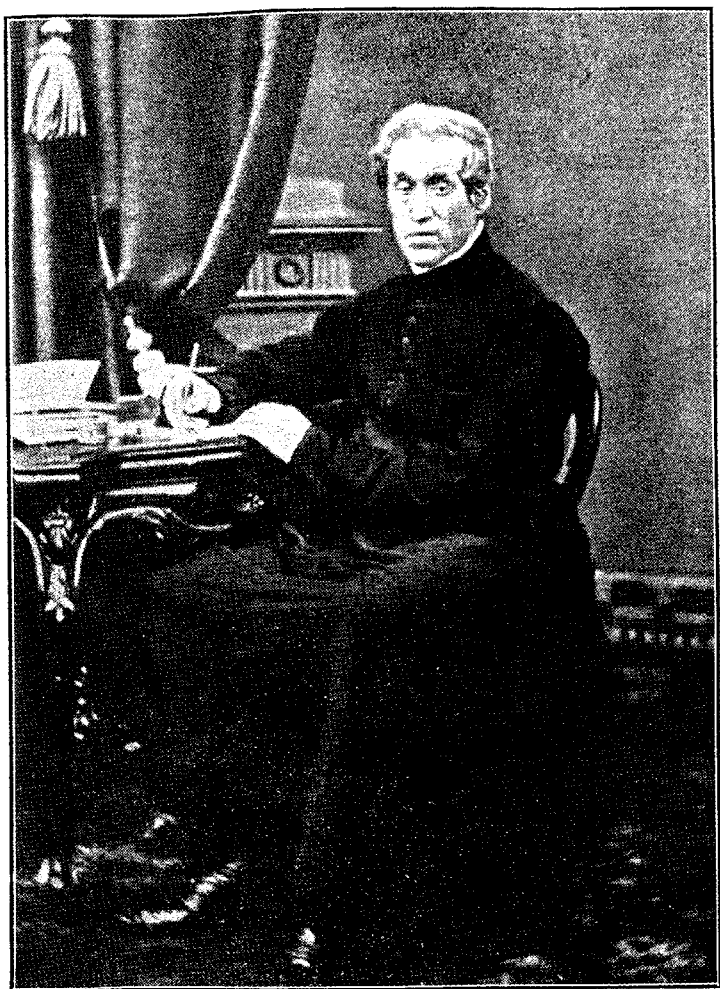
L'or n'est pas moins de l'or parce qu'il est accidentellement défiguré par des scories, et la perfection n'est point de ce monde. Écrivant une histoire, non pas un panégyrique, il convient de dire au

début que M^{sr} Provencher n'accorda jamais sa pleine sympathie au nouveau missionnaire qui, plein de zèle et de talent, quoique un peu inconstant et assez volontaire, eut fait plus de bien s'il eut été en pleine harmonie d'idées avec son supérieur immédiat⁹.

M. Georges-Antoine Belcourt¹⁰ est le seul prêtre catholique qu'Alexandre Ross daigne mentionner nommément dans son ouvrage intitulé *The Red River Settlement*. Il l'appelle « un homme actif, intelligent et entreprenant », ajoutant que « tout paradoxale que puisse paraître l'assertion, M. Belcourt comprenait la langue des sauvages mieux qu'eux-mêmes. Avec une ingénuité et une persévérance caractéristiques, il profita de la nature même de l'idiome sauteux pour l'enrichir de composés qui exprimaient fidèlement, et avec autant de force que faire se pouvait, les idées exotiques propres à la civilisation et au christianisme. Sous ce rapport M. Belcourt a un avantage incalculable sur ses rivaux

9. Une des causes du peu d'entente qui existait entre les deux missionnaires, tout bien intentionnés qu'ils fussent, consistait en la position quelque peu anormale de Mgr Provencher. Ce prélat, bien que revêtu du caractère épiscopal, n'était alors guère plus que le grand vicaire de l'évêque de Québec — même pas vicaire apostolique. Conscient de cet état de choses, M. Belcourt, qui devait à Mgr de Québec son séjour dans l'Ouest, affectait de ne traiter d'affaires qu'avec lui, manière de faire qui, toute correcte qu'elle pût être strictement parlant, n'en mettait pas moins Mgr de Juliopolis dans une position fausse et occasionnait des difficultés inévitables.

10. Né le 22 avril 1803 à Baie-du-Febvre, Bas-Canada, G.-A. Belcourt était le fils d'Antoine Belcourt et de Josephite Lemire. Il fit ses études au collège de Nicolet, et fut ordonné prêtre le 19 mars 1827. D'abord curé de Saint-François-du-Lac, il fut en 1830 transféré à Sainte-Martine.



M. BELCOURT

protestants qui, généralement parlant, doivent s'en rapporter implicitement à des interprètes dont les capacités sont fort peu adéquates ¹¹ ».

Après avoir étudié le sauteux, M. Belcourt établit (1883) sur les bords de l'Assiniboine, à quelque trente milles de son embouchure, un village indien pour lequel M. Georges Simpson, gouverneur-en-chef pour l'Amérique de la compagnie de la baie d'Hudson, fit présent d'une belle pièce de terre de

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'M. Belcourt', with a stylized flourish at the end.

Signature du rév. M. Belcourt

cinq milles de long ¹². Là furent, avec le temps, érigées une église et des maisonnettes entourées de champs minuscules. Le tout était plutôt le résultat de ses propres travaux que des efforts de ses néophytes. Pour réussir dans son entreprise il n'éparigna ni fatigue, ni travail manuel, ni dépense.

Il en était encore à ses débuts quand ses catéchumènes furent dispersés par une bande de Gros-Ventres qui fondirent sur eux au moment où ils s'y attendaient le moins ¹³. On avait justement bâti une maison d'à peine vingt pieds carrés, qui devait servir de chapelle pour le peuple et de logis pour le missionnaire. Elle était alors la seule bâtisse du genre à soixante milles à la ronde du palais épis-

11. *Op. cit.*, pp. 285-86.

12. *Ibid.*, *ibid.*

13. Les Gros-Ventres étaient les Hidatsas, tribu siousse.

copal. Quand il fut assailli par les sauvages américains, Belcourt vivait sous un abri de peau et d'écorce. Il le quitta précipitamment pour se réfugier dans la maison en troncs d'arbre, où il rassembla les quelques Sauteux qui restaient.

Surprises et massacres étaient alors à l'ordre du jour. Les sauvages du sud, surtout les Sioux, prenaient plaisir à faire des sorties contre les Indiens du Canada, n'épargnant même pas les Canadiens et les métis chaque fois qu'ils les prenaient au dépourvu.

Dans le cas présent, il semblerait que les étrangers étaient de simples maraudeurs ou des espions au service d'un parti plus important. C'était en septembre 1833, et tous les hommes étaient à la chasse du bison, à l'exception de deux païens, qui n'avaient même pas de flèches avec eux, et autant de chrétiens qui aidaient le missionnaire à scier des planches pour sa chapelle. De leur étroite retraite les deux chrétiens tirèrent coup sur coup, pendant que les autres faisaient un tapage tel que les braves guerriers du sud crurent prudent de se retirer. Pourtant, plusieurs jours durant ils tracassèrent les gens de M. Belcourt, se tenant cachés et essayant de fondre sur eux à l'improviste, avec l'intention probable de se procurer des scalpes avant de retourner chez eux¹⁴.

Cette circonstance provoqua un changement de site pour la mission naissante. L'emplacement

14. Lettre de M. Belcourt; Mission Saint-Paul, 11 juillet 1834.

choisi alors était originairement appelé la prairie à Fournier, et se trouvait sur la rive gauche de l'Assiniboine. Il est connu aujourd'hui sous le nom de Saint-Eustache; mais M. Belcourt l'avait mis sous le patronage de l'Apôtre des nations et sa mission se nommait Saint-Paul.

En juin 1835, le missionnaire annonçait qu'une trentaine de familles indiennes avaient semé, et se réjouissait à la pensée que M^{sr} Provencher lui avait envoyé des bœufs. M. Belcourt était par nature optimiste; dans le cas présent, il comptait beaucoup de familles pour lesquelles son serviteur avait fait toute la besogne. Des pommes de terre, du maïs et de l'orge, tels étaient les objets de ces travaux.

Peu auparavant, une nouvelle recrue était venue au secours des missionnaires de la Rivière-Rouge. C'était l'abbé Charles-Edouard Poiré, qui fut ordonné à Saint-Boniface en 1833 et chargé de la desserte de la prairie du Cheval-Blanc. Au bout de quatre ans il demanda à retourner dans l'Est, sous prétexte qu'il n'était venu qu'à la condition de ne pas rester plus longtemps ¹⁵. M^{sr} Provencher dut le laisser partir en 1838.

M. Belcourt avait plus de persévérance.

De fait, il est à remarquer que, malgré les angoisses que lui avait coûté son départ du Canada, il sentit bientôt, et conserva toujours, un véritable attrait pour l'Ouest. En était-il momentanément éloigné, il languissait jusqu'à ce qu'on lui eut rendu ses plaines lointaines.

15. Provencher à Mgr de Sidyme, 30 avril 1837.

Il était homme de plans, toujours pour le plus grand bien de son troupeau—et quelquefois du troupeau des autres — mais pas aussi souvent d'accord avec les inspirations d'un jugement plus mûr. Nous ne pouvons cacher le fait qu'il semble avoir généralement considéré comme essentiel au succès de sa mission ce qui n'aurait dû être regardé que comme un accessoire ¹⁶. La grâce peut transformer un païen dépravé en un chrétien modèle, mais elle n'a rien à faire avec les caractéristiques raciales. Peu importe pour aller au ciel que vous soyez fermier, pêcheur ou chasseur. Demander à un nomade invétéré qu'il s'attache à la glèbe avant de devenir chrétien, c'est aller trop loin et renverser l'ordre normal des choses.

Avec son expérience plus grande et son jugement

16. C'était là un renversement de l'ordre normal des choses qui est commun à la plupart des protestants, ministres comme laïques. Dans une de ses lettres (19 juillet 1843), M. Belcourt rapporte une visite que le gouverneur-en-chef de la compagnie en Amérique voulut bien faire à son second établissement, Wabassimong. "Chemin faisant", dit-il, "je lui communiquai mon projet d'envoyer hiverner au poste une famille à qui je donnerais des bœufs de charrue, des vaches et des moutons, afin d'y établir une ferme afin d'encourager les sauvages à cultiver la terre. Ce projet parut lui faire plaisir, et il m'encouragea beaucoup à l'exécuter, me disant: "Je suis constamment d'avis qu'il n'y a rien à faire avec les sauvages si on ne leur fait goûter les avantages de l'agriculture" (*Rapport sur les Missions du diocèse de Québec*, juillet 1845, p. 87).

Or l'expérience acquise par les meilleurs missionnaires de la Colombie Britannique — le pays de l'Amérique du Nord où l'influence de la religion et de la civilisation s'est fait le plus sentir parmi les Indiens — prouve le contraire. Il faut d'abord instruire les sauvages des vérités de la foi et leur inspirer le goût des choses de Dieu: les améliorations d'ordre matériel viendront alors comme d'elles-mêmes. L'Indien bien ancré dans sa religion cherchera à la pratiquer le plus facilement possible. Dans ce but, il s'établira insensiblement près de l'église, où il sera comme obligé d'écouter les conseils du civilisateur.

plus sûr, M^{sr} Provencher aurait préféré plus de catéchisme et moins de labourage chez son représentant sur le bords de l'Assiniboine. Mais celui-ci était susceptible ; il était porté à voir dans les remarques qu'on lui faisait un oubli de ses bonnes intentions, et parfois la pensée d'un prompt départ essayait de s'emparer de son esprit.

Au moment même où il annonçait à l'évêque de Québec une si grande activité et de tels travaux agricoles autour de sa maison, Belcourt écrivait à propos de M^{sr} Provencher : « Monseigneur s'est rendu à mes désirs pour l'avancement de ma mission beaucoup plus qu'à l'ordinaire¹⁷. J'ai cependant reçu de lui de temps en temps des lettres qui m'ont fait vivement désirer de m'en retourner au Canada... Je ne puis me persuader que Monseigneur n'ait pas d'antipathie contre moi... Si je ne verse pas mon sang pour le salut des infidèles, j'aurai bien versé des larmes. S'il plaisait à Votre Grandeur de les essuyer en me rappelant vers Elle, je lui baiserais la main avec action de grâces¹⁸. »

L'année suivante, pendant qu'il était à la mission de Saint-Paul, M. Belcourt signalait peu de progrès et de bien minces consolations, quoiqu'il parut prévoir des temps meilleurs pour un avenir prochain. Des Sautaux dont l'habitat était près des montagnes Rocheuses étaient venus s'enquérir de la

17. A la date du 30 avril 1837, Mgr Provencher remarque dans une lettre à l'évêque de Québec que plus de 600 livres sterling avaient jusqu'alors été dépensées pour cette seule mission.

18. 25 juin 1835.

vérité de ce qu'ils avaient entendu dire, à savoir que plusieurs membres de leur tribu « priaient » (c'est-à-dire étaient devenus chrétiens) dans un village sauteux qui se formait sur les bords de l'Assiniboine, et qu'un prêtre qui parlait leur langue comme eux-mêmes donnait cours à des paroles d'une sagesse admirable. Partis le 20 février, ils n'étaient arrivés à Saint-Paul que le 2 juin.

Cet été-là (1838), le missionnaire eut l'ineffable consolation d'admettre à la première communion cinq de ses néophytes qui avaient été en probation pendant trois ans.

C'étaient les prémices de la nation sauteuse dans l'Ouest.

CHAPITRE VIII

SOCIAL ET POLITIQUE

1834-1839

Si l'amélioration des indigènes au double point de vue spirituel et temporel ne fut point proportionnée à la somme de travail que leur premier missionnaire catholique y consacra, on ne peut s'en prendre à lui, ni l'accuser d'insouciance ou de manque d'activité. Un auteur protestant, Alexandre Simpson, rend témoignage au « zèle infatigable » de M. Belcourt, tandis que des autres prêtres alors dans le pays il dit que « ces hommes dont la vie est un sacrifice continuels sont d'une conduite exemplaire et animés d'un zèle qui ne connaît point la fatigue dans leurs efforts pour le bien des autres ».

Il mentionne en outre la conversion « d'un grand nombre d'Indiens des nations crise et sauteuse » qui fut due à leurs efforts persévérants¹.

M. Belcourt était populaire parmi toutes les classes de la société, et il savait faire tourner à bien l'influence que lui valait cette popularité. Même lorsqu'il ne faisait que passer à Saint-Boniface ou à toute autre localité où se trouvaient des blancs et

1. *Life and Travels of Thomas Simpson*, p. 89; Londres, 1845.

des métis, il parvint parfois à y faire plus de bien que parmi ses inconstants Peaux-Rouges.

Nous avons déjà parlé de travaux de nature jusque-là inconnue à la Rivière-Rouge, de bâtiments en pierre qui s'y étaient récemment construits. La mission catholique ne fut pas la seule à tenter ce genre d'ouvrage. Dès l'année 1832, la compagnie de la baie d'Hudson avait commencé, près de la jonction des deux rivières, l'érection d'un fort en pierre qui devait devenir fameux dans l'histoire du pays. C'était une vaste enceinte formée de murs très solides qui avaient 260 pieds de long et étaient munis de créneaux et de bastions, dans laquelle se dressaient les bâtisses communes à cette espèce de construction : des magasins, des entrepôts, une poudrière et des résidences pour les officiers et les employés.

Cet important poste, qui allait remplacer le fort Douglas, ne fut terminé qu'en 1834.

Nous parlons, on le comprend, du célèbre fort Garry, ainsi nommé en l'honneur de Nicolas Garry, un des principaux membres du Comité de la compagnie de la baie d'Hudson à Londres, qui était venu peu auparavant organiser le nouveau corps commercial qui résulta de l'amalgame de la compagnie du Nord-Ouest avec celle de la baie d'Hudson.

Quelque temps avant le jour de Noël 1834, un commis du nom de Thomas Simpson, qui devait périr misérablement après avoir accompli d'importants

tantes explorations sur la côte septentrionale de l'Amérique, se trouvait dans le nouveau fort occupé à payer les employés de sa compagnie, lorsque l'un d'eux, Antoine Larocque, las d'attendre son tour, pénétra hardiment dans le bureau de l'Anglais et demanda ce qui lui revenait en des termes qui frisaient l'insolence.

Pour toute réponse il reçut de Simpson, non pas l'argent qu'il demandait, mais un coup de tisonnier en fer qui manqua de lui fracturer le crâne.

Le Canadien pouvait être dans son tort; pourtant il est permis de présumer que le traiteur n'était pas lui-même au-dessus de tout blâme si l'on considère qu'un de ses propres compatriotes, Robert-M. Bal-lantyne, admet dans l'un de ses livres qu'il « était d'une nature hautaine ² ».

La figure toute couverte du sang qui s'échappait de sa blessure, Larocque sortit précipitamment du fort et se montra à un certain nombre de métis qui se trouvaient dans les environs. Après les premiers moments de stupéfaction, ceux-ci résolurent de faire payer cher l'acte de violence dont l'Anglais s'était rendu coupable. De bouche en bouche la nouvelle courut comme un traînée de poudre que Simpson avait attenté à la vie d'un des leurs.

— Il faut qu'on nous le livre, s'écrièrent les métis. Il va payer son crime!

Les choses prenaient décidément une mauvaise tournure.

Le pauvre commis n'était nullement pressé d'aller s'offrir en holocauste à la rage des métis, qu'il savait ne point badiner quand l'honneur national, qui commençait à s'affirmer chez eux, était en cause. Autant eut-il valu se jeter les poings liés dans une bande de loups affamés. Ses supérieurs ne voulaient pas davantage le laisser s'aventurer en dehors du fort, dont on avait par prudence fermé les portes.

Vers 6 heures du soir, la foule des mécontents avait grossi d'une manière alarmante. Elle était de plus dans un tel état de surexcitation que même les murs de pierre du fort, tout neufs qu'ils étaient, ne semblaient pas devoir être une protection bien efficace si l'on n'avait recours aux canons dont ils étaient hérissés, expédient extrême auquel on ne pouvait penser. En vain le gouverneur local, M. Alexandre Christie, essaya-t-il de faire entendre raison aux meneurs, leur envoyant message sur message et leur offrant des conditions de paix. Les métis ne voulaient prendre en considération aucune proposition qui ne comprenait point l'abandon entre leurs mains du malheureux commis.

Le gouverneur lui-même alla les trouver en compagnie de MM. Logan et Ross, dans l'espoir d'apaiser leur courroux. Malgré l'humiliation qu'elle comportait, même cette démarche n'eut aucun succès. C'était Simpson qui avait fauté; c'était lui qu'on voulait.

En désespoir de cause, les autorités de la colonie

pensèrent alors à la mission catholique, de l'autre côté de la rivière Rouge.

— Il faut aller demander le secours du prêtre, suggéra quelqu'un.

— Oui, allons-y, firent les officiers du fort.

Et le gouverneur - en - chef lui-même, Georges Simpson, passa avec quelques autres messieurs à Saint-Boniface, où M. Belcourt se trouvait par hasard.

Celui-ci parla aux métis, et leur rappela comment ils avaient toujours trouvé en lui un ami sincère. Il leur répéta ce qu'on leur avait déjà dit au sujet du pardon des injures commandé à tout chrétien, et, par ces bonnes paroles basées sur la foi plutôt que sur la raison qui, chez les catholiques, tirent une centuple valeur du caractère sacré dont est revêtu l'orateur, il réussit à calmer la colère qui bouillonnait dans la poitrine du peuple.

La Compagnie dut accorder une compensation pécuniaire à la famille de sa victime; mais Thomas Simpson eut la vie sauve et on le laissa désormais tranquille³.

3. A propos de cet épisode, l'abbé G. Dugas dit (*L'Ouest canadien*, p. 68) que le gouverneur envoya chercher Belcourt. Il ne peut y avoir de doute qu'il alla lui-même le trouver. Car, lorsque, plus de douze ans après, ce missionnaire eut un différend avec ce gentilhomme, il en écrivit dans une lettre qui parut dans un document officiel: "Si son cœur avait connu la générosité commune à la généralité des hommes, il se serait souvenu du jour où il vint, escorté des principaux du pays, me chercher dans ma pauvre chaumière, pour dissiper un trouble passager et faciliter les mesures qu'il regardait comme nécessaires à sa propre sûreté" (Lettre à A.-K. Isbister; Québec, 21 déc. 1847; dans *Correspondence relative to the Inhabitants of the Red River Settlement*, p. 100). M. Belcourt se trompait en s'imaginant que le

Pendant que M. Belcourt s'employait ainsi dans l'intérêt de la paix chez les métis, un jeune prêtre, de talents moins brillants, mais de caractère plus souple et encore plus docile et plus constant dans l'exécution des ordres qu'il recevait, se préparait à la longue carrière de missionnaire chez les sauvages qui l'attendait dans l'Ouest. M. Jean-Baptiste Thibault était né à Saint-Joseph de Lévis le 14 décembre 1810, et était arrivé dans l'été de 1833 à Saint-Boniface, où il avait été ordonné prêtre le 8 septembre de la même année. Tout en dirigeant les six élèves qui formaient alors le collège de Saint-Boniface, il étudiait les langues indiennes, et, au mois de juillet 1834, ses progrès sous ce rapport étaient déjà considérables.

Même à cette date éloignée, M^{sr} Provencher voyait en lui « un sujet précieux pour les missions. Nos gens ont trouvé qu'il prêchait bien; il instruira bien et parlera bien sauvage⁴ ».

C'est aussi à cette époque que l'évêque de Julio-polis reçut des colons de l'Orégon une pétition à l'effet d'avoir des missionnaires. Comme il n'avait personne à leur envoyer, il résolut d'aller chercher de l'aide dans l'Est. Il partit donc pour le Bas-Canada, et poussa même jusqu'en Europe, laissant

gouverneur Simpson avait oublié le grand service qu'il lui avait rendu. Nous verrons que lorsque, après une rupture sérieuse, celui-ci consentit à le faire revenir à la Rivière-Rouge, il basa son intervention précisément sur les services que le prêtre avait rendus à la colonie et à lui-même.

4. Provencher à Mgr J. Signay, évêque de Québec, 16 juil. 1834.

le jeune M. Thibault temporairement en charge de ses missions (1835-37).

Au Canada, il obtint les services de deux sujets de choix, MM. François-N. Blanchet et Modeste Demers, qui devaient tous les deux être élevés à l'épiscopat sur les bords du Pacifique. Faute de place dans les canots de la compagnie de la baie d'Hudson, un seul put accompagner l'évêque de Juliopolis à la Rivière-Rouge quand il y retourna en 1837. C'était le doux et pieux M. Demers, qui travailla un an à Saint-Boniface, en attendant l'arrivée de son supérieur immédiat, M. Blanchet, pour lequel on obtint un passage de Lachine à la Rivière-Rouge en 1838.

Avec ce dernier vint un jeune prêtre de Deschambault, Bas-Canada, l'abbé J.-Arsène Mayrand, qui devait rester sept ans dans les missions de M^{sr} Provencher sans pouvoir y travailler autant qu'il l'eut voulu à cause du peu de santé dont il jouissait.

A l'arrivée de ces recrues, l'évêque de Juliopolis pouvait se glorifier d'avoir plus de prêtres qu'il n'en posséda jamais avant la venue des Oblats. C'étaient MM. Belcourt, Poiré, Thibault, Demers, Blanchet et Mayrand. Par cette liste on verra que deux autres, MM. Harper et Boucher, avaient dûment marché sur les traces de leurs devanciers et étaient retournés au Canada. Le premier était parti en 1832; le second un an plus tard⁵. D'un autre côté, par le

5. De retour au Bas-Canada, M. Boucher fut nommé curé de l'Ange-Gardien et missionnaire chez les sauvages des Postes du Roi.

départ des missionnaires de l'Orégon, le clergé de Provencher fut réduit à quatre membres, et l'un d'eux, M. Poiré, devait s'en aller l'année suivante.

Quand l'évêque fut revenu du Canada, il envoya M. Belcourt au lac la Pluie, avec mission d'étudier sur place les conditions locales en vue d'y établir une mission permanente. Celui-ci partit au printemps de 1838, pendant que M. Poiré le remplaçait à Saint-Paul, où Angélique Nolin faisait l'école depuis 1834. La glace de la rivière Rouge commençait à perdre sa consistance, et le cheval de Belcourt s'y enfonça. Heureusement que certaines personnes qui admiraient son courage, ou s'étonnaient de son imprudence et redoutaient un accident sérieux, vinrent à son secours et l'aidèrent à se tirer de ce mauvais pas sans autre mal qu'un bain d'eau glacée.

Le missionnaire resta quelque temps au fort de la Winnipeg inférieure, où il célébra quelques mariages et remplit les fonctions du ministère propres à un prêtre de sa condition. Au lac la Pluie, il trouva les Indiens peu « disposés à quitter la bouteille pour l'écouter », comme le remarque Provencher dans

En septembre 1844, il fut transféré à Saint-Ambroise, d'où il visitait périodiquement les Montagnais du lac Saint-Jean, les Hurons de la Jeune Lorette et les Micmacs de la province de Québec. Il mourut dans cette dernière paroisse le 4 décembre 1880.

Quant à M. Harper, on lui confia, à son retour, la direction de la paroisse de Saint-Grégoire à Nicolet, où il resta jusqu'au jour de sa mort qui arriva subitement le 30 juil. 1869. Ses restes furent déposés dans un caveau pratiqué sous l'église locale qu'il avait rebâtie, à côté de deux de ses frères, prêtres comme lui (Abbé Douville, *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet*, 1803-1903, vol. 1 p. 407; Montréal, 1903).

son langage pittoresque⁶. Mais il ne désespéra point, et nous le reverrons plus tard semant encore sur un sol qui n'était que trop pierreux.

A la même époque (1838) doit se rattacher la fondation par M. Belcourt d'une mission au confluent de la rivière aux Anglais avec la Winnipeg⁷. Wabassimong — tel était le nom indien sous lequel elle fut connue — coûta au missionnaire des efforts surhumains, au double point de vue physique et moral; mais, en tant que centre religieux, elle ne fut jamais un succès, malgré les illusions de son fondateur à ce sujet, et bien qu'Alexandre Ross en parle comme d'un « établissement considérable⁸ ».

Cette mission comprenait, outre une église sous le vocable de N.-D. de la Merci, des maisonnettes pour les Indiens, ainsi que les petits champs propres aux missions de M. Belcourt, avec des bêtes à cornes fournies par Saint-Boniface — répétition de la première erreur de ce missionnaire, qui essayait de civiliser avant de poser de solides fondations chrétiennes. Ces dernières venant à manquer, l'édifice qui avait coûté tant de sueurs et d'argent s'écroula après une dizaine d'années de labeur opiniâtre.

Au mois d'août 1838, Belcourt, qui avait fait marcher de pair avec ses travaux religieux et ma-

6. A l'évêque de Sidyme; Rivière-Rouge, 6 août 1838.

7. Par une curieuse erreur, dans le premier de ses volumes intitulés *History of the Northwest*, Alexandre Begg attribue (p. 281) à M. Darveau la fondation de la mission de Wabassimong, alors que ce dernier n'était pas encore prêtre à l'époque où M. Belcourt l'établit.

8. *The Red River Settlement*, p. 288.

nuels la préparation d'un dictionnaire et d'une grammaire de la langue sauteuse, partit pour le Canada « plein de projets d'impression »⁹. Dans le cours de l'année suivante, il publia en sauteux un livre de lecture, un catéchisme et livre de prières combinés, ainsi qu'une brochure de 146 pages sur les « Principes de l'Idiome sauteux » en français. Il dut remettre à plus tard la publication de son dictionnaire¹⁰.

Retournant à la colonie de la Rivière-Rouge, nous voyons que, pendant les vingt premières années de son existence, elle s'était développée sous le gouvernement d'un seul homme ou à peu près. Grâce à l'accroissement du nombre de ses habitants, blancs et métis, on crut bon, en 1832, de s'associer jusqu'à un certain point quelques notables, choisis par la compagnie de la baie d'Hudson, dans l'administration des affaires publiques. La colonie reçut alors le nom d'Assiniboia, et fut placée sous un Conseil quasi-législatif, dont les sessions se tinrent depuis à des intervalles irréguliers.

Au commencement, les autorités religieuses alors dans le pays ne furent point officiellement reconnues dans la formation de cette assemblée, qui se réunissait au fort Garry, le successeur immédiat du fort Douglas comme quartiers généraux de la Com-

9. Provencher à Mgr Signay, évêque de Québec, 6 août 1838. A Saint-Boniface et aux environs il y avait, en 1839, 1,600 catholiques et 700 à Saint-François-Xavier.

10. Il se trouve encore en manuscrit à l'archevêché de Saint-Boniface.

pagnie en Amérique. Le 4 mai 1832, les membres de ce corps public étaient: Georges Simpson, gouverneur de la Terre de Rupert, président; Donald McKenzie, gouverneur de l'Assiniboia, et les conseillers James Sutherland, John Pritchard et Robert Logan¹¹.

On pourrait tirer du fait que le principal représentant de la Compagnie était le président de ce Conseil la preuve qu'on ne voulait point lui donner le caractère d'une assemblée populaire. On ne saurait pourtant nier que la plupart de ses décisions aient été inspirées par le souci des véritables intérêts publics. D'autre part, on augmenta avec le temps le nombre de ses membres, et, pendant les dernières années de son existence, le Conseil représentait assez bien le peuple. C'était la partie principale d'un gouvernement patriarcal, où les droits de la morale, de la justice et de l'ordre n'étaient pas plus oubliés que les prétentions de la puissante corporation qui lui avait donné naissance.

Ce ne fut que le 12 février 1835 que, à la seconde de ses sessions, un membre du clergé catholique fut admis à ses délibérations dans la personne de M^{sr} Provencher. Même alors il ne s'y trouvait, avec quatre autres personnes, que par suite d'une invitation spéciale, et non à titre de membre régulier,

11. A peu près tous les historiens du Manitoba donnent 1835 comme la date initiale de l'existence de ce corps public. Or le procès-verbal de sa session de 1832 existe encore.

comme le pense l'abbé G. Dugas. La population de la colonie était alors de près de 5,000 âmes ¹².

Même après cette date, et quelque temps avant le départ du prélat pour l'Europe, nous voyons le Rév. David-T. Jones, ministre anglican qui avait succédé à M. West, membre d'office de ce Conseil, mais aucun représentant de la partie catholique de la population. Ce n'est que le 16 juin 1837, c'est-à-dire cinq ans après l'inauguration de la nouvelle forme de gouvernement, que M^{re} Provencher fut admis dans son sein par la cérémonie usuelle du serment, en même temps qu'un capitaine Marc Cary.

Etant donné la position exceptionnelle du prélat dans la colonie, cette admission peut paraître une reconnaissance bien tardive de sa position sociale et de ses talents administratifs. Mais il est très possible que, en homme retiré qu'il était et en raison de son peu de familiarité avec la langue anglaise, il avait lui-même préféré jusqu'alors se désintéresser des petites questions de la politique locale. Nous avons déjà montré que ses services à la cause publique étaient pleinement reconnus. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans l'allocation de 100 livres sterling, accompagnée de la gratification de

12. Cette même année 1835, les héritiers du comte de Selkirk transférèrent à la compagnie de la baie d'Hudson la colonie et tout le territoire que son fondateur en avait originairement obtenu. La somme de 84,000 livres sterling fut le prix que la Compagnie dut alors déboursier pour recouvrer les droits qu'elle avait cédés lors de la première transaction avec le comte de Selkirk. Gunn parle de la seconde comme ayant été conclue entre la Compagnie et ce même personnage (*History of Manitoba*, p. 279), alors que celui-ci était mort depuis quinze ans.

ce qui était encore considéré comme un luxe à la Rivière-Rouge, c'est-à-dire du thé, du sucre et quelques autres articles de table, qui furent alors votés à sa mission par le Comité de la compagnie de la baie d'Hudson ¹³.

Dans tous les cas, sa présence au Conseil d'Assiniboia, ainsi que celle d'autres catholiques dont nous aurons beaucoup à dire dans la suite, fut des plus salutaires, et le rôle qu'ils y jouèrent ne fut certainement pas secondaire.

Il ne pouvait guère en être autrement, si l'on considère l'étendue des intérêts dont l'évêque, en particulier, avait alors la direction dans la colonie. Pour ne mentionner que la question de l'éducation, Provencher se trouvait déjà à la tête d'un véritable système scolaire, qui comprenait des maîtres d'école des deux sexes, dont l'un enseignait l'anglais depuis 1834 ¹⁴.

En outre, de plus en plus pénétré de la nécessité d'améliorer la condition matérielle, aussi bien que les mœurs, de son peuple, il renchérit encore sur ce que nous l'avons vu faire sous ce rapport en faisant venir au Canada, au cours de 1838, deux femmes destinées à enseigner l'art de tisser aux colons. La compagnie de la baie d'Hudson leur promit un salaire pour les trois premières années, tandis que la mission leur donnerait le vivre et le couvert. Malheu-

13. Entre 1825 et 1830, la Compagnie accorda annuellement un subside de £50 pour aider sa mission. Après 1830 cette somme fut doublée.

14. Provencher à Mgr Signay, 16 juil. 1834.

reusement un incendie consuma, le 26 mars 1839, les instruments et le local dans lequel les cours se donnaient. Les tisserandes et leurs élèves n'eurent que le temps de se sauver, et tout ce qui servait à carder, filer et tisser la laine devint la proie des flammes.

Mais l'évêque de Juliopolis avait trop à cœur le bien-être de ses ouailles pour s'avouer vaincu. Il remit sur pied son école industrielle, qu'il établit alors dans sa propre maison en attendant que la bâtisse incendiée fut restaurée, et se réfugia lui-même dans la sacristie de son ancienne église. Sa cathédrale n'était point encore terminée, et l'accident arrivé à son école de tissage eut comme un contre-coup sur la première, puisque les portes et les fenêtres de l'édifice en pierre, qui avaient été conservées dans celle-ci, furent détruites en même temps qu'elle.

CHAPITRE IX

MINISTRES ET INDIENS

1839-1841

Il est pourtant à peine nécessaire de faire remarquer que le zèle de l'évêque catholique avait pour objet principal la préservation et la propagation de la foi. La première expliquait l'existence de ses stations plus ou moins permanentes de Saint-Boniface, Pembina et Saint-François-Xavier, et c'était le désir de favoriser l'extension du royaume de Dieu qui avait suscité la fondation des missions sauvages de Saint-Paul, Wabassimong et du lac la Pluie.

Le prélat suivait avec une sollicitude de tous les instants les luttes d'un pionnier comme M. Belcourt contre des forces qui lui étaient de tous points supérieures, et il ne négligeait aucune occasion de lui rappeler l'obligation de ne point négliger les intérêts des âmes sous prétexte de procurer l'aisance matérielle.

Ce missionnaire revint du Canada le 11 juin 1839, au grand contentement de ses néophytes qui craignaient de ne plus le revoir¹. Nous le retrouvons au commencement de juillet à Saint-Paul, d'où il for-

1. Il revint à la demande même de Mgr Provencher, qui désirait "qu'il finit son dictionnaire, qui pourra être utile à ceux qui viendront après lui." C'est, ajoute-t-il, "le principal motif qui m'a engagé à le redemander" (A Mgr de Québec, 8 juil. 1839).

mule en deux lignes une nouvelle de la plus haute importance pour l'histoire des missions du Nord. « Avant de quitter l'équipage », écrit-il, « je baptisai un sauvage Peau-de-Lièvre que j'avais instruit le long de la route, lequel était en danger prochain de mort ². »

Les Peaux-de-Lièvre sont des aborigènes du cercle arctique. C'est donc à M. Belcourt que revient l'honneur d'avoir été le premier ministre d'un culte à baptiser un représentant de la grande famille dénée dont nous aurons tant à dire dans la suite.

En 1840, nous voyons le même missionnaire, toujours plein de bonne volonté, mettre ses talents d'artisan à la disposition de son évêque, qui parfois était disposé à regarder d'un mauvais œil leur trop fréquente exhibition. Il tourna 130 balustres de chêne pour le chœur et les chapelles de la cathédrale, ainsi que 150 chandeliers pour servir à la célébration de l'office divin.

Tout en contribuant à former une peinture exacte de la vie ecclésiastique à la Rivière-Rouge il y a soixante-dix ans, la mention de ces occupations ne peut que nous rappeler en même temps ce grand artisan appelé saint Paul, qui, malgré la sublime mission qu'il tenait de Notre-Seigneur lui-même, ne crut pas déroger en se livrant à des travaux manuels ³.

2. A Mgr de Québec, 7 juil. 1839.

3. Actes XVIII, 3; *ibid.*, XX, 34; I Cor. IV, 12; I Thess. II, 9; II Thess. III, 8.

La même année 1840, M. Belcourt nous fait passer dans ses lettres des bords de l'Assiniboine aux grandes plaines de l'Amérique du Nord. La chasse au buffle, nous l'avons dit, était alors la grande ressource de la colonie et pour les métis un agréable passe-temps sans lequel ils auraient eu peine à vivre. Cette chasse était en même temps rémunératrice : l'excédent de viande était vendu aux colons, et cette vente permettait aux chasseurs de s'acheter quelques articles de première nécessité au fort. Cet été-là, pas moins de 1700 charrettes avaient conduit les métis et leurs familles à la chasse ; mais la malchance s'était attachée aux pas d'un trop grand nombre, et près de deux cents de ces véhicules étaient revenus vides.

Pour comble de malheur, la foudre était tombée, le 1^{er} août, au milieu des chasseurs, dont quatre avaient été tués raide et quinze en avaient reçu des atteintes moins meurtrières.

Mais cette même année 1840 fut remarquable au Canada central par un événement de tout autre caractère, qui devait reléguer bien loin au second rang les intérêts matériels pour faire concentrer l'attention des missionnaires sur les besoins spirituels de leurs ouailles, surtout ceux des Indiens, bien que ceux-ci se fussent montrés jusqu'alors si réfractaires à la parole évangélique. Le salut des âmes allait maintenant demander un redoublement d'énergie. Comme si la conversion des sauvages n'eut pas

été une tâche assez ardue ⁴, un autre obstacle se présentait qui allait rendre encore plus difficile le peu de bien qu'on leur faisait. L'homme ennemi arrivait de l'Est, et l'ivraie était prête à semer.

Jusqu'alors les ministres anglicans ne s'étaient guère attaqués aux Indiens. Mais, dans l'été de 1840, les canots de la compagnie de la baie d'Hudson amenèrent aux missions de M^{sr} Provencher trois ministres méthodistes, qui allaient se mesurer plutôt avec les enseignements de la Robe Noire et les pratiques religieuses que ses néophytes tenaient d'elle, qu'avec les ténèbres épaisses et l'immoralité révoltante dans lesquelles croupissaient encore plusieurs des nations barbares du Canada central.

L'un de ces ministres s'arrêta au lac la Pluie, où il s'imposa aux indigènes, tandis que les deux autres se dirigeaient vers le fort Cumberland, dans la vallée de la Saskatchewan, environ 260 lieues de Saint-Boniface. Un de ces derniers devait presque immédiatement pousser jusqu'à l'Extrême-Ouest.

Dieu seul connaît les difficultés auxquelles les missionnaires catholiques eurent à se heurter quand il fut question de convertir des païens endurcis, des sauvages démoralisés par l'intempérance et l'immoralité, comme étaient alors les Sautaux, d'autant plus que ces missionnaires faisaient consister cette conversion dans un changement complet de vie plutôt

4. "Convertir les Sautaux que je viens de visiter, c'est transporter des montagnes", écrivait M. Belcourt (Cf. *Rapport sur les Missions du Diocèse de Québec*; janvier 1841, p. 33).

que dans l'acceptation d'une bible et l'observation plus ou moins religieuse du repos dominical. Un sauvage n'a généralement pas d'objection à s'abstenir du travail le dimanche—le moindre travail étant toujours une rude corvée pour lui. Il en va autrement lorsqu'il doit dire adieu à la polygamie et vivre dans l'accomplissement de ses devoirs conjugaux, pur de toute souillure, tempérant et mortifié.

Et puis il y a la question des superstitions propres aux aborigènes, sur lesquelles beaucoup ferment les yeux, qui sont toujours à déblatérer contre des pratiques de la vie chrétienne, telle que comprise depuis le commencement, et à les traiter d'observances superstitieuses. M. Belcourt rapporte un discours que lui fit un chef, qui contient une des raisons qui militaient contre la conversion des indigènes. Comme ce discours projette une vive lumière sur la mentalité de ces derniers, nous en reproduisons une bonne partie.

« Je suis convaincu », dit l'Indien au missionnaire, « que tu veux notre bonheur. Tes paroles sont sages; ta bouche est bonne. Le Manitou qui a fait les Français a fait ton cœur. Mais je t'ai déjà dit l'an dernier ce que je pensais. J'ai vu depuis notre Manitou; voici ce qu'il m'a dit: Le Grand-Esprit est dans le ciel; c'est lui qui a fait les blancs, avec de la terre blanche. Notre Manitou, celui qui nous a faits misérables comme nous sommes, est dans la terre et non pas dans le ciel. Il nous a faits avec de

la terre noire, et voilà pourquoi nous ne sommes point blancs comme les Français.

« Oui, notre Manitou, notre père, est dans la terre, et la terre est notre mère; le soleil est son fils, et la lune est sa fille. Les étoiles sont les nombreux enfants du soleil et de la lune. J'ai vu notre Manitou; regarde là, voici comment il m'est apparu », fit-il en montrant du doigt une pierre ronde, badigeonnée de vermillon ⁵.

Tels étaient les grossiers artifices dont se servait le prince des ténèbres pour retenir ces pauvres sauvages dans les liens de son esclavage ⁶.

L'abbé G. Dugas écrit que M. Belcourt fonda la mission du lac la Pluie au printemps 1838 ⁷. Il est souvent assez difficile de déterminer au juste l'époque de pareilles fondations, parce qu'une certaine période d'essai la précède généralement. Dans le cas présent nous voyons, dans l'été de 1840, un officier de la compagnie de la baie d'Hudson, Allan Macdonell, écrire à M^{sr} Provencher: « J'apprends que mon digne ami, M. Belcourt, est sur le point de partir pour une mission au lac la Pluie... Je crois de mon devoir d'informer Votre Grandeur qu'il y

5. Mission Saint-Paul, 9 nov. 1840.

6. Grossière, et même ridicule, comme était cette représentation de la Divinité, nous ne devons point oublier les emblèmes non moins inertes qui, dans l'Égypte civilisée et même dans l'Empire Romain lorsqu'il était à son apogée, servaient une fin identique. La roche peinte du chef sauteurs peut soutenir la comparaison avec la pierre conique noire que l'empereur Héliogabale adorait comme représentation du dieu soleil et qu'il maria (!) avec Astarté, la déesse lunaire des Syriens.

7. *Monseigneur Provencher*, p. 182.

a déjà deux missionnaires wesléyens établis là, qui ont été envoyés d'Angleterre avec la permission et sous le patronage de la compagnie de la baie d'Hudson⁸. »

Il n'y a pourtant aucun doute que les prêtres catholiques, sans s'y fixer en permanence, avaient depuis longtemps visité cette localité avec un certain degré de régularité. Ils y avaient leurs néophytes, et ne pouvaient évidemment les abandonner pour faire plaisir aux nouveaux-venus.

Mais, à cette époque, l'idée de voir des missions établies dans ses vastes possessions, surtout lorsqu'elles étaient sous des auspices catholiques, ne souriait guère à la grande corporation commerciale. Peu de temps avant la lettre de Macdonell dont nous venons de citer un passage, ses directeurs avaient voté un ordre du jour par lequel il était décidé que « l'on n'encouragerait point les missions protestantes ou catholiques à étendre sans son consentement formel la sphère de leurs opérations au-delà des limites de la colonie⁹ ».

Mais Provencher tenait ses pouvoirs d'une autorité plus élevée. Comptant sur Dieu seul, il laissa M. Belcourt continuer ses travaux apostoliques au lac la Pluie, tout comme s'il eut été persuadé que les potentats du commerce des pelleteries les avaient pour agréables. Après tout, il ne pouvait voir comment ces traiteurs eussent le droit d'y créer un mo-

8. Fort Garry, 29 juin 1840.

9. 7 mars 1838.

nopole en faveur des nouveaux venus, alors que ce poste avait été desservi par ses prêtres et d'autres depuis 1816 ¹⁰.

Alexandre Ross reconnaît lui-même cette priorité des catholiques au lac la Pluie, et il expose ainsi la situation créée par l'arrivée des méthodistes :

« Nous pensons certainement que, ayant été les premiers, ils [les catholiques] avaient les meilleurs droits. Malgré tout cela, les Wesléyens commencèrent leur mission en opposition aux catholiques, et alors commença la lutte entre eux, comme si le pays n'avait pas été assez vaste pour que chaque faction put y déployer son zèle sans se mettre dans le chemin l'une de l'autre ¹¹. »

Puis, après avoir parlé du dévouement et de l'esprit de sacrifice des prêtres et enregistré leur insuccès final, l'auteur presbytérien ajoute que « le succès des Wesléyens au lac la Pluie ne fut pas plus grand que celui de leurs rivaux. M. Jacobs, un des derniers ministres wesléyens qui y ait été stationné, me disait un jour à ce sujet : « Nous y avons travaillé « pendant les onze dernières années et y avons suivi « le système ordinaire sans avoir pu y établir une « école et y opérer une seule conversion. » Tels furent les lauriers qu'ils gagnèrent par leur ingérence et leur opposition ¹² ».

10. M. Tabeau y avait élevé une large croix qu'on voyait encore en 1841.

11. *The Red River Settlement*, p. 288.

12. *Ibid.*, p. 289. Le succès des missionnaires protestants n'augmenta point avec le temps. En 1846, nous voyons l'artiste Paul Kane

Mais n'anticipons pas.

Après que M. Belcourt fut parti pour le lac la Pluie au mois de juin 1840, il apprit en chemin que, indépendamment de l'antagonisme créé par la présence du ministre protestant, un autre obstacle rendait son succès plus que problématique. Les Indiens étaient, paraît-il, très montés contre lui, parce qu'on leur avait rapporté qu'une récente décision par laquelle le Conseil d'Assiniboia défendait de leur donner des boissons enivrantes avait été prise à son instigation. On assurait même que sa vie ne serait rien moins qu'en sûreté dans cette localité.

Le missionnaire n'en continua pas moins son chemin. Il s'efforça même, sans trop y réussir, de nourrir de la parole de Dieu les nombreuses bandes indigènes qu'il rencontra avant d'arriver à destination. On trouvait une excuse pour l'apathie religieuse qui était générale dans une histoire plus ou moins authentique qui faisait alors le tour des bivouacs aborigènes. Un Indien du lac Supérieur était, assurait-on, mort peu après avoir été baptisé. Quand il voulut pénétrer dans le séjour des chrétiens trépassés, il en fut repoussé sous prétexte que leur place n'était point pour les sauvages. Mais quand il se fut rendu à celle qui était assignée à ses compa-

écrire de cette localité: "Le fort Frances compte généralement environ 250 Indiens dans ses environs. Ils ont constamment au milieu d'eux un missionnaire métis de l'Eglise méthodiste; mais il paraît qu'il était sur le point de les quitter, découragé qu'il était par son peu de succès" (*Wanderings of an Artist*, p. 451; Londres, 1859).

triotés, on refusa pareillement de le laisser entrer parce qu'il avait été baptisé. Comme il n'y avait point de place pour lui au pays des mânes, il était revenu à la vie.

M. Belcourt ne pouvait naturellement se laisser arrêter par de pareilles puérilités. Après avoir tourné en ridicule le conte des Indiens, comme il s'apercevait que sa satire n'avait point le résultat voulu, il s'écria :

— Eh bien ! alors recevez le baptême, si vous voulez ressusciter après votre mort et jouir d'une seconde vie.

Ce fut au cours de ce voyage qu'il planta une grande croix à Wabassimong, « le Chien blanc », comme prise de possession formelle de cette place pour l'établissement d'une mission. C'était le 15 juillet 1840. Au lac la Pluie il vit peu de sauvages, à cause de la disette qui les avait dispersés ; mais les employés canadiens et leurs enfants métis, qui avaient, pour la même raison, été congédiés afin de pourvoir plus facilement à leurs besoins, n'eurent pas plutôt appris son arrivée qu'ils retournèrent au fort et profitèrent de son ministère.

De retour de ce poste, il eut une occasion de s'apercevoir que, tout aveugles qu'ils étaient au point de vue religieux, même les Indiens savaient distinguer le pasteur du mercenaire. Il rencontra un indigène d'un pays lointain qu'il questionna sur la condition et les progrès spirituels de ses compatriotes.

— Priez-vous là-bas? demanda-t-il.

— Quelques-uns le font, lui fut-il répondu.

— C'est bien. Ecoutez votre prêtre et devenez de bons Indiens, dit Belcourt. A propos, quel est le nom de ce prêtre?

A cette question l'étranger et sa femme éclatèrent de rire. Puis l'homme reprit :

— Oh! c'est un de ces prétendus prêtres qui sont mariés. C'est pourquoi moi je ne l'écoute point.

Selon Alexandre Ross, la mission de la baie aux Canards, sur le lac Winnipegosis, fut commencée en 1841. Mais Belcourt nous apprend lui-même qu'il l'inaugura pendant la première semaine d'octobre 1840, de la même manière qu'il avait marqué la fondation du poste de Wabassimong, c'est-à-dire par l'érection d'une grande croix¹³. Au cours du même voyage, l'infatigable missionnaire poussa même jusqu'à la rivière Qu'Appelle, et ne revint qu'en automne à Saint-Paul, qui était encore le seul poste indien avec prêtre résident. M. Mayrand l'avait remplacé pendant son absence.

L'année suivante (1841), un nouveau prêtre vint grossir les rangs trop étroits du clergé de l'évêque de Juliopolis. Il s'appelait Jean-Edouard Darveau. Agé de 27 ans, il s'était généreusement offert, alors que sa mère était mourante et qu'il ne pouvait avoir aucun espoir de la revoir, pour la lointaine mission de la Colombie; mais il n'avait pu trouver place dans la caravane de la Compagnie qui se dirigeait de

13. Mission Saint-Paul, 9 nov. 1840.

ce côté. Ce jeune prêtre passa six mois à étudier le sauteux sous Belcourt, après quoi il se rendit à la baie des Canards pendant que son professeur allait (18 mai 1842) avec des hommes et des matériaux bâtir une église à Wabassimong.

Arrivé à la baie des Canards, M. Darveau eut le regret de voir qu'un ministre anglican, le premier qui, au dire d'Alexandre Ross, eut « levé le pied en faveur des sauvages depuis le départ de M. West » en 1823¹⁴, jetait dans le voisinage les fondations d'une station rivale, qui ne devait pas peu contribuer à embarrasser les Indiens et les rendre incertains sur la ligne de conduite qu'ils avaient à suivre.

Ce ministre était le Rév. Abraham Cowley, un des représentants de la *Church Missionary Society*, société biblique d'Angleterre.

Pourtant, les premiers travaux de M. Darveau ne furent pas tout à fait stériles. Mais toutes ces différences dans le *Credo*, trahies maintenant par la prédication du ministre, étaient comme une énigme incompréhensible pour l'esprit des naturels. Comme le dit un des chefs au prêtre : « Tu nous dis qu'il n'y qu'une religion qui peut nous sauver et que c'est toi qui l'as ; M. Cowley nous assure que c'est lui qui l'a : lequel de vous deux blancs dois-je croire ? »

Puis se ravisant après une longue pause pendant laquelle il avait fumé son calumet et conféré avec ses gens :

— Je vais te dire la résolution que mon peuple et

14. *The Red River Settlement*, p. 74.

moi venons de prendre, reprit-il. C'est celle-ci : quand vous vous serez mis d'accord tous les deux, et que vous suivrez la même voie, nous voyagerons avec vous. Jusqu'alors nous garderons notre religion¹⁵.

L'activité des missionnaires catholiques comportait non seulement du zèle et du dévouement, mais aussi des dépenses considérables, d'autant plus que, à cette époque et avec des Indiens si réfractaires, on croyait nécessaire de suivre la coutume générale du pays et de payer le moindre service. Le louage des canots et de leurs équipages était l'occasion de dépenses qui ne laissaient rien pour le pauvre missionnaire, et chaque fois qu'il était question de bâtir, ceux qui devaient bénéficier des constructions contribuaient fort peu à solder les frais qu'elles entraînaient, si tant est qu'ils donnassent la moindre chose dans ce but.

Et pourtant les ressources de l'évêque étaient si minimes qu'on était parfois tenté de le trouver parcimonieux. Alexandre Ross dit à ce propos : « Il faut confesser que cette pauvreté [des catholiques] tourne beaucoup à leur honneur. Lorsqu'on se propose d'établir une mission et que le titulaire en est nommé, l'évêque lui donne £10 pour s'outiller ; puis il ajoute sa bénédiction, et l'affaire est bâclée¹⁶. »

15. *Ibid.*, p. 292.

16. *Ibid.*, pp. 290-91. Le même auteur dit encore (*ibid.*, p. 291) : « La mission protestante avait aussi des fonds à sa disposition, au moyen desquels M. Cowley pouvait nourrir et vêtir ses néophytes, tandis que le pauvre prêtre n'avait que l'instruction à leur offrir. »

Ross n'est pas le seul auteur protestant qui ait noté les désavantages qui entravaient l'action du missionnaire catholique. « Les prêtres catholiques eurent à surmonter de nombreuses difficultés », écrit Alexandre Begg, « et, à cause de leur pauvreté, ils ne purent étendre la sphère de leurs travaux aussi rapidement que les missionnaires protestants. Mais ce qui leur manquait en ressources matérielles était chez eux compensé par une persévérance pleine de dévouement, et graduellement ils se frayèrent un chemin au travers des obstacles et des désappointements ¹⁷. »

Ce que les écrivains protestants ne disent point, mais ce qu'assurent tous les missionnaires catholiques, c'est l'usage peu honorable que les ministres firent souvent de leur argent. Leurs libéralités à des gens si mercenaires que les Sautaux et les Cris sont la meilleure explication des quelques succès relatifs qu'ils obtinrent. Mais leurs rivaux étaient tout disposés à les laisser jouir de pareils succès; car ils estimaient que des âmes achetées ne pouvaient être des âmes conquises, et bien souvent la permanence de ces soi-disant conversions se mesurait à la persévérance du ministre dans ses libéralités.

Rien ne serait plus facile que de donner au fur et à mesure que nous avancerons dans notre récit des exemples de ces coûteuses conquêtes. Si nous citons les suivants, c'est parce qu'ils ont trait aux pre-

17. *History of the Northwest*, vol. I, pp. 281-82.

nières armes des missionnaires protestants dans l'Ouest canadien.

Parlant de sa mission au lac la Pluie, dans l'été de 1841, M. Belcourt écrit : « J'y fis sept baptêmes d'enfans de sauvages qui, n'ayant pas encore voulu mordre à l'appât des avantages que leur offrait le ministre, m'avaient attendu jusqu'à ce moment. Une seule famille, qu'il a habillée de pied en cap, s'est fait baptiser par lui; encore m'assure-t-on qu'elle n'attend que le moment de ma rencontre pour faire abjuration... On a fait offrir aux sauvages bœufs, vaches, semence, instrumens d'agriculture: rien de tout cela n'a été accepté ¹⁸. »

Deux ans plus tard, le même prêtre écrit d'une autre localité : « Je n'y vis personne à cause de l'esprit vénal d'un des chefs, vieillard qui m'avait dit d'abord qu'il voulait être catholique malgré les sollicitations des ministres. Je ne lui avais fait espérer de nous que les biens spirituels; il s'était montré persévérant, et, sur sa demande, j'avais entrepris une petite bâtisse pour y faire des instructions. A ma grande douleur, j'appris par les hommes que j'avais laissés à l'ouvrage qu'il était allé se vendre à un ministre pour deux petits cochons. Plus tard, j'ai su qu'il allait porter à celui-ci ses petits enfans, deux par deux et non tous ensemble, afin de se procurer par ce moyen des dons plus fréquents ¹⁹. »

18. *Rapport sur les Missions du Diocèse de Québec*, janvier 1842, pp. 45-46.

19. *Ibid.*, juil. 1845, p. 81.

Et pour montrer que ce trafic honteux n'était point le fait des seuls adversaires de M. Belcourt, nous pourrions mentionner que lorsque M. Darveau se fut introduit dans un certain camp sauvage avec un enfant qui lui servait de catéchiste, la première question qu'on fit à ce dernier fut à l'effet de savoir « combien de couvertures et de verges de drap le prêtre donne à ceux qui prient ²⁰ ».

Enfin, un peu plus tard, le 7 octobre 1843, lorsque le même missionnaire se préparait à quitter Le Pas, poste de la Saskatchewan inférieure, il répondit à une députation d'Indiens qui sollicitaient la présence continuelle d'un prêtre au milieu d'eux, qu'il en demanderait un pour eux à condition qu'ils devinssent plus fervents; ce à quoi l'un d'eux répondit: « Tu m'étonnes; le ministre est ici depuis trois ans: il habille tous les sauvages; il loge tous leurs enfants, et il n'en a pas plus que toi ²¹. »

20. *Ibid.*, *ibid.*, p. 90.

21. *Ibid.*, *ibid.*, p. 94. Du reste, pas n'est besoin des rapports des missionnaires catholiques pour établir ce fait; le témoignage si explicite de l'historien protestant A. Ross (Cf. note 16 de ce chapitre) doit suffire.

CHAPITRE X

EXTENSION DANS L'OUEST

1841-1843

Pendant que les ministres de l'erreur prodiguaient ainsi leurs largesses aux Indiens assez petits pour vendre leurs âmes à prix d'argent, l'évêque de Juliopolis avait d'autant plus besoin d'épargner qu'en 1841 il avait perdu la somme de 369 livres sterling par suite de la faillite de la banque Hammersley. Heureusement que la société de la Propagation de la Foi vint vite à son secours en lui allouant la somme de 15,880 francs, qui, non seulement le dédommagea de cette perte, mais l'aida à entreprendre d'autres travaux ¹.

Provencher n'allait pas tarder à en faire profiter ses missions indiennes.

Celles-ci étaient, en effet, à la veille d'entrer dans une nouvelle phase : un développement graduel vers les plages les plus lointaines de l'occident, dont les heureux résultats allaient le dédommager des dépointements du Canada central. L'important fort Edmonton, ou des Prairies, comme on l'appelait encore, avait alors à sa tête un catholique du nom

1. Provencher à Mgr P.-E. Turgeon, coadjuteur de Québec; Saint-Boniface, 17, 18 et 19 juin 1841.

de John Rowand, qui fit savoir aux autorités religieuses que le ministre qui avait passé l'hiver avec lui ne faisait aucun progrès dans la conversion des sauvages, dont la majorité étaient des Cris qui paraissaient disposés à écouter les « vrais priants », c'est-à-dire les prêtres catholiques ².

C'était en 1841.

Le M. Rowand qui invitait ainsi directement les missionnaires de Provencher à se rendre dans ses lointains parages était beaucoup plus qu'un simple bourgeois ou chef de poste. Il se trouvait dans le commerce des fourrures depuis 1800, époque où il était entré dans la compagnie du Nord-Ouest; puis, ayant été promu, après la Coalition, aux grades de traiteur-en-chef et de facteur-en-chef de la nouvelle corporation, il en avait finalement reçu la direction des districts de la Saskatchewan et d'Athabaska. On le connaissait dans l'Extrême-Ouest comme « le gouverneur », et son territoire s'étendait à l'est jusqu'au fort Cumberland inclusivement.

2. *Ibid.* Le premier ministre protestant qui pénétra chez les Indiens qui fréquentaient le fort Edmonton fut un méthodiste, le Rév. Robert-T. Rundle, qui avait, l'année précédente, quitté l'Angleterre, son pays natal, pour se faire missionnaire chez les sauvages des plaines canadiennes. Il arriva au fort Norway deux mois avant le Rév. James Evans, qui devait inventer le syllabaire cris (Cf. Young, *The Apostle of the North*, p. 132; Londres, 1899; aussi John McLean, *James Evans*, p. 152; Toronto, 1890). L'artiste-auteur P. Kane, avec son infélicité habituelle quand il s'agit de noms propres (par exemple: Thebo pour Thibault; Le Fleck pour Lafèche, etc.), l'appelle M. Rundell, et rapporte le fait qu'il voyagea avec lui en se rendant au fort Edmonton dans l'été de 1846.

L'établissement de Rowand était alors si important que ses employés ne comptaient pas moins de 130 âmes, y compris leurs femmes et leurs enfants (*Wanderings*, p. 365). Le missionnaire protestant résidait alors dans l'enceinte de ce fort.



JOHN ROWAND

Personnellement, Rowand était le type du traître de fourrures, un empereur en miniature, qui possédait à un degré exagéré l'impétuosité du Celte — c'était un Irlandais. Il veillait avec un soin jaloux sur les privilèges de sa corporation, et, bien que de taille plutôt exigüe, il savait se faire respecter des blancs et craindre des sauvages. Mettant à profit les notions superstitieuses de ces derniers, il lui arrivait de leur en imposer par l'exhibition de merveilles comme la soudaine effervescence du sel Seidlitz et les résultats incompréhensibles pour l'esprit indien d'autres mélanges.

Quant aux blancs, ils savaient tous qu'il n'était pas homme à se laisser intimider. Assez souvent même ils avaient à souffrir les effets de sa mauvaise humeur. Il assistait un jour à un grand dîner, où la plupart des convives étaient connus pour leurs sentiments anti-catholiques. Comme on allait boire une santé, l'un d'eux fut assez mal avisé pour entonner un chant dont les paroles étaient insultantes pour le Pape.

C'était plus que le vieux Rowand ne pouvait supporter.

— Je suis catholique, s'écria-t-il hors de lui-même, et je ne souffrirai jamais qu'on insulte en ma présence le chef de ma religion.

Et en un clin d'œil son verre avait volé à la tête du maladroit insulteur ; ce qui porta l'un des hôtes à remarquer que si Rowand ne s'*agenouillait* pas sou-

vent dans une église, il n'en savait pas moins se lever pour son Eglise.

Tel était le gouverneur de l'Extrême-Ouest et, en particulier, le commandant du fort Edmonton en 1841. La population immédiatement sous ses ordres à ce poste, y compris les femmes et les enfants, était d'environ quatre-vingts âmes quand le P. de Smet le visita en 1845. Ce grand missionnaire ambulant décrit ce fort comme un établissement très prospère et la contrée dans laquelle il se trouvait comme un pays de grande abondance.

Rowand a laissé la réputation d'un homme qui brillait plus par son indomptable énergie que par sa mansuétude chrétienne; mais pour De Smet c'était un homme qui « joignait à toutes les aimables qualités d'un parfait gentilhomme celles d'un ami sincère et d'un hôte généreux. Sa bonté et sa tendresse paternelle en font le type du vrai patriarche au sein de sa charmante et nombreuse famille », ajoutait le missionnaire, qui allait jusqu'à dire: « Il est estimé et vénéré par toutes les tribus des environs, et, bien qu'avancé en âge, il est encore d'une activité extraordinaire³. »

3. Extrait d'une lettre du P. de Smet; Fort Jasper, 16 avril 1846. John Rowand était né à Dublin, Irlande, entre 1775 et 1780. Etant encore en bas âge, il passa au Canada, où il entra bientôt après dans la compagnie du Nord-Ouest. En 1804, il était commis au fort des Prairies, ou Edmonton, et à l'époque de la fusion de sa corporation avec la compagnie de la baie d'Hudson (1821), il devint traiteur-en-chef dans le nouveau corps commercial qui en résulta. En 1825, il parvint au grade si estimé de facteur-en-chef. Pendant longtemps il eut la direction de l'immense district de la Saskatchewan avec quartiers généraux à Edmonton, et il mourut subitement dans l'été de 1854 au fort Pitt, où commandait son fils John. Ses ossements furent

Ici De Smet a surtout en vue le père de famille. A tout prendre, nous croyons l'appréciation suivante de son caractère par l'explorateur Th. Simpson un portrait beaucoup plus fidèle, malgré l'erreur initiale sur sa nationalité: « Rowand est un Canadien-anglais, un homme généreux, au cœur chaud, brave comme un lion et vif comme la poudre. Il est à la tête de la Saskatchewan, le district le plus précieux et le plus populeux du pays, et c'est le plus adroit traiteur indien que nous ayons⁴. »

Nous ne croyons pas être loin de la vérité en disant que c'est cet Irlandais typique qui envoya en 1841 un métis du nom de Picher demander un missionnaire à M^{sr} Provencher. Comme personne n'était alors disponible, il fut décidé que M. Thibault, qui savait le cris, se rendrait au fort Edmonton au printemps de l'année suivante. L'accomplissement de cette promesse devait entraîner pour ce missionnaire un voyage de quelque 2,200 milles au travers des grandes prairies de l'Ouest canadien.

En conséquence, M. Thibault quitta la Rivière-Rouge le 20 avril 1842, et arriva le 27 mai au fort Carlton, où il passa plus d'une semaine à instruire, confesser et marier les employés du traiteur local et à baptiser leurs enfants. Le 19 juin, il était à

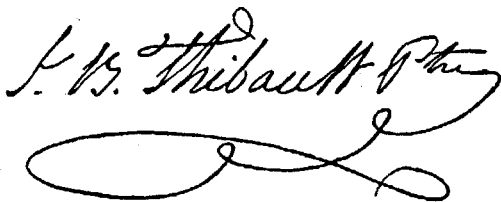
plus tard transportés à Montréal, et enterrés dans le cimetière catholique de cette ville.

La femme de John-H. McTavish, dont nous aurons l'occasion de parler à propos des troubles de la Rivière-Rouge en 1869-70, était la petite-fille du facteur-en-chef Rowand, et celle de l'Hon. James McKay était la fille même de cet officier.

4. *Life and Travels of Thomas Simpson*, p. 82; Londres, 1845.

destination, après un voyage à cheval ou en charrette qui devait apporter le salut à plus d'une pauvre âme.

Avec les commodités que la civilisation a mises à la portée du voyageur moderne, il est difficile de se former une idée exacte des fatigues et des périls inhérents à pareille course. Sans mentionner les dangers dus aux hordes sauvages d'Indiens à l'état naturel, toujours prêts à voler, piller et massacrer, le missionnaire dut maintes fois passer à gué des rivières avec l'eau presque jusqu'au cou, ou en se

A handwritten signature in dark ink, reading "L. B. Thibault" followed by a large, decorative flourish that loops under the name.

Signature de M. Thibault

cramponnant à la crinière de son cheval à la nage. Et puis, comment se figurer l'inexprimable lassitude d'une chevauchée de six mois, sous les rayons d'un soleil ardent, que ne tempérerait d'autre ombre que celle de son cheval, une nourriture monotone et souvent insuffisante, des accidents sans nombre et des difficultés de toutes sortes?

Enfin, en ce qui regardait la marche, le missionnaire n'était guère plus que l'humble serviteur de ceux qu'il devait suivre bon gré mal gré. Aussi se plaint-il de la rapidité extraordinaire de la course.

« C'est », dit-il, « bien déplaisant de voir toujours au grand trot des animaux chargés comme sont les miens... Aussi, mes chevaux n'en peuvent déjà plus. Si on doit continuer de ce train, je suis dans l'impossibilité de continuer ma route⁵ ».

Le trajet était à peine moins pénible quand la selle faisait place à la fameuse et excessivement primitive charrette de la Rivière-Rouge. « J'ai cassé deux essieux et suis prêt à faire mettre le troisième », mande-t-il encore, pour donner une idée des difficultés de la route, dans un pays presque sans aucun chemin tracé, avec des voitures dans la construction desquelles n'entre pas un morceau de fer.

Thibault fut bien reçu au fort Edmonton. Malgré les rapports peu véridiques et les secrètes intrigues du ministre protestant, sa mission chez les Cris eut autant de succès qu'on pouvait l'espérer, étant donné les circonstances et la race à laquelle il s'adressait.

Il reçut même la visite d'une bande de Pieds-Noirs, « les plus méchants sauvages de ces contrées », comme il écrivait à son père⁶. Par l'intermédiaire d'un interprète il leur annonça la bonne nouvelle, et fut écouté avec le plus grand respect. Puis les Indiens lui dirent un solennel adieu à leur manière, c'est-à-dire en lui passant la main sur la tête, les épaules, la poitrine et les bras. Enfin, lui serrant affectueusement la main, ils le quittèrent l'un après

5. Thibault à M. Mayrand, cité par ce dernier dans une lettre à Mgr Provencher, 31 juil. 1843.

6. *Rapport sur les Missions*, etc.; juin 1843, p. 6.

l'autre, mais seulement après avoir déposé à ses pieds les bonnes résolutions qu'ils formaient pour l'avenir.

« Tes paroles sont gravées dans mon cœur ; je veux suivre ton chemin », disait l'un. « Moi, je n'ai pas été un bien méchant homme ; je veux pourtant devenir meilleur », disait un autre, ajoutant qu'il portait le missionnaire dans son cœur parce qu'il avait eu pitié de lui et lui avait enseigné le chemin de la vie. Un troisième était oppressé par un passé plus orageux, ou était peut-être plus scrupuleux. « J'ai eu un mauvais cœur », avouait-il, « j'ai été un méchant homme. J'ai honte devant toi ; mais prends-moi en pitié : je te promets de vivre autrement, maintenant que je t'ai vu et entendu. »

De simples paroles, dira-t-on peut-être. Oui, des paroles ; mais, en quelques cas du moins, des paroles qui étaient les précurseurs d'actions. Dans cette circonstance et autres semblables, Thibault ne faisait que semer, et, bien que la semence évangélique n'ait pas toujours levé, ni pris les développements auxquels on aurait pu s'attendre, on doit se rappeler que, sans ces premières impressions, l'histoire de la valeureuse nation pied-noire aurait pu s'écrire avec beaucoup plus de sang, surtout ce chapitre qui a trait à la suprême épreuve qui l'attendait avec l'invasion de la race blanche.

Dans tous les cas, l'envoyé de Dieu fit une telle impression qu'il ne put s'empêcher d'éprouver de la confusion en voyant les témoignages de respect dont

ils le gratifiaient. Comme preuve qu'ils voulaient au moins mettre à l'essai les pratiques de la vie chrétienne ils demandèrent, et Thibault donna à leur chef, un papier sur lequel étaient marqués les jours de la semaine, afin, dit le missionnaire, « qu'ils puissent connaître le dimanche et le sanctifier ».

M. Thibault se remit alors en route pour la Rivière-Rouge, qu'il atteignit le 20 octobre 1842, après avoir baptisé 353 enfants, béni 20 mariages et admis quatre personnes à la première communion. En plus de ces consolants résultats, il apportait avec lui une pétition au gouverneur, signée par les métis et les Indiens de l'Extrême-Ouest, qui demandaient l'établissement d'une mission au milieu d'eux, en dépit de la décision contraire que cet officier avait précédemment prise.

« Tous les métis et la plupart des sauvages ont abandonné les ministres méthodistes pour écouter le prêtre catholique », annonçait joyeusement M^{gr} Provencher à l'évêque de Québec. « Malgré les mensonges et les calomnies que le fanatisme et la haine ont fait débiter contre lui et la doctrine qu'il venait enseigner, il a réussi à faire triompher la vérité⁷. »

Ce qui assurément ne voulait pas dire que tous les sauvages fussent dès lors catholiques, et qu'il n'y eût plus rien à faire qu'à entretenir la piété chez eux. L'Indien est par nature impressionnable. En face du nouveau et de l'inouï, il se laisse facilement

7. A Mgr de Québec; Saint-Boniface, 2 janvier 1843.

persuader, surtout lorsque l'habit, le genre de vie, l'esprit de prière et surtout le célibat sont là pour lui montrer qu'il se trouve en contact avec le représentant de la Divinité. Mais ces premières impressions sont trop souvent passagères, bien qu'elles aient parfois des effets durables et des plus salutaires.

Dans le cas présent, c'étaient là de trop favorables commencements pour n'en pas profiter. L'année suivante vit donc M. Thibault de nouveau dans le voisinage des montagnes Rocheuses. Il fut alors témoin des excès dont peuvent se rendre coupables des Indiens qui ne sont pas sous l'influence du Roi de la paix. Pendant qu'il se trouvait au fort Pitt, un parti de Pieds-Noirs, qui ne le connaissaient point, attaqua des Cris campés près du fort, pendant la nuit du 15 août 1843. Comme résultat de cette agression, un de ces derniers fut tué d'une flèche après que son cheval eut été frappé d'une balle. Le lendemain, un Pied-Noir ayant été trouvé gravement blessé, il fut immédiatement criblé de balles, puis scalpé. Enfin on lui coupa les mains, les pieds, les bras et les jambes, qu'on attacha comme des trophées au cou des chevaux, ou qu'on suspendit à de longues perches autour desquelles on dansa jour et nuit.

Alors une soixantaine de Cris partirent pour une campagne de représailles, et revinrent quelque temps après avec une centaine de chevaux capturés aux Pieds-Noirs. De commun avec l'ennemi, ils avaient perdu un homme dans l'échauffourée qui était résul-

tée de leur rencontre avec les Pieds-Noirs. Dans une autre partie de la même région, vingt de ces derniers avaient également été massacrés par des Assiniboines auxquels ils avaient volé des chevaux.

Telles étaient les manières du « noble Peau-Rouge » avant sa conversion au christianisme.

M. Thibault était par nature timide et retiré. Sans peur et sans reproches avec les sauvages, il se sentait mal à l'aise au foyer des blancs de la compagnie de la baie d'Hudson⁸. C'est peut-être cette particularité qui le porta à fonder la mission qu'avaient demandée les gens de l'Extrême-Ouest, non pas au fort Edmonton, comme l'eut sans doute voulu le gouverneur Rowand, mais sur un lac 45 milles à l'ouest de ce poste, qui portait originairement le nom de l'ennemi de tout bien et qui fut dès lors dédié à sainte Anne, sous le vocable de laquelle il est encore connu. Cette mission servit quelque temps de centre d'où le prêtre rayonnait pour évangéliser les tribus des environs.

Sa fondation réelle date de 1844.

Pendant que ces excursions apostoliques remuaient les cœurs des sauvages de l'Extrême-Ouest, M^{sr} Provencher remplissait fidèlement les fonctions plus monotones de curé à Saint-Boniface, aidé souvent de M. Mayrand, qui veillait en même temps sur les intérêts spirituels des habitants de

8. "Cet homme est trop timide; il n'aime pas à demeurer dans les forts, parce qu'il est gêné avec les bourgeois ou les commis", écrivait-il à ce propos (Saint-Boniface, 6 juil. 1844).

Saint-François-Xavier; M. Belcourt courait de l'une à l'autre de ses trois missions indiennes, et M. Darveau, tout en assistant ce dernier, prenait un soin particulier des sauvages qui fréquentaient le lac Winnipegosis et la Saskatchewan inférieure.

CHAPITRE XI

MÉTIS ET BOISSON

1843-1844

En mars 1843, la population de la colonie de la Rivière-Rouge était de 5,143 âmes. Sur ce nombre il y avait 2,798 catholiques et 2,345 protestants. Cette population se répartissait en 870 familles, dont 571 étaient métisses ou indiennes et 152 canadiennes-françaises; 61 étaient originaires des îles Orkney (Ecosse), 49 de l'Ecosse proprement dite et 22 d'Angleterre. La Suisse, le pays de Galles, l'Italie, la Norvège, le Danemark et l'Allemagne étaient autant de contrées qui y avaient envoyé deux familles chacune, tandis que la Pologne et les Etats-Unis y étaient représentés par une.

Comme on le voit, la masse — nous dirons presque la totalité — des catholiques alors dans l'Assiniboia étaient des Canadiens-français et des métis partiellement de même descendance. Etant donné le nombre et l'importance des derniers, un mot sur leurs mœurs et coutumes ne sera pas hors de place ici.

Les métis français étaient, ou bien les rejetons de Canadiens-français par des mères indiennes, ou bien issus de parents métis comme eux. C'étaient

généralement de beaux hommes, grands, robustes et bien taillés, tandis que leurs femmes avaient le plus souvent des traits réguliers, des yeux et des cheveux d'un noir d'ébène, et étaient remarquables autant par leur modestie que par leurs manières engageantes.

Celles-ci se drapaient uniformément dans les plis d'un châle jeté sur la robe, lequel leur servait en même temps de coiffure ou capulet. Les habits de leurs maris étaient le plus souvent de laine, quelquefois taillés dans une couverture. Une ceinture de même matière, mais de couleur voyante, retenait en été leur pantalon, quelquefois garni de franges à la couture. Cette ceinture était en hiver passée pardessus la veste, ou chemisette. Des mocassins sauvages complétaient en toute saison leur costume, auquel on ajoutait pendant les temps froids des guêtres, ou mitasses, retenues à la jambe au moyen de jarretières ornées selon le goût de l'individu.

Le teint chez l'un et l'autre sexe variait entre un brun sale et la couleur des Français ou à peu près. C'était un peuple naturellement jovial, ennemi des soucis et partisan du plaisir, qui ne trouvait guère de charme dans la vie sédentaire du fermier, et se sentait toujours mieux au grand air qu'à la maison.

Les maisonnettes de ces grands enfants étaient échelonnées le long des principaux cours d'eau, où chaque père de famille possédait une terre très étroite (généralement de dix chaînes seulement de

large), mais se prolongeant deux milles en arrière¹.

Ils logeaient dans des chaumières en troncs d'arbre, quelquefois blanchies à la chaux, couvertes d'un toit de terre, et ne contenant d'ordinaire qu'un appartement. Un côté de cette unique pièce était partiellement occupé par un large foyer, tandis que, le long des autres, se dressaient un grand lit à rideaux pour les parents et des couchettes ouvertes pour les nombreux enfants, une table plus ou moins solide et un coffre ou une malle pour les effets de la famille.

A côté, ou bien tout autour, de l'humble logis, se trouvait une clôture de facture primitive, qui renfermait le petit champ de pommes de terre ou de grain. A de rares exceptions près, on préférait la culture de l'orge et de l'avoine à celle du blé, pour lequel il n'y avait point de marché et qu'on pouvait toujours se procurer des colons écossais et autres fermiers de la colonie, tandis qu'on avait constamment besoin pour ses chevaux des deux espèces de céréales susmentionnées.

Mais les métis français n'étaient chez eux qu'une partie de l'année. On pouvait les diviser en chasseurs — la classe de beaucoup la plus nombreuse — en pêcheurs, et en ouvriers ou hommes de peine.

Ces derniers étaient d'habitude des guides dont

1. Ces terres n'avaient point une largeur uniforme. Quelques-unes n'avaient que six chaînes de large; d'autres en avaient douze, et certaines en avaient jusqu'à dix-huit. Au bout de ces terres les métis possédaient en outre deux milles de terres à foin de la même largeur que leur ferme. Une chaîne est l'équivalent de 66 pieds anglais.

les services étaient très recherchés à certaines saisons de l'année, et qui jouissaient en tous temps de l'estime des voyageurs, vu que la faculté d'observation qu'ils tenaient de leurs mères ainsi que la déférence et la patience dans les accidents que leurs pères leur avaient sans doute léguées, étaient merveilleusement développées chez la plupart d'entre eux. Une fois qu'il avait passé par un endroit, un métis se rappelait le moindre détail topographique, et se perdre en route était pour lui chose à peu près inouïe, malgré la monotonie presque constante de la prairie.

Pourtant, comme il y a des exceptions partout, même dans les sociétés les mieux douées, il arrivait parfois que l'inconstance, que certains guides devaient à leur sang indien, les portait à se montrer infidèles vis-à-vis de leurs maîtres, surtout lorsque ceux-ci étaient trop exigeants ou soupçonneux.

Quant à ceux qui s'occupaient de la pêche, c'étaient presque toujours les plus pauvres, parce que les plus paresseux, et, physiquement parlant, les plus chétifs des métis. Ils menaient sur le bord des lacs une vie indolente et satisfaite de la maigre pitance que leur rapportaient journallement leurs filets.

Mais la plupart des métis français étaient des chasseurs de bison. Avec la fonte des neiges, l'assèchement du sol et la réapparition de l'herbe verte, l'instinct indien, et partant nomade, qui était en eux s'affirmait de nouveau, et il fallait qu'ils reprissent

leurs ébats sur la prairie. Pourtant, même lorsqu'ils se conformaient aux exigences de cet instinct, ils tenaient à mettre une différence entre eux et leurs cousins sauvages. Ils usaient alors de quelque accessoire de la vie civilisée telle qu'on la connaissait dans l'Ouest. D'où la légendaire charrette de la Rivière-Rouge, véhicule sans ressorts, sans peinture, ni une seule pointe dans toute sa composition. Elle servait aux femmes et aux enfants qui ne pouvaient facilement faire à pieds le long trajet de la colonie au rendez-vous des buffles. On y transportait également les affaires du ménage, attirail de cuisine, tentes et couvertures pour la nuit, etc. En outre, les dépouilles plus ou moins opimes de la chasse y prenaient place quand on était sur son retour.

Des centaines de ces charrettes se frayaient annuellement un chemin, criant et cahotant², au travers de la verte savane, et se rendaient à Pembina, puis aux retraites des troupeaux de bœufs sauvages.

Des lois tacites, mais strictement observées, parmi lesquelles nous citerons la prohibition du travail le dimanche ainsi que de toute chasse privée, gouvernaient alors les opérations de la troupe ambulante, sous l'autorité de capitaines et de soldats régulièrement choisis et religieusement obéis.

2. On rapporte que les métis, en grands enfants qu'ils étaient, s'arrangeaient souvent pour ne point graisser les essieux de leurs charrettes assez longtemps avant leur retour à la Rivière-Rouge, et jouissaient alors de l'affreuse cacophonie qui en résultait. C'était leur signal pour annoncer leur arrivée, et ceux qui l'ont entendu s'accordent à dire que, considéré comme instrument de torture pour l'oreille humaine, il n'y a point de sirène de vaisseau qui en approche.

Le temps de la chasse était pour le métis une période pleine de vie et d'émouvantes aventures. Une fois que la bande de plusieurs centaines de chasseurs était parvenue dans le voisinage des buffles, un éclaireur prenait les devants pour s'assurer de la position exacte et de la condition du troupeau errant. Aussitôt qu'il l'avait aperçu, le métis exécutait avec sa monture un mouvement rotatoire dont le sens était compris de tous. Immédiatement, sur l'ordre du capitaine, un crieur public parcourait les rangs, faisait arrêter toutes les charrettes et ordonnait un assaut général contre les animaux qui broutaient paisiblement la prairie sans se douter du danger qui les menaçait.

Chaque adulte montait alors son meilleur coursier et fondait sur les buffles qui, après un premier moment de surprise, s'enfuyaient majestueusement comme un escadron qui fait la manœuvre, puis se dispersaient dans toutes les directions.

La terre tremblait alors sous les coups redoublés de milliers de sabots, mais le cœur du métis bondissait de joie. Le chasseur courait furieusement, se précipitait à droite, revenait à gauche, tirait dans le tas, ou bien visait les plus belles pièces, s'attaquant aux vaches les plus grasses — et il était heureux. Car, malgré qu'il le fit au cours d'une chasse si mouvementée, la précision de son tir était telle qu'à peu près tous ses coups portaient.

Les métis gardaient généralement leurs balles dans la bouche. Au plus fort de la mêlée, ils les lais-

saient tomber dans le canon de leur fusil, et s'en servaient sans prendre le temps de les assujettir par l'addition de bourre. Dans le but de prévenir toute contestation relativement à l'identité du chasseur qui avait fait mordre la poussière à un animal, ces balles étaient souvent marquées de quelque signe conventionnel.

Cet exercice était aussi dangereux qu'excitant. Un homme pouvait, dans l'espèce d'ivresse qui s'emparaient de lui, être désarçonné, jeté à bas par son cheval épouvanté et piétiné par la bande épeurée, ou même encorné par quelque taureau furieux. Pour cette raison, et aussi dans le but de tenir les métis dans les voies de la morale et de la modération chrétiennes, un prêtre les accompagnait le plus souvent. Pourtant, telle était la dextérité des enfants de la plaine, que des accidents sérieux étaient bien rares.

Trop souvent l'instinct du carnage, qui est irrésistible chez toutes les races aborigènes, était la cause de boucheries sans raison et d'un gaspillage dont on eût plus tard à se repentir amèrement³. De fait, on parle encore de cas où les animaux furent massacrés uniquement en vue de se procurer leurs langues. Plus généralement pourtant, à peu près toutes les parties charnues servaient un but économique. Ce qui n'était pas consommé sur place était converti en viande sèche ou en pemmican. Dans l'un et l'autre cas, la viande était tailladée en tranches

3. Nos lecteurs savent qu'on peut aujourd'hui considérer le bison américain comme éteint.

longues et très minces que les femmes faisaient sécher avant de la transporter à la Rivière-Rouge. Une charrette donnait place à la viande ainsi préparée de huit bisons.

Ce que nous venons de dire s'applique à la grande chasse du printemps. Une expédition analogue avait lieu en automne, juste avant, ou même pendant, les premières semaines de neige, alors que la température s'était tellement abaissée que la viande pouvait se conserver par la congélation au lieu de la dessiccation.

A cause des bandes vagabondes d'Indiens hostiles qui infestaient la prairie, la sûreté personnelle était alors assez précaire. Aussi, soit qu'ils se rendissent à la chasse, ou qu'ils entreprissent tout autre voyage de quelque importance, les métis allaient toujours en groupes bien armés s'ils étaient accompagnés de leurs familles.

La longue file de charrettes se mettait en branle de très bonne heure chaque matin, pour ne s'arrêter que lorsque les chevaux ou les bœufs paraissaient fatigués. On faisait alors halte pour le déjeuner, après quoi la bruyante procession se déroulait de nouveau sur la prairie jusqu'à l'heure du dîner. Après le coucher du soleil, toutes les charrettes étaient rangées en forme de cercle, dans lequel les voyageurs campaient autour d'un feu qui brûlait au milieu.

A défaut de bois, on se servait pour les mêmes fins de la bouse de buffle desséchée, qu'on trouvait

partout. Des tentes, ou l'abri des charrettes, accommodaient pour la nuit les enfants de la plaine, et l'on faisait bon quart pour prévenir une surprise par les sauvages ennemis qui rôdaient partout.

D'habitude, les rivières étaient traversées à gué. En cas de trop grande profondeur, on avait recours à des radeaux sur lesquels on passait le bagage et ceux, ou plutôt celles, qui ne pouvaient nager — un métis ne se serait pas cru un homme s'il n'eût été expert sous ce rapport. Une corde attachée à une extrémité de cette primitive embarcation servait à l'amener de l'autre côté, et une autre fixée au bout opposé la faisait revenir à son point de départ, où elle recevait une nouvelle charge.

De retour sur sa ferme en miniature, le métis faisait du foin pour ses chevaux et ses bœufs; puis il s'occupait à moissonner ce qu'une indulgente Providence lui avait fait croître et mûrir, bien qu'il n'y eût lui-même consacré qu'un minimum de travail. Alors, tout en employant un peu de son temps à quelques menus travaux et de petites corvées occasionnées par des besoins transitoires, il passait la plupart des longs mois d'hiver à se récréer, manger, boire et dormir. L'hiver était la saison par excellence pour les visites: pendant l'hiver on courtisait — en présence de toute la famille, à laquelle l'étiquette interdisait de rien voir, ou qui était supposée fermer les yeux. Pendant l'hiver aussi l'on se mariait et l'on dansait.

Les métis étaient d'une générosité et d'une hos-

pitalité proverbiales. C'était l'une de leurs maximes qu'« on ne peut manger devant quelqu'un sans partager sa nourriture avec lui, alors même qu'on n'eût qu'une bouchée ». Les pauvres, ou les moins laborieux, étaient donc toujours sûrs d'un repas, et, comme conséquence naturelle, peu d'entre eux pouvaient devenir riches.

Quant à la danse, ils y étaient passionnément attachés. De pétillants jeunes gens, de gentilles fillettes plus ou moins minaudières, et même des couples qui avaient depuis longtemps passé le midi de la vie y consacraient des nuits entières, et semblaient parfaitement enivrés par la cadence du mouvement et le grincement du violon.

Une autre sorte d'ivresse, celle-là de caractère beaucoup trop littéral, défigurait assez souvent ces parties de plaisir. L'appétit pour les boissons fortes était alors tout aussi prononcé qu'il l'est aujourd'hui parmi les métis. Heureusement pour le bien-être moral et physique, ils avaient autrefois moins d'occasions de le satisfaire.

Ces occasions existaient pourtant; et, à l'époque où nous en sommes rendus, il y avait même dans la colonie comme une recrudescence des désordres qu'elles entraînent toujours avec elles. Plusieurs blancs sans principes connaissant cette passion insatiable, générale chez les Indiens et trop commune même chez les métis et Canadiens, ne se faisaient aucun scrupule de distiller de l'alcool, dont ils se servaient trop souvent pour faire concourir sau-

vages et autres à l'exécution de leurs desseins. D'où le décret du Conseil d'Assiniboia (8 juin 1840) que nous avons déjà mentionné en parlant de M. Belcourt. Cette mesure défendait de donner ou de vendre même de la bière aux aborigènes. L'année suivante (25 juin), le même corps législatif prohibait la distillation privée des spiritueux.

Et pourtant le mal s'obstinait à ne point disparaître.

Il fut donc résolu d'appeler, dans un mémoire signé par les évêques de Québec, Montréal, Kingston et Toronto, l'attention des directeurs de la compagnie de la baie d'Hudson à Londres sur l'effet pernicieux que l'usage des boissons enivrantes avait sur les Indiens, et de demander aux autorités supérieures de prendre les mesures qui paraîtraient les plus efficaces pour enrayer les effets du fléau.

A Londres, on feignit de croire à de l'exagération. Mais il est permis de supposer que, malgré ce que firent les potentats du commerce indien pour sauvegarder les apparences et protéger la réputation de leurs agents au Canada occidental, ceux-ci n'en reçurent pas moins des avis secrets qui les engageaient à se montrer plus circonspects sous ce rapport.

A la Rivière-Rouge, probablement sur l'initiative des autorités religieuses elles-mêmes, une pétition datée du 17 juin 1843, et signée de plusieurs métis, à la tête desquels nous voyons un Michel Genton, dit Dauphiné, ainsi qu'un François Bennean (*sic* dans

la copie des procès-verbaux du Conseil), à Ottawa, évidemment F. Bruneau, l'ex-collégien de Provencher, demandait que, puisqu'on ne pouvait trouver d'autre moyen d'arrêter la fabrication illicite des spiritueux dans la colonie, l'on établît une distillerie publique, dont les opérations seraient protégées par des restrictions convenables.

Cette mesure fut adoptée par le Conseil deux ans plus tard ⁴.

En attendant, comme il était évident que, dans un pays si vaste, où la population était si clairsemée, l'influence de la religion pourrait seule extirper le mal, M^{sr} Provencher chargea ses prêtres de ne laisser passer aucune occasion de fulminer contre l'intempérance. Aussi voyons-nous bientôt après le zélé prélat noter le fait que « M. Mayrand a profité de ce temps d'affliction pour crier contre l'ivrognerie à laquelle, malgré cela, plusieurs se livraient. Il a expliqué la tempérance [totale] et y a engagé un bon nombre, ne leur demandant que jusqu'au printemps pour l'essayer ».

Ceci était écrit le 19 avril 1844 ⁵.

M. Darveau n'était pas moins actif dans le même sens. « M. Darveau me dit qu'il a aussi prêché la tempérance », mande le prélat, « et que presque tout le monde a donné son nom ⁶. » En même temps, il porte aux nues le dévouement de ce missionnaire.

4. 16 juin 1845.

5. De l'Hôtel-Dieu de Montréal.

6. *Ibid.*

Dans une autre lettre écrite un peu plus tard, Provencher décrit l'état pitoyable sous ce rapport des Indiens qui l'entourent. Puis, en venant à ses propres efforts, pour améliorer la situation, il écrit ce qui suit : « Ici les sauvages sont perdus par le whiskey et la bière que chacun fait. Tout cela se fait du côté des protestants ; un ou deux catholiques à gros grains font de la bière, mais, je crois, point de whiskey. D'autres y ont renoncé et embrassé la tempérance que j'ai établie dans le courant de l'hiver. J'ai enrôlé une grande partie des ivrognes. Il faut la tempérance ici, ou ne s'attendre qu'à un ministère stérile⁷. »

C'est toujours de l'abstinence complète de toute boisson alcoolique que parle l'évêque de Juliopolis.

« M. Mayrand est toujours faible », ajoute-t-il, comme pour donner à entendre qu'on ne peut raisonnablement attendre beaucoup de lui. Quant à M. Darveau, « il a fait du bien partout où il a pénétré », assure-t-il.

Pauvre M. Darveau ! L'heure allait bientôt sonner où il ne pourrait plus faire d'autre bien que celui qui résulterait du souvenir de son dévouement et de ses vertus apostoliques. L'été de 1844, M^{sr} Signay qui, le 13 juillet de cette année, avait été nommé archevêque de Québec, fut attéré à la réception d'une lettre dans laquelle le prélat missionnaire lui disait :

« On est venu du fond du lac Manitoba m'annon-

7. Saint-Boniface, 20 juin 1845.

cer que M. Darveau étoit noyé, ainsi que les deux hommes qu'il avait avec lui. Il étoit parti d'ici depuis le mois de mars, afin d'avoir du temps à donner à l'instruction des sauvages de la baie des Canards et se rendre ensuite, après le départ des glaces, au Pas, mission qu'il avait ouverte l'année dernière. J'ai appris qu'il étoit parti du lac des Canards le soir, et avoit campé à une petite distance. Il est probable qu'il a péri en partant le lendemain, parce qu'on a trouvé son canot, ses autres effets et son corps, ainsi que celui de Jean-Baptiste Boyer, métis de la prairie du Cheval-Blanc, à peu de distance de son campement.

« Ce sont les sauvages qui ont trouvé le tout.

« Ils ont laissé les corps sur la grève, apporté à la baie des Canards (à la maison ou à la chapelle) une partie des effets, et sont ensuite venus avertir des métis qui faisaient du sel en-deçà de la chapelle. Deux hommes partirent aussitôt pour aller enterrer les corps, peut-être sur le lieu, peut-être à la chapelle. Un sauvage qui étoit aussi avec lui n'avoit pas été trouvé alors⁸. »

Tel fut le premier rapport qui circula sur ce triste événement.

C'est le seul qui fut longtemps connu des blancs, bien que peu après les Indiens aient soupçonné quelque manœuvre criminelle relativement à cette mort mystérieuse, et que peu à peu la vérité se soit fait

8. Provencher, 29 juillet 1844.

jour dans un cercle restreint d'indigènes. Nous sommes aujourd'hui en position de fournir au lecteur un exposé authentique de la fin prématurée de M. Darveau, qu'on attribuait jusque-là à un accident de canot⁹.

9. Et pour cela nous devons remercier entre autres le R. P. J.-C. Camper, O. M. I., un vieux missionnaire chez les Sauteux, qui a connu personnellement plusieurs des Indiens impliqués dans la tragédie. Il parle leur langue aussi bien qu'eux et ils ne peuvent rien lui cacher. On remarquera que son récit tel, ou à peu près, que nous le donnons, cadre parfaitement avec l'allusion à ce tragique événement et à ceux qui en furent moralement responsables qui se lit dans le *Rainbow in the North*, ouvrage que ce père n'a jamais vu, pas plus qu'il ne connaît la lettre de Darveau que nous avons aussi retrouvée.

CHAPITRE XII

MORT DE DARVEAU ET ARRIVÉE DES SŒURS

1843-1844

Tout d'abord, pour faire toucher du doigt le bien fondé de la remarque de M^{sr} Provencher que M. Darveau était un homme plein de zèle et d'activité, qui « craignoit peu les privations auxquelles est exposé un missionnaire¹ », il nous suffit de mentionner un incident de sa vie dans le Nord-Ouest. Le jour de la Saint-Patrice, 17 mars 1843, il était parti de Saint-Boniface pour la baie des Canards, sur le lac Winnipegosis. Lorsqu'il eut atteint cette immense nappe d'eau, qui dormait alors sous sa pesante couverture de glace, il laissa en arrière l'homme qui avait charge de son traîneau, pour se diriger à la hâte vers l'habitation d'un certain Pierre Chartrand qu'il connaissait déjà.

Peu après, une terrible tempête de neige, une effroyable poudrerie, comme on dit au Canada, s'éleva, apparemment de tous les points de l'horizon. Dans l'impossibilité de rien voir, le voyageur fut en quelques instants désorienté, et se mit à errer à l'aventure, aveuglé par la neige fine qui tom-

1. A Mgr Signay, 29 juil. 1844.

bait en tourbillonnant sous l'étreinte d'un vent violent.

Quand son compagnon arriva chez Chartrand, celui-ci apprit avec stupéfaction ce qui était arrivé. Il partit aussitôt à la recherche de l'imprudent voyageur, se demandant anxieusement s'il le trouverait mort ou vivant.

Et voilà que, après mainte allée et venue, le Canadien tomba soudain sur M. Darveau, qui avait passé deux nuits et un jour sans feu ni le moindre morceau à se mettre sous la dent, et au sein d'une tourmente à rendre fou, sinon à donner la mort. Le missionnaire ne perdit pas une minute à faire le récit de ses aventures, ou même à simplement dire un mot des souffrances qu'il venait d'endurer.

— Avez-vous quelque chose à manger? J'ai faim; telles furent les paroles dont il salua Chartrand.

On aurait dit qu'il ne voyait rien qui fut digne de mention dans le fait qu'il venait de lutter avec la mort et qu'il avait triomphé là où tant d'autres succombent. Dans une lettre qu'il écrivit ensuite sur ce voyage et un autre qui s'ensuivit pour lui, il n'eut pas la moindre allusion à son aventure, et se contenta de dire en passant qu'il avait beaucoup souffert au cours de cette tournée de 80 ou 90 lieues.

Arrivé à la baie des Canards, il s'employa à l'instruction de ceux des Indiens qui consentirent à l'écouter, et pendant l'été il fit quelques excursions le long du rivage du lac en quête d'âmes à convertir.

Le Pas, situé un peu en-dessous de la jonction de

la rivière Carotte avec la Saskatchewan, avait été, sous le régime français, un poste de traite d'une certaine importance. Alors, et quelque temps après, la branche septentrionale de la Saskatchewan était connue sous ce nom (rivière du Pas), que lui avait donné le chevalier de Lavérendrye, en l'honneur de sa mère, Marie-Anne Dandonneau du Sablé de l'Isle du Pas. La localité qui garda seule ce dernier vocable avait déjà reçu la visite du prêtre catholique depuis l'établissement de l'Eglise à la Rivière-Rouge, notamment celle de MM. Blanchet et Demers dans l'été de 1838.

Le R. P. Petitot prétend, mais à tort, que « du temps de La Vérandrye, les Pères de la compagnie de Jésus avaient établi une mission au fort Du Pas. Après le traité de Paris, en 1763, ils évacuèrent leur établissement et se retirèrent à la suite des Français, en ayant soin d'enfouir sous terre le matériel du culte renfermé dans des coffres ² ».

Cet auteur ajoute : « On n'a pas retrouvé ce trésor ». On ne le retrouvera jamais, car l'histoire entière est apocryphe. Nous n'avons absolument aucune preuve que les premiers Jésuites se soient jamais établis dans l'Ouest ailleurs qu'aux forts Saint-Charles et la Reine. Nous sommes même en position d'affirmer que, non seulement ils ne se fixèrent point dans d'autres localités, mais qu'ils ne sortirent de ces deux postes que pour retourner dans l'Est, ce qu'ils firent avant la Cession.

2. *En route pour la Mer Glaciale*, p. 240.

Quoi qu'il en soit, M. Darveau apprit que les anglicans avaient l'intention d'envoyer un ministre au Pas. Plein de zèle pour la propagation de la vraie foi, il se décida à aller voir lui-même s'il n'était pas possible de prévenir le ministre. Un an ou deux auparavant, un Indien que l'on connaissait sous le nom d'Henry Budd, s'était établi à cette place et y remplissait les fonctions de maître d'école et de catéchiste sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre³. Etant donné ce qui devait arriver, nous laissons au lecteur à décider jusqu'à quel point il était judicieux de mettre un pur sauvage comme missionnaire chez des Indiens tels que ceux qui fréquentaient le lac Winnipegosis.

En se rendant au Pas, Darveau eut l'occasion de s'arrêter à un campement indigène, et l'un des deux hommes qu'il avait engagés et payés pour l'accompagner durant tout le voyage refusa d'aller plus loin. Il demanda même au missionnaire des provisions qui, après la perte pécuniaire qu'entraînait pour celui-ci son peu de fidélité, ne purent lui être accordées. Là-dessus, cet individu, un Muskégon appelé Chètakonn, murmura des paroles de mécontentement et s'en alla. De son côté, le prêtre trouva un autre homme et continua son voyage, arrivant au Pas le 28 août 1843.

Il passa cinq semaines dans cette localité, en proie aux persécutions mesquines et aux menaces de ceux

3. Ce sauvage avait été élevé à la Rivière-Rouge par le Rév. M. West, qui dit l'avoir baptisé au mois de juin 1823 (*Journal*, p. 96).

des naturels qui prenaient le parti du catéchiste protestant. Même l'impassible Darveau, qui n'avait pas cru devoir dire un mot de ses souffrances physiques au sein de la tourmente sur le lac Winnipegosis, ne peut s'empêcher d'insister sur les manœuvres déloyales dont lui et ses néophytes furent les victimes au Pas. Il en écrit ce qui suit :

« L'enfer a employé ici toutes ses ruses d'abord pour me chasser, et ensuite pour rendre inutiles tous mes efforts. On est venu m'avertir, pour m'intimider sans doute, que l'on allait me chasser si je ne m'en allais pas. Quand on me vit déterminé à

A handwritten signature in dark ink, reading "M. Darveau, Ptre". The script is cursive and elegant, with the "Ptre" part being more stylized and written in a smaller, more compact form.

Signature de M. Darveau

rester jusqu'à ce qu'on me traînât pieds et poings liés hors de la mission⁴, les cadeaux ont été prodigués aux sauvages et à leurs femmes, et les promesses encore plus : on venait chercher les jeunes gens au catéchisme pour qu'ils vinssent à l'école. Mes deux serviteurs ont eu leur part de l'orage...

« Dès qu'un sauvage arrivait, il se voyait entouré de protestants qui ne le laissaient tranquille que quand il avait consenti à aller au prêche, fait par un sauvage... Une jeune femme suivait régulièrement mes

4. Où il demeurerait chez un vieux métis de Michillimakinac nommé Constant.

instructions : on la menaça de la faire répudier par son mari, alors absent. . . Pour rendre les catholiques odieux, on leur a donné le nom de *Windigo*, être fantastique dont le nom seul fait trembler les enfants et fait fuir les grandes personnes⁵. »

Le prêtre catholique fut représenté comme un être affreux qui portait la mort dans ses flancs, et chacun fut averti de n'avoir rien à faire avec lui.

« Parmi mes auditeurs », dit encore M. Darveau, « se trouvait un vieillard qui redoutait tellement la prière qu'il n'osait même regarder l'échelle chronologique⁶, fruit du zèle de M. Blanchet. « Je crains, » disait-il, la puissance magique de ce morceau de « papier⁷. »

Là-dessus l'innocent M. Darveau s'écrie : « Etrange erreur, dont il est permis de demander comment elle a pu pénétrer dans ces pays lointains ! »

Le lecteur sera peut-être moins disposé à se le demander.

Néanmoins, le séjour du missionnaire catholique

5. Saint-François-Xavier, 7 déc. 1843 (Cf. *Rapport*, juil. 1845, p. 92). Un *windigo* est, aux yeux des Indiens de race algonquine, une personne possédée d'un mauvais esprit, un démoniaque, un cannibale, ou les deux combinés, qu'ils ont coutume de tuer à la première occasion. Il n'y a pas longtemps qu'un meurtre de ce genre arriva au nord d'Edmonton, et celui qui s'en rendit coupable se croyait parfaitement autorisé à le commettre. Le lecteur le plus borné devinera sans peine qui, dans le cas présent, inventait pareilles histoires à propos du prêtre catholique et qui fut en réalité responsable de la persécution à laquelle il fut soumis. A moins d'être poussé par un fanatique, les Indiens se borneront à laisser froidement seul un missionnaire dont le ministère ne leur va pas.

6. Espèce de table chronologique illustrée dont il sera fait plus ample mention dans notre dernière partie.

7. *Rapport*, juillet 1845, p. 91.

au Pas ne fut point sans bons résultats. Un noyau d'adhérents fidèles, d'autant plus sincères dans leurs bonnes dispositions qu'ils n'avaient aucun avantage matériel à espérer du prêtre, restaient au milieu des prosélytes du protestantisme, et lui avaient juré une fidélité constante pourvu qu'il revint chez eux. Darveau les quitta le 7 octobre 1843, leur promettant de revenir le printemps suivant fonder un établissement permanent au Pas.

Voici les lignes que le petit volume *The Rainbow in the North*⁸, publié en 1854 par les soins de la Church Missionary Society, de Londres, consacre au passage du missionnaire catholique au Pas : « M. Budd avait eu une grande épreuve pendant l'été de 1843 : c'était l'arrivée d'un prêtre romain⁹, qui était venu avec l'intention non déguisée d'attirer le monde à lui. Il planta une grande croix de bois, marqua l'emplacement de sa future maison, et, après avoir baptisé une vingtaine de *païens*¹⁰, retourna à la Rivière-Rouge, déterminé à revenir établir sa demeure permanente au printemps¹¹. »

Fidèle à sa promesse, M. Darveau partit en effet pour le Pas au commencement de juin 1844. Il avait pour compagnons un métis du nom de Jean-Baptiste Boyer et un petit garçon de la tribu des Muskégons.

8. "*L'Arc-en-ciel dans le Nord*."

9. L'expression *Romish* dont se sert l'auteur contient un sens dépréciatif impossible à rendre en français.

10. Une fausseté. Bien que, règle générale, il ne donne pas le nombre de ses baptêmes, ou la localité du baptisé, Darveau mentionne au moins cinq de ces derniers qui appartenaient au Pas.

11. *Op. cit.*, p. 154.

Non loin de la baie des Canards, leur point de départ, le prêtre et ses gens campèrent à un certain point du rivage où ils furent bientôt rejoints par quelques Muskégons, entre autres Chètakonn, le serviteur infidèle de l'année précédente. Pendant la soirée, le missionnaire essaya de leur parler religion; mais Chètakonn prit à part un autre vieillard appelé Tchimékatis, auquel il représenta que le prêtre était la cause de l'épidémie qui avait peu de temps auparavant décimé la tribu.

— Il faut donc, insista-t-il, en finir avec lui avant qu'il n'ait perverti les Indiens du Pas à sa manière de prier, et ne les ait par là mis en danger d'essuyer une autre attaque du même fléau.

Les exhortations du missionnaire relativement à la nécessité d'embrasser la vraie foi ne firent qu'accentuer l'aigreur des deux sauvages à son égard. Elles décidèrent sans doute de son sort.

Et, de peur que leur crime ne fut rapporté aux blancs, ils se virent dans la nécessité de se défaire d'abord de son compagnon métis, que l'un des deux vieillards tua d'un coup de fusil. L'autre tira alors sur le prêtre; mais telle était son agitation à la pensée des conséquences de son acte qu'il le manqua.

Les armes des deux meurtriers se trouvaient donc déchargées. Appréhendant que l'objet de leur haine ne vint à s'échapper pendant qu'ils les rechargaient, ils pressèrent vivement un troisième sauvage, nommé Vizéna, le beau-fils de Tchimékatis, qui revenait justement d'une petite tournée de chasse

aux lièvres aux alentours du campement, de tuer le prêtre.

— Tire dessus; fusille-le vite! cria Tchimékatis.

Mais Vizéna ne se croyait point de taille à tuer un prêtre, surtout lorsque celui-ci ne lui avait rien fait et alors qu'il n'avait point été monté contre lui par les stupides accusations de Chètakonn. Son beau-père insista donc :

— Tue-le, te dis-je, ou bien il va nous tuer lui-même ¹².

Avec répugnance Vizéna tira le coup fatal et M. Darveau tomba mort près de son canot.

Les trois mécréants épargnèrent le petit Muskégon, parce qu'il était l'un des leurs; mais ils lui défendirent sous les peines les plus graves de jamais souffler mot de ce qui était arrivé. Comme, plus tard, il lui arrivait, en cas de contradiction, de menacer de tout révéler, l'un des meurtriers le prit un jour avec lui à la chasse et il ne fut jamais plus revu.

Les corps furent laissés sur la grève, où ils restèrent plusieurs jours. Quand on les trouva, ils étaient dans un état de décomposition trop avancé pour qu'on put les examiner. Un ours, dont les pistes étaient bien visibles, avait traîné le corps de M. Darveau et en avait partiellement mangé une jambe.

Pendant ce temps on faisait courir le bruit que le prêtre et ses compagnons s'étaient noyés, bien que le lac eut été d'un calme peu ordinaire quand ils

12. L'Indien fait probablement allusion ici à la puissance magique qu'il prête au missionnaire catholique.

s'étaient embarqués à la baie des Canards. Darveau était connu pour son intrépidité, sinon son imprudence, sur l'eau. Ceux-là crurent donc la rumeur sans trop de peine qui n'étaient point au courant des chuchottements qui, aux feux de bivouac indiens, faisaient secrètement passer aux oreilles une tout autre version de l'affaire.

L'iniquité était consommée. Le *Windigo* du catéchiste protestant avait eu le sort auquel tous ses semblables doivent s'attendre dans la société indienne. Du même coup, l'Eglise de Saint-Boniface perdait un de ses ministres qui promettaient le plus, et cette perte était d'autant plus grande que, à l'encontre de tous les prêtres qui avaient jusque-là offert leurs services à M^{sr} Provencher, M. Darveau « s'étoit dévoué pour la vie », comme l'écrivait ce prélat. Ce jeune prêtre, dit-il encore, « avoit du zèle, une grande activité, s'accommodoit de tout pour la vie et craignoit peu les privations auxquelles est souvent exposé un missionnaire ¹³ ».

Autant qu'on peut le conjecturer, la tragédie du lac Winnipegosis dut arriver le soir du 4 juin 1844 ¹⁴.

Comme épilogue nous mentionnerons ici que Chè-

13. Provencher, 29 juil. 1844.

14. Dans le passage de son livre déjà cité où il parle de l'établissement des Jésuites au Pas, Petitot fait allusion à ce qu'il appelle à bon droit le *meurtre* de M. Darveau; mais par une étrange confusion il le met au compte de son guide "montagnais", et dit aussi que, pour cette raison, sa mission passa aux mains des anglicans en 1840, c'est-à-dire avant que ce missionnaire soit jamais venu dans l'Ouest (*op. cit.*, p. 240).

takonn eut une fin misérable, digne punition de son crime. Tchimékatis, qui avait comme forcé son gendre à tuer le prêtre, eut un sort encore pire. Aveugle et sourd depuis longtemps, il fut brûlé vif dans sa cahute. Vizéna admit publiquement, à l'heure de sa propre mort, qu'il allait brûler pour deux raisons : il avait assassiné ses deux femmes, et avait fusillé M. Darveau.

Telles sont, après une étude approfondie des documents manuscrits et d'autres sources d'information, les circonstances qui accompagnèrent la mort de M. Darveau. Ces documents se composent en partie des dépositions explicites des Indiens directement ou indirectement impliqués dans le drame, Indiens que le vétéran qu'est le P. Camper a connus personnellement. Ce vénérable prêtre peut encore garantir l'authenticité de leurs dires et de ceux qui nous ont aidé à arriver à la conclusion que nous venons de donner. Il y a bien quelques petites contradictions dans les détails ; mais un point est désormais acquis à l'histoire : la mort de M. Darveau fut due à la malice de l'homme, et non le résultat d'un accident, comme on l'avait dit jusqu'ici. Il est aussi très probable, sinon certain, que cette fin prématurée fut occasionnée par la haine du nom catholique et une peur superstitieuse du prêtre inspirées par le représentant d'une secte protestante.

Le 24 juillet, M^{sr} Provencher envoya un cercueil au lieu du sinistre, et les restes du prêtre martyr

furent amenés à Saint-Boniface, où ils devaient plus tard reposer avec ceux de son propre évêque.

Rien ne pouvait naturellement compenser la perte d'une vie si précieuse. Pourtant, juste dix-sept jours après la mort du missionnaire canadien, un événement d'une nature bien différente apporta la joie à plus d'un cœur, dans la partie méridionale de ce qui est aujourd'hui le Canada central. Nous avons vu que Provencher n'avait pas été six mois à la Rivière-Rouge qu'il avait manifesté le désir d'avoir des religieuses pour ses écoles, ou du moins pour celles qui seraient fréquentées exclusivement par les petites filles. Il est vrai que les demoiselles Nolin avaient, sous ce rapport, rendu de grands services; mais l'inconstance propre à la race à laquelle elles appartenaient les avait portées à se fatiguer de leur occupation, du moins à Saint-Boniface.

Elles la poursuivaient à Saint-François-Xavier, quand M^{sr} Provencher reçut d'une religieuse de la Visitation de Grasse, en France, une lettre dans laquelle sa correspondante (dans le monde Angélique Aimée Courmel) s'offrait à établir une école pour les filles de la Rivière-Rouge ou de la Colombie.

C'était en 1838 ¹⁵.

L'évêque voulut avoir des renseignements sur cette personne, mais ne reçut rien. Il écrivit alors à l'évêque d'Amiens; mais les négociations qui s'ensuivirent avec ce prélat n'aboutirent point. En 1842, il demanda à l'évêque de Québec de lui envoyer des

15. Lettre de Provencher, 6 août 1838.

sœurs de n'importe quel institut: ce fut encore en vain. Il s'adressa aussi à M^{sr} Loras, évêque de Dubuque, aux Etats-Unis, toujours dans le même but et avec un résultat identique.

Voyant qu'il ne gagnait rien par correspondance, il résolut de se rendre au Canada par la voie des Etats-Unis. A Dubuque il s'aboucha avec des religieuses; mais elles ne savaient point le français. Dans les environs de Saint-Louis, il essaya d'avoir des sœurs de Saint-Joseph; mais il ne put persuader à leurs supérieures d'entreprendre une fondation si loin de chez elles. A Montréal, M^{sr} Bourget lui recommanda les sœurs grises comme étant celles qui convenaient le mieux à l'œuvre qu'il avait en vue. Après quelques négociations, l'évêque de l'Ouest fut enchanté de voir enfin ses offres acceptées par la supérieure générale de cette congrégation.

Les sœurs de charité communément appelées sœurs grises, d'après la couleur de leur costume, furent fondées en 1738 par M^{me} d'Youville, sœur de la Jemmeraye, neveu de Lavérendrye et son lieutenant dans ses explorations. Il est de tradition dans cet institut que la fondatrice avait coutume d'envoyer aux Indiens des solitudes de l'Ouest des habits qu'elle préparait de ses propres mains, et il semblerait que ses filles eussent eu longtemps comme un pressentiment qu'un jour elles suivraient leur « oncle » au pays de son dernier sommeil.

De Montréal M^{sr} Provencher passa en France en compagnie de son premier confrère dans l'Ouest, M.



M. LAFLECHE, MISSIONNAIRE

Dumoulin qui, croyons-nous, lui paya son passage et que, à son retour en Amérique, il aurait bien voulu ramener avec lui à la Rivière-Rouge ¹⁶.

Ce voyage ne fut pas sans résultat. D'abord, au point de vue financier, il fut un véritable succès, puisque la Propagation de la Foi lui fit, en réponse à l'exposé de ses besoins, une allocation de 30,000 francs. Ensuite il trouva au Canada deux sujets de choix, qui devaient rester avec lui considérablement plus longtemps que la plupart de ses prêtres.

Le premier, homme de grande valeur, était l'abbé Louis-François Richer-Lafèche (plus connu sous le nom abrégé de Lafèche), qui était professeur au collège de Nicolet quand Provencher y passa en 1843, avant d'aller en Europe. Il fut ordonné prêtre à Québec le 7 janvier de l'année suivante, puis nommé vicaire à Saint-Grégoire-le-Grand, où M. J. Harper, l'ex-missionnaire de la Rivière-Rouge, lui donna une première teinture des langues indiennes.

L'évêque voyageur avait ensuite jeté les yeux sur un M. Olivier Caron, pour lequel il semblait avoir une attraction particulière. Mais lorsque le prélat revint de France, abordant à Montréal le 25 mai 1844, ce prêtre ne se crut point assez fort pour les missions de l'Ouest.

C'était là un grand désappointement pour M^{sr} Provencher, qui avait déjà retenu des passages pour lui-même, deux prêtres et quatre religieuses dans la

16. Provencher à Mgr Turgeon, évêque de Sidyme, 14 déc. 1843.

brigade ¹⁷ du gouverneur Georges Simpson, qui en avait réduit le prix à £175. Il trouva heureusement un remplaçant pour M. Caron dans l'abbé Joseph Bourassa ¹⁸, de Lévis, qui fut promu à la prêtrise le 14 avril 1844, c'est-à-dire juste à temps pour partir avec son nouvel ordinaire.

Celui-ci avait été malade à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Le 27 avril, trois jours après que les sœurs étaient parties, non sans déchirements de cœur bien excusables, M^{sr} Provencher s'embarqua avec ses deux missionnaires pour Saint-Boniface, l'évêque dans le canot du gouverneur et les jeunes prêtres dans un autre.

Simpson était, dans ses voyages, d'une rapidité proverbiale. Tout délai lui donnait sur les nerfs, et c'est à peine s'il laissait le temps de se reposer à son équipage. C'est pourquoi, arrivé au Sault Sainte-Marie, l'évêque chargea les deux prêtres d'accompagner les sœurs, pendant que lui-même prendrait les devants avec le gouverneur.

Les premières dames qui laissèrent tout pour obéir à l'appel du devoir dans les postes plus ou moins sauvages de l'Ouest canadien méritent de laisser leurs noms à la postérité. C'étaient les sœurs Valade, supérieure, Lagrave, Coutlée et Lafrance.

17. Dans le langage des traiteurs de fourrures, une brigade était tout assemblage plus ou moins considérable de bateaux, canots, ou même chevaux de charge, qui transportaient les pelleteries ou l'équipement des différents postes.

18. Où il naquit le 31 mai 1817.

Le premier canot, qui portait l'évêque et le gouverneur, arriva à Saint-Boniface le 31 mai 1844; mais les autres n'atteignirent ce point que le 21 juin.

Le dimanche suivant, le prélat présenta les religieuses à son peuple. Leur œuvre principale devait naturellement être l'instruction de la jeunesse; mais il comptait aussi sur elles pour différentes branches d'industrie, qu'il jugeait utiles, sinon nécessaires, dans un milieu comme celui dans lequel elles allaient désormais séjourner. Au moins une des sœurs devait s'appliquer à la pratique de la médecine, dont elle avait déjà acquis une certaine connaissance en prévision de l'emploi qui l'attendait sur les bords de la Rouge. Elles parlaient toutes l'anglais, et, dans le but de pouvoir l'enseigner d'une manière irréprochable, elles s'étaient encore perfectionnées dans la pratique de cette langue avant de partir pour l'Ouest ¹⁹.

En attendant la construction du logis spécial que l'évêque leur destinait, celui-ci leur céda sa propre maison de pierre, qu'il avait quittée au premier de l'an 1843 pour habiter celle qu'il avait fait bâtir au pignon de sa cathédrale et qui formait à cet édifice une addition de 70 pieds sur 46.

Enfin nous ne devons pas oublier de mentionner au crédit de cette même année, déjà remarquable par des événements de caractère si varié, un autre fait important pour la jeune Eglise de Saint-Boniface.

19. Provencher à Turgeon; Montréal, 9 nov. 1843.

Jusque-là l'évêque de Juliopolis n'avait été qu'un auxiliaire, ou vicaire général, de l'évêque de Québec. Le 16 avril 1844, son vaste district fut, par une bulle du Souverain Pontife, détaché de cet ancien diocèse et constitué en vicariat apostolique distinct, qui fut appelé vicariat du Nord-Ouest. Par cette mesure, M^{sr} Provencher devenait indépendant du titulaire de Québec, archevêque depuis quelques années.

Les améliorations matérielles dont nous avons parlé, l'arrivée des premières religieuses et l'érection du pays en vicariat apostolique étaient pour l'Eglise de Saint-Boniface comme l'aurore d'une ère nouvelle. Mais cette ère, ainsi que la grande expansion dans l'œuvre des missions indiennes qui devait y correspondre, et la non moins désirable cessation pour le vicaire apostolique de tout souci relativement au recrutement de son clergé, ne devait, à proprement parler, s'ouvrir que l'année suivante.

LIVRE III

VERS LE NORD

CHAPITRE I

ARRIVÉE DES OBLATS

1844-1845

Plus de vingt-cinq ans s'étaient maintenant écoulés depuis l'établissement de l'Eglise sur les bords de la rivière Rouge, et, en dépit d'actes héroïques, de privations et de souffrances de toutes sortes patiemment endurées, ce qui avait été fait ne pouvait être considéré que comme un faible commencement. Il est vrai qu'il y avait au centre un évêque, avec une cathédrale convenable; mais, malgré les deux récentes additions aux rangs du clergé, cet évêque n'avait encore, en 1844, que quatre prêtres à sa disposition pour les 2,800 catholiques de race blanche ou métisse éparpillés dans une contrée vaste comme un royaume. Un des missionnaires devait retourner l'année suivante à son pays natal, et trois se dévouaient exclusivement à la conversion des Indiens. Un seul était resté un temps appréciable dans le

vicariat, et l'un d'eux eut été préféré par son supérieur dans l'Est plutôt que dans l'Ouest¹.

Il serait oiseux de nier que la Rivière-Rouge ait été dénuée de charme pour le clergé canadien. Dans un moment de généreuse abnégation, quelques-uns étaient bien venus travailler dans ce pays si isolé du monde civilisé; mais, après un séjour de quatre ou cinq ans, rarement plus long, ils avaient l'un après l'autre échappé au contrôle de leur évêque. En sorte que l'on en vint à se demander si la nation qui avait donné tant d'explorateurs et de hardis voyageurs à l'Ouest possédait réellement des ecclésiastiques ayant assez de dévouement pour suivre ces pionniers et sauver leurs âmes, ainsi que celles des tribus sauvages au sein desquelles ils s'étaient établis.

Même le grand évêque M^{sr} Plessis fut frappé de l'à-propos de cette question. En réponse à un bon prêtre qui voulait retourner au Canada après avoir passé quelques années à la Rivière-Rouge, il s'écriait:

« Quand on est rendu à dire: ma tâche est terminée, il faut que le zèle soit bien émoussé. Ah! où en serait le Canada si les missionnaires qui y sont venus planter la foi n'avaient pas eu plus de constance? J'ai fait ma tâche, dites-vous. . Notre tâche à tous tant que nous sommes ne sera finie que lorsque nous aurons dévoué toute notre vie au salut des âmes...

1. M. Belcourt qui, en dépit d'une activité prodigieuse et de talents incontestables, n'eut jamais la sympathie de son supérieur immédiat.

Sachons dire à nos parens : *quid me quærebatis?* ² »

Cette inconstance des compagnons de travail de Provencher était d'autant plus pénible à ce prélat que, dans un diocèse voisin de son propre district, celui de Dubuque qui ne comptait alors que quelques années d'existence, il y avait déjà onze prêtres, dont la plupart venaient de France ³.

C'est pourquoi, las de l'anxiété et des déceptions qui avaient jusque-là accompagné ses efforts pour se recruter un clergé au Canada, l'évêque de Juliopolis avait pensé à obtenir la coopération de l'un des ordres religieux qui florissaient en Europe, et avait demandé à M^{sr} Bourget, évêque de Montréal, de faire tous ses efforts pour lui procurer des Jésuites. Au cours d'une visite *ad limina* (1841), ce prélat avait eu une entrevue avec le général de ce célèbre institut. Le résultat n'en paraît pas avoir été trop défavorable, et le pasteur délaissé sur les bords de la Rouge commençait à se bercer de l'espérance qu'il aurait avant longtemps de ces bons pères avec lui. Ses lettres trahissent cette attente durant 1842, et, à la fin de l'année suivante, il ne désespérait pas encore de voir son rêve réalisé ⁴.

Mais la Providence avait d'autres plans.

En réponse à l'appel du saint évêque de Montréal, des représentants d'un ordre religieux bien plus

2. 17 août 1823. On pourrait peut-être dire qu'ils avaient besoin des liens créés par la vie religieuse pour s'adonner avec quelque constance à la vie du missionnaire dans un pays si sauvage.

3. Provencher à l'évêque de Québec; Saint-Boniface, 30 juin 1842.

4. Le même à Mgr Turgeon; Montréal, 14 déc. 1843.

jeune venaient de s'établir sur les bords du Saint-Laurent. On parla à Provencher de leurs merveilleux succès dans les paroisses de la campagne du Bas-Canada. Les Oblats de Marie Immaculée, fondés en 1816, à Aix en Provence (France), par M^{sr} Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, évêque de Marseilles, furent les premiers missionnaires à pénétrer au Canada après la cession de ce pays à l'Angleterre. Ils avaient pour but spécial les missions aux pauvres et aux humbles, et ils étonnaient déjà les provinces de l'Est par la ferveur de leur prédication et les fruits extraordinaires de salut qui en résultaient.

Pendant son dernier voyage à Québec, l'évêque de Juliopolis avait assisté à l'oblation⁵ du P. Eusèbe Durocher, l'un des premiers Canadiens admis dans cette congrégation, et cette circonstance avait naturellement attiré son attention sur la nouvelle société évangélique. Les Oblats faisaient profession de prêcher aux pauvres : c'étaient précisément là les missionnaires qu'il lui fallait ; car qui était plus pauvre que ses propres sauvages, métis ou même blancs ?

La question de détacher la Rivière-Rouge de la juridiction de Québec était alors à l'étude. Cette mesure rendrait d'autant plus nécessaires les services d'un ordre religieux dans l'Ouest. Si, malgré les liens qui rattachaient ce jeune pays au plus ancien siège du Canada, il avait été impossible de se procurer assez de prêtres pour les nouvelles missions, que serait-ce une fois que ces liens auraient été rom-

5. Ou l'émission solennelle des vœux.

pus? Tout dernièrement Provencher avait compté sur la venue d'un prêtre capable, M. O. Caron, qui avait reculé au dernier moment. N'était-ce pas là un avertissement providentiel qui, ajouté à tant d'autres, devait rappeler à Provencher qu'il ne pouvait compter sur les prêtres séculiers du Bas-Canada?

Il lui fallait donc à tout prix avoir des Oblats.

C'était pour ses paroisses en formation et surtout pour les missions indiennes du Nord-Ouest une question de vie ou de mort. « Des prêtres séculiers feront peu de progrès », pensait-il. « Il n'y a point d'unité dans leurs vues; sans compter qu'ils ne mettent les mains à la charrue que pour un court espace de temps, qu'ils trouvent toujours trop long⁶. »

C'est pourquoi il recommandait vivement au coadjuteur de Québec, l'un de ses amis personnels, de prendre bien garde de ne pas contrarier les vocations à la vie religieuse, parce que, remarquait-il, « vous retrouverez ce que vous aurez donné au centuple⁷ ». Et, pour être encore plus explicite sur la nature des vocations qu'il avait en vue, il écrivait peu après: « Des religieux, des religieux, des religieux! Nous ferons peu de bien et beaucoup de dépenses comme nous sommes-là. Il n'y a point d'ensemble; chacun fait et voit à sa façon... Des révérends pères Oblats! Que Dieu bénisse leurs travaux

6. A l'abbé C.-P. Cazeau; Québec, 30 juin 1844.

7. Le même à Mgr Signay, de Québec, 19 avril, 1844.

et ferme par là la bouche à ceux qui parlent et ne voudraient pas faire⁸. »

Et dix jours plus tard : « S'il est vrai qu'il doive venir des Oblats l'année prochaine, il sera bon que j'en sache quelque chose cet hiver... S'il y a des vocations, favorisez-les, car nous ne ferons rien avec un clergé séculier⁹. »

Par le ton de cette dernière remarque il paraîtrait que, après avoir été déçu dans son attente de Jésuites, il avait encore ses doutes relativement à l'acceptation de ses missions par les Oblats.

Il s'était pourtant adressé directement à leur supérieur général au cours de son voyage à Rome. Le vénérable M^{sr} de Mazenod, « dont le cœur était grand comme le monde », avait consenti à entreprendre une fondation à la Rivière-Rouge. Humainement parlant, c'était là une décision d'une témérité sans pareille. Ses fils avaient à peine planté leur tente dans le Bas-Canada; comment penser à affaiblir, sinon détruire, ces humbles commencements en essayant de fonder, dans un pays bien plus lointain et dénué de toute ressource matérielle, des établissements dont le nombre ne pouvait même pas se prévoir? Pourrait-il trouver un personnel suffisant pour ces deux missions d'outre-mer dans les rangs de son jeune institut?

Mais M^{sr} de Mazenod était un homme d'une foi immense. Il céda aux supplications du pauvre évêque

8. Le même au même, 26 juin 1844.

9. Saint-Boniface, 6 juil. 1844.

missionnaire et chargea le P. Guigues, premier provincial oblat en Amérique (en attendant qu'il devint le premier évêque d'Ottawa), d'envoyer quelques-uns de ses religieux au secours de Provencher.

Dieu, qui ne peut se laisser vaincre en générosité, récompensa immédiatement son serviteur de la confiance extraordinaire qu'il avait montrée en sa providence. C'est de l'établissement de ses premières missions indiennes dans l'Ouest canadien que date ce merveilleux développement de la congrégation des Oblats, qui était alors à peine connue, même en France, en-dehors de la région qui avait vu son berceau. La pensée des incroyables difficultés, des sacrifices énormes, qui attendaient les hérauts de la Croix dans les steppes glacés de l'Extrême-Nord américain enflamma d'une sainte ardeur le cœur d'une multitude de jeunes clercs et de prêtres plus ou moins expérimentés qui, disant un éternel adieu au « doux pays de France », s'embarquèrent chaque année à la recherche des brebis d'Israël perdues dans les neiges de l'Athabaska et du Mackenzie, sans laisser échapper un mot de regret pour les amis et parents qu'ils laissaient au pays natal.

En attendant ces nobles envolées, il nous faut relater les efforts à peine moins méritoires des pionniers dans cet exode qui devait être une source de salut pour tant d'âmes délaissées.

Selon toute prévision, les premiers Oblats auraient dû arriver au commencement d'août 1845. Et pourtant personne ne venait, et le gardien vigilant

du peuple de Dieu dans ce coin de l'Amérique commençait à perdre tout espoir de les voir chez lui cette année-là quand, le 25 août, on signala leur canot qui remontait lentement la rivière Rouge. Le bon prélat ne se possédait pas de joie. Il sortit à la hâte avec M. Mayrand et les sœurs pour recevoir les missionnaires qui devaient sauver son pays d'adoption.

Mais quand l'évêque aperçut les religieux qu'on lui envoyait, sa première impression ressembla quelque peu à un désappointement. Au lieu d'une petite bande de prêtres tout prêts à commencer leurs travaux apostoliques ¹⁰, il n'en voyait qu'un, le R. P. Pierre Aubert, qui était accompagné d'un jeune homme à la mine presque enfantine, qui lui paraissait à peine sorti de l'adolescence.

— Quoi ! s'écria-t-il à cette vue, j'avais demandé des hommes, et voilà qu'on m'envoie un enfant !

Il ne tarda pas à constater que cet « enfant » n'était pas ordinaire, et quelques semaines plus tard il en demandait encore de cette espèce ¹¹.

Cet « enfant » merveilleux n'était autre que le frère Alexandre-Antonin Taché, qui n'était encore que novice dans sa congrégation et sous-diacre dans la hiérarchie ecclésiastique. Né à Fraserville, le 23 juillet 1823, d'une des meilleures familles du Canada, il était du côté de sa mère une descendant direct du découvreur du pays, le grand Lavéren-

10. Le P. Léonard, l'un des Oblats de l'est, lui avait laissé entendre qu'il recevrait trois prêtres.

11. « Des Taché et des Lafèche vous pouvez m'envoyer sans crainte. »



LE P. AUBERT, O. M. I

drye. Il avait fait ses études au séminaire de Montréal, où il était entré le 1^{er} septembre 1841, et avait été admis depuis quelque temps au noviciat des Oblats à Longueuil¹² lorsque ses supérieurs pensèrent que, en dépit de sa jeunesse et de sa position encore incertaine dans l'ordre, il était destiné à réussir dans les missions de la Rivière-Rouge.

En contemplant ce novice à l'aspect juvénile et engageant, l'évêque de Juliopolis était loin de se douter qu'il avait devant lui celui qui devait être son successeur, un grand prélat qui couvrirait d'un lustre éclatant le siège de Saint-Boniface, et deviendrait le plus grand Canadien de l'Ouest.

Une fois la première impression défavorable passée, Provencher écrivit à son ami de Québec, l'évêque de Sydime: « *Deo gratias!* voilà au moins de la graine de religieux; c'est sur cette espèce d'hommes que je compte depuis longtemps pour travailler efficacement aux missions sauvages. Le R. P. Guigues m'en fait espérer d'autres pour l'été prochain. Je vais lui écrire en conséquence. M. Thibault en demande deux. M. Lafèche en voudroit un de son côté¹³. »

Le Pape avait dit à Provencher de chercher quelqu'un qu'il put nommer vicaire-général et initier au mécanisme de l'administration. Le prélat regrettait de ne pouvoir le faire immédiatement. Le P. Aubert

12. Où il avait eu pour maître des novices le P. Allard, qui devint subséquemment évêque et vicaire apostolique dans l'Afrique australe.

13. Saint-Boniface, 29 août 1845.

était, pensait-il, l'homme de la situation; mais on pourrait s'objecter à sa promotion à cause de sa nationalité. Les plus vieux de ses prêtres n'avaient guère les qualités requises pour le gouvernement d'un diocèse. « Ils ont plus varloppé qu'étudié ¹⁴ », remarquait-il, pensant évidemment à M. Belcourt dont il mentionne à différentes reprises l'atelier de menuisier, auquel il ne peut s'empêcher de croire qu'il consacre trop de temps ¹⁵.

Il ne voyait que Lafèche pour ce poste; mais ce prêtre n'avait que 27 ans! Est-ce que d'autres prêtres séculiers n'allaient point venir du Bas-Canada, même après l'arrivée des Oblats? Il l'espérait fermement. De fait, il croyait encore leur concours nécessaire ¹⁶.

Mais les événements devaient prouver qu'en cela il se trompait. Durant les dix-sept années qui s'ensuivirent, pas un seul prêtre ne vint dans l'Ouest à moins que ce ne fut pour y travailler comme Oblat, immédiatement ou peu après son arrivée.

M. Mayrand s'en alla le 29 août 1845, et le P. Aubert, avec son unique novice et futur confrère, se constitua à l'évêché l'élève de M. Belcourt en sauteux. La santé de M. Lafèche était mauvaise, et cette circonstance l'avait empêché de se rendre au

14. *Ibid.*

15. "Très certainement il seroit mieux dans une cure qui ne lui laisseroit pas le temps de tenir boutique de menuisier, charron, etc., car il fait de tout... Il est d'une activité étonnante" (Provencher à Mgr Turgeon; Saint-Boniface, 10 juin 1847).

16. Provencher à Mgr Turgeon, 25 avril 1844.

lac Sainte-Anne, de l'autre côté d'Edmonton, et de coopérer à l'évangélisation des sauvages déjà visités par M. Thibault, qui brûlait du désir de s'élancer vers le nord. M. Bourassa le remplaça dans ce poste lointain.

Le jeune prêtre se mit alors à bâtir une résidence quelconque pour les deux missionnaires, tandis que son compagnon d'armes, M. Thibault, voyageait chez les Indiens (1844). Au cours de ses excursions, ce dernier pénétra dans le pays des Montagnais, tribu de la grande famille dénée, qui le reçurent à bras ouverts.

Il avait alors affaire avec une race de sauvages entièrement distincte de celles qu'on avait évangélisées jusqu'alors.

CHAPITRE II

LES DÉNÉS

Les Dénés (« Hommes ») forment dans l'Amérique du Nord une famille aborigène très importante, dont les divisions les plus populeuses se trouvent dans le sud des Etats-Unis, où elles sont connues sous le nom de Navajos et d'Apaches. Mais la simple mention de ces tribus éveille dans l'esprit du lecteur légèrement au fait avec l'ethnographie américaine des idées inexactes relativement à ce que sont les Dénés dans le nord du Canada. Timides et lâches par nature, bien que nullement à l'épreuve de spasmes d'irritation et de colère, durant lesquels ils commettront toutes sortes d'excès, leur sens religieux est notablement plus développé que chez les sauvages dont nous avons parlé jusqu'ici. Ils sont moins immoraux, et, conscients de leur propre infériorité, ils sont plus portés à imiter ceux qu'ils se croient supérieurs que leurs voisins du sud, les Pieds-Noirs, les Cris, les Assiniboïnes et surtout les Sautaux.

Absolument nomades dans leurs forêts sans fin et le long des immenses lacs qui foisonnent dans leur territoire—dont les principaux sont le lac Athabaska, le Grand lac des Esclaves et le Grand lac

des Ours — ils ne forment aucune agglomération de quelque importance. Leurs mœurs ne font que gagner à cet isolement relatif de leurs bandes, et, au point de vue moral, certaines de leurs tribus étaient, à part la polygamie, que toutes pratiquaient, et même la polyandrie, que quelques-unes connaissaient, supérieures à la plupart des populations aborigènes du Nouveau-Monde.

Les Dénés vivent des animaux qu'ils prennent aux pièges et aux collets beaucoup plus que de la grande chasse à courre, bien qu'ils recherchent aussi les gros animaux, tels que l'orignal, le caribou et le renne.

Le renne traverse annuellement en immenses troupeaux le pays de chasse des Dénés orientaux, surtout les *Barren Grounds*, ou Terres Stériles, du Canada, où un grand massacre s'en fait. Ces migrations périodiques du renne sont aux Indiens du nord ce que le bison était autrefois à l'habitant de la plaine, ce que le blé est aujourd'hui à la race blanche et le riz à la race jaune. Mais comme, avec leur imprévoyance ordinaire, les sauvages des déserts du nord ne mettent point de côté assez de viande pour suffire à leurs besoins pendant un an, il leur faut chasser d'autre gibier comme l'ours, le castor et le porc-épic, en vue de se procurer des provisions de bouche. Les deux premiers animaux fournissent en outre d'excellentes fourrures qui, avec celles des loups, martres, lynx, pécans, renards, loutres et foutreaux (qu'ils troquent contre des marchandises aux forts

de la compagnie de la baie d'Hudson), leur permettent de mener une vie irrégulière, généralement pauvre et souffreteuse, avec des alternatives d'abondance et de pénurie, la seconde durant toujours bien plus longtemps que la première.

Comme ils sont portés aux choses de la religion, les Dénés septentrionaux sont, faute de foi raisonnée, profondément superstitieux. Ils placent une confiance absolue dans le pouvoir occulte de leurs chamans — jongleurs et médecins combinés — dont la mission consiste à chasser des malades les mauvais esprits qui sont, pensent-ils, la cause des malaises corporels, des perturbations atmosphériques, accidents et contretemps dans la nature, tels que tempêtes ou accalmies inopportunes sur l'eau, le manque ou l'insuffisance du saumon lorsque ce poisson remonte annuellement les rivières, etc.

Les chamans s'acquittent de leurs fonctions au moyen de vigoureuses insufflations ou autres incantations opérées au cours de danses furibondes accompagnées de battements de tambour et de chants spéciaux.

Les Dénés du Canada septentrional errent en bandes plus ou moins nombreuses — sous la conduite d'un notable qui est souvent le plus ancien père de famille — juste au nord du territoire des Cris, avec lesquels ils se trouvent mêlés en quelques endroits, c'est-à-dire à partir de la branche nord de la Saskatchewan jusqu'aux frontières des Esquimaux, à peu de distance de la mer Glaciale. De l'est à l'ouest

ils s'étendent à peu près de la baie d'Hudson à la côte du Pacifique.

A l'est des montagnes Rocheuses, leurs principales tribus sont: les Montagnais, qui rayonnent autour du lac Athabaska, bien que d'importantes branches se trouvent au sud de cette nappe d'eau, notamment à l'Ile-à-la-Crosse et au lac Froid; les Castors, qui errent le long de la rivière la Paix et pays circonvoisins; les Esclaves, à l'ouest du Grand lac des Esclaves et dans la vallée de Mackenzie; les Flancs-de-Chien, entre le Grand lac des Esclaves et le Grand lac des Ours; les Peaux-de-lièvre, dont l'habitat est principalement sur la rive orientale du Bas-Mackenzie, ainsi que le long des rivières Anderson et Macfarlane, et les Loucheux, tribu très répandue et formée d'un grand nombre de sous-tribus dont les terres de chasse se trouvent juste à l'ouest du Mackenzie et dans tout l'Alaska, à l'exception de ses côtes.

La dernière division de cet ouvrage donnera l'habitat des représentants de cette grande famille au sud de l'Alaska et à l'ouest des montagnes Rocheuses.

Les Montagnais furent ainsi appelés par les premiers « voyageurs » originaires du Bas-Canada, à cause de leur ressemblance supposée avec la tribu algonquine du même nom qu'ils avaient connue dans l'Est; les Esclaves doivent leur peu honorable appellation au fait que les Cris qui empiétaient sur leur territoire les réduisirent autrefois à une espèce de

servitude; les Flancs-de-Chien sont ainsi appelés, parce qu'ils prétendent être descendus d'un chien, et les Peaux-de-Lièvre, à cause des vêtements de cette matière qui formaient jadis leur costume national. Quant aux Loucheux, leur nom vient du strabisme qui est commun dans celle de leurs subdivisions qui vint la première en contact avec les blancs.

Il y a encore les Couteaux-Jaunes, au nord-est du grand lac des Esclaves, qui sont ainsi désignés à cause d'une mine de cuivre natif, avec lequel ils faisaient originairement des couteaux et autres instruments, têtes de flèches et de lances, etc., qu'ils vendaient ensuite à un prix fabuleux à leurs congénères du sud et de l'ouest, et les Mangeurs-de-Caribou, à l'est du lac Athabaska, dont la nourriture ordinaire explique le surnom sous lequel ils ont jusqu'aujourd'hui été connus.

La première fois que ces aborigènes prirent contact avec des représentants de notre race fut en 1771, lorsqu'un traiteur anglais, Samuel Hearne, étant parti du fort Churchill, sur la baie d'Hudson, découvrit le lac Athabaska, et, avec une suite composée de Mangeurs-de-Caribou, la tribu la plus orientale de toute la famille, quelques Montagnais et des Couteaux-Jaunes, se rendit jusqu'à l'embouchure de la Coppermine, ou à peu près.

Comme Hearne n'avait aucune influence sur ses compagnons, il put les étudier à son aise et nous les montrer dans leur état absolument naturel. Il les décrit comme des débauchés aux mœurs dont les

détails défilent toute description, et il dépeint sous de terribles couleurs leur soif de sang quand ils se trouvent en présence d'un ennemi désarmé¹.

Douze ans plus tard (1784), un Canadien-français, Laurent Leroux, découvrit le Grand lac des Esclaves, sur lequel il établit les forts Résolution et Providence. En 1789, l'explorateur Alexandre Mackenzie descendit jusqu'à son embouchure le fleuve géant qui porte aujourd'hui son nom, et par le fait même visita la plupart des tribus échelonnées le long de ses rives.

Puis vinrent, en 1819 et les années suivantes, les explorations de sir John Franklin avec ses guides de langue française, dont le triste sort — presque une douzaine morts de faim et de misère — sur les

1. Ayant, au cours de 1771, surpris pendant leur sommeil un camp de plus de vingt Esquimaux inoffensifs, ils les massacrèrent jusqu'au dernier, et traitèrent leurs corps avec une cruauté et une indécence sans pareilles. Hearne décrit en particulier les angoisses d'une jeune fille d'environ 18 ans qui, atteinte d'un coup de lance, tomba à ses pieds, comme pour implorer son intervention, en sorte que, écrit-il, ce ne fut qu'avec peine que je pus me débarrasser de ses étreintes de moribonde (*A Journey from Prince of Wales' Fort*, p. 153; Londres, 1795). L'explorateur demanda grâce pour elle à deux Indiens qui la poursuivaient; mais ils ne firent aucune attention à ses prières, et ne lui répondirent qu'après l'avoir transpercée et fixée sur le sol avec leurs lances, alors qu'ils tournèrent en ridicule sa sensiblerie et lui demandèrent s'il voulait une Esquimaude pour femme.

Plus tard, ils rencontrèrent un autre groupe d'Esquimaux qui purent s'échapper, excepté un vieillard qu'ils criblèrent de tant de coups que Hearne nous assure qu'au moins vingt d'entre eux prirent part à son supplice, à tel point que son corps "ressemblait à une passoire". Plus loin, ce fut le tour d'une vieille femme, à laquelle ils commencèrent par arracher les yeux, puis la poignardèrent horriblement dans les endroits du corps où ils savaient qu'une blessure n'entraînerait pas la mort, afin de prolonger son martyre.

steppes arides du Grand-Nord n'était que le prélude de celui qui l'attendait lui-même².

La disparition finale de ce courageux voyageur occasionna subséquemment diverses expéditions ayant pour but de le retrouver, comme celles de Back et de King, de Richardson et de Rae, au cours desquelles la nouvelle race d'aborigènes qui va nous occuper fut à même de se faire quelque idée de nos mœurs et, malheureusement aussi, de nos vices.

Etant donné l'importance pour les Indiens d'une première impression, il y a lieu de considérer comme providentiel le fait que ces différentes peuplades aient généralement reçu la visite du prêtre catholique avant celle du ministre de l'erreur, bien que celui-ci eût essayé de pénétrer chez elles avant que celui-là eût été en position de le faire. Une circonstance aussi tragique qu'inattendue les préserva d'une visite qui n'eut pu avoir d'autre résultat que de les faire tomber dans les pièges de l'hérésie. Nous la donnons ici dans les termes même dont se sert un des deux premiers missionnaires qui s'établirent au milieu d'eux.

« Le Rév. M. Evans, ministre wesléen, homme d'un zèle digne de servir une meilleure cause, avait fait pendant l'hiver de 1844 et par ordre du gouverneur, la visite des différents postes du nord. Ayant

2. Chacun sait que Franklin périt misérablement de faim et de froid non loin de la côte septentrionale de l'Amérique et ne fut retrouvé que longtemps après.

eu occasion d'entendre parler des Montagnais, il leur avait donné un rendez-vous pour l'été suivant. Il leur avait adressé une lettre magnifique, dans laquelle, suivant la pittoresque expression du bon vieux Mackenzie³, il leur promettait plus de beurre que de pain.

« De bonne heure au printemps, il se mit en route pour ne pas manquer au rendez-vous donné, avec un excellent interprète qui avait pour nom Thomas Habel, et qui était lui-même Montagnais et fort estimé de sa nation. Rien donc ne manquait au ministre pour un complet succès.

« Dieu pourtant en décida autrement.

« Il voulut épargner une épreuve aussi dangereuse que celle-là à un peuple connu pour la simplicité de son cœur. Au moment où ils entraient sur les terres des Montagnais, au détour d'une pointe de la rivière, M. Evans, qui gouvernait lui-même son canot, aperçut quelques canards, et comme il saisissait son fusil pour les tuer, le coup partit soudain et frappa dans le dos l'infortuné Habel. Il n'eut que le temps de dire un mot et expira.

« Force fut à M. Evans de rebrousser chemin; car il n'était pas prudent pour lui, après un semblable accident, de se montrer parmi les Montagnais; tant les meilleurs sauvages sont soupçonneux⁴. »

3. Roderick McKenzie, le bourgeois du fort de l'Île-à-la-Crosse quand Lafleche et Taché y établirent leur résidence.

4. Séminaire de Nicolet, 9 avril 1855. Dans *Rapport*, mars 1855, p. 133.

Cette dernière remarque de M. Laffèche nous révèle une autre particularité de la mentalité dénée — de fait, d'à peu près tous les sauvages : le sang versé appelle le sang, et même en cas d'accident le code de l'Indien ne change guère. C'est celui des Juifs : œil pour œil, dent pour dent.

« Ce fut l'été suivant que nous fîmes notre apparition au milieu des Montagnais », ajoute le missionnaire. Avant que cette apparition put se produire, certaines mesures préparatoires devaient se prendre ; car celui qui était destiné à accompagner leur premier prêtre résident n'était encore que le frère Taché, novice sous-diacre à Saint-Boniface.

Il fut ordonné diacre le 31 août 1845, c'est-à-dire le premier dimanche après son arrivée à la Rivière-Rouge. Le 22 octobre suivant, il devenait par l'imposition des mains de M^{sr} Provencher, l'un des plus jeunes prêtres de la sainte Eglise. Le vicaire apostolique du Nord-Ouest avait reçu du Saint-Siège les pouvoirs les plus étendus pour faire face à pareille éventualité, et il dut en faire usage, car l'ordinand n'avait alors que vingt-deux ans deux mois et demi.

Le lendemain, le novice prononça ses vœux de religion en présence du Rév. P. Aubert, qui représentait son supérieur général à Marseilles. Malgré sa jeunesse, Taché était dès lors un père oblat.

D'après les premiers plans de l'évêque, il devait rester près de lui et, de concert avec le prélat lui-même, avoir soin des paroisses ou missions de Saint-Boniface, Saint-François-Xavier, Saint-Paul des

Sauteux, N.-D. de la Merci (Wabassimong), Saint-Norbert de la baie des Canards et Sainte-Marie du Pas, poste que l'évêque de Juliopolis considérait comme toujours existant, en dépit de la précieuse vie qu'il avait déjà coûté.

Il est vrai qu'il y avait encore M. Belcourt pour les missions chez les Sauteux; mais depuis surtout l'arrivée des Oblats, ses services paraissaient moins appréciés à la Rivière-Rouge, et M^{re} Provencher ne se gênait pas pour le laisser voir ⁵. Du reste, ce missionnaire devait avant longtemps disparaître du vicariat-apostolique.

C'est pourquoi Provencher sentait encore le besoin d'ouvriers apostoliques, surtout pour le nord du pays, et c'est ce qui le portait à écrire en décembre 1845: «Tâchez de persuader au P. Guigues de m'envoyer d'autres bons sujets. Chacun des pères qui sont venus cette année sont des gens avec lesquels il sera toujours facile de s'entendre.»

Une remarque finale du même prélat nous ramène à la considération des succès obtenus par l'un des plus anciens prêtres de son vicariat. «M. Thibault a baptisé cinq cents enfants dans son voyage de l'été dernier», écrit-il. C'étaient en majeure partie des Montagnais du lac Froid, du lac la Biche et de l'Ile-à-la-Crosse.

5. «M. Cazeau revendique M. Belcourt pour l'année prochaine. S'il y a assez de Pères pour que les missions ne souffrent pas, il sera mieux qu'il retourne en Canada» (Provencher à Turgeon, 29 août 1845). Deux ans plus tard, (10 juin 1847), ce prélat écrivait au même correspondant: «Il auroit été mieux qu'il quittât le pays.»

Après avoir passé quelques jours au fort Carlton, il se rendit à ces différentes places, et fut charmé de la réception qu'on lui fit.

« Le zèle de ces pauvres sauvages pour entendre la parole de Dieu et apprendre à le servir était extrême », écrivait le missionnaire. « Jour et nuit ils étaient occupés à répéter les prières et les instructions que je leur faisais. Aussi les ai-je laissés sachant tous le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo* et leur chapelet en français. Des petits enfants de trois ans disent très bien ces prières seuls. Tous comprennent et sont capables d'expliquer les principaux points de l'Echelle catholique. Tous ceux qui pouvaient se faire entendre en cris se sont confessés. J'en ai baptisé une trentaine. Un certain nombre pourront avoir ce bonheur l'été prochain ⁶. »

Mais, consolantes comme étaient ces bonnes dispositions pour le cœur et l'esprit du prêtre, l'homme civilisé n'avait pas moins à souffrir chaque jour au contact de primitifs tels que les Montagnais d'alors.

« Ces sauvages sont d'une malpropreté qui fait bondir le cœur », mandait alors M. Thibault. « Ne pouvant d'abord surmonter mes répugnances, j'eus à souffrir de la faim parmi eux. Leur cuisine est une marmite qui est destinée à tous les usages universellement. Ils y entassent le poisson à la sortie de l'eau, dans l'état de pure nature; c'est le *nec plus ultra* de l'art culinaire parmi eux. Le repas est

6. A Mgr Provencher; Lac Sainte-Anne, 23 déc. 1844.

servi sur une écorce, un morceau de bois ou sur la terre, et il faut se garder d'une fausse délicatesse si l'on ne veut éveiller leurs susceptibilités, et si l'on tient à conserver leur estime et leur confiance. Vaincu par la faim, on dévore bientôt ces mets sans répugnance ; car, sous l'empire de cette cruelle marâtre, tout le monde devient sauvage⁷. »

Même dans ces régions si peu favorisées de la nature, le missionnaire trouva un de ses compatriotes, nommé Joseph Cardinal, qui vint le chercher pour l'emmener jusqu'au lac la Biche, où sa famille attendait le prêtre. Malgré le poids de 88 années, ce vieillard le guida à travers bois et lui fit franchir mille obstacles durant un voyage de pas moins de dix journées de marche à pied. Thibault trouva là une quinzaine de familles qui le reçurent avec une reconnaissance infinie. Tous se confessèrent plusieurs fois et furent assidus aux exercices d'une mission de quinze jours qu'il prêcha.

7. *Ibid.* Cf. *Rapport*, juillet 1847, p. 55.

CHAPITRE III

SÉCULIERS ET RÉGULIERS

1845-1847

Le 24 mai 1845, M. Thibault était encore à l'Ile-à-la-Crosse, où il éprouva de si grandes consolations qu'il ne put s'empêcher d'écrire : « Je travaille jour et nuit ; je suis à moitié mort. J'ai vu tous les sauvages qui traitent à ce poste, environ quatre-vingts familles, et tous, depuis le plus jeune jusqu'au plus vieux, montrent un zèle extrême à apprendre. . . Jour et nuit ils sont occupés à se montrer les prières afin d'être baptisés plus vite. « Hâtons-nous », disent-ils, « car nous allons peut-être mourir bientôt et nous ne pourrons pas voir Dieu. » Il n'est pas possible que jamais peuple sauvage soit mieux disposé que les Montagnais à embrasser la foi ¹. »

Là-dessus il fait un vibrant appel aux ouvriers évangéliques doués d'aptitudes pour l'acquisition des langues, d'autant plus qu'il lui paraît que les tenants de l'hérésie guettent leur proie et que les méthodistes n'attendent que le moment favorable pour s'introduire dans cette peuplade si bien disposée.

1. Ile-à-la-Crosse, 24 mai 1845.



M. THIBAUT

Il va sans dire que, avec des Indiens si primitifs et à l'intelligence et aux dispositions si enfantines, il faut faire la part de l'impressionnabilité d'une nature portée à la religion, prompte à céder à l'impulsion d'un moment de générosité, mais trop souvent prête aussi à retomber dans la routine d'une vie bien différente de l'idéal chrétien. Ce n'était pas une tâche herculéenne de convertir de pareilles gens au christianisme : la difficulté était de les faire adhérer constamment à la règle de conduite morale qu'il prescrivait.

Pendant sa course apostolique de 1845, M. Thibault parvint, le 4 juin, jusqu'au fameux portage la Loche, la hauteur des terres entre les bassins de la mer Arctique et de l'Atlantique, qui était le grand rendez-vous des brigades de canots que les traiteurs de fourrures envoyaient du nord et du sud — les premiers chargés de précieuses pelleteries que les seconds prenaient et transportaient à la baie d'Hudson et de là en Angleterre.

Là aussi le missionnaire fut témoin du même enthousiasme religieux. « Ce bon peuple est d'une docilité indicible », dit-il. « Dieu seroit-il venu en personne au milieu d'eux pour leur faire connoître lui-même ses volontés, je crois qu'ils ne le traiteroient pas avec plus d'honneur et ne l'écouteroient pas avec plus de docilité, quoique je ne sois que son très indigne représentant². »

Le bon missionnaire était si enchanté du résultat

2. Portage-la-Loche, 24 juil. 1845.

de son voyage que, cédant lui-même à l'enthousiasme général, il aurait voulu « prolonger l'été suivant ses courses jusque chez les dernières nations qui habitent notre terre, » d'autant plus qu'il « paroît que toutes les nations qui sont connues d'ici au pôle ont le même désir de connoître Dieu ³ ».

Après la ferveur extraordinaire des Indiens du Grand-Nord, ceux des plaines occidentales (Cris, Assiniboines et Pieds-Noirs) lui paraissent bien tièdes dans leur amour de la prière et la pratique des vertus chrétiennes, absorbés qu'ils sont par leurs guerres incessantes et corrompus par l'eau de feu que leur servent des blancs encore pires qu'eux parce qu'ils abusent de plus de grâces ⁴.

Revenant à Edmonton le 3 janvier 1846, M. Thibault trouva à ce poste le P. de Smet, S. J., qui avait péniblement essayé de trouver les Pieds-Noirs, ennemis irréconciliables des Têtes-Plates, sauvages des Etats-Unis. Il voulait faire au nom de ces derniers des propositions de paix aux premiers dans le but de rendre ses propres gens du Nord-Ouest américain plus aptes à recevoir la lumière de l'Evangile. Il avait erré si longtemps sur la plaine dans l'espoir de les trouver que son guide avait fini par l'abandonner, et il aurait probablement péri de misère s'il n'était providentiellement tombé sur le fort Edmonton.

Quatre mois plus tard, Thibault mentionnait dans

3. *Ibid.*

4. 6 mai 1846.

sa chronique la conversion de trente-six sauvages qui avaient précédemment embrassé le méthodisme⁵. Mais, comme les épreuves manquent rarement dans la vie du missionnaire, il dut annoncer quelques semaines après de l'Ile-à-la-Crosse, où il s'était de nouveau rendu en route pour l'extrémité du Grand-Nord, qu'il se voyait forcé d'abandonner le grand voyage qu'il avait projeté dans cette direction. Il n'avait trouvé personne à ce poste par suite d'une rumeur qui voulait qu'il eut été tué par les Pieds-Noirs. De plus, un parti mal intentionné avait semé partout les plus absurdes calomnies contre lui. Les sauvages qui l'écoutaient devaient tous mourir prochainement, disait-il, et M. Thibault était représenté comme riant sous cape en empochant l'argent fourni par une source mystérieuse comme prix des baptêmes qu'il faisait, etc.

En conséquence, la peur l'avait emporté sur l'avis de leur jugement, et même ceux que n'avait pas encore trompés la nouvelle de sa mort s'étaient tenus à distance pour ne point devenir les victimes de son influence maligne⁶.

Pendant ce temps, M. Bourassa, son compagnon au lac Sainte-Anne, mû par le même zèle pour la conversion des âmes, portait la bonne nouvelle aux Castors, qui le reçurent également comme l'envoyé de la Divinité⁷. Dans une excursion qui le conduisit

5. 27 déc. 1845.

6. Thibault à Provencher, 3 juin 1846.

7. "Il m'est absolument impossible de décrire les transports de joie et d'allégresse avec lesquels ces pauvres sauvages m'ont reçu", écri-

jusqu'à la rivière la Paix et même au Petit lac des Esclaves, points géographiques qu'il fut le premier prêtre à voir, il administra cent-sept baptêmes. Plus tard, il rencontra des envoyés des Sékanais, autre tribu dénée qui erre continuellement sur les deux versants des montagnes Rocheuses. Ces nomades se plaignirent à lui d'être délaissés, et de n'avoir aucune part aux bonnes choses du ciel qu'il distribuait partout; en sorte qu'il dut leur promettre une visite.

Les consolations étaient moins abondantes à la Rivière-Rouge. Il est vrai que l'évêque trouvait un grand sujet de joie dans l'œuvre si chrétienne que les religieuses y accomplissaient. Au mois de juin 1845, elles avaient déjà quatre-vingts enfants dans leurs classes⁸. D'autre part, bien qu'elles fussent si éloignées du berceau qui les avait vues naître à la vie religieuse, il semblait que leur institut ne fût pas destiné à l'extinction dans leur pays d'adoption, puisque trois postulantes y prirent l'habit le 17 juin 1846, et une autre devait les imiter avant la fin de cette année⁹. Mais une grande épreuve devait alors

vait-il le 10 décembre 1845 du fort de la Grande-Prairie. "Je les voyais courir de loge en loge aussitôt qu'ils m'ont aperçu pour avertir que l'homme de Dieu arrivoit. J'ai eu beaucoup de peine à entrer dans le fort, car il m'a fallu donner la main à tous, petits et grands... Leur ardeur étoit si grande qu'ils ont mieux aimé jeûner quelques jours, et plusieurs qui étoient déjà partis, avertis de mon arrivée, sont revenus sur leurs pas. J'ai fait 107 baptêmes."

8. Provencher à Mgr Signay, 20 juin 1845.

9. Le même aux Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi; *Rapport*, juillet 1847, p. 51.

affliger le cœur aimant du père commun des chrétiens de l'Ouest canadien.

D'abord, pendant l'été de 1846, M^{sr} Provencher se trouvait seul à Saint-Boniface pour desservir cette place, Saint-François-Xavier et Saint-Paul des Sautaux. M. Laflèche, qu'il avait jusque-là gardé près de lui ou à Saint-François-Xavier pour lui permettre de se remettre d'un mal qu'il avait contracté en se rendant à la Rivière-Rouge, était parti l'année précédente pour la baie des Canards et le Pas, de triste mémoire, bien que, à cause de sa maladie, il n'eut encore pu faire de grands progrès dans les langues sauvages.

Or le ministère paroissial auquel devait se soumettre le prélat, se trouva bientôt considérablement augmenté par suite d'une épidémie qui éclata parmi ses ouailles le 8 juillet 1846; cent-cinquante de ses paroissiens avaient succombé au fléau, tandis qu'un nombre à peu près égal en étaient morts à Saint-François-Xavier, à Saint-Paul et sur la prairie, sans compter les sauvages non chrétiens qui avaient été emportés par le même visiteur implacable.

Cette épidémie avait fait voler M. Belcourt au secours des chasseurs de bison, dont vingt-cinq moururent en très peu de temps. Quant au P. Aubert, il était parti le 30 juin de cette année pour Wabassimong, où il fut peiné de ne trouver que très peu de traces de christianisme sérieux, et M. Laflèche avait, avec le P. Taché, dit un solennel adieu à l'évêque de Juliopolis le jour même de l'apparition de l'épidé-

mie, pour aller établir une mission permanente à l'Île-à-la-Crosse¹⁰.

Nous avons mentionné la visite du P. de Smet à Edmonton, où commandait notre vieille connaissance, l'impétueux John Rowand. Ce missionnaire, qui était aussi distingué dans ses manières que versé dans les sciences et la littérature, fit une profonde impression sur l'intrépide Irlandais et sa famille, qui ne pouvaient s'empêcher de le comparer avantageusement avec M. Thibault, et prenaient pour de la fierté ce

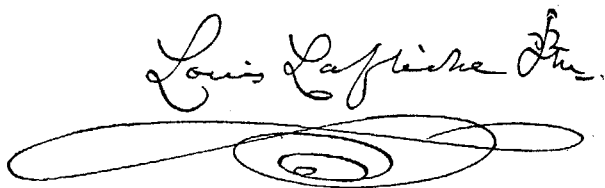
10. Cette date est importante, parce qu'elle marque l'origine des fameuses missions indiennes des Oblats dans le Nord canadien. On nous pardonnera donc si nous essayons de la rendre absolument certaine. Une contradiction dans deux documents contemporains nous avait d'abord porté à fixer au 5 juillet 1846 le départ de Taché pour son poste lointain, bien qu'il donne lui-même le 8 à la p. 28 de ses *Vingt Années de Missions*. Il réitère cette date dans une lettre écrite à sa mère au mois de janvier 1847. Il y dit qu'il s'embarqua au fort de Pierre, sur la rivière Rouge inférieure, dans l'un de deux petits sloops dont l'autre avait pour passagers "un commis de la compagnie et un jeune monsieur du Haut-Canada, qui voyageait comme un touriste dans ces contrées" (*Ap. Dom Benoît, Vie de Mgr Taché*, vol. I, p. 108; Montréal, 1904).

Ce jeune homme était l'artiste Paul Kane qui publia plus tard un journal intéressant de son voyage au travers de l'Amérique du Nord. Or voici ce que cet auteur dit sur ce point: "Nous nous reposâmes près d'une heure et nous embarquâmes dans l'un des sloops, pendant que deux missionnaires catholiques M. Le Fleck et M. Taché qui allaient à l'Isle la Croix (*sic*) occupaient l'autre" (*Wanderings of an Artist*, p. 99). Il dit alors qu'ils passèrent la nuit à la résidence d'un ministre épiscopalien, et, après avoir décrit les incidents d'une autre journée de navigation avec un second campement (détails qui sont corroborés par le journal du P. Taché), il donne à la date du 7 juillet ce qui arriva le jour suivant.

A partir de là le voyageur donne des notes journalières sans jamais laisser soupçonner qu'il se soit trompé de dates. Nous avions donc conclu que, en écrivant de mémoire au moins six mois après coup, le P. Taché était tombé dans une erreur bien excusable dans les circonstances. Mais cette supposition ne tient point devant une lettre de Mgr Provencher lui-même qui affirme positivement que le départ des deux missionnaires pour l'Île-à-la-Crosse s'effectua le jour même où éclata l'épidémie de la Rivière-Rouge, c'est-à-dire le 8 juillet 1846.

qui au fond n'était que de la timidité et de la gêne chez le prêtre canadien ¹¹.

« J'ai parlé mainte et mainte fois de vous depuis que nous nous sommes quittés », écrit le traiteur au P. de Smet, alors dans la vallée de la Colombie. « Mes pauvres filles surtout mentionnent souvent votre nom; vos manières et celles du Rév. M. Thibault sont si différentes! Elles ne peuvent pas avoir la même estime pour ce dernier. Vous savez combien de fois il vient à Edmonton dans le cours d'un hiver: seulement quand on l'envoie chercher ¹². »

A handwritten signature in cursive script, reading "Louis Lafliche". The signature is written in dark ink and is positioned above a large, decorative, horizontal flourish that consists of several overlapping loops and swirls.

Signature de M. Lafliche

Puis, après avoir manifesté le désir de s'établir dans la Colombie, n'eut-ce été que pour l'amour de ses filles qui auraient pu profiter de l'éducation supérieure qu'y offraient des religieuses qui venaient de s'y établir, Rowand parle de l'épidémie qui n'avait pas ménagé ses propres quartiers, terrasant jusqu'à trente-cinq de ses employés à la fois. « Les Indiens des factoreries de York, Oxford, Har-

11. Nous avons déjà vu Provencher écrire que "cet homme est trop timide" et qu'il se trouve mal à l'aise avec les bourgeois.

12. *Apud: Life, Letters and Travels of Father de Smet, S. J.*, vol. IV, p. 1560; New York, 1905.

vey et rivière Rouge ont souffert le plus », mande-t-il; « pas moins de trois cents sont morts à la Rivière-Rouge. »

La congrégation des Oblats de Marie Immaculée avait loyalement accepté les pénibles missions indiennes de Provencher. Malgré que son personnel fut alors si limité, elle lui envoya trois nouveaux sujets en 1846. Le premier était un homme de grande expérience et de capacités administratives remarquables : nous avons nommé le R. P. François-Xavier Bermond, qui arriva à Saint-Boniface le 5 septembre. Deux mois après, le Frère Henri Faraud, scolastique qui n'avait encore reçu que la tonsure, mais était appelé à une carrière glorieuse dans le Grand-Nord canadien, abordait (9 novembre) à la même place accompagné d'un frère convers, le F. Dubé, qui était le premier de cette légion d'humbles coopérateurs qui ont tant fait pour rendre possibles les travaux des missionnaires.

A la fin de 1846, c'est-à-dire à peine quinze mois après l'arrivée des premiers Oblats, Provencher ne comptait donc pas moins de sept prêtres, un scolastique qui devait être prochainement ordonné et un frère convers. Ce chiffre était évidemment un présage de temps meilleurs pour les missions du Nord-Ouest ¹³.

13. Il peut être bon de mentionner ici que ce voyage du P. Taché fut le dernier qui se fit par la voie excessivement ennuyeuse des canots. A partir de 1846, à peu près tous les missionnaires de la Rivière-Rouge se rendirent à destination par Saint-Paul et les grandes prairies américaines.

En mars 1847, le P. Bermond se dirigea vers la baie des Canards, et y passa deux mois et demi à y instruire une bande d'Indiens qui ne se montrèrent pas trop rebelles à la voix de la grâce.

Vers la même époque, le P. Taché faisait de longs et extrêmement pénibles voyages à la raquette, d'abord au lac Vert, où il baptisa un chef cris, puis au lac Caribou, importante pièce d'eau qui n'avait encore jamais été visitée par l'homme de Dieu. En passant au lac Laronge, il regretta de s'apercevoir qu'il y avait été précédé par un maître d'école protestant qui faisait en même temps les fonctions de ministre. Il arriva au lac Caribou le 5 mars 1847, et, comme les deux nations avaient des représentants sur ses bords, il put constater combien les Montagnais étaient plus près du royaume de Dieu que les Cris.

Le 13 juillet suivant le revit à l'Ile-à-la-Crosse. Il passa l'été à étudier avec M. Laffèche la langue de ses fidèles, auxquels il faisait aussi le catéchisme, tout en préparant leur église ainsi que son propre jardin. Le bourgeois local, M. Roderick Mackenzie, le bon vieillard dont nous avons déjà mentionné le nom, avait eu la prévenance de faire bâtir un humble logis pour les deux missionnaires.

Le F. Faraud¹⁴ fut ordonné le 8 mai de cette même année (1847), et son premier poste fut Wabas-

14. En venant de Montréal, pendant un voyage qui dura trois mois, le P. Faraud manqua d'être tué par sa charrette qui lui passa sur le corps avec sa charge. Il avait alors 23 ans.

simong, où il accompagna le P. Aubert, supérieur des Oblats dans le pays. Quand ces deux pères en revinrent, M^{sr} Provencher abandonna ce poste¹⁵. Des tribus sans nombre réclamaient la présence du missionnaire dans l'ouest et surtout dans le nord. Il jugea qu'il était plus à propos d'envoyer des prêtres là où ils pouvaient faire du bien que de les laisser languir dans une inaction forcée en des places où leurs services n'étaient point appréciés.

Le P. Aubert resta donc à Saint-Boniface avec le vénérable prélat dont il était devenu l'homme de confiance, pendant que le P. Faraud accompagnait les chasseurs de bison dans leur excursion d'automne.

Puis, après avoir étudié quelque peu le sauteux sous M. Belcourt, qu'il appelle « un prêtre canadien d'un grand talent et de beaucoup de vertu¹⁶ », Faraud reçut, en juin 1847, son obédience pour le Grand-Nord. Un voyage de quarante-cinq jours à partir de Saint-Boniface le conduisit à l'Ile-à-la-Crosse, où il causa la plus agréable surprise aux deux pionniers de l'Évangile. Il trouva Lafèche et Taché casés dans une maisonnette en troncs d'arbres couverte en chaume dont l'extrême pauvreté le toucha profondément.

Le P. Taché, affamé de nouvelles conquêtes, prit occasion de l'arrivée du jeune missionnaire pour quitter encore ses humbles quartiers généraux, ce qu'il fit au mois d'août, laissant Lafèche dans la

15. Lettre de Provencher, décembre 1847.

16. *Dix-huit ans chez les Sauvages*, p. 36; Paris, 1866.

compagnie du nouvel arrivé. Il se rendit alors, le premier de tous les ministres de l'Évangile, au grand lac Athabaska, où il régénéra dans les eaux du baptême 194 personnes, des enfants montagnais pour la plupart, au cours d'une mission qui dura trois semaines.

A ce propos, l'auteur du petit livre déjà cité à l'occasion de la mort de M. Darveau, livre qui professe une sainte horreur pour les « pâturages empoisonnés du papisme ¹⁷ », proclame bien haut que les prêtres romains avaient l'habitude de baptiser, sans aucune préparation préalable, quiconque n'y avait point d'objection, « attachant au cou du récipiendaire une croix de métal et l'assurant que son salut était assuré ¹⁸ ». Elle accuse de la même précipitation M. Darveau ¹⁹ ainsi que les deux missionnaires de l'Île-à-la-Crosse, ajoutant que, dans ce dernier cas, au lieu d'instruire les candidats au baptême, on leur donnait un papier contenant le nom des patriarches et des apôtres, la représentation du ciel, des saints, du déluge, du temple de Salomon, etc. L'auteur semble surtout préoccupée ²⁰ d'un chemin représentant la religion catholique et menant au ciel, tandis qu'un autre intitulé « Prétendue Réforme » conduit à « une toute autre place ²¹ ».

17. *The Rainbow in the North*, p. 132.

18. *Ibid.*, p. 152.

19. *Ibid.*, p. 154.

20. C'était une femme, probablement une vieille fille, Mlle S. Tucker.

21. *Ibid.*, p. 168.

Elle affirme en outre que «quelques-uns des Indiens [vraisemblablement de l'Ile-à-la-Crosse] avaient résisté à toutes les sollicitations des prêtres », et que même certains qui avaient été baptisés jetèrent leurs croix « de leur propre mouvement ²² » et demandèrent à être instruits comme protestants.

L'objet principal du petit livre en question était évidemment d'intéresser les bonnes gens d'Angleterre et de les porter à contribuer généreusement au trésor des missions anglicanes. A cela nous n'avons rien à redire. Mais il y a, même dans la version protestante de la Bible, une défense formelle émanant d'un Pouvoir bien haut contre le faux témoignage. Nous n'éprouvons aucune hésitation à affirmer que cette injonction a été violée dans cette publication.

D'abord il est évident que lorsqu'un missionnaire passe trois semaines à prêcher et à faire le catéchisme — un autre qui opérait à peu près dans le même pays nous apprend qu'il n'eut jamais moins de cent personnes à ces réunions quotidiennes — son peuple doit nécessairement posséder quelque instruction quand il est admis au baptême ²³. Et pourtant, lecture prise des nombreuses lettres de missionnaires à notre disposition, en particulier de

22. *Ibid.*, p. 169.

23. Sans compter qu'un individu qui sait quelque chose des patriarches et des apôtres, du ciel et des saints, du déluge et de ses causes, du temple de Salomon, etc., ne peut guère être considéré comme étant sans instruction. Par exemple, quand on lui parle des apôtres, il doit par le fait même apprendre qui les choisit, quels pouvoirs il leur conféra et dans quel but. En mentionnant le ciel, le missionnaire ne fut certainement pas sans expliquer ce qu'il faut faire pour le mériter, etc., etc.

celles des prêtres incriminés par l'auteur protestante, nous sommes forcés de conclure que, même après pareille instruction, quelques rares adultes seulement étaient baptisés, probablement ceux qui étaient en danger plus ou moins prochain de mort, et que presque tous les baptêmes étaient administrés à des enfants, la grande majorité des parents étant remis à plus tard.

Ensuite, en ce qui est du fait que des Indiens se soient débarrassés « de leur propre mouvement » des insignes religieux conférés à leur entrée dans l'Eglise catholique, il faudrait être bien peu au courant de la mentalité des sauvages pour ajouter foi à une semblable assertion. La moindre familiarité avec les dispositions communes à tous les indigènes forcerait au contraire à la trouver mensongère. Un Indien, même païen et sans velléité de conversion, regardera pareil objet comme un trésor, et rien ne pourra le porter à s'en défaire; à plus forte raison ne le jettera-t-il jamais « de son propre mouvement ».

Enfin, on n'a qu'à se transporter à l'Ile-à-la-Crosse pour admirer la splendide mission que les catholiques y ont toujours entretenue depuis les jours de Laffèche et de Taché. On cherchera en vain un seul protestant parmi les Indiens qui la fréquentent, et si l'on est assez curieux pour aller aux informations, on ne tardera pas à apprendre qu'il n'y en a jamais eu dans cette localité ou ses environs.

Beaucoup plus généreuse, comme plus véridique,

est l'allusion aux travaux des deux missionnaires de l'Ile-à-la-Crosse que nous trouvons dans l'ouvrage d'un autre protestant, celui-là un témoin désintéressé des fruits de leurs labeurs à l'époque même à laquelle a trait le petit livre de propagande religieuse dont nous parlons. Sir John Richardson a ce qui suit dans son journal :

« 25 juin 1848. Comme c'est aujourd'hui dimanche, nos voyageurs ont été à la messe à l'église catholique située à près d'un mille d'ici. Cette mission fut établie en 1846 par M. La Flèche, qui a réussi à un haut degré à gagner la confiance des Indiens et à les grouper en nombre considérable dans un village qui entoure l'église. Dans le cours de la journée, j'ai reçu la visite de Monsieur La Flèche et de son collègue Monsieur Taschè. Tous les deux sont des hommes intelligents et instruits et *dévoués à leur tâche d'instruire les Indiens* ²⁴. »

C'est ainsi que séculiers et réguliers combinaient leurs efforts pour étendre le royaume de Dieu dans le nord de l'Amérique ²⁵.

24. *Arctic Searching Expedition*, vol. I, p. 104. Quant à M. Darveau, il lui arrive de parler dans l'une de ses lettres du ministre auquel il est permis d'imputer l'accusation contenue dans le *Rainbow in the North*. Parlant d'un camp indien qu'il visita en se rendant à la Rivière-Rouge, il dit : " Je ne pus les instruire que quatre jours, par le manque de vivres qui les forçait à se débander chaque jour pour en chercher. L'année dernière, ils ont eu la visite d'un ministre qui, en huit jours, a fait quelques baptêmes d'adultes, après un court catéchuménat, comme vous voyez " (Saint-François-Xavier, 7 déc. 1843), remarque qui donne clairement à entendre que l'instruction qu'il donnait lui-même durait plus longtemps.

25. A l'Ile-à-la-Crosse, les deux missionnaires jouirent de l'estime, pour ne pas dire de la vénération, de M. R. McKenzie, le bourgeois protestant du fort, qui se demandait sans cesse comment il se faisait

que deux esprits cultivés comme M. Lafèche et le P. Taché se résignassent à passer leur vie à instruire de simples sauvages.

— Vous devez avoir un bien bon salaire pour employer les plus belles années de votre vie dans un poste comme celui-ci, leur demanda-t-il un jour.

Ce à quoi M. Lafèche répondit qu'il avait juste \$50.00 par an, mais que le P. Taché n'avait absolument rien en fait de rémunération.

— S'il en est ainsi, je préfère le sort du P. Taché, fit alors le vieux traiteur. Cinquante piastres est quelque chose de ridicule pour l'ouvrage que vous faites ici. Le P. Taché a du moins tout le mérite de son dévouement (Cf. Dugas, *Histoire de l'Ouest canadien*, p. 94-95; Montréal, 1903).

CHAPITRE IV

TROUBLES AU CENTRE ; CONSOLATIONS AILLEURS

1847-1850

Pendant que ses missionnaires gagnaient ainsi les suffrages d'un honnête protestant, sur des plages lointaines, M^{sr} Provencher n'était pas oisif à Saint-Boniface. Il était plus que jamais en voie de devenir le grand citoyen par excellence de la colonie. En juin 1845, il avait, comme nous l'avons vu, été mis à la tête d'un comité chargé d'encourager l'industrie locale. Juste deux ans plus tard, le rapport de ce comité reconnaissait publiquement les obligations qu'avait le pays vis-à-vis du prélat « pour avoir commandé au Canada le modèle d'une machine à carder de simple construction ¹ ».

En 1845, il avait déjà cinq écoles avec un bon nombre d'élèves, sans compter d'autres institutions similaires moins régulières dans leurs opérations, et c'était son intention d'en établir encore deux sous la direction des bonnes sœurs qu'il logeait dans son ancien « palais », en attendant la construction de leur propre couvent, pour lequel les matériaux étaient prêts. Il avait avancé £50 au contracteur, qui mal-

1. *Minutes of the Council of Assiniboia*, 28 juin 1847.

heureusement avait employé cet argent à s'acheter des outils et des provisions pendant qu'il travaillait pour d'autres. Le pauvre prélat constatait maintenant que cette somme avait été versée en pure perte.

Commencé en 1845, le couvent n'avait, deux ans plus tard, encore que deux chambres d'habitables. Néanmoins, Dieu bénissait les travaux des religieuses, et les meilleures familles de la colonie, en particulier les bourgeois de la compagnie de la baie d'Hudson, sans distinction de croyances, envoyaient leurs enfants à l'école de Saint-Boniface. Lorsqu'il fut terminé, le couvent forma un édifice de 100 pieds sur 40, avec deux étages² et un soubassement dont le plafond s'élevait à trois pieds au-dessus du sol³.

A côté de ces consolants progrès, une bourrasque se préparait lentement à l'horizon politique de la colonie, dans laquelle les ouailles de M^{er} Provencher

2. C'est-à-dire un rez-de-chaussée et un étage.

3. Comme contrepoids à l'établissement des sœurs, une institution protestante du même genre fut mise sur pied dans le voisinage du fort Garry sous le nom de collège de demoiselles; mais elle ne put jamais rivaliser avec quelque chance de succès avec l'école catholique, malgré le caractère plus humble de celle-ci. Comme les religieuses n'attendaient leur récompense que de l'autre monde et qu'elles n'avaient point à penser à leur avenir personnel, elles ne demandaient qu'un prix nominal pour l'éducation qu'elles donnaient, tandis que les dames protestantes exigeaient de forts salaires.

S'il faut en croire l'abbé G. Dugas (*Hist. de l'Ouest canadien*, pp. 89-90), une autre circonstance milita contre le succès du collège de demoiselles et finit par causer sa fermeture. La principale de la Maison-Jaune, comme on appelait populairement l'institution protestante, avait l'habitude de quitter son établissement après les heures de classe afin de jouir de la compagnie d'un monsieur du fort Garry. Ces absences eurent pour résultat des entrevues secrètes entre les jeunes filles de cette institution et des élèves du collège anglican de Saint-Jean. Pour couper court aux dires des mauvaises langues, l'établissement de filles fut fermé.

allaient se trouver mêlées. Au point de vue économique et social, l'Assiniboia était alors divisée en deux classes : celle des cultivateurs, en grande majorité de langue anglaise et protestante, et celle des chasseurs à courre ou au piège, métis français presque jusqu'au dernier. Ceux-ci étaient ou bien d'anciens employés de l'une des deux compagnies qui se disputaient originellement la traite des fourrures, ainsi que leurs enfants, ou bien des fils de Canadiens-français venus directement des pays d'en-bas, comme on disait alors. Les voyages et la chasse au buffle ou aux animaux à fourrure avaient pour ces gens des charmes bien supérieurs à ceux qu'ils pouvaient trouver dans la culture des quelques arpents qu'ils avaient clôturés près de leurs modestes demeures.

Mais depuis la coalition des deux compagnies, en 1821, la corporation qui en résulta était devenue de plus en plus stricte dans la mise en vigueur du monopole commercial qu'elle faisait dériver de sa charte. C'était maintenant un crime non seulement d'acheter des fourrures ailleurs qu'à ses comptoirs, mais même d'en avoir en sa possession.

En 1828, un Canadien du nom de Régis Laurence ayant été accusé d'avoir quelques pelleteries chez lui, un parti d'hommes aux ordres de la Compagnie, défonça sa porte en son absence et s'empara de toutes celles qu'il put trouver dans sa maison.

D'autres citoyens paisibles, français et anglais, furent traités avec le même sans-gêne.

Les documents contemporains nous parlent surtout de deux cas qui eurent le privilège d'exciter la sympathie du public en faveur de ceux qui furent les victimes de la rapacité des traiteurs, et causèrent en même temps un mécontentement proportionné dans toute la colonie. C'étaient ceux de deux Canadiens-français et d'un Italien. Les premiers s'étaient établis sur le lac Manitoba après la grande inondation de 1826. Ils étaient très pauvres et trouvaient chaque matin une maigre pitance dans le produit de leurs filets. L'un d'eux était boiteux, et n'aurait pu trouver facilement d'autre moyen de pourvoir à ses besoins personnels. L'Italien était un ferblantier, bien connu comme ne pouvant avoir aucune marchandise à échanger contre des pelleteries, bien que, à défaut d'argent chez les sauvages, il put en de très rares circonstances recevoir une peau comme paiement de ses services.

Les Canadiens n'avaient commis d'autre crime que celui de fréquenter le ferblantier. Ils furent pourtant appréhendés et leur cabane incendiée. On ne permit même pas aux pauvres pêcheurs de retirer du lac leurs hameçons et leurs filets, mais on les fit immédiatement partir pour le fort Garry, où on les tint quelque temps sous les verroux. Quand on les remit en liberté, on leur défendit sous les peines les plus graves de retourner à leur ancien lieu de pêche. Quant à l'Italien, il dut passer quelques mois en prison, et fut ensuite dirigé sur la factorerie de York⁴.

4. Un peu plus tard, à un poste très éloigné de la Rivière-Rouge, le

Il est facile de s'imaginer que de pareils actes d'oppression ne pouvaient manquer de provoquer de bruyantes protestations chez un peuple si jaloux de sa liberté comme étaient alors les métis. Pour imposer silence et faire peur « aux gens libres » et à leurs amis, on fit venir et on garda quelque temps un corps de 500 soldats. Quand ils retournèrent en Angleterre, soixante-dix vétérans les remplacèrent dans la colonie, lesquels arrivèrent dans l'automne de 1846. L'année suivante, un nombre égal d'anciens soldats les suivirent à la Rivière-Rouge, portant à 140 ou 150 le nombre des militaires qui étaient supposés devoir faire observer l'ordre dans ce pays. Ils étaient sous le commandement d'un major Caldwell.

L'Eglise catholique ne prit point officiellement connaissance du malaise général créé autour d'elle

P. Lacombe ayant un jour eu l'audace de se présenter au bourgeois vêtu d'un pardessus au col duquel il avait, pour se protéger du froid, cousu des bandes de peau de rat musqué, il fut accueilli avec une volée de reproches par le traiteur qui l'accusait de donner le mauvais exemple à son peuple en ne faisant aucun cas des règlements de la Compagnie. Pour apaiser le commerçant, le P. Lacombe dut enlever les malencontreux morceaux de peau de rat.

Dans un essai important, quoiqu'un peu partial, sur la colonie de la Rivière-Rouge, M. Belcourt donne les exemples suivants d'une conduite qu'il est difficile d'excuser: "Une fois [les fonctionnaires de la compagnie de la baie d'Hudson] saisirent les effets d'un chasseur parce qu'ils soupçonnaient qu'il pourrait lui arriver d'en échanger quelques-uns des Indiens pour des fourrures. Une autre fois, ils firent emprisonner un chasseur pour avoir donné l'un de ses pardessus à un sauvage pour à peu près sa valeur en peaux de rat. Ils refusent aussi de permettre aux missionnaires de recevoir des pelleteries pour le soutien du culte public, alors que les Indiens ne peuvent obtenir de la Compagnie la moindre somme d'argent pour les fourrures, et ils défendent aux missionnaires d'acheter du cuir ou des peaux pour protéger leurs pieds du froid" (Appendice à J.-W. Bond, *Minnesota and its Resources*, p. 339; Redfield, 1853).

par les vexations de la Compagnie; mais quelques-uns de ses représentants, en tant qu'individus, ne purent s'empêcher de montrer leur sympathie pour les opprimés, d'autant plus que la validité de la chartre qu'on invoquait constamment pour justifier pareils actes était alors, et est restée, plutôt problématique.

Dès 1845, nous voyons Provencher noter le fait que 170 dragons (du premier contingent de soldats mentionné plus haut) parcouraient la prairie et avertissaient les chasseurs qu'à l'avenir leurs opérations ne seraient point tolérées.

Cette défense eut pour résultat immédiat une pétition par laquelle ceux des métis qui vivaient dans le sud de la colonie demandaient au Congrès des États-Unis de les protéger dans leur droit de chasse immémorial, et déclaraient qu'ils étaient prêts à devenir citoyens américains et à relever la colonie de Pembina. Aucun membre du clergé catholique n'eut rien à faire avec cette démarche plutôt précipitée. Nous allons voir, au contraire, que le seul prêtre qui fut un tant soit peu mêlé aux troubles qui s'ensuivirent exprima les sentiments de la plus grande loyauté aux institutions britanniques dans la pièce qu'il prépara pour obliger les métis de la Rivière-Rouge.

Ce prêtre était M. Belcourt, l'idole de la population française.

Les colons de langue anglaise furent plus lents à agir; mais en ce qui était de la question du monopole commercial, des droits d'entrée excessifs et

d'autres matières du même genre, tout individu non inféodé à la Compagnie pensait que son joug devenait insupportable.

C'est pourquoi, au commencement de 1847, deux pétitions demandant un remède à la situation furent envoyées à la Reine; l'une en anglais redigée par un Assiniboyen instruit, M. A.-K. Isbister et signée par cinq autres Anglais; l'autre en français, qui avait été préparée par M. Belcourt et à laquelle 997 signatures étaient apposées.

Le document français demandait une mitigation du monopole, une magistrature indépendante du contrôle de la compagnie de la baie d'Hudson et le droit de disposer des terres en faveur de nouveaux-venus, avec la permission de se servir temporairement du revenu qui en résulterait pour améliorer les moyens de communication avec le monde extérieur. Le *factum* de M. Belcourt se terminait par la déclaration suivante:

« Nous sommes près de la ligne territoriale; nous pourrions nous ranger sur le territoire voisin; nous y sommes invités; mais nous admirons la sagesse de la Constitution britannique et nous en désirons les privilèges. Le désir sincère qu'a notre auguste Reine de rendre tous ses sujets heureux est connu jusqu'ici et au-delà; nous espérons donc tout de sa clémence. En nous exauçant elle fera des heureux ⁵. »

On ne saurait nier que cette pétition ait été écrite

dans des termes très modérés. Elle était datée du 17 février 1847.

De concert avec son équivalent anglais, elle provoqua une longue correspondance entre les gouvernements britannique et canadien, les autorités de la compagnie de la baie d'Hudson à Londres et en Amérique, M. Isbister et un grand nombre de personnages publics dans les plus hautes comme dans les plus basses sphères, partis qui étaient tous armés de mémoires et de documents de toutes sortes, pour et contre l'objet de la pétition. Ces différentes pièces forment 115 pages in-folio sous le titre: *Correspondence relative to the Complaints of the Inhabitants of the Red River Settlement.*

La structure de la puissante corporation trembla jusque dans ses fondations, et, malgré l'exagération évidente de partis intéressés, le bien-fondé de plusieurs accusations très graves contre elle fut complètement établi.

Le résultat immédiat en ce qui regardait l'Eglise fut que M. Belcourt dut quitter le pays. Le gouverneur de la Compagnie, sir George Simpson, demanda péremptoirement son rappel à l'archevêque de Québec, et insinua même que, en cas de refus, il ferait peser le poids de son ressentiment sur tout le clergé catholique de la Rivière-Rouge. Une retraite plus ou moins longue s'imposait donc pour ce missionnaire, et il retourna dans l'Est (1847).

Dans cette circonstance la Compagnie se mit dans son tort en insultant gratuitement sa victime. M.

Belcourt, en effet, ne put quitter la Rivière-Rouge qu'après avoir été formellement cité à comparaître devant le shérif, en compagnie de M. Thibault, sous l'accusation d'avoir des fourrures en sa possession. Belcourt nia sans hésitation, mais l'officier refusa de le croire et voulut absolument examiner sa malle, dans laquelle il ne trouva rien de compromettant. M. Thibault fut également exonéré. M. Christie fut la personne responsable de cette insulte⁶.

Malgré les capacités incontestables de M. Belcourt, surtout comme linguiste, Provencher fut d'avis qu'il était préférable de le mettre à la tête d'une paroisse du Bas-Canada⁷. Mais le même missionnaire qui avait au début manifesté tant de répugnance à s'arracher à Sainte-Martine, voulait absolument retourner au théâtre de ses longs travaux. Il en écrivit deux fois à sir Georges, alors à Lachine⁸, et, le 3 mars 1848, considérant les services que le prêtre avait rendus et lui donnant crédit pour de bonnes intentions dans la récente intervention dans les affaires de la colonie, le gouverneur eut la magnanimité (?) d'intercéder pour lui près de l'archevêque de Québec et de lui demander de le renvoyer à la Rivière-Rouge.

Mais on comprit que l'époque où il pouvait y faire le bien était passée. On lui permit de retourner aussi près du vicariat apostolique de Provencher qu'il le

6. Provencher à Mgr Signay, 14 juin 1847.

7. Le même à Mgr Turgeon, 14 juin 1848.

8. Les 11 et 17 février 1848.

pouvait sans toutefois y résider. Il s'établit dans la petite colonie de Pembina, à laquelle il ne tarda pas à donner un regain de prospérité, y bâtissant une église, fondant un couvent et mettant sur pied d'autres entreprises qu'il n'est point dans notre plan de détailler, puisqu'il se trouvait dès lors en dehors du territoire auquel est consacré le présent ouvrage.

Pourtant l'irrépressible Belcourt n'avait pas dit son dernier mot. Il devait encore être quelque temps un facteur avec lequel les politiciens d'Assiniboia auraient à compter. Sa personnalité allait même préoccuper jusqu'à un certain point les cercles ecclésiastiques de la Rivière-Rouge.

Pour commencer par ces derniers, il s'était à peine établi à son nouveau foyer qu'on commença à se communiquer tout bas la nouvelle qu'il venait d'être nommé évêque de Pembina. M^{sr} Provencher fit d'abord peu de cas de ces rumeurs, jugeant à bon droit qu'il serait ridicule de fonder un siège épiscopal si près de Saint-Boniface, dans une localité qu'il croyait alors à peu près déserte⁹. Mais un mois après avoir émis cette opinion, il s'était tellement habitué à la pensée de voir son ancien sujet évêque qu'il commença à trouver dans la voix publique un interprète de la vérité, comme nous le constatons par une lettre qu'il écrivit à son fidèle correspondant de Québec¹⁰.

9. Provencher à Mgr Turgeon, 14 juin 1848.

10. Du même au même, 18 juin 1848.

Il avait lui-même vu son titre de vicaire apostolique du Nord-Ouest, changé en celui d'évêque titulaire par des bulles datées du 4 juin 1847. Celles-ci ne lui parvinrent qu'un an après, et elles avaient cela de particulier qu'elles ne lui assignaient point d'autre siège que celui du Nord-Ouest, titre territorial propre à un représentant du Pape plutôt qu'au gouverneur d'une église autonome ¹¹.

Cette nomination fit revivre certains plans déjà élaborés en vue de diviser son immense territoire. Au cours de 1846, les évêques de l'Est avaient proposé pour l'Ouest canadien la formation d'une province ecclésiastique en règle avec métropolitain et

11. La plus grande confusion paraît régner dans les documents qui ont été publiés jusqu'à ce jour sur l'évolution de l'évêque de Juliopolis en évêque de Saint-Boniface. Se copiant l'un l'autre, à défaut des papiers officiels qui furent détruits dans l'incendie de 1860, les auteurs s'accordent généralement à dire que Mgr Provencher fut nommé vicaire apostolique de la Rivière-Rouge en 1844 et évêque de Saint-Boniface en 1847. L'une et l'autre de ces assertions sont pourtant erronées. Il n'y a jamais eu de vicaire apostolique de la Rivière-Rouge; le titre officiel de ce prétendu personnage était: vicaire apostolique du Nord-Ouest. D'un autre côté, le diocèse de Saint-Boniface n'existait point avant le voyage de Mgr Taché à Rome en 1852.

Mgr Provencher ne paraît pas lui-même avoir eu là-dessus des idées bien claires. Ecrivant le 20 juin 1845 à l'archevêque de Québec, il dit bien qu'il vient de recevoir les bulles qui le nomment vicaire apostolique; mais trois ans plus tard (14 juin 1848), nous le voyons signer: "évêque de Juliopolis ou de Saint-Boniface". Et il ajoute: "Je n'ai plus de nom: je prendrai celui de la cathédrale. Nord-Ouest est inconnu ici... Si l'on n'est pas content, je changerai encore". Cette dernière remarque, ajoutée à sa tentative d'assumer un titre qui ne lui appartenait point, montre bien qu'il n'avait pas d'idées bien précises sur la place qu'il occupait dans la hiérarchie catholique avant 1852, quand son coadjuteur lui apporta de Rome son nouveau titre d'évêque de Saint-Boniface.

Pour nous résumer, Mgr Provencher fut nommé évêque de Juliopolis en 1820, vicaire apostolique du Nord-Ouest en 1844, évêque du Nord-Ouest en 1847, et évêque de Saint-Boniface en 1852.

évêques suffragants. Consulté à ce sujet, Provencher trouva cette mesure prématurée à cause du caractère relativement désert de cet immense pays; mais il manifesta le désir d'avoir un coadjuteur qui put entreprendre et mener à bonne fin les grands voyages qu'il savait nécessaires, mais que le manque de forces l'empêchait d'accomplir. De plus, il aurait voulu que, au cas du décès du titulaire, le coadjuteur put *ipso facto* lui succéder.

Pour ce poste important il avait déjà jeté les yeux sur M. Lafèche, qui n'avait encore que 29 ans, mais aurait atteint l'âge canonique avant que les négociations à ce sujet fussent terminées. Selon son habitude en pareil cas, M^{sr} Provencher citait l'opinion du P. Aubert en confirmation de son propre avis. Malheureusement pour la prompte réalisation de ses plans, M. Lafèche était alors en très mauvaise santé. De fait, sa condition était telle qu'il ne pouvait songer à voyager.

Il y avait bien encore une autre alternative. Le P. Taché était un homme capable, avait reçu une excellente éducation, jouissait d'une santé florissante et se faisait remarquer par de grandes qualités intellectuelles; mais il était si jeune! Il venait seulement de naître, ne pouvait s'empêcher de s'écrier Provencher dans l'angoisse de son âme ¹².

Cependant l'évêque du Nord-Ouest dut revenir

12. Provencher ne croyait pas le P. Aubert acceptable pour cette position à cause de sa nationalité. Quant à M. Lafèche, il avait été en 1848 nommé vicaire général et administrateur du diocèse en cas de vacance du siège.

de sa décision touchant l'inopportunité de diviser son territoire; car, en juillet 1848, nous le voyons écrire au coadjuteur de Québec: « Il paroît que M. Belcourt doit être évêque à Pembina... Si le père Taché étoit plus vieux, il pourroit très bien faire l'affaire, mais on ne doit point penser à lui pour le moment ¹³. »

Le vénérable prélat révèle alors ses propres plans. Il annonce qu'il écrit au cardinal Franson, lui demandant de voir à ce que son diocèse soit divisé en trois, à savoir: un diocèse dans le Nord-Ouest, avec siège à Edmonton, qu'on confierait à M. Thibault; une autre division aurait pour résultat un second diocèse, cette fois dans le Grand-Nord, avec Athabaska comme quartiers généraux. En attendant une organisation complète, il proposait que ce dernier fut gouverné d'Edmonton. Il terminait en disant: « Encore quelques années et le P. Taché aura atteint l'âge requis. Comme les Oblats sont chargés de ces missions, il ne seroit peut-être pas mauvais que l'évêque fut oblat. »

Comme nous le verrons bientôt, le premier projet d'avoir un simple coadjuteur sans partition du diocèse finit par prévaloir. Il ne fut pourtant pas mis à exécution avant que M. Belcourt eut joué sa dernière carte dans le monde politique de la Rivière-Rouge.

Malgré l'immense commotion qu'elle avait causée dans les cercles du commerce des pelleteries et ailleurs, la pétition de 1847 n'améliora pas sensi-

13. A Mgr Turgeon, 18 juil. 1848.

blement le sort de ceux qui l'avaient signée. Le mécontentement de la population française n'avait même fait qu'augmenter à cause des procédés répréhensibles du magistrat principal, M. Adam Thom, un homme capable, mais qui passait pour nourrir des sentiments anti-français¹⁴. Le rôle qu'il avait joué dans l'Est lors de la rébellion de 1837 et depuis, ne pouvait que confirmer l'opinion publique sous ce rapport.

Créature de la compagnie de la baie d'Hudson, qui lui faisait un salaire annuel de £700 en plus du logis et du couvert, non seulement Thom refusait de laisser parler le français à son tribunal, bien que la majorité de ceux qui y passaient ne connussent point l'anglais, mais il était encore regardé comme l'instigateur des récentes mesures vexatoires de la Compagnie, ou du conseil d'Assiniboia, entre lesquels on voyait communément peu de différence.

En mars 1849, un métis du nom de William Sayer, qui était regardé comme français bien que son père eût été un bourgeois anglais de la compagnie du Nord-Ouest¹⁵, fut accusé d'avoir acheté illicitement des fourrures des Indiens. Il fut donc arrêté, après une vigoureuse résistance qui lui valut l'infliction de sérieux sévices par les mercenaires de la compagnie de la baie d'Hudson. Mais on finit par l'élargir sous caution, quitte pour lui à se présenter pour

14. Il avait été rédacteur du *Herald*, de Montréal, et attaché sous l'administration de Lord Durham à la commission des municipalités.

15. John Sayer, ou Sayers, qui était traiteur dans l'Ouest en 1797-98.

subir son procès aux prochaines assises criminelles, avec d'autres métis auxquels on reprochait un méfait identique.

Ces arrestations, venant après l'agitation déjà mentionnée, furent l'étincelle qui mit le feu aux poudres. Les métis prirent la résolution d'empêcher que leurs compatriotes n'eussent à souffrir des suites d'actions qu'ils approuvaient pleinement. Néanmoins, de peur d'agir imprudemment, ils voulurent consulter leur conseiller ordinaire, M. Belcourt, alors à Pembina. Considérant les excès commis par la Compagnie au nom d'une charte que beaucoup de juristes regardaient comme invalide, excès dont il avait lui-même eu à souffrir, Belcourt fut d'opinion que si les vétérans étaient appelés aux armes pour faire observer une décision basée sur cette charte, il serait permis de repousser la force par la force ¹⁶.

Or il arriva que les métis avaient précisément dans leurs rangs un homme apte à les diriger dans une éventualité comme celle-là. C'était un nommé J.-Louis Rielle (ou Riel), un homme de 32 ans, qui était le fils d'une métisse franco-montagnaise et d'un Canadien-français. Comme il avait passé une assez grande partie de sa vie dans l'Est, où il était même entré au noviciat des Oblats, il jouissait pour cette raison d'une considération toute particulière chez les métis.

Appréhendant quelque embarras, la compagnie

16. Provencher à Mgr Turgeon, 27 juin 1849.

de la baie d'Hudson avait été assez rusée pour fixer le procès de Sayer et compagnons au 17 mai qui, en 1849, était le jour de l'Ascension, fête d'obligation pour les catholiques. Elle espérait que l'accomplissement de leurs devoirs religieux retiendrait les métis à Saint-Boniface pendant qu'on instruirait la cause de leurs compatriotes. Mais ceux-ci assistèrent en corps à une messe matinale à la cathédrale, et quand l'heure fixée pour l'audition de la cause fut arrivée, une foule considérable de gens armés, Canadiens et métis, sous la conduite de Riel, entourèrent la bâtisse qui servait de palais de justice.

Alexandre Ross affirme qu'on compta 337 fusils parmi eux ¹⁷, indépendamment de ceux qui pouvaient se trouver dans les petits groupes moins bien armés. Le continuateur de Gunn dit à ce propos que ces gens « se conduisirent avec beaucoup d'ordre, se contentant de cerner le palais de justice et de montrer leurs intentions par leur présence », lesquelles étaient non pas d'empêcher la tenue du procès, mais d'exiger l'acquittement des inculpés ¹⁸.

Lorsque Sayer parut devant le tribunal, douze métis l'escortèrent qui, avec l'agrément du juge, devaient l'aider à se défendre. En même temps, Riel se leva et déclara sans broncher que le peuple demandait l'acquittement des accusés.

— Nous vous donnons une heure pour arriver à

17. Mgr Provencher dit: "peut-être plus de deux cents hommes" (A Mgr Turgeon, 27 juin 1849).

18. *History of Manitoba*, p. 304.

une décision, dit-il, et à l'expiration de cette heure, nous les considérerons comme acquittés si vous n'avez vous-même prononcé une semblable sentence.

— Nous ne voulons point d'un juge qui ne comprend pas ceux dont il instruit la cause, cria l'un des douze.

— Il est aux ordres de la Compagnie, qui met des entraves inutiles au commerce et nous fait payer des droits d'entrée exorbitants, ajouta un autre.

— Oui, et cette compagnie ne fait aucun cas de nous dans le gouvernement de notre pays, remarqua un troisième.

— Avant tout, il nous faut la liberté de la traite des fourrures, observa Riel ¹⁹.

Que pouvaient faire les autorités en face de pareil déploiement de force? Sayer admit qu'il avait traité des fourrures avec les Indiens, mais ajouta qu'il en avait reçu la permission d'un parti au service de la Compagnie. Le juge fut bien aise de trouver cette excuse pour l'acquitter. Il mit aussi en liberté les trois autres métis sans aucune forme de procès.

Là-dessus, l'un des douze, qui comprenait à peine la nature de ce qui se passait, s'imaginant qu'on faisait droit aux demandes des métis, sortit en criant:

— Le commerce est libre!

19. Toutes ces différentes demandes sont spécifiées dans le procès-verbal de la session du conseil d'Assiniboia qui fut tenue la semaine après le procès de Sayer. Mgr Provencher écrit à ce sujet: "Ils ont demandé le rappel immédiat du recorder, Adam Thom. Il a été suspendu de ses fonctions jusqu'à décision. Il fera bien de partir; sa

— Le commerce est libre! Vive la liberté! répétaient à l'envi des centaines de voix.

Et l'on déchargea bruyamment les fusils, on se donna l'un à l'autre de vigoureuses poignées de mains, et trois formidables acclamations retentirent en l'honneur du nouvel état de choses.

L'odieux monopole avait vécu.

On n'essaya point de le faire revivre. Après avoir résisté quelque temps à la tempête et tenté de se réhabiliter aux yeux du public en faisant des concessions comme l'emploi d'un interprète français, Thom dut retourner dans l'Est, les droits d'entrée furent réduits de 7½ à 5, et plus tard à 4, pour cent. Bref, toutes les demandes des métis furent accordées, d'autant plus que, l'année suivante, M. Lafèche fut admis dans le conseil d'Assiniboia (5 septembre 1850), et, cinq semaines après, c'est-à-dire le 16 octobre, les métis Pascal Breland, Urbain Delorme et Joseph Guibeau furent nommés magistrats pour le district de la prairie du Cheval-Blanc, tandis que François Bruneau, avec Maximilien Genton et trois Anglais étaient élevés à une semblable position pour le district d'En-Haut — autant de nominations qui concourent à démontrer l'accroissement de l'élément catholique et de son influence dans la colonie d'Assiniboia.

M^{sr} Provencher ne prit ostensiblement aucune

vie pourroit être en danger dans un moment d'effervescence. Tout ce qui ne plaît pas retombe sur lui... Il est arrivé ici avec la réputation d'avoir été le grand ennemi des Canadiens dans les troubles de 37 et 38" (A Mgr Turgeon, 27 juin 1849).

part aux démarches qui eurent pour résultat la proclamation populaire de l'abolition du monopole, bien qu'il fut secrètement au courant de tout ce qui se préparait. Des soucis plus en rapport avec l'esprit de sa vocation obsédaient alors son esprit. Il était maintenant persuadé que, bien qu'encore robuste en dépit de ses 63 ans, il ne pouvait vivre longtemps. Après ce qu'il savait des délais qui avaient accompagné la nomination de plusieurs évêques et les inconvénients qui s'en étaient suivis, il était tourmenté par la peur de mourir sans un coadjuteur qui put lui succéder *ipso facto* en cas de décès et prévenir ainsi les difficultés d'un long interrègne.

Ensuite, il y avait dans l'Ouest et surtout dans le Nord ces nombreux néophytes dus à l'activité de MM. Thibault, Laflèche et Bourassa, ainsi que du P. Taché, et qui, faute d'évêque pour les visiter, n'étaient point encore devenus parfaits chrétiens par le sacrement de confirmation. Or il lui était absolument inutile de penser à les voir jamais lui-même, dans l'impossibilité où il était de voyager. Il lui fallait donc quelqu'un qui put le remplacer près d'eux.

Nous avons vu que sa première pensée avait été pour M. Laflèche. Il lui avait même obtenu des bulles qui le nommaient évêque d'Arath, et, devant les objections du missionnaire, il l'avait fait venir à Saint-Boniface pour pouvoir juger lui-même de la valeur de ses excuses. Laflèche était arrivé peu après les troubles que nous venons de raconter. Il boitait affreusement par suite de douleurs rhumatismales

et de plaies aux jambes. Il ne fallait donc pas penser à lui.

Comme la mission de Saint-François n'occasionnait pas nécessairement de grands déplacements, le prêtre invalide y fut nommé.

A Saint-Boniface, deux jeunes Oblats, les PP. Maisonneuve et Tissot²⁰, étaient arrivés de France l'année précédente (1848), et n'attendaient qu'un mot des autorités pour voler à l'Ile-à-la-Crosse, où les PP. Taché et Faraud faisaient des merveilles. Quant au P. Aubert, il fut rappelé au Canada en 1850, en sorte que, laissé à lui-même, le vénérable prélat n'en sentit que plus la nécessité d'avoir quelqu'un qui put l'aider à porter le fardeau qui commençait à peser d'une manière inquiétante sur ses épaules.

Il désespérait de M. Laflèche. En dehors de lui il n'avait aucun choix : malgré sa jeunesse, le P. Taché était évidemment l'homme de la situation. Il connaissait le pays et plusieurs de ses langues, était capable et instruit, et, par-dessus tout, il appartenait à une congrégation religieuse. Une fois sacré, cette congrégation ne pourrait en honneur abandonner les missions qu'il serait appelé à diriger. « Il faut que ce diocèse tombe aux Oblats ; il ne pourra pas se pourvoir de sujets sans cela », mandait-il à M^{sr} Turgeon²¹.

20. Ce dernier n'était que scolastique lorsqu'il arriva à Saint-Boniface.

21: 28 août, 1849.

En conséquence, après avoir demandé le consentement de M^{sr} de Mazenod, son supérieur général, il pria Rome de remplacer par son nom celui de M. Laffèche sur les bulles qui avaient été expédiées pour ce dernier ²².

Nous ne pouvons nous empêcher d'admirer ici les voies de la Providence et les moyens dont elle se sert pour arriver à ses fins. La révolution de 1848 avait laissé des traces sur presque tous les points de l'Europe continentale, mais surtout en France où elle avait pris naissance. Or, à cette époque comme aujourd'hui, la France contribuait autant au soutien des missions étrangères que tous les autres pays ensemble. A cause des troubles qui venaient de la bouleverser, on craignait que la source de sa générosité ne fut tarie. D'où la nécessité, pensait-on, non seulement d'épargner, mais même de ne garder que les missions qui ne pouvaient être abandonnées sans trop de préjudice pour les âmes.

Le cas des postes qui dépendaient de la Rivière-Rouge était encore plus désespéré. On avait représenté à M^{sr} de Mazenod que le pays où ils se trouvaient n'avait aucun avenir, et ne pourrait même pas fournir plus de travail que de ressources à ses Oblats. Il était donc plus que vraisemblable que si la lettre de M^{sr} Provencher était parvenue au supérieur général avant que Rome eût tranché la question, il aurait refusé son consentement à une mesure

22. Saint-Boniface; 29 nov. 1849.



MGR DE MAZENOD

qui était l'équivalent d'une acceptation irrévocable du fardeau de ces missions.

Mais, pour des causes inconnues, cette lettre resta avec d'autres à Montréal, et elle n'arriva à Marseille qu'après l'émission des bulles qui nommaient le P. Taché évêque d'Arath *in partibus infidelium* et coadjuteur de M^{sr} Provencher avec droit de future succession (24 juin 1850).

L'évêque nommé n'avait encore que 27 ans.

Dans le premier moment de surprise causée par le manque d'explications, M^{sr} de Mazenod fut porté à regarder cette nomination comme un mauvais tour que lui jouait l'évêque canadien, et il n'hésita pas à s'en plaindre. Mais il reconnut bientôt le doigt de Dieu dans cette mesure et les circonstances qui l'avaient accompagnées. Bien que l'élévation d'un des siens à l'épiscopat dans cette partie lointaine de l'Amérique dut réduire à néant tous les plans qu'il avait mûris au sujet des missions qui s'y trouvaient, il ordonna au P. Taché de traverser l'Océan sans retard et de venir se faire sacrer en France par son Père en Dieu.

CHAPITRE V

BATAILLE AVEC LES SIOUX

1851

Pendant que ces arrangements se faisaient pour le plus grand bien des âmes, la personne qui en était l'objet principal continuait ses travaux apostoliques à quelque 1,500 milles au nord de Saint-Boniface, sans songer le moins du monde à la haute destinée qu'on lui préparait. En 1849, un courrier lui avait apporté, à lui et à son socius le P. Faraud, la nouvelle de la révolution en France, laquelle allait, disait-on, réduire notablement les recettes de l'œuvre de la Propagation de la Foi. En prévision de cette éventualité, le P. Aubert, supérieur des deux missionnaires, donnait à entendre qu'on devrait probablement abandonner leur mission dans un avenir prochain.

A cette nouvelle, ils écrivirent immédiatement la lettre suivante qui mérite d'être reproduite en entier :

« La nouvelle que contient votre lettre nous afflige, mais ne nous décourage pas; nous savons que vous avez à cœur nos missions, et nous ne pouvons pas supporter l'idée d'abandonner nos chers néophytes,

nos nombreux catéchumènes. Nous espérons qu'il vous sera toujours possible de nous procurer des pains d'autel et du vin pour le saint Sacrifice. A part cette source de consolation et de force, nous ne vous demandons qu'une chose : la permission de continuer nos missions. Les poissons du lac suffiront à notre existence, les dépouilles des bêtes fauves à notre vêtement. De grâce, ne nous rappelez pas¹. »

Tout commentaire ne pourrait qu'affaiblir l'arome d'héroïsme qui se dégage de ces lignes.

Il nous suffira de remarquer que la prière des zélés missionnaires fut exaucée. On les laissa continuer leurs travaux, aidés depuis le mois de juillet 1846, par le F. Dubé qui se chargea des intérêts temporels de leur établissement à l'Ile-à-la-Crosse.

C'est à cette même époque qu'il faut reporter la fondation (8 septembre 1849) de la mission du lac Athabaska. Le P. Faraud en fut le premier titulaire, et, en raison de la date de ses premiers jours, il la mit sous le vocable de la Nativité.

Il nous faut aussi compter parmi les événements de bonne augure au crédit de cette même année le passage à la Rivière-Rouge d'un prêtre qui devait avant longtemps s'enrôler sous la bannière de Marie Immaculée dans la congrégation des Oblats. Dans une lettre à M^{sr} Turgeon en date du 30 novembre 1849, Provencher dit que « M. Lacombe nous a bien plu ». Cette simple mention doit suffire pour le pré-

1. *Vingt Années de Missions*, p. 30.

sent. Ce nom reviendra plus d'une fois sous notre plume dans les pages qui vont suivre.

Au printemps de 1850, les PP. Maisonneuve et Tissot remplacèrent le P. Faraud à l'Ile-à-la-Crosse, et se mirent à apprendre de leur mieux les langues indiennes sous la direction du P. Taché qui, depuis le départ de M. Laflèche, était le supérieur de ce poste.

Sur le lac Manitoba, le P. Bermond s'efforçait avec assez peu de succès de dresser les Sautaux au joug de l'Evangile. Son but était de faire venir les anciennes ouailles de M. Darveau s'établir sur cette pièce d'eau, au lieu de fréquenter exclusivement le lac Winnipegosis, ce qui aurait rendu bien plus facile la desserte de leur mission et les aurait en même temps éloignés de ceux des leurs qui étaient passés au protestantisme. Mais le vieux levain d'animosité et d'indépendance introduit parmi eux par le catéchiste indien dont nous avons parlé dans un précédent chapitre persistait, malgré les efforts du prêtre, et l'on assure même que la vie du P. Bermond fut au moins une fois en danger au milieu d'eux.

De l'Ile-à-la-Crosse, le P. Taché était allé visiter différents camps de Dénés (Montagnais) et de Cris séparés les uns des autres par de grandes distances, lorsque, de retour à sa mission, il fut comme foudroyé, en février 1851, par la nouvelle de son élévation à l'épiscopat. Son évêque le mandait à Saint-Boniface, et son propre supérieur religieux lui écri-

vait dans le même sens. Le jeune prêtre n'avait qu'à obéir.

A Saint-Boniface il trouva une lettre de M^{gr} de Mazenod, qui lui ordonnait, au nom de la sainte obéissance, de partir immédiatement pour Marseille. Le fondateur des Oblats voulait voir ce jeune fils dont on lui disait tant de bien.

Aux pieds du prélat, dont le port majestueux en aurait imposé s'il ne se fut montré si paternel, le jeune missionnaire crut qu'il pourrait encore écarter le fardeau dont ses faibles épaules étaient menacées. Mais de Mazenod savait ce qu'il voulait, et il n'était pas homme à changer d'opinion une fois qu'il s'était persuadé que telle ou telle mesure était nécessaire au bien de l'Eglise.

— Tu seras évêque, lui déclara-t-il donc sur ce ton de familiarité qu'il affectait avec la plupart de ses enfants spirituels.

— Mais, Monseigneur, mon âge, mes défauts, telle et telle raison ?

— Le Saint-Père t'a nommé, et lorsque le Pape parle, c'est Dieu qui parle.

— Pourtant, Monseigneur, je voudrais rester Oblat.

— Certes, c'est bien ainsi que je l'entends.

— Mais la dignité épiscopale semble incompatible avec la vie religieuse.

— Comment ! la plénitude du sacerdoce exclurait la perfection à laquelle tout religieux doit aspirer ?

Puis, se redressant de toute sa taille avec la noble dignité qui le caractérisait :

— Personne n'est plus évêque que moi, dit-il, et bien sûr personne n'est plus Oblat non plus ².

Taché fut donc sacré le 3 novembre 1851, à Viviers, dans le sud de la France. Puis il fut nommé vicaire des missions ³ du Nord-Ouest canadien. Il se rendit peu de temps après à Rome, où il obtint que le titre d'évêque du Nord-Ouest que portait M^{gr} Provencher, et qui n'avait pas grand sens, fut changé en celui d'évêque de Saint-Boniface.

Dans son zèle pour la propagation de la foi catholique, le titulaire du nouveau siège avait demandé à une autorité bien différente, la compagnie de la baie d'Hudson, la permission d'établir une mission permanente à la factorerie de York pour les employés catholiques qui s'y trouvaient, ainsi que pour ceux des Indiens qui se sentiraient attirés à professer cette foi. Et comme il connaissait la répugnance de certains personnages pour une pareille fondation, Provencher avait cru bon de s'effacer et de laisser le coadjuteur de Québec, l'évêque de Montréal et ceux de Martyropolis et de Bytown (Ottawa) transmettre eux-mêmes sa requête.

Néanmoins cette permission fut refusée, sous prétexte que « la collision des croyances hostiles qui ne

2. *Ibid.*, p. 41.

3. Un vicaire des missions est, chez les Oblats, le supérieur de plusieurs missions ensemble, l'équivalent d'un provincial, avec cette différence que les postes qui dépendent de lui sont moins importants comme personnel et organisation religieuse.

pourrait manquer de résulter de l'adoption de pareille mesure serait injurieuse aux intérêts spirituels et temporels des Indiens ⁴ ».

Sans se laisser abattre par cette rebuffade, les mêmes prélats firent une nouvelle tentative dans le même sens en janvier de l'année suivante. Ils regrettaient l'aversion pour leur Eglise que trahissait ce refus, et étaient peinéés des raisons sur lesquelles on se basait, après que les missionnaires catholiques avaient toujours travaillé pour les meilleurs intérêts du peuple sans distinction de croyances, au lieu de causer des collisions qui auraient milité contre l'objet même de leurs travaux.

Ils terminaient ainsi leur mémoire: « Inutile de rappeler à votre Comité les puissants motifs qu'a votre honorable Compagnie d'user de sa charte avec une telle modération que cette charte ne provoque point de plaintes contre les immenses privilèges qu'elle confère. »

Cette attaque voilée du document autour duquel avaient roulé tant de débats ne fut point du goût des potentats du commerce des pelleteries. Leur seconde réponse fut encore plus décourageante que la première. Ils disaient aux évêques:

« Le Comité est persuadé que si vous relisez les mots auxquels vous faites allusion, vous verrez que c'est contre l'hostilité des croyances et non contre ceux qui les professent qu'il est anxieux de protéger

4. A. Barclay, secrétaire de la compagnie de la baie d'Hudson, 24 août 1850.

les indigènes de son territoire. Pour ces raisons et d'autres encore, il a fait des préparatifs, par la dotation du diocèse de la Terre de Rupert, pour étendre davantage dans le pays le système de missions adopté par l'Eglise d'Angleterre, qu'il se propose d'aider autant qu'il est en son pouvoir. Et il n'a aucune crainte de perdre dans l'estime publique ou de mettre sa charte en danger en préférant les missionnaires protestants aux prêtres catholiques romains comme instructeurs de la population indigène⁵. »

Après une semblable admission de partialité, il n'y avait plus rien à espérer de ce côté pour les missions catholiques, et on laissa tomber la question.

Dans l'impossibilité de rien faire pour les catholiques de York, Provencher tourna son attention vers un poste plus près de lui. Dans le cours de 1850, les métis de Saint-François-Xavier requrent deux religieuses, les sœurs Lagrave et Lafrance, qui établirent immédiatement une école pour les enfants de cette localité.

Les autorités locales de la Compagnie et même les ministres protestants de la Rivière-Rouge, qui étaient plus à même d'apprécier les services des prêtres catholiques, étaient plus accommodants que les directeurs à Londres de cette même corporation. Le 1^{er} mai 1851, le Rév. William Cochrane⁶ pro-

5. Du même aux mêmes, 14 fév. 1851.

6. Dont le nom est souvent écrit Cockran dans les documents contemporains. Ce ministre était, au dire de G. Bryce (*Hist. of the*

posa, et M. Laflèche appuya, au conseil d'Assiniboia une motion à l'effet « que la somme de £100 fut prise dans les fonds publics pour être divisée annuellement entre l'évêque de la Terre de Rupert et l'évêque du Nord-Ouest pour servir, à leur discrétion, des fins d'éducation ».

Cette proposition fut votée à l'unanimité.

L'année suivante, M. Laflèche appuya une proposition du Dr Bunn, du même Conseil, qui demandait que £15 fussent accordées chaque année pour des fins identiques au Rév. John Black, le ministre presbytérien nouvellement arrivé dans la colonie. Cette proposition recueillit également les suffrages de tous⁷.

Et pourtant elle fut désavouée avec la précédente par le comité de Londres, comme « mettant les fonds publics à un emploi impropre⁸ ».

Les préjugés religieux et l'étroitesse d'esprit qu'ils trahissent ne datent pas d'hier. La répartition de l'argent des contribuables aux écoles qui instruisent leurs enfants un emploi impropre des fonds publics ! Et cela à une époque où toutes les écoles de la colonie étaient sous les auspices d'une Eglise ou d'une autre, et où les maîtres d'école de Provencher venaient d'ouvrir des cours pour les élèves de langue anglaise⁹ ! Il y en a pourtant qui

Hudson's Bay Company, p. 299), un homme de stature gigantesque et d'une bonhomie surprenante ».

7. *Minutes of the Council*, 13 juil. 1852.

8. *Ibid.*, 25 mars, 1853.

9. Provencher à l'archevêque de Québec, 21 juil. 1851.

continueront à proclamer que l'Eglise catholique est l'ennemie de l'instruction chez les masses !

Mais d'autres que l'évêque de Saint-Boniface avaient leurs embarras. Nous avons déjà vu M. Laflèche stationné à Saint-François-Xavier. Malgré l'état encore assez peu satisfaisant de sa santé, il accompagnait quelquefois son peuple métis dans ses chasses au bison sur la grande prairie. Or les Sioux devenaient de plus en plus hostiles, et avaient une aversion prononcée pour les métis à cause du sang sauteux ou cris qui coulait dans leurs veines. Cependant, dociles à la voix de l'Eglise, ceux-ci leur rendaient souvent le bien pour le mal.

Il pourrait nous être avantageux d'accompagner Laflèche dans une ou deux de ces expéditions. Nous y trouverons d'excellents motifs de nous montrer reconnaissants à la religion pour son action civilisatrice, qui nous frappera d'autant plus que nous serons choqués des atrocités que nous verrons commises par ceux qui refusaient de l'embrasser. Ces petites excursions au sud-ouest de la rivière Rouge vont en même temps nous initier aux dangers alors inhérents à l'exercice des devoirs sacerdotaux sur les plaines de l'Ouest.

La première expérience de M. Laflèche dans cette partie du pays date de 1850. Un jour, deux Sioux tombèrent par mégarde sur son camp qui contenait plusieurs Sauteux. Aussitôt qu'on les eut identifiés, le missionnaire et les métis durent s'interposer entre eux et les Sauteux pour les protéger contre les

balles et les flèches de ces derniers. Ils furent obligés de les escorter pendant six bons milles avant que leurs ennemis traditionnels renoncassent à les massacrer.

Quelque temps plus tard, le 4 août 1850, plus de cent Sauteux étant partis pour le fort des Prairies, ils se trouvèrent soudain le lendemain en face d'Indiens qui paraissaient être des Sioux. Il était parfaitement inutile pour ces derniers d'essayer de fuir. Ils résolurent donc de payer d'audace et s'avancèrent pour saluer les Sauteux, tout comme s'ils eussent été d'anciens amis.

— Des Sioux ! Des Sioux ! Tuons-les, s'écrièrent plusieurs Sauteux à la fois.

Pour prévenir toute méprise, le chef posa aux étrangers quelques questions dans son propre dialecte. Pressé de répondre, l'un d'eux se hasarda à dire en sauteux quelques mots qui décidèrent de son sort et de celui de ses compagnons, l'accent étranger avec lequel ils étaient prononcés ayant trahi sa nationalité. Cinq des Sioux furent immédiatement criblés de balles. Deux essayèrent de s'enfuir ; mais l'un d'eux tomba vite mort à quelque distance, pendant que le second fendait l'air de ses cris perçants sous les poignards sauteux qui le tailladaient alors qu'il était encore plein de vie. Avant qu'il eut rendu le dernier soupir, on le scalpa sans pitié ; puis ses membres furent tranchés l'un après l'autre, et chacun réclama avec avidité une partie de son corps pour emporter comme trophée.

Mais le missionnaire allait lui-même être bientôt affecté par des scènes encore plus saisissantes.

Le soir du 7 juillet 1851, son parti était arrivé à une place appelée le Grand Coteau, au sud de la frontière internationale, lorsqu'un éclaireur signala la présence, non loin de là, d'un très fort camp sauvage.

Les métis n'étaient qu'environ quatre-vingts, dont quelques-uns n'avaient pas encore vu plus de douze ou quinze printemps. Dans le but de s'assurer de la nationalité des Indiens, cinq éclaireurs eurent l'imprudence de s'aventurer trop loin. Trois furent capturés pendant que les deux autres s'enfuyaient au grand galop vers leurs amis.

— Des Sioux ! crièrent-ils ; un nombre immense de Sioux !

On sut après qu'il devait y avoir près de deux mille guerriers dans la bande, puisque le nombre de leurs loges était d'au moins six cents.

On peut aisément se figurer l'anxiété des métis à cette nouvelle. Ils se préparèrent immédiatement à la lutte. Dans ce but, ils se font un rempart de leurs charrettes, en dessous desquelles ils creusent des tranchées pour mettre les femmes et les enfants à l'abri et, en dehors de l'enclos qui en résulte, ils élèvent à la hâte une espèce de parapet pour protéger les assiégés.

Malgré ces précautions, comme l'ennemi est au moins vingt fois plus nombreux qu'eux, les métis n'ont, humainement parlant, aucune chance de salut en cas d'assaut déterminé par les Sioux.

Le lendemain, on voit ceux-ci avancer, une masse de peut-être sept mille hommes, femmes et enfants. Ils sont si sûrs du succès que les femmes conduisent des chevaux attelés à des travaux ¹⁰ avec lesquels ils pensent emporter le butin.

Le sort en est jeté : une lutte terrible et sanglante s'impose. Impossible de l'éviter, à moins qu'on ne se résigne à se faire massacrer par les Indiens. C'est pourquoi le prêtre parcourt les rangs de son peuple ; il lui parle de Dieu qui peut les protéger s'ils implorent son secours, et, pour les encourager à la résistance, il leur rappelle la lâcheté bien connue des sauvages en présence d'un ennemi résolu. Puis, comme aucune bravoure ne peut rien contre un tel nombre, Lafèche fait vœu au nom de ses gens d'observer un jeûne solennel et de chanter trois grand'-messes s'ils sortent sains et saufs de l'impasse où ils se trouvent.

Malgré tous les efforts qu'ils font pour les arrêter par des remontrances amicales, les Sioux continuent à avancer. Plusieurs sont déjà à portée de fusil. Un surtout se fait remarquer par son audace : il se tient constamment à l'avant-garde et semble vouloir avoir l'honneur d'être le premier à pénétrer dans le cercle formé par le camp des métis. Vainement l'avertit-on de ne pas avancer davantage : il veut à tout prix foncer sur le camp qu'il croit évidemment voué à

10. Deux perches dont un bout est fixé à chaque côté d'un cheval en guise de limonière, tandis qu'à l'autre, qui traîne par terre, est attachée une espèce de treillis destiné à recevoir un fardeau.

une perte certaine. Une balle lui fait mordre la poussière, et Lafèche reconnaît en lui l'un des deux Sioux dont il a sauvé la vie.

Ses compatriotes jurent alors de venger sa mort. Ils se précipitent vers les métis et leur envoient le contenu de leurs armes ; mais il leur faut vite reculer devant le feu nourri et bien mieux dirigé des gens de Lafèche. Les Indiens élargissent alors leurs rangs et cernent à distance le fort improvisé de charrettes et de remblais de terre. Les assiégés ne vont-ils point fléchir devant la furieuse attaque de tant de monde ? C'est maintenant une véritable grêle de balles et de flèches qui pleuvent sur le cercle de bois et de terre.

Mais les métis sont d'excellents tireurs ; ils ménagent leurs munitions et, de la place avantageuse où ils s'abritent, ils s'efforcent de faire trouver une victime à chacun de leurs coups.

Aux horribles chants de guerre, aux provocations et aux excitations au courage des chefs sioux, les métis répondent par des hourras étourdissants chaque fois qu'ils ont des preuves que leurs projectiles ont porté. Vainement l'ennemi essaie-t-il de les prendre d'assaut ; une volée qui sème partout la mort et les blessures part alors du petit camp, dont les défenseurs savent bien qu'ils sont perdus s'ils laissent l'ennemi approcher trop près.

Même le missionnaire semble sous l'influence de l'odeur de la poudre. « Votre ami, qui n'avait pas jugé convenable à son caractère de prendre le fusil, avait décidé qu'au moment suprême il lèverait sa

hache sur la tête du premier coquin qui oserait mettre la main sur sa charrette », écrit-il quelque temps après l'événement ¹¹.

Heureusement ce moment suprême ne vint ni pour les métis ni pour leur guide spirituel. Après six heures d'une terrible fusillade, les Sioux commencèrent à perdre courage. Au plus fort de la bataille on les entendit clairement crier :

— Vous avez avec vous un manitou qui vous défend.

Aussi se désistèrent-ils, se retirant graduellement avec leurs morts et leurs blessés, qu'ils emportaient dans les véhicules même qu'ils avaient amenés pour y placer le riche butin dont ils se croyaient si sûrs.

Les métis n'avaient que trois blessés — et encore l'étaient-ils légèrement — en plus d'un des éclaireurs imprudents qu'ils trouvèrent transpercé de soixante-sept flèches et de trois balles ¹². Ses mains et ses pieds avaient été coupés et emportés, tandis que le reste de son corps était horriblement mutilé. Mais, dans ce conflit et dans un autre qui eut lieu au moment où les métis se mettaient en branle pour aller joindre un gros parti des leurs qu'ils savaient campés dans le voisinage, les Sioux n'eurent pas moins de dix-huit blessés et de quinze tués — d'aucuns assurent que ce dernier chiffre devrait être cinquante.

11. A un ami; Saint-François-Xavier, 4 sept. 1851.

12. Les deux autres qui avaient été faits prisonniers étaient parvenus à s'échapper.

Cette mémorable bataille eut lieu le dimanche 8 juillet 1851. Elle fit une grande impression sur les sauvages américains, et ne contribua pas peu à gagner aux métis en général le respect que commandent partout le courage et la valeur unis à l'habileté.

CHAPITRE VI

MENTALITÉ INDIENNE

Des scènes différentes s'offraient à différents ouvriers. Au mois d'avril 1851¹, après un voyage accompli en partie avec un métis français dont la mémoire est encore vivace dans le Nord canadien, le vieux Beaulieu, comme même les premiers missionnaires l'appelaient², le P. Faraud se rendit au fort Résolution, sur le Grand lac des Esclaves, où il fut le premier ministre d'un culte à annoncer la bonne nouvelle. Il avait vécu pendant trois jours de la moelle de jonc et des œufs plus ou moins couvis des oiseaux sauvages, quand il atteignit cette mer inférieure; mais la réception qu'on lui fit le compensa amplement des misères de la route.

D'abord comme paralysés à la vue de l'homme de Dieu, par suite d'une crainte révérencielle qui les anéantissait, les seize ou dix-huit cents Indiens qui s'y étaient rassemblés pour le voir ne tardèrent pas à recouvrer la parole, au point qu'ils usèrent même d'une sainte importunité en demandant le baptême.

1. Mgr Taché parle (*Vingt Années de Missions*, p. 50) de ce voyage comme ayant été exécuté en 1852. Mais le P. Faraud est positif qu'il le fit en 1851 (*Dix-huit Ans chez les Sauvages*, p. 134).

2. Il naquit apparemment en 1771, et se rappelait avoir vu arriver en 1783 le premier blanc qui ait jamais vu le Grand lac des Esclaves? Beaulieu était un vrai patriarche, plein de foi et bonne volonté.

Le jeune prêtre dut leur faire comprendre que ce n'est pas la foi seule qui fait mériter pareille faveur, mais la connaissance des principales vérités chrétiennes unie à un commencement de conformité aux commandements de « Celui qui est assis sur le Ciel ».

L'une de ses difficultés fut la régularisation des relations sociales et familiales. Presque tous ces sauvages étaient polygames, et la première condition à remplir pour entrer dans cette vie nouvelle que préconisait le missionnaire consistait dans le rejet de toutes les femmes excepté une. Son accomplissement ne fut pas sans soulever des difficultés et même certaines altercations peu agréables.

Un jour, un vieillard l'aborda accompagné de ses deux femmes, et lui demanda de décider laquelle il devait garder.

— Il ne m'appartient pas de juger en pareil cas, protesta le prêtre. Dis-moi toi-même laquelle tu préfères.

— Je les aime toutes les deux au même degré, déclara l'Indien; car toutes les deux m'ont donné des enfants.

F'araud apprit alors que chacune des deux femmes avait quatre enfants, mais que la plus vieille avait deux fils assez âgés pour la soutenir tout en gagnant leur propre vie au moyen de la chasse, tandis que les enfants de sa rivale étaient tous en bas âge. Le prêtre demanda alors à la première si elle ne consentirait point à voir l'autre rester avec le père de sa jeune famille. Elle consentit par un « oui » qui res-

semblait considérablement à un « non ». Pourtant le juge improvisé crut pouvoir s'en prévaloir pour rendre la sentence suivante :

— La mère des deux jeunes gens ne souffrira point en étant privée des services de celui qu'elle regarde comme son mari. Ses fils subviendront facilement à ses besoins, tandis que la compagnie d'un homme fait est nécessaire à l'autre femme, dont les enfants sont trop petits pour rien faire pour eux-mêmes. Je pense donc qu'il n'est que juste que celle-ci devienne l'épouse légitime de cet homme.

En entendant cette décision, la plus vieille des deux femmes éclata en violents reproches contre son ci-devant conjoint.

— Est-ce ainsi, s'écria-t-elle, que tu me récompenses de ma fidélité ? C'est moi qui ai toujours eu soin de toi. Ma sœur cadette (c'est-à-dire ma rivale) ne daignait même pas raccommoder tes mocassins, et maintenant tu m'abandonnes pour la prendre pour toujours !...

Plus pacifique avait récemment été la vie de M^{gr} Taché, le jeune évêque d'Arath, et moins bruyantes les scènes dont il avait été témoin en France et en Italie. Mais sa nouvelle dignité était pour lui une raison même de retourner promptement à la sauvagerie de l'Amérique du Nord, puisqu'elle lui rappelait qu'il avait là une tâche à remplir dont personne autre ne pouvait s'acquitter. En outre, il avait promis aux pères de l'Ile-à-la-Crosse de les rejoindre en septembre 1852.

En février de cette année, il dit donc adieu à son vénérable supérieur général, et après un long voyage au travers des plaines des Etats-Unis, qui fut forcément tortueux dans son itinéraire puisqu'il fallait à tout prix éviter les Sioux, devenus une véritable peste, il arriva à Saint-Boniface le 27 juin 1852. Il était accompagné d'un père oblat, Henri Grollier, qui allait bientôt devenir le pionnier du cercle arctique, et d'un jeune prêtre séculier que nous avons déjà entrevu un instant. Ce dernier était M. Albert Lacombe qui, après avoir passé quelque temps avec M. Belcourt à Pembina, venait consacrer sa vie entière au service du pauvre sauvage sous l'égide de Marie Immaculée.

C'était l'intention du nouveau venu de commencer immédiatement son noviciat chez les Oblats; mais, vaincu par les supplications de M^{sr} Provencher qui n'avait personne à mettre à Sainte-Anne, ou Edmonton, en la place de M. Thibault qui voulait quitter le pays, il consentit finalement à remettre cette dernière démarche à plus tard et à se rendre immédiatement dans l'Extrême-Ouest. Abandonner ce poste eut été une calamité grosse de conséquences désastreuses pour les missions de cette partie du pays.

Cependant, M. Thibault ayant consenti à rester encore dans le diocèse de Saint-Boniface, Provencher lui trouva une honorable retraite à Saint-François-Xavier, que M. Lafèche quitta pour se retirer auprès de son évêque.



MGR TACHE, O. M. I., ARCHEVEQUE

Prélat et prêtre furent alors témoins d'une terrible inondation qui causa d'autant plus de dégâts que la population était devenue plus dense. Tout le pays était temporairement transformé en un lac, qui n'avait pas moins de cinq pieds de profondeur à la porte même de Provencher. Jour et nuit, celui-ci entendait les vagues venir se briser contre les murs en pierre de sa résidence et former ressac comme le font celles de la mer contre les falaises rocheuses de ses côtes³.

Mais, étant arrivés longtemps après que l'eau s'était retirée, les nouveaux missionnaires ne furent point attristés par la vue de pareille désolation. Le

3. Provencher à l'archevêque de Québec, 6 juillet 1852. Le premier écrivit alors à celui-ci: "Elle a entraîné les maisons, les granges, les étables, les pons, les clôtures, avec bien des pertes. Il y avoit cinq pieds d'eau autour de ma maison; encore deux ou trois pouces, et elle étoit sur mon plancher. Je ne suis pas sorti, mais j'étois comme sur un vaisseau en pleine mer."

La calamité est décrite d'une manière saisissante dans un petit livre, *Notes of the Flood at Red River*, par l'évêque anglican de la Terre de Rupert (Londres, 1825), où nous voyons qu'elle affecta surtout les Canadiens-français de la colonie, dont l'un est ainsi mentionné: "Un pauvre Français me rendit visite pour me demander un peu de secours. Sa maison avait été balayée par le torrent, et il avait en outre été laissé sans bateau. Il n'avait plus de résidence, et parlait de ses sept enfants les larmes aux yeux, mais ajoutait "C'est le bon Dieu qui afflige — une leçon de patience pour tous", dit l'auteur par manière de commentaire.

L'évêque anglican dit qu'après tout la rivière "n'était certainement pas si haute, peut-être 18 pouces plus basse", que lors de la dernière inondation, tandis que M. Belcourt déclare que "l'eau s'éleva un pied de plus qu'en 1826, et que les pertes qu'elle occasionna furent encore plus grandes" (*Ap. Bond, Minnesota and its Resources*, p. 343). Étant donné la grande augmentation de la population et de la propriété, nous ne pouvons que souscrire à cette dernière assertion; mais quant à la première, il ne faut pas oublier que ce prêtre n'était point alors dans la colonie proprement dite, tandis que l'évêque anglican y résida tout ce triste printemps.

8 juillet⁴, Lacombe et Grollier s'agenouillaient aux pieds du vénérable prélat, et M^{sr} Taché tint à les imiter malgré la nouvelle dignité dont il était revêtu. M^{sr} Provencher bénit affectueusement la petite bande de missionnaires qui allaient, ou retournaient, vers les brebis perdues d'Israël, et tel fut sur la terre le suprême adieu des deux premiers évêques de Saint-Boniface, qui ne devaient plus se revoir qu'au ciel.

Pendant la nuit du 10 au 11 septembre 1852, M^{sr} Taché arriva à l'Ile-à-la-Crosse en compagnie du P. Grollier. L'état dans lequel était tombée cette mission y avait rendu sa présence absolument nécessaire. Nous connaissons déjà l'inconstance de l'aborigène américain, inconstance qui n'est nulle part plus marquée que chez le Déné. Or les Montagnais de l'Ile-à-la-Crosse, peu au courant des circonstances indépendantes de la volonté des supérieurs qui nécessitent souvent le changement des pasteurs, avaient été mécontents des départs successifs et à si brève échéance de Taché, Lafèche et Faraud, lesquels s'étaient produits au moment même où les connaissances linguistiques de ces missionnaires commençaient à rendre leurs services très précieux.

Ils avaient été remplacés par deux jeunes prêtres qui naturellement ne savaient pas un mot de mon-

4. Il y a quelques contradictions relativement à ces événements dans les documents qui ont jusqu'ici vu le jour. Ainsi Mgr Taché dit dans ses *Vingt Années de Missions*, qu'il retourna à Saint-Boniface le 27 juillet, tandis que l'abbé G. Dugas (*Monseigneur Provencher*, p. 275) remplace cette date par le 4 juillet — une erreur évidente. D'un autre côté, le premier auteur commet un *lapsus memoriae* en mettant son départ au 10 au lieu du 8.

tagnais le jour de leur arrivée, et qui n'avaient pour l'apprendre qu'une facilité tout ordinaire. Cette ignorance forcée avait rendu leur ministère très difficile. D'où mécontentement, murmures contre ces changements trop fréquents, et partant négligence proportionnée des devoirs religieux de la part des Indiens.

Heureusement le retour de M^{sr} Taché allait porter remède à ce pénible état de choses.

Pendant que le nouveau prélat revenait d'Europe, le P. Faraud faisait au grand lac des Esclaves, cette mer intérieure de plus de cent lieues de long, ce voyage auquel nous avons déjà fait allusion. Là, non seulement il prêcha la doctrine chrétienne aux indigènes accourus pour l'entendre, mais, pour que ses leçons eussent des fruits plus durables, il leur enseigna encore à lire les caractères syllabiques au moyen desquels prières et catéchisme pouvaient s'apprendre en son absence.

A son retour à la mission de la Nativité, sur le lac Athabaska, il eut la consolation de souhaiter la bienvenue à un compatriote qui allait devenir son *socius*, nous voulons dire le P. Grollier, « compagnon qui réunit toutes les qualités d'un véritable missionnaire », comme devait plus tard écrire de lui M. Laflèche⁵, tandis qu'à Saint-Boniface trois autres missionnaires, les PP. Rémas et Végreville, accompagnés du F. Alexis Raynard, venaient grossir les

5. Séminaire de Nicolet, 9 avril 1855. *Apud*: *Rapport*, mars 1855, p. 135.

rangs des Oblats, qui, à la fin de 1852, ne comptaient pas moins de huit prêtres et deux frères convers dans le diocèse de Saint-Boniface.

Si ermite qu'eût été jusque-là le P. Faraud à sa nouvelle mission, il n'en avait pas moins reçu force visites des rudes enfants des bois, dont la foi l'édifiait autant qu'elle l'encourageait. Nous ne pouvons nous empêcher de présenter ici au lecteur un spécimen de ces visiteurs, dont l'originale mentalité contribuera à donner une idée encore plus exacte du milieu où le missionnaire opérait.

Dénégonusyé était un type parfait de naïf croyant et de tribun du peuple. Il était venu de loin avec sa femme et ses trois petits enfants pour se faire enseigner le « chemin qui conduit en-haut », et, non content de se graver dans la mémoire les enseignements du prêtre par les moyens ordinaires, il voulut encore faire œuvre d'apôtre en répandant parmi sa nombreuse parenté l'instruction qu'il en avait reçue. C'était son habitude de passer des journées entières à péroter, assis sur une pierre, au milieu d'un cercle d'auditeurs avides de sa parole, et bien souvent la nuit même ne pouvait mettre un terme à ses harangues. Ce faisant, l'enfant des bois atteignait un double but, comme Faraud l'apprit un jour.

— Pourquoi tant de discours ? lui demanda le missionnaire. Il y a de quoi te rendre malade, et puis tu empêches tout le monde de dormir.

— Pourquoi ? fit *Dénégonusyé*, mais c'est bien simple. Je fais par là du bien à mes frères les

Hommes (*Déné*), et puis c'est pour moi la meilleure manière de retenir ce que tu m'apprends.

Dix jours de ce manège avaient suffi pour lui donner l'instruction requise pour le baptême. Voyant ses excellentes dispositions, Faraud insinua qu'il pouvait dès lors être admis dans le sein de l'Eglise.

— Non, non, fit l'original; je n'ai encore rien fait pour le bon Dieu.

Et il repartit pour le désert.

Un an après, le missionnaire était occupé à équarrir un tronc d'arbre lorsqu'il vit arriver quelqu'un qui, de distance en distance, faisait des génuflexions dans la direction de l'église. Son aspect paraissait assez familier; pourtant le missionnaire ne pouvait se remettre son nom.

— Notre père n'a pas de mémoire, fit alors l'étranger en réponse à une question du prêtre. Je suis celui qui, en partant l'année dernière pour la mer Glaciale, promit de revenir à cette époque pour se faire baptiser⁶.

— Oh! je vois: tu es *Dénégonusyé*.

— Non, je m'appelle maintenant *Yahlthi-azé*, le Petit-Prêtre.

— C'est bien, dit Faraud. Je me souviens de toi. Je sais même que tu voulais faire quelque chose pour Dieu avant d'être baptisé. Voyons, qu'as-tu fait?

— J'ai prêché jour et nuit au peuple de ma nation tout ce que tu m'avais appris. J'ai fait prier,

6. Autant que possible, un sauvage évitera de dire lui-même son nom.

j'ai marié, j'ai enterré. Je crois avoir converti plus de trois cents des miens. Maintenant j'ai faim, ajouta-t-il.

— Manques-tu de provisions?

— Ce n'est pas cela, dit l'Indien qui se faisait maintenant appeler le Petit-Prêtre. Il y a longtemps que tu m'as parlé: j'ai tout digéré. J'ai faim de ta parole. Il me faut quelque chose de nouveau.

Le père continua donc son instruction religieuse; puis, après quelque temps, il lui demanda quel jour il aimerait à recevoir le baptême. L'Indien réfléchit quelques minutes, et mentionna la fête de saint Pierre. Il y avait encore une quarantaine de jours avant cette date, et comme le prêtre et le catéchumène se trouvaient alors dans une grande pénurie, le premier voulut avancer un peu l'époque de la réception finale de ce dernier. Mais l'Indien ne voulut point y consentir.

— Vois-tu, dit-il au missionnaire, moi je ne fais rien sans raison. Tu me disais l'an dernier que Dieu avait donné les clefs du Paradis à saint Pierre. Je suis bien résolu de ne plus offenser le bon Dieu quand j'aurai été baptisé; je choisis donc la fête de saint Pierre afin qu'il m'ouvre la porte et ne la referme plus.

Le missionnaire agréa ses raisons; mais quelques jours plus tard, voyant que le bon vieux dépérissait à vue d'œil, il comprit qu'il n'avait plus rien à manger, et voulut l'envoyer momentanément dans le bois

à la recherche de nourriture. Le Petit-Prêtre refusa encore de le faire.

— Lorsque, fit-il remarquer, le fils de Dieu se fut décidé à prêcher sa parole, avant d'être baptisé, il répétait souvent : Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme j'ai fait. Or tu me dis qu'il jeûna quarante jours et quarante nuits, puis qu'il fut baptisé. Eh bien ! ne faut-il pas que je fasse comme lui ?

La veille de la saint Pierre, le pauvre vieux, de plus en plus faible, pouvait à peine marcher. Il se traîna pourtant à l'église pour y faire sa prière. Le P. Faraud y entra aussi, à son insu, et voici ce qu'il l'entendit dire tout haut :

« Mon Dieu, vous avez beaucoup d'esprit, et moi j'en ai fort peu. Je suis si ignorant que je n'ai pu apprendre la prière que j'ai à vous faire. Je vous parlerai avec mon cœur, et j'espère que vous me comprendrez.

« Mon Dieu, je dois être baptisé demain ; mais il y a une foule de choses qui m'embarrassent pour ne plus vous offenser. Ainsi j'ai mon épouse qui est borgne, mais c'est là son moindre défaut. Elle est très lente quand je la commande ; elle me fait impatienter : il faudrait la corriger, afin que je ne sois point exposé à pécher après mon baptême. Le deuxième de mes fils a le même défaut que sa mère ; il faudrait l'en corriger aussi. Quant à mes frères le sauvages, je les connais beaucoup mieux que le

prêtre: il faudrait les convertir ou bien les faire tous mourir du même coup.

« Mon Dieu, je dois être baptisé demain; mais il y a longtemps que je ne mange guère. Vous avez dit: Demandez et vous recevrez; or comme je ne peux pas vivre sans manger, vous êtes obligé de me donner bonne chasse après, car je partirai demain. »

Et le bon vieux continua longtemps encore à faire à Dieu ses naïves recommandations.

Le lendemain, un peu avant l'aurore, on frappait à coups redoublés à la porte du missionnaire. Puis une voix criait au dehors:

— Tu devrais savoir que c'est aujourd'hui la saint Pierre et que je dois être baptisé.

Bientôt après l'onde régénératrice coulait sur le front de Pierre, autrefois *Dénégonusyé*, et plus récemment le Petit-Prêtre. Puis il partit pour la chasse. Quelques jours après il revenait frapper à la porte du P. Faraud.

— Viens sur les bords du lac et tu verras, dit-il.

Il avait un canot plein de venaison, et il le montra en disant:

— Tu vois que le bon Dieu a tenu sa promesse. Je sais que tu es dans le besoin; je t'apporte des provisions.

Telle est en partie l'histoire d'une conversion chez les Dénés du nord. Mais il est temps de retourner au sud, près du vénérable vieillard qui, de Saint-Boniface, gouvernait la jeune Eglise de l'Ouest.

CHAPITRE VII

MORT DE MGR PROVENCHER

1853

Sans être absolument malade, M^{gr} Provencher avait de sa mort prochaine des pressentiments qui ne le quittaient point. Les trois grands désirs de son cœur étaient maintenant accomplis. Il avait des religieux dont la présence dans les rangs de son clergé assurait la perpétuité de ses missions; il avait des religieuses qui veillaient sur l'éducation de la jeunesse, et enfin un coadjuteur, avec droit de future succession, délivrait son esprit de toute inquiétude relativement aux suites de son propre décès.

Des deux premiers points il avait lui-même écrit:

« Le Père des miséricordes me réservait donc la douce consolation de voir mon vicariat apostolique pourvu de religieux et de religieuses, qui se recruteront pour son bonheur, et pour porter le flambeau de l'évangile et de la civilisation parmi les nations nombreuses qui peuplent les immenses contrées du nord. Je chanterai avec joie le cantique de Siméon, et je verrai approcher ma dernière heure sans amertume ¹. »

1. *Ap. Rapport*, juillet 1847, p. 51.

Un quatrième besoin avait depuis quelque temps cherché à s'imposer à son attention. Le prêtre qui restait avec lui à Saint-Boniface avait généralement la direction de son collègue. Mais tout le monde n'a pas les qualités requises pour semblable position, et il aurait voulu obtenir pour cela les services de frères enseignants. On lui avait parlé des Clercs de Saint-Viateur, déjà établis au Bas-Canada. Il essaya donc d'en avoir pour son diocèse; mais, après les pertes causées par l'inondation de 1852, ses ressources ne suffisaient plus à défrayer les dépenses inhérentes à pareille fondation². Comme la mort semblait le suivre de près, il ne put mûrir ce plan et en assurer l'exécution.

En se levant, le matin du 19 mai 1853, il fut pris d'une attaque d'apoplexie, qui le laissa étendu sans connaissance sur le parquet de sa chambre.

C'était un samedi.

Après être revenu à lui, il put à peine parler, et il passa la nuit suivante sans prendre aucun repos.

2. Elles ne lui permettaient même pas de mettre la dernière main à sa cathédrale, qui avait besoin de réparation avant d'être achevée, comme on le verra par la description qu'en fait un protestant qui la visita en 1851. "Les catholiques", écrit-il, "ont une grande cathédrale en pierre bâtie en 1832 et encore inachevée, en face du fort d'en-haut et de l'embouchure de l'Assiniboine. Ses immenses murs massifs comme ceux d'une prison, sont fendus et en mauvais état. Elle est surmontée de deux clochers, dont l'un est terminé, tandis que la charpente de l'autre s'élance seule dans l'air, déjà noircie par le temps. On était à renouveler l'intérieur, auquel travaillaient des charpentiers; on peignait les courbes de la voûte, et des ouvriers montés sur des échafaudages la décoraient de peintures très artistiques formant guirlandes et festons de fleurs. On me dit que les sœurs du couvent tout à côté allaient se charger de cette partie du travail, bien qu'elles n'aient pas été là quand je m'y rendis" (Bond, *Minnesota and its Resources*, p. 326).

Il voulut pourtant assister à la sainte messe et dire son office, ce que ses assistants, M. Lafèche et le P. Bermond, durent se résigner à le laisser faire, vaincus qu'ils étaient par ses instances après qu'ils lui eussent quelque temps caché son bréviaire pour l'en empêcher.

Il fut dans une espèce de délire presque toute cette semaine, et reçut les derniers sacrements le 24. Puis, dans la soirée du 7 juin, après avoir béni son peuple, ses prêtres absents, les deux qui l'assistaient et les sœurs, il rendit doucement le dernier soupir.

Deux jours après, une messe solennelle de *requiem* fut chantée dans la chapelle des sœurs, et le 10 sa dépouille mortelle fut portée à la cathédrale, où le dernier service funèbre fut chanté en présence du major Caldwell, gouverneur de l'Assiniboia, des officiers de la baie d'Hudson présents au fort Garry, et d'un grand nombre de protestants, qui ajoutèrent le tribut de leurs regrets à l'hommage de la vénération et à l'effusion des ferventes prières des catholiques de Saint-Boniface et des environs.

Inutile d'appuyer sur les mérites du premier évêque de Saint-Boniface. Il est jugé par ses œuvres, et nous les connaissons maintenant quelque peu. Il appartenait à l'ancienne école de stricts ecclésiastiques qui ne connaissaient point de compromis quand il était question du devoir. Il était remarquable par son dévouement pour son troupeau, l'intérêt qu'il prenait à la chose publique, son bon sens pratique qui le portait à se défier de toute entreprise

hasardeuse, une piété sincère et une excessive bonté de cœur³.

Le fait que ses relations avec l'un de ses prêtres étaient le plus souvent tendues montre simplement que même les meilleurs parmi les instruments de Dieu sur la terre restent humains, et que deux esprits peuvent très bien tendre au même but tout en différant sur les moyens de l'atteindre. Par cet homme, sur lequel ne pesait point la responsabilité d'un diocèse, il fut accusé d'excessive parcimonie; mais nous ne craignons aucunement d'être contredit par quiconque a étudié sa correspondance et celle de M. Belcourt en affirmant hautement que c'était plutôt de sa part l'effet d'une prudence consommée et d'une largeur de vues qui lui faisait préférer le bien général aux intérêts particuliers. Il vécut pauvre et ne laissa rien à ses héritiers. D'autre part, le souvenir de son extrême charité et de ces petites libéralités que lui permettait son propre dénuement est encore

3. Comme exemple de cette dernière qualité, nous choisissons le trait suivant. Il avait tué un porc dont il avait laissé la carcasse suspendue pour la nuit sous un hangar. Vers minuit, sa servante vint l'avertir que quelqu'un l'emportait furtivement. Provencher avait 6 pieds 4 pouces et était d'une force peu commune. Il eut vite rejoint le voleur.

— Arrête, lui cria-t-il; n'emporte pas tout: je n'ai rien autre chose à manger.

— Ni moi non plus, fit le voleur; mes enfants n'ont pas mangé depuis deux jours.

— Eh bien! dit l'évêque, ce n'est pas une raison pour voler. Remporte cette viande au hangar, et je vais t'en donner la moitié; ainsi nous aurons tous les deux de quoi manger.

Ce qui fut dit fut fait, et l'un et l'autre furent contents de cet arrangement: l'un avait gardé la moitié de son animal, qu'il aurait pu perdre entièrement; l'autre avait gagné la seconde moitié, à laquelle il n'avait aucun droit.

vivace dans la vallée où il passa plus de trente années de sa vie.

M. G. Dugas, son biographe, nous dit que sa réputation de sainteté était telle, même parmi les protestants, que l'un de ceux-ci lui demanda un jour de chanter deux grand'messes pour attirer les bénédictions du ciel sur les récoltes, démarche qui montre en même temps la grande harmonie qui régnait alors parmi toutes les classes à la Rivière-Rouge ⁴.

La sœur Connolly, fille d'un ancien bourgeois de la Colombie Britannique, avait des raisons toutes spéciales de l'aimer comme un second père. Sur ses vieux jours, elle ne se lassait point de raconter comment, un jour que ses compagnes étaient occupées au travail des champs, il les avait par ses prières, débarrassées de nuées de moustiques qui s'acharnaient après elles. Elle assurait aussi qu'en une autre circonstance les pauvres sœurs s'étant lamentées de l'inutilité de leurs sueurs devant les ravages causés par les chenilles, le saint prélat avait été cause, par la fervente récitation de son bréviaire, que les insectes s'étaient dirigés vers la rivière, où ils s'étaient noyés.

Il y a encore dans l'Ouest un certain nombre de vieillards qui ont connu M^{sr} Provencher. Ils sont unanimes à proclamer son extrême charité et sa grande simplicité. Personne ne fut jamais plus que lui le père du peuple. Il était comme oppressé par

4. Dugas, *Monseigneur Provencher*, p. 131.

un sentiment de responsabilité pour le bien-être, même matériel, de ses ouailles qui le poursuivait partout. Il visitait sans cesse les colons à sa portée — surtout les bonnes sœurs qu'il avait fait venir — pour s'assurer qu'ils ne manquaient point du nécessaire.

Sa générosité ne connaissait d'autres bornes que celles que lui imposait l'exiguité de sa bourse. Un jour, un sauvage appelé Le Maigre lui déclara qu'il n'avait pas mangé depuis trois jours. C'était faux, et l'évêque pouvait facilement s'en douter. Il ne lui en donna pas moins tout un sac de pemmican.

Cette grande charité était si universellement connue que parfois même ceux dont il eut dû se méfier en abusaient. Toujours prêt à rendre service, il avait une fois prêté un bœuf de travail à un métis qui ne s'était jusqu'alors fait remarquer par aucun amour de l'industrie. Peu après, l'homme revint trouver le prélat et lui annonça qu'il venait de lui arriver un malheur.

— Quel malheur ? demanda l'évêque intrigué.

— Eh bien ! Monseigneur, le bœuf que vous m'aviez prêté s'est cassé le cou.

— Cassé le cou ! répéta Provencher, qui essayait de mesurer sa perte. Puis se ravisant :

— Si du moins, on pouvait tirer parti de sa viande ?

— Quant à cela, remarqua le rusé métis, je ne pense pas qu'elle soit bonne pour vous, mais elle sera sûrement bonne pour moi...

Le prélat sourit à cette distinction, et la lui laissa avoir sans seulement se demander si la réputation de son interlocuteur ne l'autorisait point à soupçonner qu'il eut aidé son bœuf à se casser le cou.

Mais s'il était indulgent lorsqu'il était seul en cause, il ne pouvait souffrir qu'on s'attaquât à ses religieuses. Un métis — peut-être le même individu — s'était abaissé jusqu'à voler une vache qui appartenait au couvent, et l'avait vendue pour pouvoir célébrer une noce à la manière du temps. Le larcin ayant été découvert, la mère du voleur se jeta à genoux devant M^{sr} Provencher pour lui demander d'empêcher que son fils ne fut puni comme il le méritait. Mais le prélat ne voulut rien entendre.

— Non, dit-il; c'est précisément pour de pareilles gens que la prison est faite.

Plutôt par esprit de charité que pour un autre motif, il avait constamment chez lui des enfants ou jeunes gens qu'il élevait et établissait ensuite à ses propres dépens. L'une de ces personnes qui, de concert avec ses deux frères, était devenue comme un membre de sa famille, au sens latin du mot, se rappelle encore son étonnement, mêlé d'un religieux respect, lorsqu'elle découvrit un jour que l'évêque avait pour oreiller, non pas un sac de plumes ou de foin comme les autres colons du temps, mais un billot de bois de chêne. A l'instar de tous ceux qui l'ont connu, elle parle aussi des pénibles travaux auxquels il se livrait dans les champs, labourant lui-même, autant par mortification que pour l'exemple,

enseménçant, coupant et engerbant le blé, allant chercher du bois avec un attelage de bœufs « au pas tranquille et lent », etc.

Par ailleurs, tout ce qui pouvait être une occasion de péché trouvait en lui un censeur impitoyable. Parmi ceux qu'il élevait comme ses propres enfants, se trouvait un Tom Harrison, métis de langue française en dépit de son nom anglais. Ce jeune homme était passionné pour la danse, et, bien qu'il ne sortit jamais le soir sans permission ni sans désigner l'endroit où il voulait se rendre, il lui arrivait souvent d'en prendre occasion pour visiter des gens de caractère moins irréprochable, où il passait la soirée à danser.

Un soir que pareille escapade lui était arrivée, il fut reçu à la porte par l'évêque lui-même, qui sur le moment ne lui fit aucun reproche concernant l'extrême prolongation de son absence. Mais, ayant peu après appris que Tom avait passé la soirée à danser, il alla le trouver, et lui demanda si le rapport qu'on lui avait fait était exact. Harrison avait ses défauts; mais il était franc et il avoua de suite sa faute.

— Ainsi donc, demanda le saint prélat, vous aimez toujours à danser?

— Oui, Monseigneur.

— Vous êtes bien sûr que vous ne pourrez jamais y renoncer?

— Oui, Monseigneur.

C'en était trop pour Provencher. Après un silence :

— Eh bien ! s'écria-t-il, s'il en est ainsi sachez qu'un jour viendra où vous danserez avec le diable comme un chat danse sur la braise.

Puis, vaincu par son émotion, il éclata en sanglots et sortit, laissant Tom Harrison à ses réflexions.

Dans le silence de sa solitude, bourrelé de remords d'avoir fait de la peine à son bienfaiteur, celui-ci se mit à son tour à pleurer, et telle fut l'impression que cet incident fit sur lui que quelques jours après il abordait l'évêque et lui promettait solennellement de ne plus jamais danser, promesse qu'il garda scrupuleusement dans la suite.

En nous séparant de cette grande figure qui brille d'un éclat si particulier dans l'histoire de l'Ouest canadien, nous allons laisser un homme qui n'était nullement partial aux catholiques, Alexandre Simpson, donner le dernier coup de pinceau au portrait que nous avons essayé d'esquisser du premier évêque de Saint-Boniface. Ce protestant le dépeint sous des couleurs avec lesquelles nous trouvons rarement ce prélat associé lorsqu'il écrit : « Un homme plus jovial et de port plus majestueux que n'est Monseigneur l'évêque de Juliopolis ne se rencontre pas facilement. En comparaison avec lui Fra Tuck n'était qu'un bébé. Quiconque le connaît admet qu'il travaille avec zèle, jugement et discrétion pour l'avancement des intérêts temporels et spirituels de son diocèse ⁵. »

5. *Life and Travels of Thomas Simpson*, p. 89.

CHAPITRE VIII

TACHÉ SUCCEDE À PROVENCHER

1853-54

M^{sr} Taché n'avait que trente ans lorsque, par la mort de M^{sr} Provencher, il échangea son lointain siège d'Arath pour celui de Saint-Boniface.

Excepté sur les parchemins officiels, le premier était une chose du passé, et, considéré comme ville, le second n'avait encore qu'une existence future. Saint-Boniface consistait alors simplement dans la cathédrale et le palais épiscopal qui y était adjoind, un couvent habité par onze sœurs, dont quelques-unes prenaient soin des malades qui résidaient sous leur toit, une maison ou deux qu'habitaient, ou allaient bientôt habiter, MM. Narcisse Marion et Louis Thibault, ce dernier le frère du missionnaire du même nom, avec quelques maisonnettes le long de la Seine. Tous les autres paroissiens, au nombre d'environ onze cents, étaient disséminés sur leurs terres, plus ou moins cultivées, qui s'échelonnaient sur les bords des rivières Rouge et Assiniboine.

Indépendamment de la paroisse de Saint-Boniface, il y avait celle de Saint-François-Xavier, sur la plaine du Cheval-Blanc, qui était fière de posséder

une église en bois de 80 pieds sur 33 et un couvent habité par deux religieuses qui faisaient la classe aux enfants de presque neuf cents habitants, la plupart métis français.

Ce poste était à une vingtaine de milles de Saint-Boniface. Entre ces deux points se formait alors le noyau d'une nouvelle paroisse, qui allait être fondée l'année suivante (1854), époque où son premier presbytère fut bâti. C'était Saint-Charles, connu alors sous le nom de rivière Esturgeon, un groupe d'un peu moins de deux cents habitants.

Les éléments d'une quatrième paroisse se trouvaient sur les bords de la rivière Rouge, à neuf milles en haut de l'embouchure de l'Assiniboine et du même côté. Cette place passait alors sous le nom de rivière Sale, et, en 1854, les matériaux d'une église et d'une résidence pour un prêtre étaient sur place et allaient servir à l'érection d'un double édifice, qui devait plus tard être remplacé par la présente église et le presbytère de Saint-Norbert. Environ neuf cents métis et Canadiens étaient groupés dans le territoire de la nouvelle paroisse.

Le curé de Saint-François-Xavier veillait sur les intérêts spirituels de Saint-Charles, et l'un des prêtres de Saint-Boniface visitait régulièrement le groupe de colons qui allait bientôt devenir la paroisse de Saint-Norbert¹.

Les missions indiennes, avec prêtre résident,

1. Ainsi nommée en l'honneur de Mgr J.-Norbert Provencher.

alors en existence étaient : Sainte-Anne, 45 milles à l'ouest d'Edmonton ; Saint-Jean-Baptiste, à l'Ile-à-la-Crosse, et la Nativité, sur le lac Athabaska. Chacune avait en outre sous sa dépendance un certain nombre de succursales, qui étaient périodiquement visitées par les prêtres attachés aux premières.

On peut jusqu'à un certain point déterminer l'importance relative de chaque centre par le nombre de baptêmes qui s'y faisaient annuellement. Il y en avait à peu près 120 à Saint-Boniface, 60 à Saint-François-Xavier ; de 75 à 80 à l'Ile-à-la-Crosse et 70 au lac Athabaska. Au 1^{er} janvier 1854, le nombre total des baptêmes au crédit des missions indiennes et de leurs dépendances, à part Saint-Boniface et Saint-François-Xavier, fut de 4,309.

Quant au clergé qui desservait ces différentes stations, il consistait alors en quatre prêtres séculiers : MM. Thibault, à la Rivière-Rouge ; Bourassa, à Saint-François-Xavier ; Lafèche, à Saint-Boniface, et Lacombe à Sainte-Anne. Il fallait maintenant ajouter à ces pionniers sept prêtres oblats, à savoir : les PP. Bermond, qui se trouvait à Saint-Boniface ; Faraud et Grollier, au lac Athabaska ; Tissot et Maisonneuve, à l'Ile-à-la-Crosse avec le nouveau titulaire du diocèse, et Végreville et Rémas, qui venaient d'arriver.

Le P. Maisonneuve, étant tombé malade, dut être envoyé à Saint-Boniface ; mais son compagnon le P. Tissot, était très actif. Dans l'automne de 1853, nous le voyons prêcher une retraite d'un mois aux

Cris du lac Vert, avec des résultats qui auraient pu être plus satisfaisants, bien que personnellement il ait été content de l'assiduité des Indiens à venir l'écouter.

On ne saurait douter que ce clergé du nouvel évêque de Saint-Boniface ait été non seulement dévoué, mais même enthousiaste de l'œuvre qui lui incombait. Le zèle des missionnaires catholiques leur gagna l'amour constant de leurs ouailles et l'admiration des honnêtes protestants, parfois même de leurs rivaux dans le champ évangélique. Ainsi l'on peut regarder les remarques suivantes publiées en 1854 par l'un des ministres wesléyens qui venait de visiter le titulaire de la mission du fort William, comme exprimant fidèlement l'opinion de la plupart des protestants contemporains de l'Ouest sur ce sujet :

« Je fis observer à nos frères », écrit le Rév. John Ryerson, « qu'un zèle si manifeste pour le travail, qui témoignait d'un tel esprit de sacrifice, était digne d'une meilleure cause que la diffusion du papisme, et qu'il était de nature à nous humilier lorsque nous le faisons contraster avec les efforts et les succès de quelques-uns de nos propres missionnaires, qui semblent mesurer l'espèce et la quantité de leur travail avec autant de soin et d'exactitude qu'un Juif le ferait pour une pièce de velours de soie. Je me rappelle un missionnaire, sinon plus, qui ne voulait point faire la classe sous prétexte que cette occupation n'était point tout à fait canonique et était au-

dessous de la dignité de son office, ajoutant qu'il s'était fait ministre et non maître d'école.

« Une chose est certaine, c'est que les missionnaires catholiques romains dans toute l'étendue de ces vastes régions nous surpassent de beaucoup en zèle, en travail, en esprit de sacrifice, et que le succès qui couronne leurs efforts est de beaucoup supérieur au nôtre, et que, à moins que nous ne nous donnions plus de mouvement et ne fassions des efforts beaucoup plus unis, plus ardents et plus persévérants, ce pays tout entier sera envahi par les ronces, les épines et les buissons du papisme². »

Ce tribut d'admiration à peine voilée pour les missionnaires catholiques, arraché bien à contre-cœur à l'un de leurs principaux adversaires, est d'autant plus précieux que leurs travaux s'attaquaient à la racine même du mal. Les prêtres s'en prenaient à la nature corrompue de l'Indien, au lieu de se contenter de lui enseigner la foi au Rédempteur et de lui faire observer le repos dominical — un Indien est toujours prêt à se reposer.

Comme le P. Faraud se rendait à l'Ile-à-la-Crosse en 1847, il eut, en traversant le district du lac Cumberland, l'occasion de s'aboucher avec un sauvage dans lequel il reconnut bien vite une conquête du protestantisme, qui avait précédé les catholiques dans cette partie du pays. Faraud décrit ainsi son arrivée au fort de traite :

2. *Hudson's Bay Territory*, p. 19; Toronto, 1855.

« Je débarquai le premier, et pendant que les voyageurs faisaient le portage, on vint m'annoncer l'arrivée d'un chef de tribu. J'allai le trouver dans l'espoir de le gagner à Dieu. Il me reçut avec une morgue anglaise qui me donna peu d'espoir de réussir.

— « Veux-tu être chrétien? lui dis-je.

— « J'ai été baptisé par le ministre anglais.

— « Comment vis-tu?

— « Avec mes trois épouses.

— « Dieu n'en permet qu'une aux chrétiens.

— « Le ministre anglais m'en a laissé trois; je les garde. »

Rien d'étonnant si le missionnaire catholique ajoute immédiatement :

« J'admirai la conscience élastique du révérend ministre, et, comprenant aux réponses sèches du sauvage que je n'obtiendrais rien de lui, je le laissai peu satisfait de ce que je n'avais aucun présent à lui faire³. »

Nous regrettons d'avoir à dire nous-même que ceci n'est aucunement un cas isolé dans l'histoire des missions du Nord canadien. On comprend que les instincts grossiers et charnels de l'Indien se soient infiniment mieux accommodés de ces compromis honteux que de la morale intransigeante de l'Evangile prêchée par le prêtre catholique. En sorte qu'il n'y a guère d'exagération à regarder comme un

3. *Dix-huit Ans chez les Sauvages*, pp. 73-74.

miracle de la grâce le fait que malgré tout l'immense majorité des sauvages se rangèrent, et sont restés, sous le contrôle de cette Eglise qui n'a jamais transigé avec le mal.

Quant à M^{sr} Taché, il ne devait point quitter le Nord avant d'avoir consolidé la bonne œuvre déjà commencée, surtout celle que faisait alors la mission de l'Ile-à-la-Crosse. Le soir même du jour où il apprit la mort de M^{sr} Provencher, il partit avec le F. Alexis pour le lac Athabaska, après avoir envoyé des lettres du vicaire général au P. Bermond qu'il constituait en même temps l'administrateur du diocèse en son absence.

Arrivé à la Nativité, il chargea le P. Grollier d'aller établir un poste à l'extrémité orientale du lac. Ce fut l'origine de la mission de N.-D. des Sept Douleurs, qui fut inaugurée au « Fond du Lac » pour subvenir aux besoins spirituels de la tribu dénée des Mangeurs-de-Caribou (1853).

En août de la même année, le P. Rémas quitta la Rivière-Rouge pour les forts Cumberland, Carlton, et Pitt, d'où il se rendit au lac la Biche, qui avait été périodiquement visité entre 1844 et 1852. Ce père peut être considéré comme le premier prêtre résident de cette localité, qui est située à l'ouest de l'Ile-à-la-Crosse, près du point d'intersection du 112° degré de longitude et du 55° degré de latitude. La plupart de ses habitants étaient alors des métis, avec un mélange de Cris et de Dénés.

M^{sr} Taché voulait absolument visiter et mettre

sur un bon pied tous ses postes avant de rentrer à Saint-Boniface. Le 27 février 1854, il quitta son « palais épiscopal » à l'Ile-à-la-Crosse pour entreprendre une série de voyages qui devaient durer trois mois.

A ce propos, il nous a laissé de ce fameux « palais » une description où se reflète sa bonne humeur ordinaire que nous nous reprocherions de ne pas citer ici. Il écrit donc :

« J'ai un palais épiscopal aussi qualifié pour cet emploi que je le suis pour le mien. Le dit palais a 20 pieds de long, 20 pieds de large et 7 pieds de haut; il est enduit de terre. Cette terre n'est point imperméable, en sorte que la pluie, le vent et les autres misères atmosphériques y ont un libre accès. Deux châssis de six verres chacun éclairent l'appartement principal; deux morceaux de parchemin font les autres frais du système lumineux.

« Dans ce palais où tout peut vous paraître petit, tout, au contraire, est empreint d'un caractère de grandeur. Ainsi mon secrétaire est évêque; mon valet de chambre est évêque; mon cuisinier lui-même est aussi quelquefois évêque. Ces illustres employés ont tous de nombreux défauts; néanmoins leur attachement à ma personne me les rend chers et me les fait regarder avec complaisance. Quand ils paraissent fatigués de leurs emplois respectifs, je les mets tous sur le chemin, et, me joignant à eux, je m'efforce de faire diversion à leur ennui⁴. »

4. *Vingt Années de Missions*, pp. 59-60.

Cette tournée d'inspection conduisit le jeune prélat d'abord au fort Pitt, sur la Saskatchewan, où il fut un témoin attristé des ravages dus à l'excès des boissons enivrantes parmi les sauvages; puis au fort Edmonton, qui avait été mis sous le vocable de Saint-Joachim. Il rencontra là M. Lacombe et confirma dix-sept personnes (25 mars). Deux jours plus tard, il se rendit en traîneau à chiens à la mission de Sainte-Anne, où l'attendait le P. Rémas. M. Lacombe ayant appris la pitoyable position de ce dernier au lac la Biche, l'avait arraché à son poste naissant pour le faire profiter du passage de l'évêque. La description du « palais » de l'évêque nous permet de juger de ce que devait être le réduit du pauvre père, puisque même alors on ne le trouvait pas digne d'abriter un être humain.

La visite de l'évêque à Sainte-Anne fut marquée par le baptême, le samedi-saint 1854, de vingt-deux adultes et la confirmation de quatre-vingt-dix-huit personnes qui avaient tout récemment abjuré l'hérésie ou le paganisme.

De là le P. Rémas accompagna son ordinaire à son rudiment de mission sur les bords du lac la Biche. Le 1^{er} mai, des mesures furent arrêtées en vue de porter remède jusqu'à un certain point à l'indescriptible misère qui avait jusque-là été le partage du fondateur de ce nouveau poste.

Deux semaines après, M^{sr} Taché revoyait son fameux palais de l'Île-à-la-Crosse. Le P. Tissot donna alors au portage la Loche une mission qui fut

couronnée de succès, tandis que le P. Végreville qui avait déjà acquis une certaine connaissance de la langue montagnaise, faisait ses premières armes au lac Froid.

M^{sr} Taché avait écrit à son bien-aimé père, M^{sr} de Mazenod, dans le but d'en obtenir encore d'autres ouvriers évangéliques. En réponse à ses différentes requêtes, un jeune prêtre de haute stature et de mine avenante était reçu au mois d'août 1854 par ses frères oblats, les PP. Bermond et Maisonneuve, dont le dernier était toujours condamné à un repos forcé. Ce jeune prêtre était le P. Vital-Julien Grandin⁵ qui, avant son ordination, avait été rejeté par les autorités du séminaire des Missions Etrangères, à Paris, comme impropre à la rude tâche d'un missionnaire, par suite de la faiblesse de sa constitution. Il devait pourtant fournir une carrière de quelque cinquante-huit ans, pleine de mérites et de glorieux labeurs dans l'Amérique du Nord.

Avec lui vinrent à Saint-Boniface trois frères des Ecoles chrétiennes, qui devaient prendre en mains la direction du collège. Leur arrivée était due surtout à la générosité de M^{sr} Bourget, évêque de Mont-

5. V.-J. Grandin naquit à Saint-Pierre-sur-Orthe, diocèse de Laval, France, le 8 février 1829. Après avoir étudié au petit séminaire de Précigné, il entra, le 21 septembre 1851, au séminaire des Missions Etrangères, à Paris, que sa mauvaise santé dut bientôt lui faire quitter. Il commença alors son noviciat chez les Oblats (28 déc. 1851), et fut définitivement admis dans leur congrégation par les vœux qu'il prononça le 1er janvier 1853. Le 24 avril de l'année suivante, il fut promu à la prêtrise par Mgr de Mazenod.

réal, qui avait fait faire dans son diocèse une quête dont le résultat fut la somme de £364.

Faute de local spécial, les nouveaux religieux furent d'abord logés à l'évêché.

CHAPITRE IX

OBSTACLES ET AMÉLIORATIONS

1854-1856

M^{sr} Taché n'avait point encore pris possession de son siège de Saint-Boniface. Comme cette démarche ne pouvait plus se retarder, il quitta l'Ile-à-la-Crosse le 26 septembre 1854, et, le 3 novembre suivant, « il s'agenouillait dans sa cathédrale pour y offrir au Seigneur le désir de le servir et pour le prier de féconder ses désirs ¹ ».

Dix jours plus tard (13 novembre 1854), M. Lafèche s'en alla au Canada « à la condition expresse qu'il reviendra au printemps ² », écrivait M^{sr} Taché. Ce prélat déplorait l'abandon de la mission de M. Darveau, de sanglante mémoire, qui avait eu pour résultat le passage à l'hérésie de beaucoup des néophytes qu'on y avait faits. Dans le but de la relever, il avait demandé à M. Lafèche de faire tout en son pouvoir pour lui amener deux prêtres du Canada. Ce vœu de l'évêque ne devait pas être exaucé.

C'est pendant l'absence du prêtre canadien que fut commencée, dans les derniers jours de mai 1855, la construction d'un édifice spécial de 60 pieds sur

1. *Vingt Années de Missions*, p. 69.

2. Lettre de Mgr Taché à l'archevêque de Québec, 13 nov. 1854.

34 pour le collège de Saint-Boniface qui, trois ans plus tard, n'avait pas moins de cinquante-huit élèves. Puis, comme les frais de voyage et le transport de l'approvisionnement annuel des missions du lac Athabaska étaient excessivement élevés, on décida que l'établissement du lac la Biche serait mis sur un tel pied que non seulement ce poste et les missions qu'on projetait pussent bénéficier de ses ressources locales, mais encore qu'un système de transport de là aux points les plus septentrionaux put être organisé en vue de réduire les dépenses et d'assurer aux missions une certaine mesure d'indépendance vis-à-vis la compagnie de la baie d'Hudson.

Les PP. Tissot et Maisonneuve furent chargés de l'organisation et du développement de ce poste, pendant que le P. Rémas serait préposé au lac Sainte-Anne, où il ferait faire le noviciat à M. Lacombe. Comme il était évident que de nouvelles stations devaient avant longtemps se fonder dans les bassins du Mackenzie et de la rivière la Paix, le P. Grandin fut envoyé de Saint-Boniface au lac Athabaska avec mission d'y remplacer temporairement le P. Faraud, pendant que celui-ci explorerait le pays en vue de nouvelles fondations.

Le jeune prêtre dit donc adieu à la Rivière-Rouge, au commencement de juin, en compagnie de M^{sr} Taché qui retournait à l'Ile-à-la-Crosse. Le P. Bowes, un nouveau venu, accompagnait les deux missionnaires. Il resta à cette dernière place jusqu'à ce qu'il eut mis la dernière main à l'église qu'on y construisait.

Pendant ce temps, le P. Lacombe avait visité les néophytes du Petit lac des Esclaves et de la rivière la Paix. A son retour à Sainte-Anne, il commença, le 23 septembre 1855, un noviciat au cours duquel la ferveur et la bonne volonté durent jusqu'à un certain point tenir lieu de la stricte observance de certaines prescriptions canoniques incompatibles avec la position particulière du maître et du disciple.

A Saint-Boniface, le P. Bermond avait été heureux de saluer le retour de M. Lafèche vers la fin de 1855. Le 19 octobre suivant, il souhaita la bienvenue à une précieuse recrue dans la personne du R. P. Jean-Marie-J. Lestanc, dont l'arrivée porta à dix le nombre total des Oblats dans le diocèse de Saint-Boniface³. Celui des prêtres séculiers avait été réduit à deux, MM. Lafèche et Bourassa, par le départ momentané de M. Thibault, qui faisait un voyage au Canada. A la fin de 1856, un seul, M. Thibault, restait dans l'Ouest, vu que MM. Lafèche et Bourassa s'étaient définitivement retirés du pays, où ils avaient passé douze ans. Ils partirent tous les deux le 1^{er} juin 1856⁴.

3. Le P. Jean-Marie-Joseph Lestanc, qui devait, dans la suite acquérir, bien malgré lui, une telle notoriété parmi une certaine classe de lecteurs, naquit le 19 août 1830 à Saint-Pierre Quilbignon, Bretagne. Il fit ses études au collège de Saint-Pol-de-Léon et au séminaire de Quimper; après quoi il entra dans la congrégation des Oblats, qui l'admit finalement dans son sein en recevant ses vœux perpétuels qu'il prononça le 1^{er} nov. 1854. Il finit alors à Marseille ses études théologiques, et fut ordonné prêtre dans la même ville par le vénérable fondateur de son institut (3 mars 1855). Il mourut à Calgary le 4 mai 1912.

4. A son retour dans l'Est, M. Lafèche fut nommé professeur au collège de Nicolet. En 1859, il devint vicaire général des Trois-

Dès lors le palais épiscopal de Saint-Boniface devint une maison d'Oblats, dont les membres veillèrent pendant de longues années sur les besoins spirituels de la paroisse et des postes environnants. C'était une sorte de retraite qui, sous le rapport des dangers et des privations, ne pouvait naturellement soutenir la comparaison avec n'importe laquelle des missions du Nord.

La présence du P. Grandin à la Nativité permit d'augmenter le nombre de ces stations. Plus au nord ! semblait devenir le cri de guerre des missionnaires. En conséquence, le P. Faraud quitta, le 11 avril 1856, le lac Athabaska pour le Grand lac des Esclaves. Même à cette date relativement tardive, on était encore en plein hiver à cette haute latitude, et le voyage dut se faire en raquettes et en traîneau à chiens.

Arrivé à ce grand lac, le missionnaire s'arrêta en face du fort Résolution, où se trouvait le comptoir de la compagnie de la baie d'Hudson. Là une difficulté de nature assez délicate l'attendait.

Nous avons déjà vu que les autorités de cette corporation n'étaient pas uniformément bien disposées pour les missions catholiques. Beaucoup des officiers

Rivières; puis, quelques années plus tard, il fut promu à l'épiscopat avec le titre d'Evêque d'Anthédon, étant sacré le 25 fév. 1867 et devenant en même temps coadjuteur de son ordinaire. Trois ans après (31 avril 1870), il succéda à ce dernier et, comme titulaire des Trois-Rivières, prit bientôt place parmi les plus grands évêques du Canada. Il mourut le 14 juillet 1898.

Quant à M. Bourassa, il reçut la cure de Saint-Bernard, au diocèse de Québec, où il resta jusqu'en 1884. Il accepta alors celle de Saint-Maxime de Scott, où il mourut le 8 avril 1900, à l'âge de 83 ans.



ENFANTS DENES

locaux étaient non seulement courtois, mais généreux pour les prêtres, les admettant à leur table et les logeant sous leur toit comme s'ils avaient été des ministres de leur propre secte. Mais l'officier en charge de l'immense district du Mackenzie, qui comprenait le Grand lac des Esclaves, un M. G.-A. Anderson, avait déclaré qu'il n'admettrait aucun prêtre catholique dans ses domaines. En conséquence, ses subordonnés avaient reçu la défense absolue de les recevoir chez eux.

D'où l'embarras du commandant du fort Résolution à la vue du P. Faraud.

D'un autre côté, dans ces régions inhospitalières, où la population indienne était nomade et partant sans une seule maison, et où les traiteurs étaient les seuls blancs chez lesquels on put se retirer, il eut été inhumain de refuser au moins un abri à un représentant de sa race, surtout en hiver, alors que le thermomètre oscille entre 20 et 60 degrés Fahrenheit en dessous de zéro.

Quand il apprit l'ukase du potentat du Nord, M^{sr} Taché s'adressa à son supérieur, sir Geo. Simpson, qui, de prime abord, affecta de ne pas faire grand cas des représentations du jeune prélat. Mais Taché insista d'une telle manière que l'empereur de l'Amérique britannique du Nord, comme on désignait quelquefois Simpson, vit son erreur et remarqua qu'il traitait maintenant avec un esprit supérieur avec lequel il aurait à compter. Il fit droit à la requête de l'évêque et remplaça l'interdit d'Anderson par une

missionnaires s'adonna, après le départ de son ordinaire, à la tâche de défricher de grands espaces de terre qui ne tardèrent pas à être mis en culture. Ils érigèrent aussi les nombreuses bâtisses nécessaires à un poste dont on voulait faire le grand entrepôt des missions du Nord.

Ils ouvrirent même en 1856 un chemin de charrettes au travers de l'épaisse forêt qui entourait leur lac, et, au mois de septembre, le P. Maisonneuve fit aux bonnes gens du fort Pitt une agréable surprise en leur faisant sa visite annuelle en voiture. Ce chemin fut le premier travail du genre dans tout le Nord. Il porta d'autres partis à tenter pareille entreprise. Il est d'autant plus juste d'en donner le crédit aux humbles missionnaires du lac la Biche que le service qu'ils rendirent alors à la civilisation est probablement oublié depuis longtemps, même dans le pays.

Du lac la Biche M^{sr} Taché se dirigea vers le lac Athabaska, qu'il atteignit le jour de la Visitation de la Sainte Vierge. Les Indiens qui fréquentaient cette mission le reçurent en corps, avec quelques compatriotes qui étaient accourus du « Fond du Lac », ou N.-D. des Sept Douleurs. Taché avait été leur missionnaire: ils furent donc aussi charmés que les PP. Grollier et Grandin de le revoir revêtu de la dignité qui l'avait transformé en « Grand-Priant ». Bientôt arriva le P. Faraud, qui ajouta encore à la joie générale par les bonnes nouvelles qu'il apportait du Nord.

Après les exercices d'une mission en règle, on passa une semaine à travailler uniquement pour les Indiens. On les instruisait pendant le jour, et une bonne partie des nuits était employée à préparer pour l'impression de petits livres déjà écrits dans leur langue.

Ces pauvres gens étaient d'autant plus proches du royaume des cieux que la contamination qui résulte ordinairement pour eux du contact avec les blancs ne les avait point encore atteints. Simples et bons étaient incontestablement, malgré les faiblesses de leur nature déchue, ces enfants des bois que le P. Faraud dressait à la vie chrétienne sur les bords du lac Athabaska. Le missionnaire avait reçu de quelque bienfaiteur de France une cloche de modestes dimensions pour son église en bois. Comme les Indiens revenaient de leur chasse, il voulut leur ménager une petite surprise. Il chargea donc son sacristain de se tenir prêt à ébranler la cloche pour saluer leur arrivée. Lorsque quelques centaines de sauvages furent assez rapprochés :

— Sonne, cria-t-il à son homme; sonne fort.

Le garçon obéit machinalement sans trop comprendre ce qu'on voulait de lui; mais au premier tintement, il lâcha la corde et s'enfuit épouvanté.

Puis, Faraud vit tous les sauvages s'arrêter interdits dans la plaine, cherchant des yeux et des oreilles d'où était parti ce tonnerre qui venait d'éclater. Le missionnaire jouit quelques minutes de leur étonnement; puis, saisissant lui-même la corde, il

se mit à sonner à toute volée. Alors un spectacle presque burlesque s'offrit à ses regards : à droite et à gauche, il les vit les uns à genoux, les autres les bras levés au ciel, gesticulant, priant, criant, n'osant avancer ni reculer. Ils auraient vu le lac se changer en forêt ou la forêt se transformer en lac que leur stupéfaction eut été moins grande ⁶.

Nos lecteurs n'ont pas oublié *Dénégonusyé*, ou le Petit-Prêtre, devenu Pierre sans abdiquer ses droits au prosélytisme parmi ses compatriotes. Un jour qu'il était venu prendre près du P. Faraud une nouvelle provision de science religieuse pour les en faire bénéficier, il avisa une vieille calotte que le prêtre avait laissée sur un siège. Il la prit entre ses mains et demanda au père de la lui donner. Sans savoir ce que l'original voulait en faire, celui-ci le laissa l'emporter dans sa forêt. Ce fut une grande acquisition pour Pierre — à ses yeux et aux yeux de ses semblables, un véritable brevet de compétence. Il la mettait gravement sur sa tête quand il enseignait son peuple, et disait :

— La dernière fois que je vous ai vus, quelques-uns croyaient que je ne parlais pas toujours très juste. Or, voyez maintenant cette calotte que je porte : c'est celle de notre Père lui-même. Donc quand je parlerai dites : ce n'est pas Pierre qui parle, c'est notre Père.

D'autres néophytes avaient cru ne pouvoir mieux

6. *Dix-huit Ans chez les Sauvages*, p. 180.

faire que de se raser le haut de la tête par imitation de la tonsure cléricale.

— Sûrement, je ne dois pas être loin de la perfection quand j'imité à tel point le prêtre, pensaient-ils naïvement.

Le 22 août, l'évêque de Saint-Boniface fut de nouveau reçu à son évêché sur les bords de la Rouge par le P. Bermond, qui fut heureux de lui présenter le P. Lestanc, la dernière recrue de France. Une autre addition aux rangs des Oblats charma le vicairaire des missions l'hiver suivant. Cette fois ce n'était point un nouveau venu; pourtant chacun apprit avec plaisir qu'il avait un nouveau frère dans la personne du P. Lacombe, O. M. I., qui avait prononcé ses vœux au mois de septembre 1856.

Au cours de sa visite épiscopale, M^{sr} Taché avait fait un recensement de la population de l'Ile-à-la-Crosse. Comme il représentait assez bien l'état des autres missions avec prêtre résident, nous le reproduisons ci-après. Il sera en même temps un indice exact de la somme de travail fournie par les missionnaires et imposera le silence à ceux qui seraient tentés de les critiquer.

	<i>Chrétiens</i>	<i>Cattéch.</i>	<i>Païens</i>	<i>Ames</i>
Montagnais.....	350	22	47	419
Cris.....	100	30	environ 100	230
Métis.....	78	1	1	80
Canadiens-français...	6	0	0	6
Totaux....	534	53	148	735

Il n'y avait alors que cinq protestants à ce poste,

lesquels n'étaient probablement autres que le commis⁷ de la Compagnie, M. Rod. McKenzie, et sa famille.

M^{sr} Taché avait aussi été édifié des marques extérieures du respect que ses prêtres avaient réussi à inspirer à leurs ouailles. Une vieille femme du lac Athabaska pleurait la mort de son fils. Le P. Grandin ayant appris sa perte, essaya de la consoler en lui promettant que, après la préparation convenable, il l'admettrait à la première communion. Elle regarda le prêtre avec étonnement comme si elle ne l'eût point compris.

Pensant qu'il s'exprimait mal dans sa langue, le missionnaire appela un passant qui, étant métis, parlait le français et le montagnais.

— Je puis me faire comprendre sur tous les sujets excepté un, lui dit-il dans sa langue maternelle. Cette vieille ne peut s'imaginer ce que je lui dis quand je lui parle de sa première communion.

— Oh! si, je comprends bien le Priant, fit-elle im-

7. Ou *bourgeois*. Ce terme était appliqué, surtout par les gens de langue française, à quiconque avait la charge d'un poste de traite. Mais il n'était pas officiellement reconnu par les traités eux-mêmes. Jusqu'en 1872, la compagnie de la baie d'Hudson avait deux grades pour ses officiers: les facteurs-en-chef et les traités-en-chef. Leur rémunération consistait en la participation aux profits de la Compagnie toute entière. Les premiers avaient droit aux produits de deux actions, c'est-à-dire au double de ce que les seconds pouvaient réclamer. Sous ces officiers étaient des commis qui, malgré leur nom, étaient souvent à la tête d'établissements de moindre importance. Ceux-ci jouissaient d'un salaire qui variait entre 50 et 100 livres sterling par an, ainsi que les membres d'une quatrième classe, moins bien rétribuée, celle des chargés du poste (*postmasters*), qui se composait généralement de personnes dont l'éducation n'était pas assez complète pour leur permettre d'aspirer à un rang plus élevé.

médiatement quand on lui eut interprété la remarque du prêtre. Mais je croyais qu'il devait se tromper et ne pas vouloir dire ce qu'il disait; car qui aurait pu supposer qu'une vieille créature comme moi dut jamais recevoir une si grande faveur?

Mais il était écrit que M^{sr} Taché ne resterait pas longtemps à Saint-Boniface. Après y avoir passé trois semaines, il repartit, mais cette fois ce fut pour l'Europe, où l'appelait le règlement d'une question très sérieuse (14 septembre 1856).

CHAPITRE X

SUCCÈS ET ÉPREUVES

1857-1859

Selon la discipline moderne de l'Eglise, on accorde un coadjuteur à un évêque principalement à cause de son âge avancé et de l'impossibilité dans laquelle il se trouve de remplir les devoirs de sa charge. En 1856, M^{gr} Taché était probablement le plus jeune évêque de l'univers catholique. Il jouissait en outre d'une excellente santé et était par nature très actif et laborieux. Il ne pouvait donc invoquer ni son âge ni ses infirmités pour se faire donner un auxiliaire. Mais une raison non moins pressante était l'étendue vraiment extraordinaire de son diocèse — 1520 milles sur 1300 — le manque de moyens de communications et la nécessité, qui se faisait sentir chaque jour davantage, d'étendre les limites de l'activité des missionnaires vers le nord.

Taché résolut donc de solliciter cette faveur et, pour réussir plus facilement, il partit pour le Canada et l'Europe.

Au mois de mai 1856, les catholiques comptaient dans la colonie de la Rivière-Rouge 534 familles (contre 548 qui étaient protestantes) et formaient

une population totale de quelque 3,000 âmes. Pour ce petit peuple il y avait trois paroisses régulières : Saint-Boniface, sur la Rouge ; Saint-François-Xavier, sur l'Assiniboine, et Saint-Norbert, sur la Sale.

La première était composée de 178 familles catholiques et de 5 protestantes ; Saint-François-Xavier avait 175 des premières et 3 des secondes, tandis que la population de Saint-Norbert était, au point de vue de la foi, absolument homogène, chacune de ses 101 familles étant catholique. On trouvait en outre 8 autres familles catholiques dans la paroisse protestante de Saint-André et 2 dans celle de Saint-Pierre.

Les centres catholiques avaient des églises de différentes dimensions et de mérite artistique inégal. Celle de la capitale religieuse du pays est devenue fameuse dans les annales de l'Ouest. Nous avons déjà cité ce qu'en ont dit certains écrivains protestants ; voici de nouveaux détails encore plus précis qu'on nous permettra de reproduire :

« L'édifice ecclésiastique de beaucoup le plus imposant dans la colonie est la cathédrale catholique romaine de Saint-Boniface, près du fort Garry », écrit H.-Y. Hind, un fameux explorateur de l'Ouest canadien. « L'extérieur n'en est ni plaisant à voir ni de bon goût, bien que, à distance, ses deux flèches, hautes de cent pieds et recouvertes de ferblanc qui brille au soleil, donnent à l'édifice un aspect imposant. Elles se voient de très loin, et, avec le clocher de l'église St-James, sur l'Assiniboine, sont des points de repère bien connus. Les décorations inté-

rieures de Saint-Boniface sont très frappantes pour un pays si éloigné, et doivent nécessairement exercer une puissante influence sur la grande foule qui prie chaque dimanche dans son enceinte.

« Deux ou trois cloches au son argentin se font entendre matin et soir, et, pour un étranger qui arrive d'un long voyage au travers d'immenses solitudes, rien de ce qui peut se voir ou s'entendre à la Rivière-Rouge ne crée une aussi grande surprise ou ne réjouit si doucement que le son mélodieux des cloches de Saint-Boniface rompant le silence du matin ou du soir.

« Le corps de la bâtisse a 100 pieds sur 45, et la voûte en a 40 de haut. Les trois cloches pèsent plus de seize cents livres, et leurs carillons sont à bon droit écoutés avec orgueil et émotion par la population catholique de la Rivière-Rouge¹. »

1. H.-Y. Hind, *Narrative of the Canadian Red River Exploring Expedition of 1857 and of the Assiniboine and Saskatchewan Exploring Expedition of 1858*; vol. I, p. 207; Londres, 1860. Nous allons clore cette série d'appréciations de ce fameux édifice par la suivante que nous extrayons du livre (*Hudson's Bay Territory*, p. 19) d'un missionnaire wesléyen, le Rév. John Ryerson, qui, comme on peut bien le penser, n'avait point d'amitié particulière pour les choses de l'Église catholique. Il écrivait en 1854 de la cathédrale et des autres institutions de Saint-Boniface:

« Je traversai la rivière pour visiter la cathédrale romaine (*sic*) et le monastère qui lui est adjoint. Il y avait au palais trois prêtres, qui nous reçurent avec affabilité et un respect apparent, et qui nous conduisirent dans l'église et le monastère, nous montrant tout ce que nous désirions voir. L'église est un bel édifice en pierre, avec deux clochers, bâti dans le style des églises catholiques romaines. Elle peut donner place à huit cents ou mille personnes. Le couvent est aussi une grande bâtisse à deux étages. On me dit qu'il y a maintenant douze ou quatorze religieuses dans l'institution. Il y a aussi, attachée à ce couvent, une école qui contient entre 40 et 50 jeunes filles. La sœur supérieure, personne évidemment très accomplie, nous

L'église de Saint-Norbert était en bois et avait 90 pieds de long sur 33 de large. Celle de Saint-François-Xavier, également de bois, menaçait ruine, mais on parlait d'en bâtir une autre.

Les offices étaient partout suivis avec assuidité et attention par les paroissiens qui, surtout dans ces deux dernières places, étaient en très grande partie des métis français. Un assez grand nombre se rendaient à l'église dans de petites voitures ou à cheval. Pour ce qui est du costume, les foules qui s'y rassemblaient chaque dimanche seraient aujourd'hui de nature à attirer quelque peu l'attention. Les jeunes gens portaient des redingotes de beau drap bleu ornées de boutons de cuivre bien astiqués et retenues à la taille par de larges ceintures de laine rouge dont les bouts pendaient au côté à la façon d'un baudrier. Les jeunes filles étaient proprement habillées comme les campagnardes du Canada oriental; mais, au lieu de bonnet, elles portaient un châle ou un fichu de couleur, jeté sur la tête ou serré autour d'elle. Parfois elles laissaient leur longue chevelure noire servir de coiffure et d'ornement, ce à quoi sa grande abondance se prêtait admirablement.

Mais une question plus importante, des soucis plus sérieux, qu'il nous convient d'exposer mainte-

regut, et nous traita avec une grande politesse et fut aux petits soins pour nous. On nous présenta aussi à plusieurs autres dames de l'établissement, dont les manières envers nous furent très convenables et pleines de respect. Celle qui enseignait la musique nous joua sur le piano plusieurs pièces avec une grande habileté."

nant avec quelques détails, préoccupaient alors le jeune évêque de Saint-Boniface.

Au Canada, il fit signer aux évêques une pétition demandant au Saint-Siège un coadjuteur pour l'évêque de Saint-Boniface. Mais, par respect pour le supérieur des Oblats, M^{sr} de Mazenod, il demanda que le nom du candidat n'y fut point inséré, laissant par là au chef suprême de la congrégation à laquelle appartenaient maintenant tous ses missionnaires le soin de désigner lui-même celui qu'il croirait le plus digne pour cette haute position.

Le 20 décembre 1856, Taché se jetait aux pieds de son père en Dieu et lui faisait part de son dessein. Après avoir prié pour obtenir le secours d'en haut, M^{sr} de Mazenod en vint à la conclusion qu'en dépit de sa jeunesse, le P. Grandin était celui des Oblats de l'Ouest canadien qui était le plus propre à remplir ce poste, et il décida que son nom serait soumis à Rome.

Une autre mesure qui fut le sujet des négociations de l'évêque missionnaire à Marseille fut l'établissement des sœurs grises dans chacune des missions des Oblats. Non seulement ces religieuses instruisaient la jeunesse, mais elles élevaient les orphelins, prenaient soin des malades, s'occupaient des sacristies et rendaient à leurs pères spirituels ces innombrables petits services qui sont si prisés dans des localités isolées et dénuées de tout confort comme le sont les missions indiennes. M^{sr} Provencher avait été exceptionnellement heureux dans son choix d'un

institut de religieuses pour son pays d'adoption. Les sœurs grises ne se cantonnaient point dans une classe particulière d'œuvres; elles étaient toujours prêtes à aider dans la mesure de leurs forces.

Les deux évêques conclurent ensemble un arrangement en vertu duquel la sphère d'activité des bonnes sœurs pourrait être agrandie de manière à comprendre la plupart des missions.

Après la transaction de ces affaires avec son supérieur général, M^{sr} Taché commença en France une grande tournée de prédications dont le but était de faire connaître ses missions et leurs besoins. Alors comme aujourd'hui le Français était porté à aller aux extrêmes; mais il a toujours admiré le dévouement et l'esprit de sacrifice d'un apôtre. L'évêque missionnaire ne put s'empêcher de le remarquer. « Il se fait un bien incalculable en France », écrit-il à sa mère; « la générosité et le dévouement sont des caractères distinctifs de la nation française. Que Dieu la protège et la rende digne de la mission qui lui est réservée dans le monde ²! »

Il visita aussi plusieurs maisons de ses frères oblats dans les Iles Britanniques, et vint en contact avec quelques-uns des membres du fameux Comité de la compagnie de la baie d'Hudson à Londres. Par la même occasion il put également s'aboucher avec sir Georges Simpson, qui lui accorda gracieusement le passage de deux pères et d'un frère de Londres à la factorerie de York.

2. Lettre de Paris, 18 déc. 1856.

Pendant sa visite au Canada, il répéta ses efforts en faveur de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Non seulement il réussit au point de vue financier, mais il y fit l'acquisition d'un jeune prêtre qui devait passer plus de cinquante ans dans ses missions lointaines. C'était l'abbé Zéphyrin Gascon, qui allait peu après faire une sorte de noviciat ambulante dans le district du Mackenzie avant de pouvoir ajouter à son nom les mystérieuses initiales O. M. I.

Le prélat profita aussi de son passage dans l'Est pour compléter avec les supérieures des sœurs grises les arrangements qu'il avait conclus à Marseille en ce qui regardait la congrégation des Oblats. Il ne leur cacha point que, dans les pauvres missions où il voulait les avoir, la vie était excessivement précaire, de fait ni plus ni moins qu'une série de privations. Mais les religieuses ne voulurent point se laisser vaincre en générosité, et elles résolurent d'aller jusqu'au bout dans la voie des sacrifices dans laquelle elles s'étaient engagées en 1844.

Le séjour de M^{sr} Taché au Canada dura cinq mois, dont une partie fut employée à surveiller l'impression de ces livres indiens que nous l'avons vu préparer au lac Athabaska en compagnie du P. Farand. Ainsi furent imprimés des livres de lecture et de prières en langue crise et avec des caractères ordinaires, ainsi que d'humbles ouvrages montagnais avec des signes syllabiques. Les uns et les autres devaient plus tard rendre notamment plus facile l'instruction des Indiens des plages glacées du Nord.

En rentrant dans son diocèse, il passa un jour avec ce missionnaire dévoué, mais au ministère plus ou moins stérile, M. Belcourt, qu'il trouva « dans une position très pénible » à Pembina. Le 6 novembre 1857, il se reposait à l'ombre de sa cathédrale « aux tours jumelles ³ ». Grande fut sa joie de se retrouver avec ses frères et coopérateurs, les Oblats. Cette joie fut pourtant quelque peu tempérée par l'absence d'une figure qui avait disparu de Saint-Boniface peu de temps avant son retour. Après onze ans de bons services à la Rivière-Rouge, le P. Bermond avait quitté ce pays le 25 août de cette même année. Ses grands talents administratifs et la solidité de son jugement l'avaient désigné à l'attention de ses supérieurs, et il avait été envoyé en qualité de visiteur général aux établissements que son institut possédait sur la côte du Pacifique. Les sages règlements qu'il laissa à ses frères de ces missions lointaines sont encore mentionnés avec respect par les successeurs des pionniers qu'il visita alors au nom de leur commun père, M^{sr} de Mazenod.

Sa tâche accomplie à l'ouest des montagnes Rocheuses, le P. Bermond retourna en France ⁴.

La perte d'un sujet si précieux fut compensée par l'arrivée des PP. Frain et Eynard, accompagnés du F. Kearney. Ces missionnaires avaient profité de la générosité de Sir George Simpson et avaient été les

3. V. le *Red River Voyageur*, fameux poème de Whittier, Appendice C.

4. Où il fut nommé supérieur de l'une des principales maisons de son ordre.

premiers prêtres à faire la traversée d'Angleterre à la baie d'Hudson depuis les jours de M. Bourke, d'originale mémoire. Ils atteignirent la Rivière-Rouge à peu près un mois avant M^{sr} Taché lui-même. Ils y avaient été précédés deux mois plus tôt par quatre autres Oblats, le P. Lefloch, le F. scolastique Isidore Clut, et les FF. convers Salasse et Perréard.

Ces recrues rendirent possible l'érection de Saint-Norbert en paroisse régulière (1857). Le P. Lestanc, qui avait momentanément succédé au P. Bermond comme supérieur des Oblats de Saint-Boniface, fut envoyé à ce nouveau poste avec le P. Eynard et le F. Kearney comme assistants. Les autres nouveaux venus attendirent à l'évêché leur obédience pour l'une ou l'autre des missions du nord.

Entre temps, le F. Clut fut ordonné prêtre le 20 décembre 1857, ce qui porta à quatorze le nombre des pères oblats dans le diocèse. Il y avait en outre deux prêtres séculiers, M. Z. Thibault et le jeune M. Gascon. De plus, les intérêts temporels des divers établissements religieux du pays étaient, dans une certaine mesure, entre les mains de frères convers dont le nombre s'élevait alors à six dans les limites du même territoire.

Au fort Garry, la capitale civile de ce territoire, juste en face de Saint-Boniface, l'évêque trouva un sujet de légitime fierté dans les résultats de l'éducation qu'avait donnée son prédécesseur. Depuis 1855, François Bruneau, l'ancien élève de M^{sr} Provencher, occupait un siège au Conseil colonial, mon-

trant par là que si ce prélat n'avait pas réussi à faire des prêtres de l'élément métis qu'il avait sous la main, il n'en avait pas moins formé avec les mêmes matériaux des citoyens honorables qui s'étaient acquis l'estime et le respect de tout le monde⁵, en un mot des gens qui faisaient honneur à l'éducation qu'ils avaient reçue. Peu avant le retour de Taché, le 19 septembre 1857, trois autres métis français étaient admis dans le cercle privilégié du même Conseil d'Assiniboia. C'étaient Pascal Breland, Maximilien Genton et Salomon Hamelin.

Enfin M^{sr} Taché lui-même y fut reçu comme successeur de M^{sr} Provencher le 3 juin 1858. Son séjour à l'Ile-à-la-Crosse et ses nombreux voyages dans le nord et, plus récemment, en Europe ne lui avaient pas permis de prendre plus tôt la place qui lui revenait dans cette assemblée d'élite.

Nous pourrions, à ce propos, mentionner une petite modification qui, en cette circonstance, fut

5. François Bruneau avait été membre d'un comité nommé par L. Riel en vue d'obtenir la mise en liberté de W. Sayer en 1849. Il mourut de la fièvre typhoïde dans l'été de 1865, avec onze membres de sa famille. L'historien J.-J. Hargrave dit à ce propos: "L'une des victimes qui fut le plus généralement regrettée fut M. François Bruneau, métis français et juge de paix très utile et très respecté. Il était le principal conseiller choisi pour représenter sa race, parmi laquelle son influence était très grande."

Le lecteur doit se rappeler la déclaration du premier missionnaire protestant à la Rivière-Rouge, d'après laquelle il était dans son temps "difficile de faire une peinture exacte de la dégradation morale" des métis, non moins que son assertion tout aussi emphatique que le système suivi par les prêtres catholiques du Canada ne devait servir en aucune manière à améliorer les mœurs du peuple. A coup sûr, le changement dans leurs mœurs ne pouvait s'attribuer à notre civilisation si vantée, puisque celle-ci ne leur offrait guère autre chose que du rhum et du whiskey.

apportée à la procédure usuelle. Au lieu de parler de prestation de serment, le compte rendu du Conseil dit simplement que « le seigneur évêque de Saint-Boniface affirma qu'il remplirait avec soin les fonctions de conseiller d'Assiniboia, et prit son siège comme conseiller ». Une particularité du texte anglais frappe aussi dans le cas de cette réception. Il parle de M^{sr} Taché comme ayant été reçu *counsellor*, c'est-à-dire aviseur, au lieu de *councillor*, ou conseiller, ce qui, de la part du greffier, peut n'avoir été qu'une faute d'inadvertance.

Ce qui paraît avoir été bien intentionnel, c'est le titre de seigneur évêque, *Lord Bishop*, donné à M^{sr} Taché en cette circonstance et dans toutes les autres analogues qui se présentèrent ensuite. Cette politesse excita l'ire d'un Rév. Griffith-Owen Corbett, le pasteur anglican de Headingly, sur l'Assiniboine, qui devait peu après acquérir une bien triste notoriété dans la colonie⁶. Dans le journal local, le *Nor'wester*, fondé le 28 décembre 1859 par deux Canadiens-Anglais, MM. Buckingham et Coldwell, ce ministre protesta contre la faveur qu'on faisait à un évêque « romain » en lui conférant un titre qui était réservé aux prélats de l'Eglise d'Angleterre.

M. Oram, un converti du protestantisme qui était venu de l'Est pour prêter main-forte aux Oblats de la Rivière-Rouge en qualité de prêtre séculier, releva

6. Accusé de conduite scandaleuse, il fut condamné après un procès retentissant.

le gant et défendit dans la même publication⁷ l'action du greffier du Conseil. Dans cette tâche, de l'aide lui vint d'un milieu auquel il n'aurait jamais pensé. Ce n'était autre que Louis Riel, le meunier de la Seine⁸, comme on commençait à l'appeler, lequel, dans un style que l'Académie n'aurait point couronné, se fit également le champion de la rédaction du procès-verbal du dit Conseil.

Le résultat fut que, de l'avis de tous les gens bien pensants, M. Corbett avait soulevé une tempête à propos de rien, et l'on continua à qualifier M^{sr} Taché de seigneur évêque.

Le rôle que joua M^{sr} Taché dans cette assemblée fut loin d'être anodin. L'un de ses premiers actes comme législateur fut de présenter, de concert avec l'évêque de la Terre de Rupert, une pétition des

7. Cette feuille paraissait tous les quinze jours, et l'abonnement en était originairement de 12 chelins (14 fr. 40) par an.

8. En raison du caractère historique de ce métier et de sa si proche parenté avec le Louis Riel de 1869 et de 1885, quelques détails inédits sur les circonstances qui lui valurent le surnom presque aussi historique de "meunier de la Seine" ne seront peut-être pas hors de propos ici. Le 9 déc. 1852, il envoya au Conseil d'Assiniboia une pétition dans laquelle il était dit: "Votre moulin à farine n'a pas été en opération une seule fois depuis cinq ans. Comme il ne semble pas qu'il doive être plus encouragé à l'avenir, je prends la liberté de vous adresser ce billet pour savoir si vous le vendriez. Comme je suis sur le point d'élever un moulin sur la Seine, cette bâtisse me conviendrait bien."

Cette communication était signée Louis Rielle.

En réponse, l'évêque de Saint-Boniface, M. Laflèche et le Dr Bunn furent constitués en comité à l'effet de vendre la bâtisse seule. Le 29 mars de l'année suivante, ce comité "fit rapport que M. Louis Rielle consentait à donner £15 pour le tout, excepté le moulin même, à condition qu'on lui donnât jusqu'au mois de décembre pour payer cette somme". Il fut alors statué que M. Laflèche lui ferait savoir qu'il recevrait une livre sterling pour enlever la partie de la propriété qui n'avait pas été vendue, mais qu'il devait trouver pour les autres £14 des sécurités suffisantes aux yeux de M. Laflèche.

membres de la paroisse anglicane de Saint-Jean contre l'hydre de l'intempérance qui commençait à relever la tête. On s'était mis à importer des spiritueux des Etats-Unis, et les pétitionnaires demandaient qu'une taxe ou droit fut imposée sur chaque gallon qui entrait dans le pays, ou bien que des permis dont la concession ne se ferait que moyennant le paiement d'une somme presque prohibitive fussent exigés pour avoir le droit de les débiter dans la colonie.

Une requête identique fut alors présentée (9 décembre 1858) au nom de la paroisse de Saint-André, tandis qu'une troisième, rédigée en français, relatait qu'une nombreuse assemblée s'était tenue trois jours auparavant à l'évêché de Saint-Boniface, qui avait unanimement approuvé une semblable mesure. L'un des signataires du document français était M. Amable Thebeault, probablement le frère de M. Thibault, qui était alors, comme nous l'avons vu, établi à Saint-Boniface.

Si les excès dus à l'usage immodéré des boissons enivrantes étaient une source d'anxiété pour l'évêque catholique, les résultats de ses écoles faisaient plus que contrebalancer les peines que les premiers pouvaient lui causer. Nous avons déjà vu le relèvement social opéré par les écoles de garçons; il était maintenant patent pour tout homme de bonne foi que les établissements similaires à l'usage des filles étaient tout autant à la hauteur de leur tâche. Voici, en effet, ce que nous lisons dans le rapport du directeur d'un

parti d'ingénieurs civils envoyé par le gouvernement du Haut-Canada, un M. S.-J. Dawson, dont le nom a depuis été associé à une fameuse voie publique qui reliait le lac des Bois à la rivière Rouge, et qui visita l'école des sœurs de Saint-Boniface en 1858 :

« Les sœurs grises ont un grand établissement juste en face de l'embouchure de l'Assiniboine et un autre, moins important, sur la plaine du Cheval-Blanc. Ces dames se dévouent surtout à l'éducation des enfants d'origine mi-canadienne et mi-indienne, et les résultats de leur zèle, de leur piété et de leur persévérante industrie sont manifestes dans le relèvement social de la race pour l'amour de laquelle elles se soumettent sans murmurer à une vie de labeur ardu et de privations⁹. »

Cette appréciation des travaux des religieuses de la Rivière-Rouge ne pouvait être plus juste. Car il faut bien remarquer que les bonnes sœurs maniaient aussi facilement la faucille et d'autres instruments agricoles que ceux qui sont communément associés dans notre esprit avec leur sexe, tels que l'aiguille, les cardes et le rouet.

Un autre voyageur encore plus distingué, un protestant avec des idées bien tranchées concernant les questions religieuses, était le comte de Southesk qui visita la Rivière-Rouge un an plus tard. Ce qu'il dit des bonnes sœurs de Saint-Boniface est typique. Ce gentilhomme jugeait leur institution tout aussi favo-

9. *Report of the Exploration of the Country between Lake Superior and the Red River*, p. 24; Toronto, 1859.

ramblement; mais il considérait à un différent point de vue et ses résultats et la personnalité de celles qui la dirigeaient. Voici ce qu'il notait dans son journal à la date du 6 juin 1859:

« Lundi, nous passâmes, le Dr Rae et moi, une heure très agréable à visiter le couvent catholique romain, grâce à une lettre d'introduction pour la supérieure due à la bonté de M^{sr} Taché. C'était surtout un établissement d'éducation sous la direction de religieuses qui étaient, je crois, des sœurs de charité. Elles portaient un habit extrêmement original et joli. La robe, qui serrait la taille, était couleur de faon, avec des manches carrées et ouvertes au poignet. Par-dessus était une jupe de coton bleu foncé parsemé de petits points blancs, laquelle, ne descendant qu'à peu près à six pouces du sol, laissait voir en dessous une étroite bande de brun de faon. Un fichu d'épaisse étoffe noire couvrait les épaules et se croisait sur la poitrine. Un bonnet pochant de cette dernière couleur recouvrant un serre-tête blanc et sans ornements complétait leur costume. Un crucifix doré pendait à une ceinture passée autour de la taille. Elles portaient des mocassins au lieu de souliers, selon la coutume générale du pays, à laquelle même les évêques se conforment.

« Ces excellentes religieuses instruisaient une quarantaine d'enfants appartenant surtout à la population française ¹⁰. Nous eûmes le plaisir de voir

10. Il est probable que l'auteur ne mentionne ici que les pensionnaires.



MGR GRANDIN, O. M. I.

quelques-unes des élèves que la Sœur C — ¹¹ eut l'obligeance d'envoyer chercher et qui leur demanda de nous donner quelque échantillon de leurs progrès en musique. Deux gentilles brunettes de quatorze ans vinrent jouer plusieurs morceaux sur un piano que j'admets avoir été surpris de voir dans ce pays lointain et inaccessible. Deux jolies petites filles aux cheveux blonds prirent leur place et, comme les autres, jouèrent d'une manière agréable et tout à fait à leur honneur.

« Cette institution avait la réputation d'être très utile et très populaire, et l'on assurait qu'elle était remarquablement bien tenue sous tous les rapports ¹². »

Comme nous l'avons vu, M. Dawson parle de deux couvents. Un troisième fut, très peu de temps après son passage, élevé dans la nouvelle paroisse de Saint-Norbert. Il fut ouvert le 29 décembre 1858, et les fondatrices en furent les sœurs Laurent et Dandurand ¹³. L'évêque présida lui-même leur installation et dota leur établissement d'une terre de quatre chaînes de large et allant de la rivière au grand chemin, sans compter une autre de six chaînes de large et de deux milles de long sur la rive orientale de la Rouge qu'il lui donna également.

Pendant que M^{sr} Taché inaugurerait ainsi la politique d'extension du champ d'action des religieuses

11. Curran.

12. *Saskatchewan and the Rocky Mountains*, pp. 32-33; Edimbourg, 1875.

13. La première vit encore aujourd'hui (janvier 1912).

décidée à Marseille, il ne perdait point de vue l'objet principal de son voyage au pays de ses ancêtres. Nous pourrions nous appliquer cette remarque à nous-même, bien que nous soyons rendu à la fin de l'année 1858 et que le sujet en ait été entamé en 1856. Comme le nom du P. Grandin avait été délibérément omis sur la pétition des évêques canadiens, le Saint-Siège voulut avoir par écrit la délégation à l'évêque de Marseille de leur droit de choisir le candidat pour le poste qu'on voulait créer. D'où un délai qui empêcha le P. Grandin d'être nommé avant le 11 décembre 1857.

Cette perte de temps fut une véritable épreuve pour M^{gr} Taché, qui paraissait craindre tant qu'un autre fut choisi à Rome qu'il en écrivait en date du 15 mars 1857 : « S'il n'était pas certain que le Saint-Père dut nommer le premier qui est sur la liste, il faudrait insister dans ce sens ¹⁴. » Ce premier sur la liste était le P. Vital-J. Grandin, O. M. I.

En décembre de cette année-là, le candidat de M^{gr} de Mazenod fut enfin agréé et nommé évêque de Satala *in partibus infidelium* et coadjuteur de M^{gr} Taché avec droit de future succession ; mais l'humble missionnaire ainsi honoré était probablement de tous les prêtres du diocèse de Saint-Boniface celui qui songeait le moins à pareille promotion. Cependant Dieu, qui « choisit les faibles de ce monde ¹⁵ », avait trouvé en lui l'élus de son Cœur, à cause de sa simpli-

14. A Mgr de Mazenod, supérieur général des Oblats.

15. I Cor. I, 27 ; texte choisi par Mgr Grandin pour sa devise.

cité et de son innocence, non moins que de la rectitude de son jugement, qualités auxquelles il fallait maintenant ajouter un zèle et un dévouement dont il avait déjà donné mainte preuve.

— Pensez-vous quelquefois à Dieu, mon enfant? avait un jour demandé au jeune Grandin un grand prélat qui était en même temps un fameux théologien ¹⁶.

Ce à quoi le pauvre garçon, tremblant à la pensée de ce qui pouvait lui manquer sous ce rapport, avait répondu en rougissant :

— Quelquefois je n'y pense pas ; réponse vraiment sublime dans sa simplicité.

Mais Dieu pensait à lui, et ses supérieurs ne l'oubliaient point non plus. En prévision de sa promotion qui était considérée comme imminente, on l'avait fait venir à l'Ile-à-la-Crosse, où il l'apprit en juillet 1858. Inutile de nous attarder à décrire son étonnement et ses protestations en recevant pareille nouvelle. Ceux qui ont connu personnellement le saint qu'était M^{sr} Grandin peuvent sans difficulté s'imaginer ses craintes, pour ne pas dire ses terreurs, en cette occasion ¹⁷.

16. Mgr Bouvier, évêque du Mans, France, et auteur d'un célèbre cours de théologie.

17. Il écrivait longtemps après : " Je ne voyais en moi rien qui put justifier ce choix excepté cette vérité proclamée par saint Paul : *Infirma mundi elegit Deus*. Je n'avais aucune des qualités nécessaires à un missionnaire, excepté le désir de servir Dieu et de le faire aimer, que je partageais avec mes frères en religion, et surtout une paire de grandes jambes qui me permettaient de voyager à la raquette." Et il se plaisait à répéter : " Si j'ai été fait évêque, c'est à cause de mes jambes et non à cause de ma tête." Il va sans dire que le saint prélat était le seul de cette opinion.

Alors même qu'il eût été accessible aux attaques de la vaine gloire, certaines difficultés qui surgirent alors à l'Ile-à-la-Crosse l'eussent bien vite précipité de son piédestal.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire allusion à une vague de mécontentement qui avait un moment agité les néophytes de cette mission. Pour la seconde fois, et toujours à cause de changements dans leur clergé, quelques-uns d'entre eux avaient donné des signes de mauvaise humeur qui frisaient l'insubordination, lorsque tout à coup un événement des plus singuliers les transforma en révolte ouverte.

Nous savons que tous les aborigènes américains, mais surtout les crédules Dénés, ajoutent la plus grande foi aux songes, et que par ailleurs leur simplicité même les expose à devenir la dupe du premier halluciné venu. Or un beau matin un jeune homme des environs de l'Ile-à-la-Crosse se leva avec la ferme persuasion qu'il était le Fils de Dieu, et, tout étrange que cela puisse paraître à quiconque ne connaît pas la mentalité de ces Indiens, il trouva une foule de partisans dans sa propre tribu. En peu de temps, tout fut sens dessus dessous parmi les indigènes. A sa voix, ses adeptes brûlèrent tout ce qu'ils possédaient, tuèrent leurs chiens, détruisirent leurs fourrures et se défirent de leurs plus beaux habits.

Ces innovations eurent leur origine à quelque distance de la mission même. Pour couper court au mal et en prévenir l'extension, le P. Grandin crut de son devoir d'aller en personne réduire à néant les

prétentions du fils de *Sas-khè* (« Pieds d'Ours »), qui se prétendait le Fils de Dieu. Dès que l'énergumène l'eut aperçu :

— Viens, mon fils, lui cria-t-il, viens et je vais te faire voir des merveilles. Tu vas voir les tables de Moïse. *Théos! Théos* ¹⁸!

Il tenait en main un rouleau d'écorce de bouleau magique qui avait au moins six pieds de long, avec lequel il se mit à frapper le missionnaire interdit qui dut battre en retraite dans la direction de son canot. Puis, comme un des compagnons de Grandin n'avait pas eu le temps de se rembarquer, le prêtre revint sur ses pas dans le but de montrer aux pauvres dévoyés qu'ils avaient affaire à un imposteur ou à un cerveau déséquilibré, puisque le fils de Pieds-d'Ours ne pourrait pas prouver ce dont il se vantait, à savoir qu'il comprenait toutes les langues. Il le questionna en français et en latin; mais l'Indien voulut se tirer d'affaire en déclarant que de tels idiomes n'étaient point faits pour des Montagnais, et qu'il ne lui plaisait pas de montrer devant pareils ignorants à quel point il les possédait.

Mais les facultés intellectuelles de ses compatriotes paraissaient avoir été momentanément obscurcies par l'effet d'une imagination surexcitée. Pourtant, même dans la foule des sauvages qui entouraient le soi-disant Fils de Dieu, Grandin en

18. Mot grec signifiant: Dieu, que l'Indien avait probablement remarqué dans l'office du Vendredi-Saint, où il se trouve plusieurs fois répété.

trouva au moins un qui avait ses doutes sur la réalité de la haute parenté à laquelle il prétendait.

— On m'a dit de venir voir le Fils de Dieu, remarqua-t-il au prêtre. Quand je suis venu ici, j'ai de suite reconnu le fils de Pieds-d'Ours dans ce jeune homme. Puis comme il insistait pour me frapper de sa prétendue table des commandements afin de me communiquer son esprit et m'exhortait à me défaire de tout ce que je possédais, je n'ai pu m'empêcher de dire à voix basse : Si tu es réellement le Fils de Dieu, retourne donc vite au ciel et laisse-nous tranquilles sur la terre !

L'épidémie psychologique diminua graduellement d'intensité dans la même proportion que ses manifestations perdaient de leur nouveauté, mais le missionnaire fut vivement affecté de la facilité avec laquelle avaient été dupés des gens pour lesquels il avait tant fait et qui avaient jusque-là si unanimement répondu à ses efforts. Nous nous hâtons d'ajouter que, avec le temps, non seulement les parents du pauvre visionnaire, mais même celui-ci, revinrent à récipiscence.

Cela ne devait pourtant point arriver avant que le P. Grandin ne fût devenu l'évêque de Satala par la consécration qu'il reçut à Marseille des mains de M^{sr} de Mazenod, le 30 novembre 1859.

APPENDICE A

QUELQUES CIRCONSTANCES DU MASSACRE DU LAC DES BOIS

Dans son important ouvrage *The Search for the Western Sea*, Lawrence Burpee dit (p. 245) : " Ils partirent de bonne heure du fort, et quand ils s'arrêtèrent pour déjeuner, ils avaient atteint une île à quelque distance de ce qu'on appelle aujourd'hui la pointe aux Chênes (*Oak Point*). " Il mentionne alors le massacre de la bande entière et remarque par manière de commentaire : " On ne peut conjecturer comment les Sioux réussirent à surprendre un si fort parti de ' voyageurs ' expérimentés. "

Nous partagerions l'étonnement que cette remarque trahit si l'on pouvait nous faire croire que le massacre ait eu lieu en plein jour, ainsi que Burpee se l'imagine. Mais nous ne trouvons aucune autorité qui nous permette d'arriver à une semblable conclusion parmi tous les documents contemporains à notre disposition. Nous croyons avoir consulté toutes les sources d'information qui datent de la période des explorations françaises dans l'Ouest canadien — les mémoires, lettres et journaux de Lavérendrye, ainsi que ceux de Beauharnois — et nous répétons que nous ne pouvons rien trouver qui justifie la conclusion de Burpee que le massacre arriva le matin.

Cet auteur doit évidemment ses données sur ce point aux notes publiées par le P. Félix Martin, S. J., qui dit que " les explorateurs avaient atteint le lac des Bois et avaient abordé à un île pour leur déjeuner ", lorsqu'ils furent attaqués par les Sioux qui rôdaient dans ces parages (*The Aulneau Collection*, p. 90). Nous ne saurions dire où le P. Martin puisa ses renseignements; ce dont nous sommes certain c'est qu'il a dû se tromper. Ce

prêtre écrivait il y a plus de 35 ans, à une époque où les recherches faites depuis n'avaient point mis au jour les nombreux documents contemporains que nous possédons aujourd'hui.

Tout d'abord, il fait venir le P. Aulneau au Canada en 1730, au lieu de 1734, et dit qu'il partit pour l'Ouest six ans après, c'est-à-dire en 1736, au lieu de 1735; en sorte qu'il s'imagine évidemment que ce jeune missionnaire fut massacré comme il était sur le point d'arriver à destination. Ensuite ses remarques à ce propos produisent l'impression que ce fut l'explorateur lui-même, Lavérendrye père, et non son fils aîné, qui tomba victime de la perfidie des Sioux. Enfin le P. Martin dit expressément de ses compagnons que " quelques-uns cherchèrent un refuge dans la fuite pour périr dans les flots ", assertion que les récentes découvertes sont loin de confirmer. Le 19 septembre 1736, le Sieur de Lavérendrye envoya, selon son propre mémoire, " le sergent avec six hommes pour aller lever les corps du P. Aulneau et de [son] fils ". Il ajoute: " Je les ay fait enterrer dans la chapelle, avec *toutes* les têtes des François tués, qu'ils apportèrent ainsy suivant l'ordre que je leur avois donné. " Or la découverte du fort Saint-Charles (V. Appendice B) confirme cette assertion, et les crânes de *tous* les voyageurs français en ont récemment été exhumés.

De plus, deux considérations, basées sur les habitudes des " voyageurs " et des Indiens, s'unissent pour combattre l'assertion que le massacre du lac des Bois eut lieu le matin. D'abord, la lâcheté et l'amour des voies détournées qui caractérisent les aborigènes américains sont bien connus. Il est inconcevable que les Sioux aient attaqué et annihilé en plein jour un groupe de 21 blancs bien armés, qui auraient certainement dû les voir approcher. Et puis, Lavérendrye dit explicitement que l'île qui fut le théâtre de leur massacre était située à sept lieues, soit 20 ou 21 milles, du fort Saint-Charles. Une fois en chemin, les " voyageurs " d'autrefois, tout comme ceux qui continuent de nos jours leur genre de vie et leurs traditions

au service des traiteurs de fourrures, se levaient généralement de grand matin et franchissaient souvent une assez grande distance avant de déjeuner. Mais ces mêmes voyageurs étaient tout aussi lents à quitter une place habitée, faisant quelquefois traîner jusqu'à midi les préparatifs de leur départ. Il est donc tout à fait impossible que les gens de Lavérendrye aient quitté le fort sans manger et se soient rendus à 20 ou 21 milles de là avant de prendre leur déjeuner. Pareil tour de force — car un rameur a d'ordinaire bon appétit — pourrait à peine être mis au crédit d'hommes qui, ainsi que le suppose à tort le P. Martin, arrivaient au terme d'un long voyage: il est absolument incroyable de gens qui ne faisaient que partir.

En ce qui est de la manière dont les compagnons de Lavérendrye furent massacrés, M. le juge L.-A. Prud'homme incline à croire que les Sioux tombèrent sur eux à l'improviste pendant qu'ils étaient en conseil, et qu'ils furent faits prisonniers, puis, pour une cause qu'il ne dit pas, tués jusqu'au dernier (V. "Les Cloches de Saint-Boniface", vol. VIII, p. 213). Il base son opinion sur certaine remarque de Lavérendrye, d'après laquelle le parti qu'il envoyait dans l'Est aurait été massacré "par la plus grande de toutes les trahisons".

Le savant juge a fait sur Lavérendrye et tout ce qui s'y rapporte des études approfondies. Son opinion mérite donc *a priori* la plus grande considération. Pourtant, avec l'expérience du caractère indien que nous avons acquise par un long séjour au milieu des aborigènes et l'examen pendant nombre d'années de documents se rapportant à la grande famille siousse, il nous est impossible de souscrire à cette explication du massacre. Vingt blancs armés étaient certainement un nombre suffisant pour en imposer à n'importe quel parti de sauvages dont la plupart n'avaient que des flèches pour toute arme, et nous ne pouvons voir comment les premiers se seraient laissés faire prisonniers sans la moindre résistance.

Ensuite, il n'entraît pas dans les mœurs des Indiens des Plaines de faire des prisonniers lorsqu'ils étaient excités

par l'esprit de vengeance comme l'étaient les Sioux du lac des Bois. La remarque de Lavérendrye à propos de trahison ne nous semble point non plus avoir le sens que lui trouve Prud'homme. Tout père, parlant le français du temps, qui raconte le massacre d'un fils bien-aimé par des gens auxquels il n'a jamais fait de mal sera porté à parler de trahison. D'ailleurs le Sieur de Lavérendrye n'avait rien pour lui faire croire que ses hommes avaient d'abord été faits prisonniers, puisqu'aucun d'eux n'avait échappé au massacre. Le fait que leurs têtes furent trouvées ensemble et sur des peaux de castor prouvait simplement qu'elles avaient été ainsi disposées par leurs bourreaux.

Enfin, comment certains de leurs assaillants purent-ils être tués ou blessés, ainsi qu'il appert de la découverte subséquente des canots sioux et de la remarque de Lavérendrye même que le savant juge cite une page auparavant, à savoir que les Sioux " ont eu des blessés et peut-être des tués, car les Monsonis ont trouvé des membres d'hommes enterrés dans le sable ", si les blancs furent d'abord faits prisonniers? Il est absolument incroyable que les Indiens se soient montrés d'assez bon accommodement vis-à-vis d'eux pour se contenter de les faire prisonniers après que ceux-ci eussent répandu une goutte du sang de l'un des leurs, et il va sans dire que, une fois désarmés et prisonniers, ces blancs étaient dans l'impossibilité de rien faire à leurs assaillants.

Il est donc bien plus vraisemblable de penser que les 21 membres du parti furent massacrés pendant qu'ils prenaient leur souper autour du feu de bivouac à la façon des " voyageurs ", alors que, aveuglés par la lueur des flammes au point de ne point s'apercevoir de ce qui se tramait contre eux, ils furent assaillis par les sauvages qui avaient peut-être attendu, cachés ailleurs, ce moment favorable pour frapper un grand coup.

APPENDICE B

LA DECOUVERTE DU FORT SAINT-CHARLES

Au cours des longues années qui s'écoulèrent après la tragédie que nous venons de raconter, l'identité même des lieux où elle s'était déroulée devint si douteuse que lorsque, peu après son avènement au siège de Saint-Boniface, M^{sr} Langevin, O. M. I., s'efforça de la mettre à l'abri de toute contestation, il se heurta à de sérieuses difficultés et fut condamné à un insuccès temporaire. L'île au Massacre était connue des Indiens de la contrée comme un lieu à éviter, bien qu'ils ne pussent dire exactement pour quelle raison, et la place exacte du massacre est encore un sujet de discussion. Quant au site du fort Saint-Charles, où les restes du P. Aulneau et de ses compagnons furent définitivement inhumés, il avait jusqu'alors été un problème rempli du plus profond mystère.

Mais cette circonstance même ne fit que stimuler l'intérêt du nouvel archevêque et le porta à essayer par tous les moyens possibles de le découvrir et, avec lui, tout ce qui pouvait rester du missionnaire et des explorateurs. Dans ce but, il organisa à ses frais une expédition qu'il dirigea en personne et qui se composait, en outre de Sa Grandeur, des PP. J.-B. Baudin, O. M. I., curé de Kénora sur le lac des Bois; Jos. Blain, S. J., du collège de Saint-Boniface; Ch. Cahill et Thibaudeau, O. M. I.; de l'abbé Bélieveau, secrétaire de l'archevêque, et du juge L.-A. Prud'homme, auquel l'histoire des origines françaises de l'Ouest doit tant.

La plupart des membres de l'expédition quittèrent Winnipeg pour le lac des Bois le 1^{er} septembre 1902. Grâce à sa connaissance de la langue indienne, le P. Cahill n'eut pas de peine à procurer au parti les services de deux chefs

indiens qui lui parlèrent de ruines de très anciennes cheminées qu'ils avaient vues dans leur jeunesse sur les bords d'une baie dans la partie occidentale du lac, un peu à l'ouest de l'île Buckete et d'un promontoire connu sous le nom de Pointe Américaine.

Après les avoir cherchées quelque temps, l'un des chefs appelé Powassin ne fut pas peu déconcerté de ne plus les trouver. Désespérant d'aboutir dans ses recherches, le groupe d'explorateurs venait de s'embarquer à l'exception de l'un de ses membres, le P. Thibault, qui s'était attardé dans le bois et les hautes herbes du rivage, lorsque celui-ci s'écria qu'il venait de trouver quelque chose. C'étaient les restes d'un ancien foyer, des pierres carrées disposées de manière à former les trois côtés d'un rectangle, lesquelles accusaient à ne pas s'y tromper l'existence d'une cheminée dans un passé lointain, et par conséquent d'une bâtisse qui, dans un premier moment d'enthousiasme, fut proclamée comme ayant appartenu au fort si ardemment désiré. La confiance dans les traditions des Indiens fut par là ravivée, et les excursionnistes quittèrent la place avec l'intention de revenir plus tard compléter leur découverte.

En août 1905, le même endroit, ainsi que l'île au Masacre, fut de nouveau visité par M^{sr} Langevin, accompagné cette fois de cinq Oblats, d'un Jésuite et du juge Prud'homme. Quelques autres tertres artificiels furent découverts et examinés sans occasionner aucun résultat appréciable.

Deux ans plus tard, une semblable expédition, composée d'un personnel analogue, compléta ce qu'on prenait alors pour la découverte du fort, au moyen d'excavations, d'inspections et de mensurations plus ou moins scientifiques, au cours desquelles furent découvertes les ruines de trois cheminées, avec quelques objets de métal, comme une lime, des clous et la lame d'un couteau.

Ces résultats, tout encourageants qu'ils étaient, ne satisfirent point complètement les PP. Paquin, Cahill et autres, d'autant plus que la nature du sol ne paraissait

point justifier la pensée que cette localité eût jamais pu être le siège d'un poste entouré d'une palissade comme on savait que le fort Saint-Charles l'avait été. Pendant ce temps, l'enthousiasme que M^{sr} Langevin avait su instiller dans ceux qui avaient fait partie des différentes expéditions avait porté le juge Prud'homme à faire fouiller les archives du ministère de la Marine, à Paris, où l'on trouva de précieux documents qui avaient trait à l'emplacement réel de cet établissement.

Le 10 juillet 1908, un autre parti, composé cette fois de Jésuites du collège de Saint-Boniface, se rendit au site déjà exploré, armé des documents de M. Prud'homme, des cartes et des comptes rendus des travaux des précédentes expéditions. Les membres de ces dernières s'étaient constitués, le 4 septembre 1902, en Société historique de Saint-Boniface, association qui a depuis obtenu sa reconnaissance légale dans le Manitoba.

Jusqu'alors toutes les recherches avaient été faites sur la rive nord de la baie. Un des membres du dernier parti d'exploration, le P. Paquin, ayant été mis dans l'impossibilité de rien faire par suite d'une blessure qu'il s'était infligée, utilisa ses loisirs en parcourant attentivement tout ce qui avait été écrit sur le sujet. Il tomba alors sur les passages suivants du compte rendu par le juge Prud'homme, de l'expédition de 1902, qui avait trait à des renseignements fournis par le chef Andakamigowinini: "Sur la rive sud, vis-à-vis de l'endroit où vous venez de planter la croix, il y a aussi trois cheminées... [qui] sont dans une petite anse où il y a des joncs et une tremblière. Elles ne se trouvent pas exactement en face de la croix, mais un peu à l'ouest (en montant la rivière de l'Angle)."

Ayant fortement engagé ses compagnons à examiner cet endroit, le P. Paquin fut bientôt après charmé d'apprendre qu'ils y avaient trouvé un monceau de grosses pierres, dont la disposition accusait l'agence humaine, et qui se trouvaient cachées par une luxuriante végétation d'arbres de bonne taille. Ce tertre attestait la présence en ce lieu, dans un passé lointain, d'un grand foyer. Puis

comme résultat d'un examen méthodique, on découvrit deux autres foyers de moindres dimensions, ainsi qu'un certain nombre d'objets en métal. Puis l'on mit à jour, au nord du grand foyer, un monceau d'ossements humains, qui pouvaient former une douzaine de squelettes complets, à l'exception de la tête qui manquait dans chaque cas. On trouva enfin dans le sol les débris poudreux de la palissade du fort, ce qui acheva de rendre évidente l'identité du site.

Ces fouilles furent faites en juillet 1908. Le 5 août de la même année, un nouveau parti, composé de M. Bélieveau, du juge Prud'homme, des PP. jésuites Blain et Paquin, avec trois frères de la même compagnie, se rendirent au site maintenant incontesté de l'ancien fort Saint-Charles. Après un jour de recherches futiles, on put déterminer l'emplacement de la chapelle et, à l'indiscible joie des explorateurs, on tomba sur un tas de crânes humains. Comme le dit le P. Paquin dans *The Discovery of the Relics of Fr. J.-P. Aulneau, S. J.* (p. 499), "ils étaient disposés dans la claie en une double rangée, à environ deux pieds de la surface du sol. Ils étaient bien conservés et des racines s'étaient introduites dans la cavité des yeux, des oreilles et du nez. On les compta et on trouva qu'ils étaient au nombre de dix-neuf. L'une des têtes avait une pointe de flèche enfoncée dans la mâchoire inférieure et une seconde tête de flèche fut trouvée à l'état libre dans un autre crâne".

Pendant les troisième et quatrième jours des fouilles, on trouva en outre trois squelettes, dont l'un était celui d'un enfant en état de décomposition avancée. C'étaient les restes d'Indiens qu'on avait enterrés là sans cercueils.

Enfin, dans la partie la plus septentrionale de l'emplacement de la chapelle, la bêche des travailleurs vint en contact avec les restes pulvérisés de ce qui avait été une boîte en bois de 4 pieds sur 2 " contenant deux squelettes couchés côte à côte sur le dos et sans les têtes... L'un et l'autre avaient été serrés dans un espace si restreint que les corps avaient dû être dans un état de décomposition

avancée lorsqu'ils furent mis dans la boîte avec laquelle ils avaient été enterrés ", circonstance qui s'accorde entièrement avec ce que nous savons de la mort et de la sépulture d'Aulneau et de Lavérendrye. Avec l'un des squelettes on trouva deux clefs et, entre les deux, un couteau de poche ou un rasoir. Trois petites têtes de flèche gisaient aussi sur la colonne vertébrale de l'autre, et l'on découvrit près de ses pieds un trousseau de clefs, une boucle de souliers telle qu'en portent les ecclésiastiques en France et quatorze grains de chapelet.

Mais ce qui compléta l'identification de ces restes fut une indentation profonde, œuvre apparemment d'un outil peu coupant, que l'on observe dans le sacrum de l'un des squelettes. C'était là une preuve aussi incontestable qu'on se trouvait en présence des ossements du fils de Lavérendrye qu'on était par ailleurs sûr d'avoir dans les autres ceux du P. Aulneau.

Toutes les reliques provenant de ces expéditions sont maintenant gardées avec un soin jaloux au collège de Saint-Boniface.

APPENDICE C

LES CLOCHES DE LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

The voyageur smiles as he listens
To the sound that grows apace,
Well he knows the vesper ringing
Of the bells of St. Boniface,

The bells of the Roman mission
That call from their turrets twain
To the boatman on the river,
To the hunter on the plain.

— WHITTIER.

Le vent du nord gémit tristement dans les branches,
La Rouge étend au loin ses anneaux paresseux :
A l'horizon se dresse un camp de tentes blanches,
Un camp assiniboine ou de chasseurs sauteux.

Le regard s'assombrit. La pensée éperdue
Scrute les profondeurs de la plaine sans fin.
Devant l'immensité de la verte étendue
L'aviron se fait lourd et des mains glisse enfin.

Voyageur attardé, voici la nuit ; arrête.
Qu'entends-tu ? Les soupirs de la bise qui mord,
Ou le perfide appel du Sioux qui te guette ?
Est-ce le cri plaintif de l'outarde du nord ?

C'est un son argentin qui sème dans l'espace
L'adieu mélodieux de la cloche du soir.
Le voyageur écoute ; il sourit à l'espoir :
Il reconnaît vos voix, tours de Saint-Boniface.

Les voix des deux tours sœurs, divines voix du ciel,
Réjouissant le cœur du métis intrépide,
De l'Indien harassé, des voyageurs sans guide
Perdus et s'avancant dans un ennui mortel.

Sur les bords désolés du fleuve de la vie,
Parfois soufflent aussi les vents glacés du nord,
La main perd l'aviron, la course est infinie;
Pour pousser le canot, le cœur n'a plus d'effort.

Heureux alors celui dont la docile oreille
Entend l'appel divin pour déposer le faix.
C'est le dernier voyage. Enfin il appareille
Au carillon joyeux de l'éternelle Paix.

A. CHOSSEGROS, S. J.

ERRATA

P.	118	ligne	14	au lieu d'	Ecossais	lisez	Ecossais
	174	"	8	" de	bon Dieu		don de Dieu
	176	"	2 (note)	"	Macdonell		Macdonald
	276	"	6	"	Marseilles		Marseille
	292	"	25	"	"		"
	287	"	10	"	de Mackenzie		du Mackenzie

TABLE DES MATIÈRES DU VOL. I

LIVRE I

PRÉPARATION

CHAPITRE I

LES ABORIGÈNES ET LE COMMERCE DES FOURRURES

1659 - 1727

	PAGE
Distribution des indigènes — Leurs vêtements, habitations et armes — Le sort de la femme chez eux — Leurs croyances et leur culte — Radisson et Desgroseillers — Tous les deux catholiques — La compagnie de la baie d'Hudson — Henry Kelsey — La mer de l'Ouest — Fort Beauharnois.....	1

CHAPITRE II

HÉRAUTS DE LA CROIX

1727 - 1736

Le Sieur de Lavérendrye — Le P. Mesaiger — Fort Saint-Pierre — Fort Saint-Charles — Le P. Aulneau — Disette au fort — Les Cris tirent sur les Sioux — Le parti du P. Aulneau arrêté — Massacre	23
--	----

CHAPITRE III

PROGRÈS ET DÉCADENCE

1736 - 1755

Lavérendrye et le massacre — Nouvelles fondations — Aux montagnes Rocheuses — Le P. Coquart — Difficultés financières — De Noyelle — Mort de Lavérendrye — De Saint-Pierre — Le P. de la Morinie — De Saint-Pierre et les Assiniboïnes — De la Corne	42
--	----

CHAPITRE IV

ÉPOQUE DE TRANSITION

1756 - 1810

	PAGE
Origine des métis — Influence des coureurs de bois — Traiteurs écossais — La compagnie du Nord-Ouest — Rivalité — La foi chez les Canadiens de l'Ouest — Leur pratiques religieuses — John Macdonell	65

LIVRE II

ETABLISSEMENT

CHAPITRE I

LA COLONIE DE LA RIVIÈRE-ROUGE

1811 - 1815

Miles Macdonell — Les émigrés de Lord Selkirk — Troubles — L'abbé Bourke — Nouvelles recrues — Prédécesseurs des colons de la Rivière-Rouge — Réception hostile — Macdonell met l'embargo — Conflits	81
--	----

CHAPITRE II

BATAILLE DE LA GRENOUILLÈRE

1816 - 1817

Nouveaux troubles — Macdonell démissionne — L'orage vient — Rencontre à main armée — Mort de Sempé — Massacre par les métis — Lord Selkirk remet tout en ordre.....	98
---	----

CHAPITRE III

LE BIEN DU MAL

1817 - 1818

Nécessité de la religion — Mgr Plessis — Macdonell demande un prêtre — M. Tabeau — Selkirk réitère sa demande de prêtre — Mgr Plessis décide d'établir une mission.....	110
---	-----

CHAPITRE IV

FONDATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-BONIFACE

1818 - 1820

	PAGE
M. Provencher — Instructions de l'évêque — Passeport — Bonté de Lord et de Lady Selkirk — Arrivée au fort Douglas — Premières impressions — Premiers travaux — Eglises et écoles — Cas de conscience — Fort William — Soucis et voyages — M. West et ses idées.....	121

CHAPITRE V

PREMIER ÉVÊQUE DE L'OUEST

1821 - 1823

Répugnances de Provencher — Il accepte l'épiscopat — Retourne à Saint-Boniface — L'inimitié de Halkett — A Pembina — Difficultés — Alexandre Macdonell — Dumoulin retourne dans l'Est — Soucis d'ordre temporel — Œuvre de la mission,.....	149
---	-----

CHAPITRE VI

ÉDUCATION ET INDUSTRIE

1821 - 1829

Soucis scolaires — Collège de Saint-Boniface — Education des filles — Destroismaisons et Harper — Inondation de 1826 — Saint-François-Xavier — Agriculture et industrie — Reconnaissance des services de Provencher	168
---	-----

CHAPITRE VII

PREMIÈRES MISSIONS INDIENNES

1830 - 1836

Erection de la cathédrale en pierre — M. Dumoulin et les Indiens — Répugnances de M. Belcourt — Premiers travaux — Erreurs de jugement — Difficultés et consolations.....	185
---	-----

CHAPITRE VIII

SOCIAL ET POLITIQUE

1834 - 1839

Le fort Garry — Simpson et Larocque — Indignation et menaces	
--	--

	PAGE
des métis — M. Belcourt pacificateur — Missionnaires pour la Colombie — Belcourt et Wabassimong — Le Conseil d'Assiniboia — Tissage	199

CHAPITRE IX

MINISTRES ET INDIENS

1839 - 1841

M. Belcourt missionnaire et artisan — Arrivée des ministres méthodistes — Psychologie indienne — Mission du lac la Pluie — Opposition — Mentalité indienne — M. Darveau — Vénalité...	213
---	-----

CHAPITRE X

EXTENSION DANS L'OUEST

1841 - 1843

M. Rowand — Il "se lève" pour son Eglise — M. Thibault part pour l'Extrême-Ouest — Difficultés de la route — Les Pieds-Noirs — Massacres et représailles — Mission Sainte-Anne....	229
--	-----

CHAPITRE XI

MÉTIS ET BOISSON

1843 - 1844

Les métis français — Chasseurs et charrettes — La chasse au buffle — En route — Excès dans le boire — On prêche la tempérance — Nouvelle que M. Darveau s'est noyé.....	241
---	-----

CHAPITRE XII

MORT DE DARVEAU ET ARRIVÉE DES SŒURS

1843 - 1844

Intrépidité de M. Darveau — Le Pas — Persécutions locales — En route pour le Pas — Double meurtre — Conséquences — Efforts pour se procurer des religieuses — Les sœurs grises acceptent — Arrivée à Saint-Boniface	256
---	-----

LIVRE III

VERS LE NORD

CHAPITRE I

ARRIVÉE DES OBLATS

1844 - 1845

	PAGE
Inconstance des missionnaires canadiens — Efforts pour se procurer des religieux — Les Oblats acceptent — Arrivée des premiers Oblats dans l'Ouest — "Plus varloppé qu'étudié"	273

CHAPITRE II

LES DÉNÉS

Les Dénés et leurs mœurs — Leurs différentes tribus — Leur histoire — M. Evans — Ordination du F. Taché — M. Thibault et les Montagnais	284
---	-----

CHAPITRE III

SÉCULIERS ET RÉGULIERS

1845 - 1847

Missions de M. Thibault — Le P. de Smet — M. Bourassa — Épidémie — Lafèche et Taché partent pour le nord — Le P. Bermond — Voyages du P. Taché — Fausse accusation — Réfutation	296
---	-----

CHAPITRE IV

TROUBLES AU CENTRE; CONSOLATIONS AILLEURS

1847 - 1850

Progrès à la Rivière-Rouge — Intolérance de la Compagnie — Pétition — M. Belcourt en disgrâce — Faux bruits — Plans de Provencher — Wm. Sayer arrêté — "Le commerce est libre" — Soucis de Provencher — Le P. Taché nommé évêque.....	312
---	-----

CHAPITRE V

BATAILLE AVEC LES SIOUX

1851

"Ne nous rappelez pas" — Taché devant Mgr de Mazenod —	
--	--

	PAGE
Le Comité de la Compagnie hostile — Laflèche et les Indiens — Surpris par les Sioux — Bataille — Ses suites.....	334

CHAPITRE VI

MENTALITÉ INDIENNE

Faraud et les sauvages du fort Résolution — Jugement entre deux femmes — Inondation de 1852 — Le P. Grollier — <i>Dénégonusyé</i> — Son baptême — Sa prière	349
---	-----

CHAPITRE VII

MORT DE MGR PROVENCHER

1853

<i>Nunc dimittis</i> — Mort de Mgr Provencher — Ses qualités — Effet de ses prières — Le bœuf s'est cassé le cou — Tom Harrison et la danse — Appréciation protestante.....	361
---	-----

CHAPITRE VIII

TACHÉ SUCCÈDE À PROVENCHER

1853 - 1854

Saint-Boniface et paroisses avoisinantes — Missions et clergé — Un ministre à propos de prêtres — Morale aisée — Le palais de Mgr Taché — Arrivée du P. Grandin	370
---	-----

CHAPITRE IX

OBSTACLES ET AMÉLIORATIONS

1854 - 1856

Nouveau bâtiment pour le collège — Le P. Faraud au fort Résolution — Pénurie au lac la Biche — Taché au lac Athabaska — Effrayé par une cloche — Encore <i>Dénégonusyé</i> — L'Île-à-la-Crosse et ses habitants.....	381
---	-----

CHAPITRE X

SUCCÈS ET ÉPREUVES

1857 - 1859

La cathédrale de Saint-Boniface — Taché à Marseille — Nou-
--

PAGE

velles recrues — *Lord Bishop* — Dawson et les sœurs grises —
 Lord Southesk sur le même sujet — Le P. Grandin nommé
 évêque — Son aventure avec le "Fils de Dieu"..... 394

Appendice A. — Quelques circonstances du massacre du lac des
 Bois 415

Appendice B. — La découverte du fort Saint-Charles..... 419

Appendice C. — Les cloches de la cathédrale de Saint-Boniface. 424

TABLE DES AUTOGRAPHES DU VOL. I

Lavérendrye	24
P. Mesaiger	25
P. Aulneau de la Touche.....	40
P. Coquart	49
Miles Macdonell	82
M. Provencher	131
M. Belcourt	193
M. Thibault	234
M. Darveau	260
M. Laflèche	303
P. Faraud	386
Carte de Lavérendrye	55
Passeport de Provencher et Dumoulin.....	125

TABLE DES PLANCHES DU VOL. I

PAGE

L'auteur	Frontispice
Sauvage des plaines canadiennes.....	6
Une vieille sarcise	32
Indien de l'Extrême-Ouest	64
Macdonell lisant la proclamation de Selkirk.....	96
Mgr Provencher	152
M. Belcourt	192
John Rowand	230
M. Lafèche, missionnaire	268
Le P. Aubert, O. M. I.	280
M. Thibault	296
Mgr de Mazenod	332
Mgr Taché, O. M. I.	352
Enfants dénés	384
Mgr Grandin, O. M. I.	408
